LE "LIVRE DES ÉTATS" DE DON JUAN MANUEL DE CASTILLE

MIROIR DU MOYEN ÂGE

MIROIR DU MOYEN ÂGE

LE "LIVRE DES ÉTATS" DE DON JUAN MANUEL DE CASTILLE

Un essai de philosophie politique
vers 1330

par

Béatrice LEROY

BREPOLS

© 2005, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced,
stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means,
electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise,
without the prior permission of the publisher.

D / 2005 / 0095 / 5
ISBN 2-503-51781-1

Printed in the E.U. on acid-free paper

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire 7

Présentation 9

Le monde de don Juan Manuel 11

Une culture 15

Le Livre des États, Première Partie 21

Le Livre des États, Deuxième Partie 199

Conclusion 271

Bibliographie complémentaire 273

GLOSSAIRE DES TERMES ESPAGNOLS

Adelantado – Littéralement : « remarquable », représentant du roi dans la province. L'*Adelantado Mayor* de la Frontière a la responsabilité générale des armées comme du gouvernement de la zone encerclant le royaume maure de Grenade.

Alcalde – Juge, charge municipale.

Alferez – Porte-étendard, plus haute charge militaire des armées du roi.

Alguazil – Policier, office municipal.

Fuero – Droit urbain, charte de droits et devoirs concédée à une ville, un village, une vallée, une province. Le *Fuero General* peut s'adresser à tout un royaume.

Hidalgo – Littéralement : « fils de quelqu'un » ; noble de naissance.

Infant – Fils de roi.

Infanzon – Petit noble, mais de noblesse véritable.

Merino – Juge-Gouverneur de province, nommé par le roi, administrant une *Merindad*.

Mesnadero – Responsable militaire d'une *Mesnada*, une mesnie, unité dans les armées royales.
Ricombre – Littéralement : « riche homme », au plus haut de la noblesse, dans la *Ricombria*.

PRÉSENTATION

La littérature politique médiévale est riche ; bien avant les nouvelles orientations de Machiavel, les *Miroirs* au Prince, sous des titres divers, sous des formes diverses, fleurissent du XIII^{ème} au XV^{ème} siècle, particulièrement en Castille. Les ecclésiastiques, comme il se doit, prennent la plume, notamment au XV^{ème} siècle Alfonso de Cartagena († 1456) ou Rodrigo Sanchez de Arevalo († 1470). Mais la réflexion sur le pouvoir, la cité, les sociétés politiques, est l'une des occupations choisies des membres de la noblesse castillane, tels le chancelier Pedro Lopez de Ayala (1332-1407), ou le poète Iñigo Lopez de Mendoza marquis de Santillana (1398-1458). Les princes eux-mêmes, à la suite du roi Alphonse X le Savant de Castille (1252-1284), écrivent pour eux et pour leur peuple, pour les hommes du pouvoir qui partagent leurs responsabilités, pour leurs fils qui leur succèdent, tels le roi Sanche IV (1284-1294) le successeur d'Alphonse X[1].

Don Juan Manuel, l'un des petits-fils du roi Ferdinand III de Castille († 1252) a beaucoup écrit. Dans la préface du *Libro de los Exemplos* ou Comte Lucanor, l'un de ses derniers ouvrages, terminé avant 1340, il cite lui-même ses livres, qu'il a entreposés dans le couvent des Frères Prêcheurs qu'il a fondé à Peñafiel, la *Crónica Abreviada*, qui est perdue, et les Livres, des Sages, de la Chevalerie, de l'Infant (ou des Etats, celui qui va nous retenir), du Chevalier et de l'Ecuyer, du Comte (Lucanor ou des Exemples), de la Chasse, des Engins, des Poésies ; ajoutons-y le Livre Infini et le Livre des Armes. Aujourd'hui, tous ces textes se trouvent réunis en un seul manuscrit, transcrits par un anony-

[1] *Castigos e documentos del Rey don Sancho*, ed. Pascual de GAYANGOS, Madrid, Biblioteca de Autóres Españoles (BAE), LI, 1952, p.79-228 ; Béatrice LEROY : *Des Castillans témoins de leur temps, la littérature politique des XIV^{ème} - XV^{ème} siècles*, PULIM, 1995.

me du XV^{ème} siècle, de la Bibliothèque Nationale à Madrid, sous la cote 6376. Il est probable que cette compilation avait été demandée à un chapelain par la famille Sanchez Manuel, des comtes de Carrion, à la tête de l'un des clans de la ville et du royaume de Murcie, descendant de l'un des fils de l'infant Manuel. Au cœur de cette œuvre, le Livre des Etats représente sans doute la réflexion la plus élaborée, alors que le Livre des Exemples ou Comte Lucanor, tout aussi riche, suit plus volontiers le ton du récit anecdotique qui est demandé par ce genre littéraire particulier qu'est l'Exemplum médiéval[2]. Don Juan Manuel, suivant la Era wisigothique qui anticipe de 38 ans l'ère universelle et qui reste si chère au cœur des Castillans, date lui-même son Livre des Etats, à la fin de sa première partie, l'Ere 1368, soit l'année 1330, disant que Don Juan Manuel a alors 48 ans et qu'il achève cette rédaction à Pozancos dans l'évêché de Sigüenza, province de Guadalajara.

Le Livre des Etats a naturellement éveillé l'attention des historiens espagnols et hispanistes, depuis Amador de los Rios et Pascual de Gayangos qui en fit une édition en 1860. Robert B. Tate et Ian R. MacPherson (Oxford, 1974) ont été les plus rigoureux des éditeurs, avant José Manuel Blecua, qui a repris le manuscrit original et a édité les œuvres complètes de don Juan Manuel, dans son castillan de 1330, en deux tomes, à Madrid en 1981. C'est cette édition que nous suivons avec reconnaissance dans cette traduction[3]. Le *Libro de los Estados* tient les pages 193 à 502 du premier tome. Dans le manuscrit du XV^{ème} siècle, le texte est écrit sur deux colonnes, avec rubriques, lettres majuscules rouges et vertes, et y occupe 216 folios. Le copiste a voulu rédiger les titres de chapitre, petites analyses reprenant le plus souvent la première phrase du paragraphe ; tel, au chapitre 29 à titre d'exemple, « Le

[2] CL. BEMONT, Jacques LE GOFF, Jean-Claude SCHMITT : *l'Exemplum*, Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40, Turnhout, 1982 ; Jacques BERLIOZ et Marie-Anne POLO de BEAULIEU : Entre lieux communs et vie quotidienne, le petit peuple dans les recueils d'Exempla des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, P. BOGLIONI, R. DELORT, C. GAUVARD, *le petit peuple dans l'Occident médiéval*, actes congrès Montréal 1999, Publications de la Sorbonne, 2002, p.41-66.

[3] José Manuel BLECUA : *Don Juan Manuel, Obras completas*, 2 tomes, ed. Gredos, Madrid, 1981, Biblioteca Románica Hispánica. Nous avons pensé qu'il valait mieux suivre l'édition la plus récente du texte original.

29ème chapitre dit comment Julio expliqua à l'infant qu'il y eut un empereur à Rome ; qui s'appela Constantin et qui donna un pouvoir temporel au pape ». Ainsi, pour les 100 chapitres de la première partie et les 51 de la seconde. Ces Indices ont été ajoutés par le copiste dans un but pédagogique. Le scribe a voulu aussi, selon les normes de présentation de son temps, recopier tous ces titres de chapitre ou ces périphrases annonçant les chapitres, en deux longues tables des matières qui introduisent chacune des deux parties, ce que nous ne transcrirons pas, y voyant par trop de surcharge. Car le Livre des Etats, après la dédicace de l'auteur et l'exposé de l'argument, est un long dialogue, les questions et les réponses s'enchaînant d'elles-mêmes, se répétant et se résumant selon un souci didactique avant de passer à un point différent. Don Juan Manuel l'offre à son beau-frère Juan d'Aragon, archevêque de Tolède depuis 1319[4]. Le prince a certainement conçu ce qui est maintenant la 1ère partie comme un tout, et a pensé s'arrêter là. Il a, quelques années plus tard, rajouté une seconde partie consacrée à la religion et au clergé, un peu comme un repentir d'avoir laissé la 1ère partie aux seuls laïques, et corrigeant alors quelques unes des conclusions et des réflexions de l'infant Joas. Cette 2ème partie comporte quelques lacunes dans les premiers chapitres du manuscrit. Mais sa pensée se suit sans hésitation, de l'Ecriture Sainte aux états du clergé.

Le monde de Don Juan Manuel

D'après les premières lignes de son deuxième chapitre, il vit « une douloureuse et triste époque ». Qu'en est-il en vérité ?

Le prince est né en 1282 à Escalona, dans la province de Tolède. Il est fils de l'Infant Manuel, lui-même dernier fils du roi Ferdinand III de Castille et de la princesse Béatrice de Souabe, et sa mère

[4] Don Juan d'Aragon est archevêque de Tolède de 1319 à 1328, puis archevêque de Tarragone où il meurt en 1334. Le Livre des Etats est donc rédigé de 1328 à 1330. Il est le troisième fils du roi Jacques II d'Aragon, métropolitain de Tolède en 1319 à l'âge de 15 ans. Très énergique et valeureux prélat, soucieux de défendre son Eglise, il n'a pas manqué de s'opposer à Don Juan Manuel, mais ces différends ne seront évoqués par l'auteur qu'à l'extrême fin de son Livre.

est Béatrice de Savoie, évoquée au chapitre 67, elle aussi ayant apporté du sang germanique, voire impérial, aux Castillans, car on prétend alors que les Savoie descendent d'un neveu d'Otton III. Autant que du sang royal castillan, don Juan Manuel est fier de son sang Hohenstaufen, Béatrice de Souabe sa grand-mère étant la fille de Philippe de Souabe, l'un des fils de Frédéric Ier Barberousse et lui-même empereur après son frère aîné Henri VI, mais assassiné en 1208. Les heurts entre les familles rivales de l'empire sont, avec une certaine complaisance, évoqués ici au chapitre 50. Après la mort de Béatrice de Souabe, Ferdinand III se remaria avec Jeanne de Ponthieu, en eut encore trois enfants. Mais la longue descendance du premier mariage royal marque la carrière de don Juan Manuel. Car Ferdinand III, le grand reconquérant de Cordoue (1236) et de Séville (1248), a pour successeur Alphonse X le Savant, en 1252. Ce magnifique écrivain et législateur, reconquérant à son tour de Cadix, Niebla, et de Murcie en 1266, a néanmoins un règne très troublé en Castille, ses frères Felipe, Fadrique, Enrique, Fernando, étant sans cesse révoltés contre lui, comme l'est surtout son fils cadet Sancho, qui parvient à faire destituer ses neveux héritiers légitimes et fils de son frère aîné Ferdinand « de la Cerda », mort prématurément en 1275. Alphonse X lui-même, fils d'une Hohenstaufen, avait pensé se faire élire empereur, et y avait perdu temps, finances, forces politiques. L'infant Enrique dit « le Sénateur », se bat en Italie du Sud en soutenant Conradin, le jeune fils de Conrad IV et l'un des petits-fils de Frédéric II de Hohenstaufen-Hauteville, contre Charles d'Anjou conquérant le royaume de Naples ; des forces castillanes sont allées se perdre avec l'infant Enrique vers Naples. Seul de tous ses frères et de ses neveux, l'infant Manuel, qui n'avait reçu du roi Ferdinand III mourant que son blason et son épée « Lobera » (selon le Livre des Armes), est demeuré fidèle à Alphonse X, du moins ne lui a jamais causé ni tort ni souci, ce qu'affirme don Juan Manuel et qui n'est peut-être pas si vrai. Les frères du roi, les fils du roi, font entrer la Castille dans de longues décennies de révoltes, de contestations du pouvoir, souvent aussi d'alliances frauduleuses avec les royaumes maures de Grenade, pour détourner les forces royales, pour y chercher une alliance de revers, ou pour y tenter l'aventure comme cela est encore possible en péninsule ibérique ; l'infant Juan, l'un des fils d'Alphonse

X, est ouvertement du côté des Benimerines en 1294...[5] Mais l'infant Manuel est mort dès 1284, alors que Juan Manuel n'avait que 2 ans, et Béatrice de Savoie en 1290. Le prince a été très bien élevé, intellectuellement du moins, par l'entourage de son père, et le roi Sanche IV lui a préservé tout son héritage ; parvenu à l'âge adulte, il s'est montré très impatient de s'imposer en Castille, comme un personnage indispensable. Et il a animé bien des querelles contre le roi Alphonse XI au XIV^{ème} siècle. A la fin du chapitre 2, il avoue que tous ces troubles ont retardé la sortie de ce livre, ce dont il est bien sûr innocent.

La *Reconquista* a vécu ses très grandes heures au XIII^{ème} siècle. Le roi Jacques I^{er} le Conquérant d'Aragon (1212-1276) reconquiert les Baléares (1228- 1235) et le royaume de Valence (1238), son fils Pierre III le Grand est victorieux de la Sicile en 1283 et son petit-fils Jacques II s'affirme encore vers Alicante, contre la couronne de Castille qui tient le royaume de Murcie, avec son port Cartagena et sa marche de Villena. Les rois de Castille Ferdinand III et Alphonse X ont donc maîtrisé le cours du Guadalquivir et, tenant Murcie et sa fenêtre sur la Méditerranée, encerclent le royaume de Grenade. Les Maures de la dynastie Nasride se sont reconnus tributaires de la Castille, et sont même convoqués aux Cortes, comme tout royaume intérieur de la Couronne. Mais la guerre contre eux n'arrête guère, et la Frontière, à la charge d'un Adelantado Mayor de haut rang et de haute puissance, a de lourdes responsabilités militaires. Le chapitre 93 parle de ces Adelantados, et les chapitres 71 à 79 représentent l'un des meilleurs tableaux, choses vues et théories mêlées, de cette vie militaire menée sans arrêt par les Castillans face à ces Andalous. Ces derniers ont l'appui des Marocains ; depuis la dernière décennie du XIII^{ème} siècle, les Benimerines passent le détroit, assiègent Tarifa, Algeciras, et puis Gibraltar. En 1319, l'armée castillane est dramatiquement vaincue à la Vega de Granada (évoquée au chapitre 77), plusieurs infants sont tués dans ce désastre, Juan fils d'Alphonse X et Pedro fils de Sanche IV ; don Juan Manuel n'y

[5] Ramon MENENDEZ PIDAL (dir.), *Historia de España*, notamment le tome XIV : Luis SUAREZ FERNANDEZ et José REGLA CAMPISTOL : *España cristiana, crisis de la Reconquista, luchas civiles*, Madrid, 1964.

a pas participé ! Il faut le règne reconstructeur d'Alphonse XI, vainqueur en 1340 au Rio Salado, mort en 1350 en assiégeant Gibraltar, pour consolider à nouveau la Frontière et revenir au statu quo, avant les opérations du XV^{ème} siècle.

La Castille est une Couronne, fédérant les royaumes de Castille, León, Tolède, Jaén, Murcie, Cordoue, Séville, et la Manche de Cuenca, et l'Extrémadure de Merida. Le dernier infant Manuel a été chargé du royaume de Murcie, mais il a dû changer titre et fonction avec ceux de seigneur de Villena et prince d'Elche. Don Juan Manuel, qui est fils d'infant mais non pas infant lui-même, va garder la nostalgie de ces titres royaux, certes occuper la principauté de Villena, et la charge d'Adelantado Mayor de la Frontière et de Murcie, du moins quelque temps, mais les couronnes, royale, impériale, ne sont pas pour lui ; elles sont cependant réservées à l'infant Joas, qui prend le nom de baptême de Juan, du Livre des Etats, sa projection, sa réincarnation, est-on tenté d'affirmer.

Car Sanche IV n'a régné que dix ans, tuberculeux, son fils Ferdinand IV, roi à huit ans, est mort également prématurément et malade en 1312, laissant un enfant de un an, le roi Alphonse XI. Malheur à la ville dont le prince est un enfant. Les infants se révoltent, veulent le pouvoir, et parmi eux, don Juan Manuel, qui tient ses châteaux comme des repaires contre les armées royales et dispose d'une véritable indépendance de fait. Il est riche et a un clan à sa dévotion, il veut être le régent du jeune roi. Alphonse XI est sauvé par sa grand-mère Maria de Molina la veuve de Sanche IV et qui dispose de son côté de son propre clan noble, et par la ville de Valladolid qui forme une sorte de tutorat en collectivité, avec des milices et des lignages nobles à sa tête, et Alphonse XI, marié jeune à Maria de Portugal, se fait proclamer majeur en 1325. Il renvoie chez eux ses régents, dont Juan Manuel, exilé dans ses terres, et reconstitue son Trésor, pillé par les infants, exerce une justice impitoyable, structure un nouveau gouvernement (l'*Ordenamiento* d'Alcala de 1348 crée le nouveau Conseil de Castille et le Regimiento à la tête des cités), et relance la Reconquísta à partir de 1335. Don Juan Manuel, tardivement, connaît la gloire dans la victoire du Rio Salado ; mais, là encore, selon le chroniqueur d'Alphonse XI, l'esprit d'indépendance de ce prince a mis un moment en péril les armées chrétiennes. Jusque-

là, ses années écartées du pouvoir, l'ont vu lutter en Aragon et au Portugal, contre son roi de Castille lui-même (il l'avoue plusieurs fois dans le Livre des Etats, mais en justification, contre un roi qui ne méritait pas son titre). Il a surtout été le seul maître de son destin, dans ses terres, des possessions nombreuses et riches, lui donnant vassaux et ressources ; dans le Livre Infini, qu'il offre à son fils Fernando, il lui dit que, au-dessus du rang des infants (il essaie de le lui prouver) seul maître après le roi de Castille, il n'est égalé par personne et que, de la Navarre à Murcie, il peut se déplacer dans toutes les terres de Castille en descendant chaque soir dans l'un de ses châteaux. Juan Manuel, jeune, est élevé surtout à Villena, et le lignage Manuel garde Murcie[6], mais l'essentiel de la carrière adulte de Juan Manuel se déroule de Peñafiel sur le Duero à Escalona au sud de Tolède.

Il a épousé Isabelle de Majorque, fille de Jacques II de Majorque, puis, veuf en 1301, Constance d'Aragon, l'une des filles du roi Jacques II de cette Couronne, et en a une fille, Constance, qui se marie au roi de Portugal Pierre I^er^. Veuf encore, il épouse en 1329 une grande dame castillane, Blanca de Lara, de très vieux lignage apparenté à la famille royale. Il en a Fernando et Juana. Fernando va mourir sans descendance masculine en 1350. Juana Manuel, la « Rica Hembra » car elle transmet l'héritage du lignage, est l'épouse de Henri II de Trastamare, roi de Castille en 1369 après le meurtre de son demi-frère Pierre le Cruel fils d'Alphonse XI. Les Sanchez Manuel descendent d'un fils bâtard de l'infant Manuel, mais lèguent ce sang et ce nom au clan du royaume de Murcie. Et Juan Manuel est mort en 1348 à Peñafiel, enterré chez les Frères Prêcheurs de sa ville, si chers à son cœur.

Une Culture

Don Juan Manuel, dans plusieurs de ses Livres, dit qu'il dormait très peu, très mal, et passait ses nuits à écrire. Il a en effet beaucoup écrit, nous laissant souvenirs et réflexions personnels,

[6] Denis MENJOT : *Murcie castillane, une ville au temps de la Frontière (1243 - milieu XV^ème^ siècle)*, 2 tomes, ed. Casa de Velazquez, Madrid, 2002.

mais aussi des ouvrages de la plus pure tradition des hommes cultivés de ce temps. Il est l'un de ces auteurs politiques dont on aime à suivre les idées en ce début du XIV^{ème} siècle. Contemporains de Raimon Lull, dont le Confort d'Ami et le Livre de la Chevalerie influencent ses propres livres de chevalerie, et dans ce Livre des Etats les passages consacrés aux vassaux et aux nobles (chapitres 87 et 91), contemporain également de Juan de Castrogeriz qui, sur la demande d'Alphonse XI, traduit en castillan le *de Regimine Principum* de Gilles de Rome, don Juan Manuel représente la culture d'un prince des années 1280-1350.

Prince, homme politique et homme de guerre, il sait parler de la vassalité, du service du gouvernement, de la chevalerie et de son ordre, ses contraintes, son honneur, le terme qui revient le plus souvent dans le Livre des Etats. Certainement lecteur de Végèce comme tous les nobles de son temps, et de tous les traités militaires qui en sont dérivés, il sait tout de l'art de la bataille rangée, du déploiement des escadrons, des rôles respectifs des cavaliers, des fantassins, et puis de la guerre de siège et des engins de guerre. Le noble doit être aussi un juge, au nom du roi, et Juan Manuel parle de sa propre justice, certes très expéditive, au chapitre 82 ; chez lui, le fauteur de trouble a la main tranchée, et le meurtrier est couché sous le corps du tué ! Est-il enterré vivant sous le cadavre ou est-il attaché quelque temps, visage contre visage, au corps de celui qu'il a occis ? Mais peut-être s'agit-il d'une métaphore, courante dans l'Europe méridionale de ce temps, voulant dire que le meurtrier est placé dans l'entière dépendance de la famille de la victime. La justice royale ou impériale est heureusement mieux évoquée, avec plus de sérénité, dans les occupations quotidiennes du souverain ; don Juan Manuel insiste sur la justice et l'administration de la terre, lorsqu'il évoque les grands et les officiers. Tous les développements concernant le souverain, ses officiers, sa justice, sa personnalité double et les « deux corps du roi », roi souverain et roi humain, sur le gouvernement de la cité, sont imprégnés des *Siete Partidas*, ce grand code de lois réuni par Alphonse X et paru vers 1265.

Mais le prince Juan Manuel a une autre culture en lui, celle du Chrétien et de l'intellectuel formé par la prédication dominicai-

ne et les ouvrages de saint Thomas d'Aquin. La vie religieuse du XIII[ème] siècle se lit dans le Livre des Etats, avec ses correspondances entre l'Ancien et le Nouveau Testament, avec ses passages mystiques devant le Christ souffrant sur la croix (le chapitre 57 en particulier), les notions de péché, d'aveu, de pardon, et du Purgatoire qui est entré depuis peu dans la spiritualité chrétienne ; avec l'idée que l'ordre du monde est créé par Dieu et qu'il ne convient pas de le bouleverser (de changer d'« état ») ; avec la dévotion si personnelle de Juan Manuel pour la sainte Vierge (la sainte femme écoutant l'ange et rachetant ainsi le péché de la première Eve qui avait écouté la couleuvre-démon) constamment présente dans le tableau du monde, de la vie du Christ, de la vie de tout Chrétien, tel qu'il est brossé par Julio pour l'infant Joas et le roi Moraban, avec un certain souci de répétition, qui peut confiner à la maladresse. Aristote christianisé par saint Thomas, par tous les écrivains dominicains, est également dans l'esprit de don Juan Manuel, qui, bien formé par les Prêcheurs, sait parler de l'âme dans le corps, l'âme créée mais immortelle, l'âme aux formes multiples selon les humains ; et du libre arbitre de l'homme, de sa raison, de ses choix. Le consensus du corps et de l'âme, de la raison et de la nature, et les concepts de l'essence et de l'existence, se retrouvent dans les questions de l'infant comme dans les développements de Julio. Que lisait don Juan Manuel ? Sa prose, qu'il manie sans recherche de style, choisit parfois la facilité ; à plusieurs reprises, en effet, on relève cette phrase : « des sages, des saints et des docteurs disent que… », sans autre précision de nom, d'œuvre ou de référence « savante ». Il n'est pas toujours loisible d'identifier ses sources ; peut-être eut-il en main Végèce et son Art militaire, Boèce qu'il cite au début, saint Thomas et Gilles de Rome, et puis Raimon Lull, les chroniques et l'Histoire de sa Castille, et le Droit bien sûr, notamment les Siete Partidas, et puis les Saintes Ecritures. Il possède certainement la Légende Dorée de Jacques de Voragine de 1260, qui livre aux chrétiens du XIII[ème] siècle, sous forme d'histoires et d'exemples, les évangiles apocryphes et les textes liturgiques, rédigés de puis les débuts de l'Eglise pour célébrer les cycles de Noël et de Pâques, les temps forts de la vie du Christ. Il conviendra de le rappeler dans la 2[ème] partie. A-t-il tout lu *in extenso* ou bien, ce qui est plus probable, possède-t-il des morceaux choisis, comme on en élabore alors pour les nobles

cultivés[7] ? Il est très certain qu'il est à l'écoute des Frères Prêcheurs, qui sont très proches de sa famille, et qui sont si actifs alors dans la Castille de ce temps. Dans la 2ème partie de ce Livre, il ne manque pas d'affirmer que la plus grande gloire castillane est saint Dominique de Guzman et que, mieux que le pape lui-même, le Prieur de la province de Castille de l'Ordre des Prêcheurs, est à la tête de toute la hiérarchie ecclésiastique.

Don Juan Manuel sait bien dire que les Juifs ont précédé les Chrétiens, que l'alliance d'Abraham et la loi de Moïse perdurent dans le christianisme. Mais il sait encore mieux dire que le Christ était l'accomplissement de cette loi, et que les Juifs n'ont pas voulu le comprendre. On sait par ailleurs que le prince a son médecin juif, un ben Wakkar, qu'il recommande au roi de Castille et, à part quelques attaques contre la polygamie des Juifs (chapitre 44), il ne se montre pas offensif contre eux dans ses développements. Il est naturellement beaucoup plus critique contre l'Islam (chapitre 30), prêché par un menteur, Mahomet, et qui n'est qu'une secte ; les Musulmans ont volé la terre de l'Eglise, il faut que les Chrétiens la reconquièrent, et le devoir d'un chevalier chrétien ou de tout Castillan d'honneur est de faire la croisade, la mort en croisé ouvrant tout de suite le chemin du Paradis. Cependant, les Maures contre lesquels on se bat en Espagne sont de si remarquables guerriers (chapitres 75, 76) ! 200 cavaliers maures valent bien 600 chevaliers chrétiens, qui ne peuvent les vaincre qu'en imitant leur tactique.

Parlant et écrivant à l'infant héritier d'un roi (en mêlant souvent, dans le feu de l'argumentation, l'enseignement oral et la lecture future de ce livre), don Juan Manuel rassemble tout ce savoir et tout son message personnel, dans ce Livre des Etats, où il glisse constamment ses sentiments personnels. Il se met d'ailleurs en scène, comme il le fait encore mieux dans le Livre des Armes où

[7] Bernard GUENÉE : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Aubier, 1980 ; *Politique et histoire au moyen âge* (recueil d'articles), Publications de la Sorbonne, 1981, notamment : La culture historique des nobles, le succès des Faits des Romains (XIIIème - XVème siècles), *la Noblesse au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1976, p.261-288, rééd. ici, p.299-326.

il parle à la première personne[8], car Julio rappelle les faits et gestes et les paroles de son ami don Juan, avec un certain effet de style, tel, au chapitre 70, à propos des « pharaons », don Juan survenant après la rédaction de cette partie et lui livrant un souvenir supplémentaire. Les personnages évoqués sont aussi souvent don Juan Manuel lui-même, projeté en prince Joas, en roi Moraban, en précepteur Turin (qui sait parler de Dieu et de l'âme, au chapitre 9, alors qu'il est encore païen), en prédicateur Julio, ou dans l'empereur idéal dont l'« état » est le plus accompli, et qui a été formé depuis la petite enfance comme lui-même l'a été, dans la chevalerie et la culture (chapitre 67).

Selon le ton attendu de tout traité politique, le prince auteur campe face à face un jeune homme et un intellectuel d'âge mûr, un sage, un parfait conseiller. L'infant Joas (le roi-enfant de la Bible) a vu un cadavre et, choqué de cette découverte, il interroge son entourage sur le corps, l'âme, la mort et la vie, la société, et demande comment garder son âme pour que la vie ne s'arrête jamais. En naissent de longs conseils sur l'état à préserver et à honorer, car Turin le précepteur et Julio, qui sait tout, lui répondent qu'il suffit d'accomplir son état pour sauvegarder son âme. Les enseignements au Prince sont amenés par une assez longue mise en scène de 19 chapitres, ce qui permet à don Juan Manuel de parler de la mort, de la destinée humaine, de l'âme, puis, se rapprochant de son sujet plus politique, de donner au chapitre 18 une sorte d'idéal de conseil royal, qui ne doit rassembler qu'un petit nombre de personnes de qualité, autorisées, et non une cohue hurlante que semble avoir connue le prince auprès de son roi de Castille. Il est désormais bien entendu que le meilleur état est celui d'empereur, ou de roi, et que l'infant peut assimiler un tableau complet de la société, sans dévier pour autant de l'état où Dieu l'a placé, celui de souverain.

Don Juan Manuel a son vocabulaire et son style, direct, mais chargé de superlatifs. L'« état » est l'union du corps et de l'âme, formant donc chaque individu, il est aussi la situation sociale, la

[8] Béatrice LEROY : Op. Cit. (*Des Castillans témoins de leur temps*), publ. du Livre des Armes de don Juan Manuel, p.38-52. La langue castillane triomphe désormais, et le prince explique à l'archevêque Juan de Tolède qu'il ne peut écrire qu'en « roman » la langue du peuple.

vie responsable au cœur d'une société, la profession voulue par Dieu et qu'on ne peut abandonner sans transgresser. Le concept n'apparaît qu'en 15ème chapitre, pour ne plus quitter ensuite le développement. Don Juan Manuel use d'autres termes, qui reviennent en circonstances multiples, la « raison » et l' « entendement », qui sont pensée, jugement, discernement, et encore libre arbitre, lorsque ce n'est pas argument, propos, ou simple compréhension. Telle encore la « nature », avec le lien naturel, la naissance naturelle dans une terre qui est déjà en 1330 la nationalité, et le sujet naturel d'un seigneur naturel, les citoyens d'un souverain légitime, ou encore la « terre », qui est le territoire, le pays gouverné, la cité, la nation...

Affirmant souvent par la bouche de Julio que son livre serait trop lourd à lire s'il le développait, sur le mode des questions et des réponses, avec quelques Exempla[9] et des allégories, analogies (les *Semejanzas*), et la tentation jamais repoussée de laisser courir des digressions (telles les manières et les coutumes du chapitre 5), avec aussi beaucoup d'émotion, et un penchant pour l'enfance et la jeunesse sans cesse évoquées, assez inhabituel chez un auteur de 1330, voici ce Livre des Etats, d'un prince déjà âgé, et éprouvé par la vie, tel qu'on peut le traduire le plus fidèlement possible en français de 2004[10].

[9] Comme l'Occident d'Etienne de Bourbon, Humbert de Romans et Jacques de Vitry, la Castille du temps de don Juan Manuel connaît une littérature d'Exempla ; les œuvres qui sont les plus populaires en ce temps sont *les Exempla par A.B.C.* et le *Livre des Chats (Libro de los Gatos)*, ed. Pascual de GAYANGOS, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, BAE, tome 51, Madrid, 1952 ; *El Libro de los Exemplos*, p.447-542, *Libro de los Gatos*, p.543-560 ; l'historiographie contemporaine a permis d'identifier l'auteur du Livre des Exemples par A.B.C., Clemente Sánchez de Vercial, éd. John E. KELLER, Madrid, 1961 ; signalons enfin une réédition du *Libro de los Gatos*, Michel DARBORD, Paris, 1984.

[10] Andrés GIMENEZ SOLER : *Don Juan Manuel ; Biografía y Estudio crítico*, Saragosse, 1932 ; *VIIème Centenaire, don Juan Manuel*, Université de Murcie, Académie Alfonso X el Sabio, 1982, notamment l'article de Joaquín Gimeno CASALDUERO : El Libro de los Estados de don Juan Manuel, composición y significado, p.149-161 ; Béatrice LEROY : Un écrivain politique au début du XIVème siècle, don Juan Manuel de Castille, *la Revue Historique*, CCLXXXII, 1, 1990, p.45-58 ; le prince écrivain politique, *Les Princes et le pouvoir au Moyen Âge*, SHMESP, congrès de Brest 1992, Publications de la Sorbonne, 1993, p.91-105 ; María Rosa LIDA de MALKIEL : La Individualidad de don Juan Manuel, Alan DEYERMOND, *Edad Media, Historia Critica de la Literatura Española*, ed. Critica, Barcelone, 1980, p.194-197 ; *La Idea de la Fama en la Edad Media Castellana*, rééd. Madrid, Fondo de Cultura Economica, 1983, notamment *don Juan Manuel*, p.207-220.

LE LIVRE DES ÉTATS
Première partie

Ce livre a été écrit par don Juan, fils du très noble infant don Manuel, Adelantado Mayor de la Frontière et du royaume de Murcie. Il traite des lois et des états dans lesquels vivent les hommes, et il s'intitule Livre de l'Infant ou Livre des Etats. Il se décompose en deux livres, le premier traitant des laïques, le second des clercs. Le premier a cent chapitres, et le second cinquante et un.

Le premier chapitre du premier livre est le prologue ; don Juan y expose comment il le conçut et l'envoya à don Juan archevêque de Tolède, son beau-frère, fils du très noble roi Jacques d'Aragon.

Chapitre 1

Frère et seigneur don Juan, archevêque de Tolède, moi, don Juan, fils de l'infant don Manuel, Adelantado Mayor de la Frontière et du royaume de Murcie, je me recommande en votre grâce et en vos saintes prières.

Frère et seigneur, vous savez que les époques, et les évènements, bouleversent les faits ; tous les philosophes, les prophètes et puis les saints, selon les évènements qu'ils vécurent en des époques déterminées, ont parlé et accompli des actions précises. De même, encore agissent les hommes de notre époque ; selon les évènements, ils font et ils disent ce qu'ils jugent bon. C'est pourquoi j'ai voulu faire un livre, et je vous l'envoie. Vous constaterez qu'il a été bâti autour de ce qui se déroule et s'est déroulé. Car il advient maintenant ce que disait Boèce, *Carmina qui quondam* et cetera[11].

[11] Don Juan Manuel a-t-il lu en latin ou en traduction abrégée de Boèce, *De Consolatione Philosophiae* ? Sa citation semble erronée, d'après l'éditeur José Manuel BLECUA, p.207. cf. le *Beothius*, ed. S.J. TESTER, Coll. Loeb Classical Library, Londres, 1973.

Chapitre 2
Dans ce deuxième chapitre est exposé comment Don Juan choisit la méthode des questions et des réponses entre un roi et un infant son fils, d'une part, et d'une autre, entre un chevalier qui élève l'infant et un philosophe.

Aussi, selon la douloureuse et triste époque au cours de laquelle je l'écrivis, en cherchant ce que je pouvais exposer de plus sûr et certain, j'achevais ce livre que je vous envoie. Comme les hommes ne peuvent guère comprendre autrement que par des images, j'ai composé ce livre selon le mode des questions et des réponses que se donnent un roi et un infant son fils, et un chevalier qui éleva l'infant et un philosophe. J'ai nommé le roi Moraban, l'infant Joas, le chevalier Turin, et le philosophe Julio.

Je sais bien que la sauvegarde des âmes se trouve dans les lois et les états ; aussi, j'ai résolu, et je ne peux m'en empêcher, de parler quelque peu des lois et des états. Je sais encore que sont bien modestes ma compréhension et ma connaissance, et c'est une grande hardiesse - ou un manque de jugement - que de me mêler de parler de tels sujets ; aussi, je ne me suis pas risqué à publier ce livre avant de vous l'avoir soumis. Je vous le confie donc. Je suis persuadé que Dieu vous donna une telle intelligence et une telle culture, que vous comprendrez très bien tout ce que j'ai essayé d'exposer, en bien ou en mal. Grâce à toutes vos bonnes œuvres, quoique vous soyez hors d'atteinte des mauvaises actions, du mal et du pêché, Dieu veut éclairer votre compréhension pour son service, plus par grâce que par calcul, comme le dit la Sainte Ecriture : *In malino libera animam, et cetera.* Et puis Dieu, non sans raison, a placé tant de grâce en vous, que je vous implore de lire et de bien examiner ce livre soigneusement. Si par hasard vous y trouvez quoi que ce soit de profitable, soyez bien certain que Dieu, dans sa pitié, a voulu qu'un homme si pêcheur et si dépourvu de qualité tel que moi, ait pu le rédiger. Et croyez bien que je veux ainsi me racheter de mes erreurs et souffrir pour ce que j'ai fait. Beaucoup de passages que vous y trouverez, ne sont pas bien développés ni bien exposés ; alors, corrigez-les. Ne vous étonnez pas de me trouver dans un si grand livre, mais mes paroles et mes développements, quoique imparfaits, ont voulu être mes messagers. Soyez bien certain que tout ce que je dis ici, j'ai voulu le dire

pour le service de Dieu, et pour l'honneur et la gloire de la sainte foi catholique, en croyant fermement en tout ce que croit la sainte Eglise de Rome.

Ce livre, je l'ai commencé au moment même où j'ai terminé le livre que je vous ai envoyé, le « Chevalier et l'Ecuyer ». Je l'aurais fini depuis longtemps si je n'avais pas eu de multiples empêchements, mais Dieu dans sa pitié pardonnera dans l'autre monde aux âmes de ceux qui m'ont retardé. Le prologue est fini, voici l'argument du livre[12].

Chapitre 3
Le troisième chapitre dit comment, après la mort de Jésus Christ, les apôtres et les disciples demeurèrent très tristes et désemparés comme s'ils avaient perdu leur unique bien ; depuis que Jésus Christ mourut comme un homme, jusqu'à sa résurrection, toute foi demeura en sainte Marie, c'est pourquoi on chante le samedi les Heures de sainte Marie.

Depuis que Notre Sauveur Jésus Christ notre maître, vrai Dieu et vrai homme, fut mis en croix et que son corps y mourut en recevant tant de peines pour racheter les pécheurs, sainte Marie et les apôtres et les disciples demeurèrent tout tristes et désemparés comme s'ils avaient perdu tous leurs biens en ce monde, et ils n'étaient guère rassurés sur la sauvegarde de leurs âmes. Car dans la loi que Moïse donna aux Juifs de la part de Dieu, il ne leur promit que des biens temporels. Et ce sauveur du monde qui était venu leur promettre le rachat de leurs âmes, ils vinrent au contraire le fouetter et le bafouer avec cruauté et puis le firent mourir sur la croix. C'est pourquoi certains doutèrent que cette sauvegarde de leur âme qui leur avait été promise, serait une certitude. Ils étaient donc en grand désarroi. Mais lui, comme Dieu père et tout puissant et Esprit Saint de si bonne intervention, et comme

[12] Joas, fils d'Ochozias, roi enfant à 7 ans à la tête du royaume de Juda, durant 40 ans, « fit ce qui est droit aux yeux de Yahweh », 2ème Livre des Rois, 12 et 13 ; le roi Moravan et le chevalier Turin ont des noms rappelant les Almoravides et les Almohades contre lesquels on s'est battu dans la péninsule. La phrase du psaume « Libère mon âme du malin », se trouve en plusieurs psaumes chantant la sauvegarde de l'âme, le 6, le 33, le 37, le 57, le 103 (hymne de l'âme à la bonté de Dieu), le 116 (reconnaissance de l'âme).

Fils et homme plein de savoir, voulut placer le réconfort en eux et en tous ceux qui, après eux, devaient croire et suivre sa loi et son enseignement. C'est alors qu'il ressuscita le troisième jour, comme il l'avait dit de son vivant. Comme le disent beaucoup de saints, depuis l'heure où il fut mis en croix, plus particulièrement lorsqu'ils virent que sa chair, qui était celle d'un homme, mourait comme il advient à tout homme, tous ou la plupart des apôtres et des disciples doutèrent ; mais la bienheureuse sainte Marie sa mère, qui savait très bien qu'elle avait ce noble trésor qu'était le fils de Dieu mis en elle par l'Esprit Saint, ne douta jamais en cela et attendit fermement tout ce qui devait s'accomplir. Demeura en elle la foi, depuis l'heure où mourut Jésus Christ le vendredi, jusqu'au dimanche de sa résurrection. Aussi, la Sainte Eglise a établi qu'en mémoire de cela, on chante tous les samedis les Heures de Sainte Marie. De plus, notre seigneur Jésus Christ, pour tirer les autres de leur doute, leur apparut et mangea avec eux et leur parla, puis manifesta sa puissance en montant aux Cieux en corps et en âme, et peu après il envoya le Saint Esprit chez ses apôtres, les confirma et alluma leur entendement et leur fit tout savoir des Ecritures, à ceux qui avaient lu comme à ceux qui n'avaient jamais lu, encore mieux que s'ils avaient lu. Dès qu'ils furent illuminés de l'Esprit Saint, comme il est dit, il partirent par tout le monde, et il ne demeura aucune terre peuplée qui ne reçut la visite de l'un d'entre eux. C'est pourquoi personne ne peut prétendre n'avoir jamais entendu la loi et la croyance en Notre Seigneur Jésus Christ, car dans toutes les terres et à toutes gens fut prêché son évangile par les apôtres. Après leur mort, leurs disciples les relayèrent et continuèrent à prêcher dans le monde et jusqu'à notre époque la coutume en est demeurée ; les clercs, les frères et les hommes de bonne vie qui perdurent après les disciples font de nos jours ce que faisaient en ce temps les disciples[13].

[13] La vie, la mort et la résurrection du Christ s'accomplissent dans la Pentecôte, la venue de l'Esprit Saint chez les Douze Apôtres et chez les disciples, qui, par le « don des langues », peuvent désormais parler au monde entier. Telle est la mission chrétienne, pour la propagation de la foi depuis le début de l'Eglise. Au XIII^{ème} siècle, notamment depuis les conciles œcuméniques de Latran IV (1215), Lyon I (1245), Lyon II (1274), puis au concile de Vienne de 1311, l'Eglise insiste également pour développer une mission intérieure, auprès du peuple chrétien. Les Ordres Mendiants se sont particulièrement chargés de cette prédication, mais l'Eglise séculière est tout autant concernée ; le pape Boniface VIII (1294-1303) soutient systématiquement la prédication épiscopale.

Chapitre 4
Le quatrième chapitre raconte que, bien après la mort des apôtres, allait dans le monde en prêchant un homme bon qui avait pour nom Julio.

Ainsi arriva que, très longtemps après la mort des disciples, et de notre temps, allait dans le monde en prêchant un homme bon et très lettré qui avait nom Julio. Il parvint à la terre d'un roi païen, qui avait nom Moraban. Comme les païens ne sont pas tous rassemblés en une seule secte, et que chacun suit celle qui lui plait, ils acceptent très bien d'écouter prêcher à propos de n'importe quelle loi. Ils font cela, car ils ne suivent pas de véritable loi ni de règle précise, aussi ils peuvent choisir celle qui leur plait le plus entre toutes celles qui leur sont exposées. Il en est ainsi chez les païens, où personne n'ose défendre de prêcher publiquement à quiconque le désire. Et ce roi avait un fils qui devait régner après lui, et qui avait nom Joas, et c'était son unique enfant. Comme c'était son fils héritier et qu'il n'en avait pas d'autre, il l'aimait beaucoup, il l'aimait plus qu'on ne pourrait le dire. La chose la plus précieuse est d'autant plus chère et aimée, que l'homme en manque. Sans doute, et si c'est possible, l'homme ne devrait pas tant chérir une chose quelconque ; peu d'hommes, ou même personne, ne peut se détacher sans grande peine de ces choses où ils ont placé leur amour.

Ce roi Moraban, par l'amour qu'il donnait à Joas son fils l'infant, pensa que s'il connaissait la mort et la souffrance, il aurait désormais trop de crainte de notre monde, et cela l'empêcherait de vivre bien et en pleine santé. Aussi, il parla avec un chevalier de son proche entourage, du nom de Turin, qu'il appréciait beaucoup ; il trouvait en lui raison et confiance et il se fiait en lui. Pour tout cela, il lui demanda d'élever l'infant Joas, son fils, en le chargeant de lui montrer toutes manières et coutumes[14].

[14] Depuis les années 1240, Franciscains et Dominicains prêchent les Mongols, païens très ouverts à leur parole ; des communautés nestoriennes sont nombreuses parmi eux, et des membres de la famille du Khan sont gagnés à cette hérésie christologique (développée au V^{ème} siècle), tel le prince Sartaq, qui reçoit Guillaume de Rubrouck, missionnaire franciscain protégé par saint Louis.
L'Occident de la fin du XIII^{ème} siècle garde encore des peuples païens dans les Pays Baltes. Enfin, la mission chrétienne a commencé dans les pays d'Islam, notamment au Maghreb avec Raimon Lull (1235-1315).

Chapitre 5
Le cinquième chapitre expose la différence entre les manières et les coutumes.

Vous devez savoir quelle est la différence entre les manières et les coutumes. Les manières représentent tout ce qui permet à l'homme d'accomplir, par une façon étudiée, ce qu'il ne peut pas faire par sa nature ; et l'homme ne peut la connaître s'il ne l'apprend d'un autre. Telles sont les manières de chevaucher, tournoyer, et accomplir par le cheval et les armes tout ce qui relève de la chevalerie. Il y a encore les manières de nager, et de se battre en escrime, et jouer aux jeux permis hors de la maison de jeux et licites aux chevaliers, et chasser et courir de par les monts, et se présenter le plus convenablement possible avec ses attributs et ses atours. Et certains rangent encore parmi les manières le chant, la lutte, le lancer. Mais la vérité, la voici : toutes ces choses où se glissent la force et la vaillance, ne peuvent être uniquement des manières ou des dons naturels, car partout où l'homme soigne et améliore le naturel par un enseignement, on peut parler de manières ; si on y voit seulement force et vaillance, ce sont des dons naturels. Car l'homme peut avoir une grande force, s'il n'apprend pas comment faire, il ne lancera jamais bien et il ne fera jamais bien le reste des choses qui ne se font qu'après avoir appris. Et s'il apprend beaucoup et s'il ne met pas toute la force nécessaire à ce qui en demande, il n'y parviendra pas non plus. De même encore le chant : même s'il apprend longuement, s'il n'a pas une bonne voix, il ne chantera jamais bien. S'il a une bonne voix et s'il n'apprend rien, il ne pourra pas non plus chanter comme il le doit. Ainsi de toutes les manières ; quiconque en a les facultés naturelles, ne peut tout de même les obtenir s'il ne les apprend pas. C'est pourquoi les bonnes manières sont très bonnes et très profitables, pour qui veut bien les apprendre, car personne ne peut les connaître si un autre ne les lui montre pas.

Chapitre 6
Le sixième chapitre expose comment les coutumes bonnes ou contraires ne sont obtenues qu'après un long usage.

Les coutumes, bonnes ou contraires, sont obtenues par l'homme après un long usage, car l'usage tourne alors en coutume. Dès qu'un homme est accoutumé à quelque chose, il ne peut plus s'en passer. Ainsi, l'homme est habitué à manger, boire, parler et à faire tout ce qui convient à Dieu et au monde. S'il a pris l'habitude de faire tout ce qui déplait à Dieu et ne lui rapporte que mauvaise renommée, il doit corriger cette habitude jusqu'à revenir à Dieu et au bon renom.

Tout cela, le roi demanda de l'enseigner à l'infant. Par dessus tout, il recommanda que l'infant ne connut pas la peur, et qu'il ne sût rien de la mort.

Turin éleva très bien l'infant, si bien qu'en peu de temps il fut si sage et si bien formé à toutes les perfections, que le roi Moraban, son père, crut bon de le faire voyager dans ses terres, pour le montrer au peuple et pour qu'il vit comment gouverner le royaume lorsqu'il en serait temps après son père. Car ce qu'on apprend dans la jeunesse, on le sait et on le retient mieux tout au long de la vie. Si, dès l'enfance, l'homme apprend la bonté, lorsqu'il arrive à la jeunesse, même s'il a de mauvais conseillers ou si une mauvaise occasion quelconque pourrait le faire errer hors du bien, avec la volonté de Dieu, il saura toujours retrouver le bien qu'il apprit tout jeune, il ne pourra que l'accroître et il se gardera de tout tort ; au contraire, si dans l'enfance il n'a pas été élevé selon les bonnes coutumes pour une bonne vie. Et s'il n'accomplit pas tous les bienfaits comme il le devrait, il ne fera jamais tant de mauvaises actions ni tant de honteuses actions, comme si dans son enfance, il n'avait été élevé que pour le mal[15].

[15] Don Juan Manuel aime le Droit ; son siècle est celui des grandes synthèses et compilations, des lois et des coutumes, réflexions sur le *Corpus Juris Civilis* ou sur le droit royal, notamment en Castille avec les *Siete Partidas* et le *Fuero Real*.

Chapitre 7
Le septième chapitre raconte comment l'infant Joas, parcourant la terre, sur la volonté de son père, tomba dans une rue sur le corps d'un homme très honorable qui était mort.

Alors que l'infant Joas parcourait la terre, comme son père le lui avait recommandé, il arriva que dans une rue où il devait passer, se trouvait le corps d'un homme très honorable qui était mort le jour précédent ; ses parents, ses amis, et beaucoup de monde qui s'étaient rassemblés tout autour, menaient un grand deuil à ses côtés. Quand Turin, le chevalier qui élevait l'infant, entendit de loin les hurlements et comprit que c'étaient des lamentations funèbres, il se remémora ce que lui avait ordonné le roi Moraban, le père de l'infant ; il décida aussitôt de détourner l'infant vers une autre rue dans laquelle on ne pouvait entendre ces lamentations et donc de là on éviterait d'apprendre que tout ceci se faisait à propos d'un mort. Mais le lieu où l'infant voulait se rendre était plus directement atteint par la rue choisie à l'origine et l'infant ne voulut pas en changer, et il avança jusqu'à se trouver à l'endroit même du deuil, et c'est alors qu'il vit le corps du mort qui gisait dans la rue. Il le vit allongé, reconnut que c'étaient là silhouette et visage d'un homme, mais constata que rien ne bougeait de ce corps et que rien ne s'y faisait comme on le voit d'habitude chez les êtres vivants ; il en fut stupéfié. Car même si les hommes sont très intelligents, s'ils n'ont ni vu ni entendu ce qu'il faut comprendre, ils ne peuvent savoir ce qui est bien assimilé par ceux qui ont été informés. Et comme l'infant n'avait jamais vu cela, ni entendu parler de la chose, il voulut aussitôt demander aux gens qui se trouvaient là ce que c'était exactement ; mais son bon jugement l'en empêcha, car il sentit en lui-même que c'était préférable d'interroger en secret Turin, le chevalier qui l'élevait ; car c'est par les questions que pose l'homme qu'on peut évaluer sa bonne intelligence. Aussi, dès qu'ils furent rentrés chez eux, il appela Turin et lui demanda des explications sur cette chose extraordinaire qu'il venait de voir ; il avait vu un corps, qui avait toutes les allures d'un homme, qui était de chair, et qui avait toutes les composantes d'un homme, mais qui ne parlait pas, ne bougeait pas, ne faisait rien de ce que fait d'habitude un homme. Et, de plus, il avait vu tous les gens à l'entour pleurant et manifestant à grands cris une grande peine. En s'approchant, il avait d'ailleurs

ressenti en lui-même que toute joie le quittait et qu'il était gagné par une sorte de terreur.

Turin fut très peiné de cette découverte par l'infant, et d'autant plus contrarié qu'il lui en demandait la raison ; il essaya de tout son pouvoir de lui faire penser à autre chose et de lui faire abandonner cette idée. En fin de compte, pourtant, l'infant le pressant tellement, il ne put éviter de lui répondre à ce sujet. Alors il lui dit : "Seigneur, le corps que vous avez vu était celui d'un homme mort, et tous ceux qui se trouvaient tout autour et qui pleuraient, étaient des gens qui l'avaient aimé quand il vivait et qui avaient une grande peine d'en être désormais séparés et de ne plus pouvoir à l'avenir communiquer avec lui. Et la raison pour laquelle vous avez senti la tristesse vous gagner et même une sorte de terreur, vient de ce que tout naturellement tout vivant craint et s'angoisse de la mort, puisque la mort est le contraire de la vie".

Chapitre 8
Le huitième chapitre relate comment l'infant fut très étonné de ce que lui dit Turin son conseiller.

Quand l'infant entendit toutes ces explications, il fut encore plus étonné de ces paroles que de ce qu'il avait vu. Il continua :

– Turin, si c'est bien un corps d'homme, qui ne fait rien de ce qu'il faut qu'il fasse, quel obstacle est donc en lui pour l'en empêcher ?

– Seigneur, dit Turin, j'aimerais beaucoup que nous cessions de parler de tout cela, car cela ne vous donne aucun profit et ne peut maintenant vous faire progresser.

– Turin, dit l'infant, je m'étonne de ce que vous me dites maintenant, car depuis que vous m'éduquez, vous m'avez appris tout ce que je sais. Dans ce que j'ai appris de vous, il y a bien des matières qui ne sont pas si merveilleuses ni si étranges, et vous me les avez toutes expliquées ; or, celle-ci, vous ne voulez pas me l'enseigner, alors que c'est si extraordinaire ; aussi, je veux vrai-

ment savoir la vérité. Croyez bien que si vous alignez des phrases obscures, des mots cachés, je le comprendrai vite et j'en serai fâché ; si l'intendant ou le serviteur ou le conseiller d'un seigneur intelligent, lui dit des phrases contournées et artificiellement voilées pour couvrir la vérité, tôt ou tard cela se retourne contre lui.

Chapitre 9
Le neuvième chapitre dit comment Turin se rangea à cet avis et n'osa plus masquer la vérité à l' infant qui le lui demandait.

Quand Turin se vit ainsi pressé par l'infant, il n'osa plus lui masquer la vérité et lui dit :

– Seigneur, je vous ai dit que c'était le corps d'un homme mort ; la raison pour laquelle il ne peut faire ce que font tous les hommes, est que son âme l'a quitté, alors que c'est l'âme qui fait mouvoir et agir les hommes en vie.

– Turin, dit l'infant, vous dites que l'âme l'a quitté, si bien qu'il ne peut faire ce que font tous les vivants ; je veux que vous me disiez, puisque c'est si grave et si dommageable de perdre son âme, pourquoi il l'a laissé s'enfuir loin de lui !

– Seigneur infant, dit Turin, cela ne peut pas être. Ce qui peut rester dans le corps, c'est sa chaleur et son humidité naturelles. Et cette chaleur et cette humidité naturelles, depuis le jour de la naissance jusqu'à la mort, ne font que diminuer quotidiennement et rien au monde ne peut leur permettre d'augmenter, ni le manger ni le boire ne peuvent accroître cette chaleur et cette humidité de nature, mais peu à peu ces qualités se détachent du corps à cause des efforts et des évacuations qu'endure le corps. Mais il y a d'autres raisons qui diminuent encore la chaleur et l'humidité de la nature humaine, telles que les douleurs, les blessures, et les déjections qui appauvrissent plus cette chaleur et cette humidité que ne peuvent apporter la nourriture et la boisson. Et enfin, il y a une autre grande raison qui fait que l'âme ne peut toujours rester dans un corps ; l'âme est une créature de Dieu, et par la

volonté de Dieu elle a été placée dans le corps pour le faire vivre. Or, le corps est composé d'éléments et d'humeurs, aussi il doit obligatoirement se corrompre un jour. Comme l'homme est une union de l'âme et du corps, il faut qu'il se dissolve à la seule volonté de Dieu. Car l'âme, c'est lui qui a voulu la mettre dans le corps, et dès qu'il l'enlève du corps, reste ce corps mort et disjoint, car il était corporel et il avait été assemblé, et il restera ainsi jusqu'à la résurrection, où seront alors réunis l'âme et le corps. L'âme, qui est un élément spirituel et simple, dure toujours et ne se défait jamais.

– Turin, dit l'infant, je m'émerveille de ce que vous ne m'ayez jamais parlé de tout cela jusqu'à aujourd'hui, et de ce fait, cela m'a porté grand tort. Vous m'avez pourtant parlé de bien d'autres choses qui n'étaient pas si importantes, ni tant admirables, ni si étranges, alors que vous auriez dû m'expliquer tout cela tout d'abord. Dites-moi donc pourquoi en vérité, vous n'avez jamais voulu m'en parler jusqu'à cette heure.

Quand Turin se vit tellement pressé de questions, il ne put éviter de dire à l'infant la raison de son silence à ce sujet :

– Seigneur, j'aurais bien voulu éviter ce sujet si je l'avais pu ; car, Seigneur, vous devez savoir que la peine est ce qui fait le plus de mal au corps. Et la mort est une chose si épouvantable, que l'homme qui ne penserait qu'à elle, abandonnerait aussitôt tous les plaisirs. Quand le roi, votre père, décida de vous faire élever par moi, il me demanda de vous préserver de toute occasion de peine. Nous ne devions jamais parler devant vous de quoi que ce soit qui vous aurait appris ce qu'est la mort. Le roi décida cela, pour le grand amour qu'il a pour vous[16].

[16] La médecine de Galien soumet toute observation du corps humain à l'examen des quatre humeurs, le sang, la bile, l'atrabile et le flegme, qui évoluent selon les quatre éléments, le froid, le chaud, le sec et l'humide.

Chapitre 10
Le dixième chapitre raconte comment l'infant, à l'écoute de Turin, lui demanda son pardon pour cette question qu'il avait posée.

L'infant, à l'écoute de toutes ces raisons, pria Turin de l'excuser. Il comprit aussi tout ce qu'avait décidé son père pour amour de lui. Mais il résolut tout de même d'en savoir encore beaucoup plus de ce que pouvait lui apporter Turin. L'infant lui dit alors :

– Je vous assure que j'ai bien compris toute la vérité de vos raisonnements ; pendant plusieurs jours, j'ai voulu vraiment vous interroger sur ce qui m'étonnait, et de jour en jour, plus le temps passait, plus je désirais vous demander tout cela ; mais, puisque nous avons entamé cette réflexion, je veux aller plus avant avec vous. Je vois que lorsque vous avez commencé à m'élever, j'étais alors bien petit, et ne pouvais encore ni marcher ni parler ; je suis maintenant formé et suis aussi grand et aussi vigoureux que tout homme ; je me souviens que, lorsque je vous vis pour la première fois, vous sembliez un jeune homme, à peu près comme je le suis moi-même aujourd'hui ; je vous vois maintenant bien changé, bien différent de ce que vous étiez lors de notre première rencontre. Je vois de même que le roi mon père, qui semblait alors avoir l'âge que vous avez maintenant, est ce jour très atteint, ses cheveux et sa barbe qui étaient autrefois très sombres, sont tout blancs, et ses yeux et ses dents sont également attaqués et ne semblent plus être ce qu'ils étaient. Il me paraît que chaque jour diminuent en lui la force et le pouvoir et l'agilité de ses membres, et je constate cela chez tous ceux que j'ai connus de l'âge de mon père le roi. Je comprends encore que, tout comme le roi est mon père et moi son fils, lui-même a eu aussi un père ; et vous aussi, vous avez eu un père. Je vois encore que depuis que vous avez commencé à m'éduquer, certains jeunes gens de ma maison sont dits vos fils. Je constate tout cela, et je me demande pourquoi, alors que le roi mon père et moi-même nous avons plus de pouvoir, au point que les gens nous rendent plus d'honneurs qu'aux autres hommes, cependant dans la naissance, la croissance et le vieillissement, nous sommes égaux aux autres hommes et il nous arrive à nous ce qui arrive à tous les hommes ; il en est de

même dans la mort, certainement, puisque le roi mon père m'a engendré et qu'un autre l'a engendré auparavant. Et puisque celui qui l'a engendré est mort, il est certain que mon père devra mourir et que moi-même je ne pourrai empêcher ma propre mort. Aussi je vous demande, et je veux vous le demander depuis longtemps, dites-moi en toute vérité si je raisonne correctement et pourquoi il faut qu'il en soit ainsi.

Chapitre 11
Le onzième chapitre relate comment Turin expliqua à l'infant tout ce qui doit arriver à propos de tout cela.

– Seigneur, dit Turin, nous sommes donc dans les explications que le roi votre père voulait éviter de vous faire donner. Croyez bien que j'en suis le premier ébranlé, car c'est par mon inconséquence et mes péchés que je me trouve obligé de vous dire en détail tout ce que votre père voulait vous cacher. J'ai fait tout le contraire de ce qui m'était ordonné, et ce serait tout à fait de son droit qu'il me retire sa grâce et me punisse dans mon corps et dans mes biens.

– Turin, dit l'infant, ne craignez surtout pas cela, car selon tout droit et toute raison, l'homme ne peut commettre une faute ni mériter une peine s'il n'accomplit pas une erreur de son plein gré ; l'homme peut mal agir, mais s'il agit par hasard et non de sa propre volonté, il ne peut être réprimandé pour cela ; il se peut que l'homme commette une erreur par quelque obligation étrangère à sa volonté, et il en a alors tellement de peine qu'il ne mérite pas de recevoir le moindre mal pour cette raison. C'est pourquoi vous ne devez avoir aucune crainte pour ce qui s'est passé entre vous et moi, en pensant que tout cela peinera le roi mon père. Car tout ce que vous m'avez expliqué, ce ne sont pas de mauvaises choses, au contraire elles sont très belles. Et puisque c'est bon, vous n'avez pas fait mal en me les détaillant, et de plus, vous ne l'avez pas fait de votre propre volonté, tout est arrivé par hasard. L'affaire n'est pas mauvaise en soi, et puisque rien n'est venu de votre gré mais tout est issu du hasard, vous ne devez avoir aucune crainte. De plus, je vais moi-même parler au roi mon père pour

qu'il ne vous crée aucun ennui et qu'il vous garde toujours en sa grâce ; mais je vous supplie de répondre à ce que je vais vous demander.

– Seigneur, dit Turin, je ne peux perdre mon ressentiment si facilement ; mais, puisque vous me le demandez, et puisque je vous ai déjà expliqué beaucoup de choses, je peux vous dire encore ce que je comprends sur ce que vous me demandez. Je vous exhorte cependant, puisque je ne suis pas en faute, de faire en sorte que le roi votre père n'ait pas contre moi la moindre colère.

Chapitre 12
Le douzième chapitre relate comment Turin promit à l'infant de lui expliquer comment la naissance, la croissance, le vieillissement, et puis la mort, arrivent également à tous les hommes.

– Seigneur, vous m'avez donné bien des raisons pour comprendre que naître, croître, vieillir, et puis mourir, arrivent à égalité à tous les hommes. Et vous m'avez demandé si vous aviez bien compris la vérité. De plus, vous m'avez demandé de vous dire, si cela est, pourquoi il n'y a aucun avantage entre les rois, les grands seigneurs, et les autres gens. Certainement, seigneur, à ce sujet comme à tous ceux dont j'ai parlé, j'aurais bien évité de donner tous ces détails, si je l'avais pu , mais puisque j'en suis obligé, je vous affirme qu'il en est ainsi comme vous l'avez exprimé. Il y a deux raisons à cela ; la première est que tous les hommes sont tous composés des quatre humeurs et des quatre éléments, et que ces éléments agissent les uns sur les autres, et tout ceci se fait également chez les uns et les autres ; la seconde raison, et l'essentielle, est que si grand est le pouvoir de Dieu, si grande est sa noblesse, que, en comparaison de lui, aucun homme ne vaut plus qu'un autre. Et tout se passe à l'intérieur des hommes en toute égalité.

Chapitre 13
Le treizième chapitre rappelle que Turin dit à l'infant toute la vérité à ce sujet, mais que, pour ses péchés, il avait fait le contraire de ce qui lui avait été commandé.

– Seigneur, je vous ai dit toute la vérité et, à cause de mes péchés, j'ai fait le contraire de ce qui m'avait été ordonné ; mais ce n'était pas de ma faute et je vous demande en grâce de ne pas oublier de m'éviter une punition.
– Turin, dit l'infant, je vous remercie beaucoup pour tout ce que vous m'avez dit. Vraiment, cela me plait infiniment de savoir la vérité sur ce qui me préoccupait. N'ayez aucune crainte, je vais aller trouver le roi mon père, et je ferai en sorte que vous soyez préservé de toute remontrance, car sur son ordre je sais maintenant ce qui est nécessaire à mon âme et à mon corps, si Dieu dans sa grâce veut me les garder.

Ceci dit, l'infant alla trouver son père le roi et demanda à Turin de venir avec lui. Lorsque l'infant arriva devant le roi, il lui baisa la main avec grande révérence et humilité, comme il le devait vis-à-vis de son père et seigneur ; son père le reçut très bien et lui manifesta toute sa joie, comme à son fils qu'il aimait plus que tout au monde ; les genoux fléchis devant lui, l'infant lui dit :

– Seigneur, si votre grâce le permet, je veux parler avec vous et je vous demande en grâce que vous me donniez votre accord et que vous écoutiez soigneusement ce que je vais vous exposer ; Dieu vous fit très bon roi, très honoré, et vous régnez très bien et vous avez le pouvoir sur tous les gens de votre terre ; veuillez de même régner maintenant et gouverner sur vous-même et votre volonté, et ne permettez pas que cette volonté l'emporte et règne sur vous-même, et la raison qui est en vous et qui est toute droiture, ne soit pas dépassée par cette volonté qui peut être dommageable.

Chapitre 14
Le quatorzième chapitre raconte que le roi Moraban s'émerveilla des paroles de l'infant Joas son fils.

Le roi fut émerveillé des raisonnements de l'infant son fils, car il y reconnut tout le bon jugement de l'infant. Aussi, il lui dit : – Fils infant, ces paroles me ravissent, et je veux que vous me disiez ce que vous désirez ; soyez certain que j'y prêterai grande attention et je ferai tout pour accomplir votre volonté en tout ce qui sera profit et honneur de moi et de vous, car nous sommes liés l'un à l'autre et rien ne peut être profit et honneur pour l'un si ce n'est à l'autre.

– Seigneur, dit l'infant, je remercie Dieu et je vous remercie, et puisque vous me promettez votre grâce, accordez-moi celle-ci. Faites grâce et honorez Turin pour l'éducation qu'il m'a donnée, pour tout son travail à mon service, et ne prenez pas ombrage ni n'ayez le moindre soupçon qu'il ait accompli la moindre chose contre votre ordre.

Le roi lui assura qu'il en était certain et qu'il agirait comme l'infant le lui demandait.

Chapitre 15
Le quinzième chapitre dit comment l'infant rappela à son père sa promesse, étant certain que rien ne pouvait être entrepris contre ce vœu et contre sa volonté.

– Seigneur, dit l'infant, puisque vous me l'avez promis et que vous ne pourrez rien entreprendre contre votre promesse, à mon tour de vous exposer ce que je désire et qui m'est arrivé.

Et il lui raconta tout ce qui s'était passé avec Turin, la rencontre du corps du mort dans la rue, ses interrogations pour connaître la vérité, et ce que Turin lui avait révélé et comment il l'avait compris.

Le roi fut très heureusement surpris de la profondeur des réflexions de l'infant devant Turin, mais d'un autre côté, fut peiné

de savoir que l'infant avait touché du doigt le sujet qu'il voulait lui masquer. Alors il lui dit :

– Mon fils infant, vous êtes encore très jeune et tous ces sujets sont réservés aux hommes de grande maturité, je ne voudrais pas que vous y trouviez quelque nostalgie, ce qui entacherait la santé de votre corps. Pensez et agissez plus volontiers dans les domaines de la chevalerie, dans laquelle vous prendrez grand plaisir avec les grands de votre état qui sont, loué soit Dieu, assez nombreux et vos vassaux personnels, et avec eux allez chevaucher, chasser, jouter et vous en serez encore plus aimé d'eux.

– Seigneur, dit l'infant, tout cela, je le fais déjà et je sais combien c'est profitable pour mon état, et je jure devant Dieu que je continuerai ainsi de tout mon possible pour accomplir vos ordres. Mais je vous demande en grâce de me répondre sur ce que je vous ai demandé.

Le roi comprit alors que l'infant lui demandait une réponse précise à son interrogation, et il ne voulut plus lui masquer la vérité ni ce qu'il en pensait personnellement.

Chapitre 16
Le seizième chapitre donne la réponse à l'infant de la part du roi son père, ce qui lui plut beaucoup, et il lui dit encore : « Vous savez désormais que ce qui vaut le plus doit être le plus apprécié, et puisque c'est si apprécié, on doit tout faire pour le conserver ».

Quand l'infant eut cette réponse, il fut très heureux et dit :

–Seigneur, vous savez que ce qui vaut le plus, doit être le plus apprécié, et puisque c'est si apprécié, on doit tout faire pour le conserver. Aussi, je pense que l'âme donnant la vie, et la raison, et le mouvement, et le sentiment, et donnant toute vie au corps, c'est l'élément dont on ne peut jamais se séparer et c'est l'élément de l'esprit ; c'est pourquoi je pense qu'elle vaut mieux que le corps, et puisqu'elle vaut plus, elle doit être mieux appréciée

et mieux gardée. Puisqu'il en est ainsi, je vous demande en grâce, vous qui faites tant pour garder mon corps, qui est chose mortelle, d'agir autant et de vouloir que j'agisse pour garder mon âme, qui a tellement d'avantages sur mon corps comme vous le savez, et faites que j'apprenne comment je pourrais la garder de la meilleure façon ; et dites-moi de qui je pourrais apprendre tout cela. Ne craignez surtout pas que ma recherche vienne d'une volonté de quitter ce monde ou changer l'état dans lequel Dieu m'a placé ; je voudrais seulement savoir comment dans cet état je pourrais faire en sorte de garder mon âme. Il est certain que, si Dieu a voulu placer des empereurs et des rois sur la terre, il n'a pas voulu les laisser sans pouvoir pour garder leur âme. On dit bien que beaucoup d'empereurs et de rois furent des saints !

Le roi comprit les très bonnes raisons de l'infant et jugea qu'il n'en aurait aucun trouble, et il en eut grande joie, en constatant le très bon jugement et les belles intentions de son fils. Il lui dit :

– Fils infant, tout ce que vous venez de me dire me plait beaucoup, mais pour bien vous répondre comme je le dois, je voudrais que vous me donniez trois jours de réflexion, et alors, avec la grâce de Dieu, je vous répondrai en totalité de façon à satisfaire votre désir et à nous combler tous les deux.

L'infant en fut ravi, il s'éloigna, et le roi s'entretint à part avec Turin pour convenir ensemble de la façon de renseigner l'infant.
– Turin, dit le roi, vous avez entendu tous les arguments de l'infant, ce qu'il m'a dit et ce qu'il vous a dit, vous savez tout cela, je vous demande instamment de me conseiller le plus loyalement possible. J'ai bien des raisons pour vous demander cela : d'abord, je vous ai formé et je vous fis grand bien, et depuis toujours, vous connaissez mes possibilités ; puis, vous avez beaucoup d'intelligence et une très bonne discrétion ; enfin, vous avez une grande responsabilité dans cette affaire. C'est pourquoi moi et l'infant, mon fils que vous élevez, nous trouverons en vos conclusions le meilleur et non le contraire. Lorsqu'un seigneur demande un conseil, le vassal doit penser à six obligations, la première est que le conseiller qui a reçu tant de biens de son seigneur ne peut que l'aimer et accomplir tout ce qu'il lui demande, la seconde est qu'il

doit tout savoir sur son comportement, la troisième est qu'il doit être de bon jugement, la quatrième, qu'il sache rester dans le secret de l'esprit du seigneur, la cinquième, qu'il sache tout et ne voile rien, la sixième est que le conseiller y gagne ou profit ou damnation si son conseil est fiable ou erroné.

Le roi savait bien que Turin possédait toutes ces qualités, aussi c'est à lui qu'il demanda conseil, lui demandant le conseil le plus profitable possible en cette affaire délicate chargée de conséquences. C'est en effet une question de loyauté et de droit, ou un manque total de l'une et de l'autre, si le conseiller, sans volonté, sans avoir le sens du profit ou du mal, sans aucune raison, cesse de conseiller son seigneur dans la meilleure des voies[17].

Chapitre 17
Le dix-septième chapitre montre que Turin assura le roi que, dans le peu qu'il savait, il parlerait bien et loyalement.

Turin dit alors au roi :

– Seigneur, croyez bien que le peu que je comprendrai, je l'exprimerai devant vous le plus loyalement possible. Mais, si votre grâce le permet, il me semble bon que vous appeliez ceux en qui vous vous fiez, qui devraient être nombreux et parmi les meilleurs à avoir le plus de jugement. Car, seigneur, quoique vous possédiez un tel entendement que vous n'avez pas besoin du conseil de quiconque, il n'empêche que moi, du peu que je sais, j'ai l'audace de vous donner néanmoins des conseils, et en cette affaire nous pouvons, vous et moi, tirer encore tout bienfait. Car il s'agit de l'infant, votre fils, qui est à la fois mon seigneur et mon élève, et qui nous touche de très près tous les deux. En ce qui concerne l'homme, celui-ci ne voit pas toujours clairement ce qu'il faut,

[17] Saint Charlemagne est canonisé par les prélats de Frédéric Ier Barberousse en 1163 ; universellement reconnu par l'Eglise catholique est saint Henri II de Germanie, empereur de 1014 à 1024. Quant aux rois canonisés, ils sont certes nombreux en Occident depuis le Haut Moyen Âge, mais don Juan Manuel pense à saint Louis de France, canonisé en 1297, et à Ferdinand III de Castille, qui ne sera canonisé par l'Eglise universelle qu'en 1621, mais qui, dès sa mort en 1252, est porté sur les autels par la ferveur populaire castillane.

comme le voit celui qui en est plus éloigné ; les sentiments personnels masquent la vérité et l'homme perçoit difficilement ce qui est nécessaire. Aussi, lorsque beaucoup d'hommes de bon jugement sont réunis sur un fait précis, ils parlent et décident avec plus de réussite sur ce qu'il est convenu de faire. Il est arrivé souvent que dans un débat, l'un prononce la parole qui plait à plusieurs du conseil, mais à propos d'un tout autre sujet que celui qui était attendu, et c'est alors très profitable. C'est pourquoi, Seigneur, si votre grâce le veut bien, pour votre service et votre profit, faites venir en ce conseil tous ceux en qui vous vous fiez.

Chapitre 18
Le dix-huitième chapitre relate comment le roi Moraban reconnut que Turin parlait bien et dans une bonne intention ; mais à propos des conseillers, il se méfiait, comme il l'avait éprouvé, bien des fois.

– Turin, dit le roi, vous parlez bien et avec un très bon jugement. Mais je crains les conseillers et je veux vous dire ce que j'ai éprouvé.
Quand le seigneur mande à son conseil plus de deux ou trois personnes, il est obligé alors d'en appeler beaucoup plus. Les hommes de grand état et d'honneur et de proche faveur royale, sont liés les uns aux autres, et quand le seigneur en appelle quatre ou cinq à son conseil, ceux qui s'estiment égaux à ceux-là se sentent blessés si on ne les appelle pas également. Le seigneur, pour éviter cela, doit les appeler, mais à leur tour, d'autres encore qui s'estiment être à égalité et n'ont pas été appelés, se vexent à leur tour et forcent une convocation ou alors restent sur leur déconvenue. Bien des fois, il m'est arrivé que, pour éviter ce malheur, j'ai appelé à mon conseil beaucoup d'hommes que je savais incapables de me conseiller et c'était une honte de les réunir ainsi. De plus, s'il y a trop d'hommes à la fois, aucun secret ne peut être gardé. Je sais que dans une importante affaire où la matière doit être tenue secrète, le seigneur ne doit jamais convoquer plus de deux ou trois personnes. Ce que trois hommes de bon jugement ne trouveront pas et ne décideront pas, jamais ne le trouvera une foule à leur place. De plus, si le secret est dévoilé, un autre s'en servira. Il y a beaucoup de méri-

te à le préserver, ce qui est impossible si beaucoup le partagent. Quand beaucoup sont réunis en conseil, ils disent tous tellement de choses qu'on ne peut plus s'entendre, et dans les hurlements, personne n'écoute. Pour toutes ces raisons et encore pour bien d'autres, je veux que dans cette affaire, qui vous demande le secret, on n'appelle pas beaucoup d'hommes. Nous parlerons tous les deux, vous et moi, et puis, si nous constatons qu'il le faut, qu'on ne peut pas faire autrement, nous appellerons un ou deux conseillers de plus.

– Seigneur, dit Turin, puisque vous le voulez ainsi et si le veut votre grâce, dites-moi quel est votre avis. Je vous dis tout de suite que, d'un côté, je crains de parler à l'infant, mais d'un autre, j'ai un très grand bonheur à apprécier son jugement.

– Turin, dit le roi, il en est de même pour moi. Nous allons donc décider tous les deux ce que nous ferons. Je vous demande de me donner votre avis.

– Seigneur, dit Turin, si votre grâce le veut, il me plairait beaucoup, et ce serait de bon droit, que vous donniez en premier votre avis.

– Turin, dit le roi, pour deux raisons, dans les conseils, les privés ou les larges, le seigneur doit d'abord écouter ce que lui disent les autres ; l'une des raisons est que, en écoutant, il comprend mieux ce dont il s'agit, la seconde est que si le seigneur dit en premier sa volonté, les conseillers ne peuvent que la suivre et n'oseront jamais émettre un avis contraire, et le conseil butera sur une décision erronée. C'est pourquoi je veux connaître d'abord votre avis et après, je dirai ce qui me semble le meilleur.

– Seigneur, dit Turin, vous avez raison et puisque vous le voulez, je vous dis ce que je pense.
Seigneur, vous avez constaté que j'ai tout essayé pour convaincre l'infant de ne pas chercher à savoir ce dont nous ne devions pas parler, mais il l'a toujours emporté sur moi par ses raisonnements et j'ai dû lui dire ce qu'il voulait savoir. Depuis que je parle avec vous, vous avez vu encore que, vous-même, vous ne pouviez empêcher

qu'il tire de vous encore d'autres vérités. Puisqu'il en est ainsi, je pense qu'il ne faut plus maintenant rechercher quelque artifice dans nos réponses, car il comprend tout et il peut mettre en doute et suspecter ce qu'on lui dit, et si on lui dit la vérité, il ne la croira pas. A un homme intelligent, on ne doit dire que la vérité ; il me semble donc que vous devez parler avec l'infant de façon véridique, et uniquement ainsi. Vous ne devez pas craindre cela, puisque vous avez entendu de lui-même que ce n'est pas son intention de quitter le monde ni de changer son état. Il comprend très bien que c'est dans l'état où Dieu l'a placé qu'il peut sauver son âme. Il me semble que vous devriez appeler auprès de nous un homme de bon conseil, droit, sans malice, et vous-même ou un autre à votre mandement, vous parlerez avec lui et vous lui exposerez cette affaire de l'infant votre fils. Vous déciderez avec lui ce qu'il faut expliquer à l'infant dans ce qui doit être le bon service de Dieu dans l'état des empereurs et des rois, et vous lui direz ainsi qu'aucun autre état n'est meilleur pour sauver son âme. Et, pour ne pas vous retenir encore, je vous dirai, Seigneur, ce que j'en pense. Ici, dans votre terre, est justement en train de prêcher un homme qui relève de la loi chrétienne, qui semble très bon homme, très accompli en ce savoir, et j'ai pour lui grande amitié et grande considération. S'il vous parait de qualité, j'irai le chercher et le ferai venir ici, et vous pourrez parler avec lui comme vous le voudrez.

Ceci plut beaucoup au roi, qui répondit ainsi à Turin :

– Turin, tout ce que vous venez de dire me plait beaucoup ; il me plait aussi de faire venir auprès de moi cet homme de qualité, et dès que nous l'aurons fait venir nous parlerons, moi, vous et lui, ensemble pour qu'il informe l'infant sur ce qui lui convient et me convient[18].

[18] Le conseil du roi, le roi dans sa cour, le roi et sa justice, les devoirs du roi vis-à-vis de son peuple, rappellent les développements des *Siete Partidas* d'Alphonse X, notamment le titre II. Don Juan Manuel y fait constamment référence, au long du Livre des Etats, sans les citer ; mais les *Siete Partidas* sont désormais dans l'esprit, dans la pensée, sous la plume, de tout homme politique et tout écrivain politique en Castille (et en occident), et leur rappel vient spontanément dans ces ouvrages consacrés à l'Etat. Par ailleurs, il faut attendre les lois de la fin du règne d'Alphonse XI, reprises après 1369 par son fils Henri II de Trastamare, pour structurer un Conseil de Castille, groupant un nombre restreint de Letrados (gradués des universités), de prélats et de nobles. cf. infra, chapitre 59, note 44.

Chapitre 19
Le dix-neuvième chapitre relate comment Turin s'éloigna du roi Moraban pour chercher Julio, cet homme de bien qui prêchait alors dans la terre.

Turin quitta le roi et partit chercher Julio, cet homme de bien qui prêchait dans la terre, car il avait certes beaucoup d'amitié pour lui, mais il ne savait où exactement le trouver, car Julio ne restait jamais dans un même lieu, il marchait sans cesse dans les lieux où il savait qu'il pouvait rendre service à Dieu, en convertissant les gens à sa loi et à sa croyance. Mais Turin marcha si bien à la recherche de Julio qu'il le trouva. Dès qu'il le rejoignit, il lui exposa comment le roi le demandait et voulait sa venue auprès de lui pour parler de certaines choses.

Quand Julio entendit la demande royale et les paroles de son ami, il résolut de ne plus tarder et partit aussitôt avec Turin auprès du roi. Quoique ce roi ne fût pas chrétien, malgré tout, Dieu l'avait placé dans l'état de roi, et il méritait donc qu'on lui fit honneur et révérence, pourvu qu'il ne fut pas hostile à la loi et à la croyance des Chrétiens. Quand il fut devant le roi, il lui dit :
– Seigneur roi Moraban, Turin m'a donné votre message, me demandant de venir devant vous. Votre désir est pour moi un ordre, et je m'y soumets. Car Jésus Christ, qui est vrai Dieu et vrai homme, fut notre maître et nous a donné l'enseignement qui nous fait vivre. Il nous a ordonné que, dans toutes les terres où nous nous trouvons, nous honorions et obéissions aux rois et aux grands seigneurs, nous prêchions devant eux, sans crainte, la parole de Dieu et, sans honte, son Evangile qui est parole et conseil véritable pour la sauvegarde des âmes. Il a ordonné dans sa loi de ne jamais molester quiconque d'une autre loi ni le traîner de force à sa croyance. Car les services contraints et forcés ne plaisent pas à Dieu, mais nous, les Chrétiens, nous sommes cependant tenus de mourir pour la foi et pour la croyance de la loi donnée par Jésus Christ. Ceux qui sont lettrés doivent la prêcher et tout faire pour augmenter cette croyance, en disant la vérité sans peur ni retenue. C'est pourquoi je vais prêchant de par la terre. Puisque

je suis devant vous, je ne peux m'empêcher de vous dire quelque chose sur ma mission[19].

Chapitre 20
Le vingtième chapitre dit que Julio exposa au roi qu'il était originaire d'une terre très éloignée, qui avait nom de Castille.

– Seigneur roi, voici ce qu'il en est de moi. Je suis originaire d'une terre qui est très éloignée de la vôtre, et cette terre porte le nom de Castille ; alors que j'étais beaucoup plus jeune, il advint que naquit un fils à un infant qui avait nom don Manuel, et sa mère était dame Béatrice comtesse de Savoie, la femme de l'infant, et on lui donna le nom de Juan, et dès que l'enfant naquit, on le plaça dans mon éducation et dans ma garde. Dès que cet enfant commença à comprendre une chose et une autre, je lui montrais tout et l'accoutumais à tout, pour le mieux que je le pouvais ; je demeurais avec lui longtemps, mais dès que je compris que je pouvais partir, j'allai prêchant de par les terres la loi et la foi catholiques. Mais je suis plusieurs fois retourné le voir et, à chaque fois, je l'ai trouvé en pleine guerre contre le roi de Castille, qui pourtant devrait être son seigneur. Au cours de toutes ces guerres, et à l'occasion de tout ce qui s'est déroulé dans le passé, alors que nous nous trouvions ensemble, j'ai appris de lui beaucoup d'éléments qui relèvent de la chevalerie, et que je ne savais pas du tout, puisque je suis clerc, et que mon office est de prêcher et non user de chevalerie. Maintenant, seigneur, que je suis dans votre terre, si vous voyez que je peux faire quelque chose à votre service, tout en préservant ma loi, je suis prêt à le faire de tout cœur[20].

[19] Julio figure le frère Prêcheur idéal. S'agit-il d'un ami personnel de don Juan Manuel, comme pourrait l'être le prieur du couvent de Peñafiel, sa fondation ? Ce serait alors le frère Prieur Ramon Masquefa, ami de don Juan Manuel et son meilleur ambassadeur.

[20] Don Juan Manuel en guerre contre Alphonse XI, s'excuse-t-il ou sermonne-t-il ce jeune roi qui a quelque 19 ans en 1330 et qui rejette le gouvernement de son vieil oncle ? Julio se dit naturellement l'éducateur de Juan Manuel, heureux de saluer au passage ses parents trop tôt disparus, l'infant Manuel et la princesse Béatrice de Savoie.

Chapitre 21
Le vingt-et-unième chapitre relate comment le roi Moraban remercia beaucoup Julio.

Le roi le remercia beaucoup pour tout ce qu'il venait de dire, et ajouta :

- Julio, tous les raisonnements que je voulais exprimer, c'est vous qui venez de les dire. Vous devez certes me rendre service, mais il n'est pas nécessaire que j'en parle ; je veux tout d'abord vous dire pourquoi j'ai envoyé vous chercher.
Vous savez que l'infant Joas est mon fils héritier, et que je n'ai pas d'autre fils que lui. Il est arrivé certaines choses, et il est venu dans son esprit de savoir de quelle manière et dans quel état il pourrait le mieux sauver son âme, et il me presse de lui dire comment découvrir cela et il veut connaître l'homme le plus capable de toute la terre de lui révéler cela. Je sais de mon côté que dans tous mes royaumes, il n'y a pas d'homme plus lettré ni plus raisonnable que vous, aussi j'ai voulu parler avec vous et je vous demande de nous montrer tout ce qu'il veut savoir, je veux particulièrement que vous lui fassiez comprendre que, en aucun état, on ne peut mieux servir Dieu et sauver son âme que dans l'état d'empereur et de roi dans lequel Dieu l'a placé. Je veux que vous lui expliquiez de quelle manière les empereurs et les rois peuvent servir Dieu, car je suis persuadé que vous le savez mieux que moi.

- Seigneur, dit Julio, j'imagine que vous pensez qu'il y a en moi plus de raison et plus de savoir qu'il en est en vérité, aussi vous auriez pu demander tout cela à quelqu'un de meilleur que moi. Mais puisque vous m'avez demandé de vous servir, je ferai en tout mon pouvoir, et Dieu ordonnera selon son service.

Le roi et Turin furent très heureux des paroles de Julio, le roi le prit auprès de lui, lui rendit de grands honneurs et il aurait fait plus encore si Julio avait voulu le recevoir. Mais, selon ce choix de vie de Julio au service de Dieu, il n'attendait rien de ce que le roi voulait lui donner. Il ne voulait rien prendre de ce que le roi lui offrait, à part la viande pour sa nourriture, et encore, selon les jeûnes et les abstinences qu'il suivait.

Chapitre 22
Le vingt-deuxième chapitre raconte comment le roi Moraban dut donner à l'infant Joas son fils, les réponses qu'il lui avait demandées.

Arriva le troisième jour, jour auquel le roi Moraban devait donner les réponses à ce que lui avait demandé l'infant Joas son fils ; l'infant se présenta devant le roi et lui demanda par grâce d'accomplir sa promesse.

– Fils infant, dit le roi, vous m'avez demandé deux choses ; la première, de trouver un homme capable de vous donner le meilleur conseil pour garder votre âme ; la seconde, d'honorer Turin pour l'éducation qu'il vous a donnée et pour toute la peine prise à votre service. Pour vous répondre, j'ai pris trois jours, et maintenant je le puis : pour faire votre volonté, nous avons beaucoup cherché, moi votre père, et Turin votre précepteur. Nous avons trouvé un homme de bonne réflexion, qui vous donnera certainement la clé de tout ce que vous voulez savoir. Je vous demande et vous conseille de croire tout ce qu'il vous dira. A propos de Turin, je proclame tout d'abord que j'ai toutes les raisons de le gratifier et puis, à votre demande, et parce que je vous l'ai promis, soyez bien assuré que je lui ferai tant de bien que lui-même et tous ceux qui l'aiment en auront du bonheur, et au contraire tous ceux qui ne l'aiment pas en auront de la jalousie. Tout s'accomplit comme nous le voulons, aussi, commençons ce que nous avons à faire.

Il fit alors venir Julio et le présenta à l'infant, lui disant :

– Fils infant, voici l'homme de bien dont je vous ai parlé, c'est un Chrétien, très lettré, de très bon jugement, et il vous donnera les explications sur tout ce que vous voulez savoir, mieux que quiconque sur cette terre. Je vous demande de le croire. Choisissez un lieu où vous vous réunirez comme vous le voudrez, jusqu'à être tout à fait éclairé.

– Seigneur, dit l'infant, je remercie beaucoup Dieu et vous-même de ce que vous avez fait, mais j'aurais encore plus de plaisir si vous

pouviez vous joindre à nous dans cette entrevue, jusqu'à ce que j'aie tout appris de cet homme de bien. Je comprends toutefois que ce serait une trop grande absence pour le royaume si vous et moi et Turin travaillions à l'écart des affaires, sans pouvoir donner solution ou conseil aux gens sur tout ce qui arrive quotidiennement dans le royaume ; aussi, si votre grâce l'accepte, demandez plutôt à Turin, que je considère comme mon père à votre place, de rester près de moi. Nous serons ainsi réunis tous trois de façon bien plus profitable et nous trouverons ensemble la vérité. Je vous demande encore de nous indiquer un lieu de résidence conforme à tout cela, à l'intérieur de votre palais, où personne ne nous dérangera tant que nous aurons à y demeurer.

Le roi apprécia beaucoup cette demande, et ordonna de faire tout ce que l'infant désirait. Dès que l'infant, Julio et Turin se trouvèrent ainsi réunis, l'infant commença à parler en ces termes :

– Julio et Turin, vous êtes deux hommes en qui je dois me fier, car vous, Turin, vous m'avez élevé, et vous, Julio, le roi mon père vous a recommandé à moi. Aussi, je vous demande que chacun de vous, en ce qui vous concerne respectivement, me donne l'explication la plus approfondie.

Chacun d'eux lui assura qu'il ferait tout en son pouvoir. Mais Turin lui dit que ce qu'il voulait savoir, c'était à Julio qu'il fallait le demander d'abord.

Tout ceci posé, l'infant formula sa première question à Julio :

– Julio, vous savez que si l'homme peut appeler son père quelqu'un qui ne l'a pas engendré, il le peut s'il a appris quelque chose de celui-ci ; aussi, puisque nous allons travailler ensemble, permettez-moi de vous poser des questions comme à un père. Je vous demande donc, puisque vous savez que la meilleure chose que l'homme porte en lui est son âme, de me montrer en quel état ou de quelle façon je peux le mieux sauver mon âme.

Chapitre 23
Le vingt-troisième chapitre dit comment Julio affirma à l'infant Joas qu'il devait bien sûr faire ce qui lui était demandé.

– Seigneur infant, dit Julio, je suis très intéressé par ce que vous me demandez ; d'abord, selon la loi des Chrétiens, notre principal souci est la garde de notre âme, aussi je dois vous exposer ce que j'ai pu comprendre ; puis, je dois le faire parce que le roi votre père me l'a ordonné très particulièrement. J'ajoute que je dois le faire de grand cœur, car vous me l'avez demandé de charmante façon. Je vous affirme donc que la première chose que vous devez faire pour sauver votre âme et la garder dans son bon état, est d'avoir une loi et de la croire. Car on ne peut accomplir aucun bon ouvrage sans un ciment bien ferme ; ainsi, aucune âme ne peut se sauver si elle ne suit pas la loi du salut.

– Père et maître, dit l'infant, je comprends bien que l'homme qui vit sans loi, mène à sa perte aussi bien son âme que son corps ; je sais que mon père le roi et moi-même nous avons eu et nous avons une autre loi, et je ne sais s'il y a une autre loi dans le monde. Si vous connaissez d'autres lois parmi les gens, enseignez-les moi, et nous choisirons la loi la meilleure pour sauver l'âme et j'en serai très heureux.

– Seigneur infant, dit Julio, vous ne pouvez être coupable à ce sujet, car vous êtes un jeune homme, mais le roi votre père, et Turin qui vous éleva, et qui est ici présent, ne pourraient éviter la faute s'ils ne vous faisaient pas comprendre le nécessaire choix de la loi. D'ailleurs, ils sont très coupables de ne pas vivre selon la loi, car Turin qui est ici, sait très bien que le roi et lui et tous les habitants de cette terre n'ont aucune loi ni croyance véritable, ils en ont une à un certain moment, ils en ont une autre à un autre moment. Tels le père et la mère et les enfants, vivant en une maison, et suivant tous des lois différentes ! Les uns croient une chose, les autres une autre chose. Aussi, vous tous les gens de cette terre, vous ne vivez pas dans l'état du salut, puisque vous n'avez ni loi ni croyance ; c'est pourquoi, il y a longtemps que je

vais dans cette terre en prêchant la foi et la croyance en Jésus Christ, qui fut et est le vrai Dieu et homme tout aussi véritable. Qu'il en soit loué pour cela, déjà beaucoup se sont convertis à la sainte foi et à sa croyance. Je suis heureux que Turin soit ici, il va pouvoir vous dire si j'ai parlé en vérité.

Quand l'infant entendit tout cela, il en fut ébahi, et parla alors à Turin :

– Turin, vous m'avez élevé jusqu'à aujourd'hui, et vous ne m'avez jamais dit la moindre chose à ce sujet ! Dites-moi tout de suite s'il est vrai que le roi mon père, et moi, et tous les gens de notre terre, nous vivons sans véritable loi et que chacun prend la loi qu'il a envie de suivre. De plus, s'il est vrai que ce bon homme Julio prêche la loi dont il parle et a converti à elle quelques personnes[21].

Chapitre 24
Le vingt-quatrième chapitre relate comment Turin dit à l'infant que jamais les hommes ne se sont souvenus d'avoir rencontré un homme connaissant une loi indéfectible.

– Seigneur, dit Turin, de mémoire d'homme en cette terre on n'a vu quelqu'un capable d'exposer la meilleure des lois ; nous ne vivons pas cependant hors la loi, mais nous vivons selon une justice ; celui qui cause un mal, un tort, un malheur, à un autre, est châtié par le roi et ses officiers, selon le tort qu'il a commis, et celui qui sert bien et agit bien et vit avec droiture, reçoit la récompense de ses mérites. En gardant le roi son seigneur, ses droits et ses ordres, en évitant le tort à quiconque, nous sommes persuadés qu'il n'y a pas besoin d'autre loi. Cependant, ce que vous dit ce bon Julio, qu'il prêche et qu'il a déjà converti bien des gens à sa loi, est la vérité ; car nous n'obligeons personne et chacun choi-

[21] La loi, au sens latin dans l'Espagne de Droit romain, ne peut être que la loi d'un Etat chrétien, donc civilisé, son Droit civil et le Droit canon que suit son Eglise. Un Etat païen connaît sans doute une justice interne, mais ce n'est qu'un ensemble d'us et coutumes sans fondement écrit.

sit sa loi, à condition que ces gens servent le roi, les seigneurs et les autres gens selon le nécessaire.

L'infant comprit ces réponses de Turin, mais demanda à Julio pourquoi il avait affirmé alors que le roi et tous les habitants de cette terre n'avaient pas de loi ; il lui paraissait au contraire que, puisqu'ils observaient ce qu'ils devaient à leurs seigneurs et à tout leur entourage et ne se faisaient aucun tort, ils avaient une très bonne loi.

– Seigneur infant, dit Julio, toutes les lois dans le monde sont de deux sortes, la loi de la nature et la loi dictée par un autre. La loi de la nature est de ne commettre ni tort ni mal à quiconque. Cette loi, les animaux la suivent autant que les hommes, et même parfois mieux que les hommes, car les animaux ne se font jamais de mal les uns aux autres à l'intérieur de leur race, ni même aux autres s'ils n'y sont pas obligés. Pour que vous le compreniez, je peux vous l'expliquer plus clairement encore. Le lion est le seigneur de tous les animaux, mais ni par la faim ni pour un autre prétexte, il ne tuera ni ne mangera un autre lion, de même ne le fera un ours avec un autre ours, un loup et un loup, ni aucun autre animal. Cependant, quand ils ne peuvent éviter la famine, ils mangent les autres bêtes des autres races, et seulement ce dont ils ont besoin ; quand ils n'en ont pas besoin et qu'ils peuvent éviter cela, ils ne tuent pas et ne font aucun mal aux autres animaux. Et les éléphants, les chameaux, les chevaux, et les autres animaux qui ne mangent pas de viande et vivent d'herbe, dès qu'ils ont absorbé ce qui leur est nécessaire, même s'ils trouvent de la très bonne herbe, n'en consomment plus et ne boivent plus non plus, après avoir mangé et bu ce qui leur convient, et les mâles ne s'unissent aux femelles qu'aux époques où leur nature le leur demande pour engendrer, et ainsi font aussi les oiseaux, ceux qui chassent et tous les autres[22].

[22] Le *De Proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais († 1250) est fort connu et traduit dans tout l'Occident. La sagesse des animaux et la perversité humaine permettent une fois de plus à don Juan Manuel d'écrire contre les « justices » du roi de Castille, ce qui est à peine voilé dans ce passage sur les abus des hommes qui s'attaquent à leur lignage.

Chapitre 25
Au vingt-cinquième chapitre, Julio dit à l'infant que si les hommes font ce que font les bêtes, ils ne sont pas pour autant leurs maîtres.

– Seigneur infant, comprenez bien que si les hommes font ce que font les bêtes, ils n'ont pas toujours une supériorité sur elles ; vous constaterez que les hommes ne suivent pas aussi bien la loi naturelle que le font les animaux ; je vous l'ai dit, les animaux ne tuent ni ne font du mal à ceux de leur espèce ; or, nous voyons que les hommes ne font pas ainsi, car chaque jour les hommes s'entretuent et se causent du tort, alors qu'ils sont des hommes les uns et les autres, et ils le font même à l'intérieur de leur lignage. De plus, les animaux, lorsqu'ils mangent d'autres espèces, ne tuent que ce dont ils ont besoin ; de même ceux qui mangent de l'herbe. Les hommes ne sont pas ainsi et agissent autrement. Non seulement ils n'ont pas assez de ce qui leur est nécessaire, mais en plus, ils détruisent tout ce qu'ils devraient préserver et ils le pourraient s'ils le voulaient. De même pour le boire et le manger , et l'accouplement, après avoir pris ce qui leur est nécessaire, ils ne s'en satisfont pas et se comportent plus mal que les animaux qui s'arrêtent quand c'est nécessaire. Véritablement, les animaux usent de la loi de nature bien mieux que ne le font les hommes, alors que les hommes ont jugement et raison, ce que n'ont pas les animaux. Cependant, les hommes ont une âme, qui est un élément spirituel qui ne peut jamais se tromper, et qui aura ou récompense ou peine lorsqu'elle quittera le corps, selon les œuvres accomplies lorsque l'âme était dans le corps ; et cette âme ne peut se sauver qu'en gardant la loi qui lui a été imposée[23].

[23] Don Juan Manuel a bien compris la théologie de la conversion. On ne peut obliger par la force à changer de religion ; mais il faut faire croire, à tout prix, par la persuasion, par les beaux exemples de la vie chrétienne, surtout lorsque le peuple à l'écoute y est prédisposé par sa saine observance de la « loi naturelle »…

Chapitre 26
Le vingt-sixième chapitre expose, selon Julio et l'infant, que puisque les hommes ne suivent pas aussi bien la loi naturelle qu'ils le devraient obligatoirement, ils doivent avoir une autre loi pour se sauver.

– C'est pour cela, seigneur infant, qu'il faut que vous compreniez que les hommes ne suivent pas correctement la loi naturelle, alors qu'ils ont une raison et un libre arbitre en plus de ce qu'ont les animaux ; c'est pourquoi il leur est nécessaire de suivre une autre loi pour sauver leur âme, une loi assise sur le raisonnement et la compréhension, car les âmes sont des éléments spirituels qui ont raison et compréhension.

Quand l'infant entendit les phrases de Julio à propos de cette loi, il comprit parfaitement qu'il ne pourrait sauver son âme avec la seule loi naturelle, et qu'il n'y parviendrait qu'avec une loi imposée. Turin le comprit également, et pour cela, l'infant et Turin, tous les deux, demandèrent à Julio de leur exposer la loi la meilleure pour la sauvegarde des âmes.

– Seigneur, dit Julio, aucune loi, écrite ou naturelle, ne peut maintenant sauver les âmes, si ce n'est la loi des Chrétiens. Les patriarches et les prophètes qui vécurent avant que Jésus Christ ne naisse de sainte Marie et ne trouve la mort sur la croix pour sauver les pécheurs, ont tous mérité d'être sauvés ; mais la loi qu'avaient les Juifs annonçait la loi qu'ont aujourd'hui les Chrétiens et n'était pas entièrement accomplie ; c'est pourquoi aucun ne put aller au Paradis avant que Jésus Christ ne vint donner cette loi. Après sa mort comme un homme, il descendit aux enfers, et il les sauva alors du péril où ils se trouvaient en espérant sa venue. Et ces Juifs avaient observé la loi naturelle et aussi celle qui leur fut donnée par Moïse de la part de Dieu ; ils ont mérité alors de ne pas être perdus, mais ce n'est pas par la loi naturelle qu'ils ont pu être sauvés, et ils ne le furent pas avant que Jésus Christ ne vint et ne leur donna cette loi de grâce. Dès qu'il leur donna sa loi, la loi précédente fut accomplie ; car Jésus Christ n'est pas venu dans le monde pour amoindrir ni abolir la loi de Moïse, mais il est venu pour l'accomplir. Lorsqu'il

l'eut accomplie, en tout ce qu'il fit et qu'il acheva, il accomplit la loi, et allèrent alors au Paradis ceux qui moururent en observant la loi naturelle et la loi de Moïse. Tous ceux qui meurent en gardant cette loi, selon la volonté de Jésus Christ, sont sauvegardés et leurs âmes montent au Paradis, et ceux qui meurent hors de cette loi, d'aucune façon ne peuvent être sauvés. Ne croyez pas que je vous dis cela uniquement parce que je suis Chrétien et que j'observe cette loi, mais je vous le dis pour que vous soyez assuré que c'est la vérité.

– Julio, dit l'infant, selon tous vos arguments, il semble que, outre la loi que vous, les chrétiens, vous dites qu'elle vous fut donnée, et outre la loi que nous suivons qui est la loi de la nature, il y a encore d'autres lois écrites. Aussi, je vous demande de me les enseigner, et de me dire lesquelles furent imposées et lesquelles furent naturelles, et qui les suivent, et comment et pour quelles raisons[24].

Chapitre 27
Le vingt-septième chapitre dit comment Julio rappela à l'infant que c'était une demande très importante, et que ce qu'il savait et trouvait dans les Ecritures, il le lui exposerait de façon à bien l'entendre.

– Seigneur, dit Julio, voici une très grave question, et ce que je peux en dire, je l'ai trouvé dans les Ecritures.
Seigneur, quand Dieu créa le monde, il fit tout en six jours et en si peu de temps il créa les cieux et la terre et la mer, et en ces trois éléments, il créa toutes les autres choses. Car dans le ciel il plaça le soleil et la lune et les planètes et les autres étoiles, et à tout il donna toute la valeur qu'il voulut attribuer, car par tout cela s'accomplissent beaucoup de choses, notamment c'est

[24] Voici des lignes intéressantes réhabilitant les Juifs qui ont suivi correctement leur « loi naturelle », puis la loi de Moïse, ce qui est déjà une sauvegarde pour leur âme, et qui, avant le message du Christ, ne pouvant connaître autre chose, seraient donc sauvés, puisque membres du Peuple Elu. Le Christ respecte la Loi ancienne, qu'il veut parfaire et accomplir : saint Matthieu, 5, 17-18.

par cela que se font le jour et la nuit ; car le jour ne peut être que par la lumière du soleil qui tourne sur la terre, et la nuit ne peut être que par l'obscurité qui s'étend tant que le soleil passe de l'autre côté de la terre ; et pour que cette obscurité ne soit pas trop noire, paraissent dans la nuit la lune et les étoiles, qui font que la nuit n'est pas trop obscure. De plus, c'est par le mouvement des planètes que se déroulent les époques. L'année se compte tant que le soleil se déploie en sortant d'un lieu et en y retournant. Le mois, de même, tant que la lune sort d'un lieu et y retourne ; et les heures suivent le mouvement du soleil en un jour et une nuit, ce qui fait vingt-quatre heures. Tout ceci s'accomplit et entraîne toutes les mesures, tous les points, tous les atomes, et toutes les parcelles ; comme chaque planète tourne selon ses propres mois et son propre temps, ce qui relève de la science de l'astrologie, ce serait extrêmement long de vous détailler tout cela et je ne veux pas plus longtemps m'y engager. Mais je reviens à votre question.

Je vous ai dit que dans les cieux, Dieu plaça tout cela et encore bien autre chose de bien des façons, et cela vaut la peine de vous dire tout cela pour tout ce que nous devons expliquer. De plus, il faut évoquer la mer et la terre, on ne peut éviter de les envisager pour notre raisonnement.

De même que Dieu créa tout cela dans le ciel, il voulut encore que les eaux se rassemblent en un seul lieu ; et ce rassemblement des eaux, il l'appela la mer et ce qui resta sec, il l'appela la terre. Et des mers sortent toutes les eaux qui y retournent. Dans les mers et les eaux, beaucoup de choses vivent et progressent en nageant et s'appellent des poissons. Et sur la terre, il créa les herbes et les pierres et les arbres et les métaux et les animaux, tous ceux qui sont propres et marchent et qu'on appelle les animaux, et tous ceux qui avancent en rampant et qu'on appelle les reptiles, comme tous ceux, les oiseaux, qui avancent sur la terre et dans les airs.

Entre toutes ces choses, Dieu créa l'homme sur la terre et il le fit à son image et à sa ressemblance. Comme il le fit à son image, il voulut toujours que Dieu, qui est esprit, prit une forme corporelle ; ainsi ce fut, lorsque Jésus Christ fut conçu par le Saint Esprit dans le corps de la bienheureuse vierge Marie. Avant d'être conçu et de naître, et de venir dans le monde (qui est et sera

toujours sans fin avec cœur et âme dans le Paradis), Dieu était toujours et l'homme était toujours, selon l'ordonnance de Dieu. Mais il n'était pas homme paraissant à tous les hommes dans un corps, avant de naître de sainte Marie, comme il a été dit. Personne ne peut contredire que, bien qu'il ait fait l'homme à son image, il n'était pas du tout forcé à Dieu de prendre un corps d'homme, qui est plus qu'une image mais un corps semblable à un autre. Il fit donc l'homme à sa ressemblance et cette ressemblance que l'homme a avec Dieu se trouve dans son âme qui comme Dieu, est élément spirituel et dure éternellement. Mais entre Dieu et l'âme, il y a tout de même des différences : Dieu est créateur et l'âme est créature, et Dieu n'eut jamais de commencement et fut de toujours, étant commencement et création de toutes choses, alors que l'âme commença lorsque Dieu la créa et la plaça dans le corps de l'homme depuis qu'il vit et se trouve en formation dans le corps de sa mère. L'âme créée, ne peut plus avoir de fin, elle a un commencement mais n'a pas de fin. C'est une différence entre Dieu et l'âme. L'homme ressemble encore à Dieu dans son entendement, sa raison, son libre arbitre. Tout cela, c'est Dieu qui le mit en l'homme, il a dit qu'il voulait le faire à son image et à sa ressemblance, par ces compléments et ces améliorations qu'il lui donna, à lui plus qu'au reste des choses. C'est pourquoi, enfin, il voulut que l'homme ait le pouvoir et se serve et utilise toutes les créatures qui sont dans le ciel, dans la mer et dans la terre. Et tout cela, Dieu le créa en six jours ; et le septième jour, Dieu s'arrêta.

Quand il créa l'homme, il le créa seul et lui donna le nom d'Adam, qui veut dire homme terrestre, chercheur de terres. Lorsqu'Adam fut créé, notre seigneur Dieu, voyant qu'il avait besoin d'une femme pour avoir la possibilité d'engendrer, il le fit dormir et sortit de son corps une côte, et sur cette côte il plaça da la chair et toutes les choses qui l'ont complétée, jusqu'à former une femme complète, et il lui donna pour femme en laquelle il put avoir des fils sans péché. Dieu a pu ainsi la créer, et il aurait pu la créer comme il l'avait fait d'Adam, mais il préféra la façonner d'une partie de la chair et des os de l'homme, pour faire comprendre que la femme est une partie du corps de l'homme, et qu'ainsi doit la traiter l'homme et aimer sa femme comme son corps lui-même. Lorsqu'il les eut créés, Dieu les bénit, et

leur demanda d'engendrer et croître et multiplier et peupler la terre ; il donna le nom d'Adam à l'homme, et à la femme, Eve, qui veut dire « Vie » ou « gestation » ou « mère des vivants ». Et Adam connut sa femme et engendra Caïn et Abel, et avec chacun d'eux naquit aussi une femme. Les sages disent bien que, naturellement et de toujours, les femmes doivent donner chair à un fils et à une fille ; c'est pourquoi les femmes ont deux mamelles, pour faire comprendre qu'elles doivent nourrir un fils et une fille. Et chacun des fils d'Adam eut pour femme sa sœur. Et c'est ainsi que se développèrent les hommes dans le monde, qui se trouva tellement plein d'hommes que ceux-ci oublièrent les grâces que Dieu leur avait faites et commencèrent à tellement mal agir que Dieu s'en fâcha, et il fit tomber son déluge sur la terre, et tous les gens moururent et il détruisit le monde entier. Il ne resta que Noé et sa femme et ses trois fils et les femmes de ses fils, et toutes les espèces des animaux et des oiseaux que Noé emmena avec lui sur l'ordre de Dieu. Ils purent s'échapper et évoluèrent dans une arche que Dieu commanda à Noé de fabriquer avant le déluge. Après la fin du déluge, Dieu manda à Noé et à ses fils et à leurs femmes d'engendrer et peupler le monde. Avant que les hommes et les femmes n'aient atteint un grand nombre, les hommes n'avaient pas d'autres femmes que leurs mères et leurs filles. Et tous vivaient selon la loi de la nature, et ainsi ils vécurent jusqu'au temps d'Abraham qui fut un patriarche. Et c'est à lui que Dieu donna la loi véritable, avec le rite de la circoncision et plusieurs autres choses qu'il fallut observer. Dans cette loi que Dieu leur donna, ils demeurèrent jusqu'au temps de Moïse. A Moïse, Dieu donna sa loi écrite dans laquelle sont les dix commandements, dans lesquels Dieu manda de faire des sacrifices, et établit le service des prêtres, et fixa comment les gens doivent se purifier de leurs péchés, et comment ils doivent vivre et comment ils doivent se comporter les uns avec les autres, et encore beaucoup d'autres choses qu'il serait bon de mettre dans ce livre. Mais dans ces lois, il ne leur promit jamais de leur donner des biens temporels et des récompenses, s'ils accomplissent tout, ni des châtiments s'ils font le contraire. Dans cette loi, ils restèrent donc jusqu'au temps de Jésus Christ, qui fut conçu par le Saint Esprit dans le ventre de la vierge Sainte Marie et fut et est homme véritable et Dieu véri-

table. Et la loi que donna Jésus Christ en quelques points, parle un peu des biens temporels, comme dans les sacrements et quelques autres points, mais avant tout, cette loi parle de la sauvegarde des âmes, et donne quelques moyens très affirmés pour pouvoir se sauver[25].

Chapitre 28
Dans le vingt-huitième chapitre, Julio dit à l'infant qu'après la mise en croix de Jésus Christ pour le rachat des péchés des hommes, saint Pierre demeura son vicaire.

Jésus Christ fut alors mis en croix et mourut pour nous les pécheurs; c'est alors que saint Pierre fut son vicaire à Rome; à saint Pierre et à tous ceux qui vinrent après lui dans ce lieu, Dieu donna le pouvoir d'absoudre les hommes de leurs péchés. Et ceux qui sont absous sur terre sont absous dans les cieux. Cette loi, Jésus Christ la prononça le Jeudi de la Cène, sachant quelle passion il devait souffrir le jour suivant le Vendredi. C'est pourquoi, avant de souffrir sa passion, il établit le sacrement de la messe, et nomma saint Pierre son vicaire, comme il a été dit. Après saint Pierre fut placé en ce lieu même et nanti du même pouvoir, saint Sylvestre, pape. Par la suite, jusqu'à aujourd'hui, il en fut toujours ainsi; chaque fois que meurt un pape, les cardinaux qui tiennent lieu des apôtres, élisent pape l'un des leurs. Et ce pape élu est leur chef et chef de l'Eglise, comme saint Pierre fut à la tête des apôtres

[25] Tout prince espagnol aime l'astrologie, science scabreuse, qui confine à la sorcellerie, mais l'astronomie est très recommandée et fait partie du Quadrivium des Arts Libéraux. Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, on compte désormais, dans la vie civile, en heures du jour et de la nuit et non plus en heures canoniques.
Le corps lié à l'âme, l'âme animant le corps, selon la doctrine chrétienne, est au cœur de la philosophie d'Aristote, puis d'Averroés et de Maïmonide. Don Juan Manuel ne peut les ignorer. Il est tout autant imprégné de la métaphore de saint Paul du corps idéal, corps mystique, corps-Etat, corps-Eglise, reliant la vie naturelle et la vie raisonnable, modèle pour l'Etat idéal de l'empereur qui est proposé à Joas.
La création du monde, de l'homme (Adam, « être vivant ») et de la femme (Eve « qui fait vivre »), les premiers temps du peuple hébreu sont ici savamment rassemblés en un heureux raccourci.

et de la loi, qui est l'Eglise. Ce pouvoir spirituel, Jésus Christ le conféra à saint Pierre et à tous ceux qui en tiennent lieu depuis[26].

Chapitre 29
Le vingt-neuvième chapitre dit comment Julio expliqua à l'infant, qu'il y eut un empereur à Rome, Constantin, qui donna un pouvoir temporel au pape.

Par la suite vécut un empereur à Rome, qui eut nom Constantin ; il donna un grand pouvoir temporel au pape ; tous les empereurs qui le suivirent préservèrent toujours ce pouvoir du pape. Les papes ont le pouvoir plénier au spirituel, et aussi un très grand pouvoir temporel. Comme le monde est très vaste et quiconque, en lui, sert et garde la loi, s'y accomplit, c'est par le pouvoir et l'autorité du pape que s'expriment les cardinaux et les patriarches, et les archevêques, les évêques, puis après eux tout le clergé, aussi bien les religieux que les séculiers, pour prêcher et servir la loi et pour absoudre les hommes des péchés commis, pour qu'ils puissent sauver leurs âmes. La loi des Chrétiens est très complexe, et je vous ai donné, en général, le principal de cette loi[27].

Chapitre 30
Dans ce trentième chapitre, Julio dit à l'infant que, bien après la mise en croix de Jésus Christ, vint un homme faux qui portait le nom de Mahomet, qui prêchait en Arabie et qui fit croire à quelques niais qu'il était un prophète envoyé par Dieu.

Longtemps après la mise en croix de Jésus Christ se manifesta un homme menteur qui portait le nom de Mahomet et prêchait

[26] Le second pape successeur de saint Pierre fut saint Lin (67-79), puis ce fut saint Clet ou Anaclet (79-89), et le troisième pape fut saint Clément (89-97). Saint Sylvestre Ier fut pape de 314 à 335, interlocuteur de Constantin.

[27] La « fausse donation de Constantin » est un texte élaboré au Latran au VIII^{ème} siècle. Ce texte, donnant les pouvoirs temporels au pape, est cependant considéré comme irréfutable et se trouve inséré dans le décret de Gratien du XII^{ème} siècle, que tout juriste connaît vers 1300, don Juan Manuel le tout premier.

en Arabie, et qui fit croire à des sots qu'il était un prophète envoyé par Dieu, et il leur donna sous couvert de loi une grande sottise, que les gens prirent, pour suivre ses volontés, étourdiment et sans réflexion. Les gens de petit esprit, croyant qu'en suivant sa volonté, ils allaient pouvoir sauver leurs âmes, le crurent et prirent pour leur loi ces vanités qu'il leur avait énoncées. Il y en eut tant qui le crurent, qu'ils se rendirent maîtres de nombreuses terres, ils les conquirent et les gardent toujours aujourd'hui, même celles qui avaient été aux Chrétiens et qui avaient été converties par les apôtres à la foi de Jésus Christ. Aussi, se fait toujours la guerre entre les Chrétiens et les Maures, et elle durera jusqu'à ce que les Chrétiens aient récupéré les terres que les Maures ont prises par la force. Ce n'est la loi ni la secte qu'ils revendiquent qui provoquent cette guerre ; car Jésus Christ n'a jamais demandé qu'on tue ou asservisse quiconque pour lui imposer sa loi, il ne veut pas être servi par la force mais veut une adhésion sincère et de bon gré. Les bons Chrétiens pensent que Dieu consentit que les Chrétiens reçussent tant de mal de la part des Maures, pour que maintenant ils entreprennent cette guerre en pleine légalité. Car ceux qui y trouvent la mort en ayant accompli les commandements de la Sainte Eglise, doivent être martyrs et, grâce à ce martyre, leurs âmes sont libérées de tout péché. Or, la secte des Maures, en tant d'éléments, de tant de façons, se révèle dérisoire, sans raison, et tout homme qui a du jugement, comprendra vite que personne ne peut vraiment se sauver grâce à elle. D'abord par son caractère propre ; ensuite, parce qu'elle n'a pas été donnée par Dieu ni par aucun des prophètes, aussi, ce n'est pas véritablement une loi, c'est une secte erronée dans laquelle les a plongés cet homme mauvais, Mahomet, et qui les amoindrit.

De plus, en ce même sens, les païens n'ont pas non plus de loi, car rien ne leur fut donné par Dieu ou ses prophètes, ils n'ont même pas de secte véritable, car personne à leur tête n'eut d'envergure politique, n'en eut même pas l'intention. Chacun prend, le temps qu'il veut, une résolution, et suit un groupe, et chacun s'en satisfait. Ainsi, ils vont tous loin à l'extérieur de toute sauvegarde, comme les animaux qui n'ont pas d'âme ni de jugement ni de raisonnement, et qui usent de la vie selon l'impulsion de leur nature et non comme le font les hommes. Vous devez bien

comprendre combien faibles sont les hommes qui vivent avec plus d'irréflexion que des animaux qui, eux, n'ont pas de raison. Maintenant, seigneur infant, je vous ai exposé toutes les lois et toutes les sectes dans lesquelles vivent les gens. Je soutiens que si vous vouliez développer avec droiture le raisonnement que Dieu vous donna, et je sais que vous l'avez, je suis persuadé que, très vite, vous prendriez la loi des Chrétiens[28].

Chapitre 31
Le trente et unième chapitre relate que l'infant dit à Julio qu'il avait bien réfléchi à toutes ces raisons, et qu'il pensait pouvoir se convertir à la loi des Chrétiens.

– Julio, dit l'infant, j'ai bien réfléchi à tout ce que vous m'avez dit et il me semble que vous voudriez que je me convertisse à la loi des Chrétiens. Je vous affirme que selon vos arguments, il me parait en effet qu'au milieu de toutes les lois, c'est celle-la qui est la meilleure. Mais je ne peux me résoudre encore, avant d'être tout à fait certain. Dans toute grande décision que l'homme doit prendre, il doit d'abord peser les contraires qui se présenteraient; s'il s'est engagé et s'il survient un obstacle, il ne peut revenir en arrière, alors qu'il aurait pu l'apercevoir avant de commencer. Si un homme doit agir ainsi pour toute décision importante, d'autant plus le doit-il pour le choix de sa loi. C'est dans sa loi que l'homme peut sauver ou perdre son âme, qui est la chose la plus précieuse qu'il possède; par elle, le corps peut être honoré et, sans elle, il demeure sans valeur. De plus, toutes les raisons que vous m'avez exposées sont venues d'hommes qui, dites-vous, furent des saints et des Prophètes. Cependant, quoi que je sache, que tout ce que vous dites dans votre esprit ne pourrait être que vérité, il se peut cependant que ces hommes dont vous avez parlé, et qui, selon vous sont des saints et des Prophètes, n'écrivirent pas

[28] L'islam est présenté comme une secte relevant de l'homme Mahomet, depuis saint Jean Damascène au IX^{ème} siècle dans le monde Byzantin. Ce ne peut être autre chose, pour un acteur de la Reconquísta du XIII^{ème} siècle.
Don Juan Manuel reprend ici l'idée du chapitre 23, à propos de la loi, qui ne peut qu'être authentifiée par l'Eglise; il n 'est pas étonnant que les païens soient des peuples sans loi. Les chapitres suivants développent cette même idée.

tout ce qu'on leur attribue ; et il se pourrait aussi qu'on dise qu'ils furent des saints et des Prophètes alors qu'ils ne le furent pas. Comme si moi, sur le dire des hommes, je mettais en aventure une ville ou un château ou de l'argent ou autre chose qui se perdrait, même si je mettais quelqu'un à sa garde, je m'aventurerais beaucoup. Mais l'âme, qui se perd ou se gagne grâce à la loi, peut une fois se perdre, et je ne pourrais alors trouver aucun remède pour la retrouver ; c'est pourquoi l'homme ne peut s'aventurer dans ces paroles que vous avez prononcées et que d' autres ont peut-être dites. Si vous voulez vraiment que je prenne la loi des Chrétiens, donnez-moi une preuve manifeste, que je comprenne dans ma propre raison, pour exposer que c'est vraiment la meilleure de toutes les lois, et alors je la prendrai.

Chapitre 32

Le trente-deuxième chapitre montre que Julio comprit bien que l'infant avait raison, mais dans les lois, pour sauver son âme, le plus essentiel à l'homme est d'avoir la foi, ce qui veut dire que l'homme ne peut progresser par la seule raison.

– Seigneur infant, dit Julio, je comprends tous vos raisonnements, mais dans les lois de sauvegarde de l'âme, la première qualité à avoir, est la foi. Et qu'est-ce que la foi ? L'homme croit sans voir et ne peut progresser par la seule raison. Seigneur infant, vous savez bien que dans ce que l'homme voit et entend, il n'y a rien qui donne une satisfaction totale. Je vais vous faire une demande, et suis certain que vous le comprenez et que vous comprendrez très bien la réponse que vous me donnerez et vous y mettrez toute votre foi. Imaginons qu'un roi ou un seigneur, au cours d'une guerre importante, envoie des messagers dans ses terres pour y lever des gens à son service ; ceux qui se trouvent trop loin n'ont jamais vu ce roi ni n'ont entendu parler de lui ; mais, un jour, ils entendent ces messagers qui leur promettent de la part du roi de leur donner une belle récompense pour les souffrances et le danger endurés à son service ; ceux qui le croient, s'aventurent en laissant leurs terres et tout ce qu' ils ont et n'hésitent pas à aventurer leur corps dans ces dangers probables, et vont au devant du roi

en espérant cette récompense dont ont parlé les messagers. Il y en a d'autres à qui le roi a promis des villes et des châteaux et d'autres grandes richesses et des honneurs et les a promis pour leurs services, et il se peut que ces hommes, malgré tout, ne veulent pas le croire ni ne veulent partir à son service avant d'avoir reçu tout d'abord la récompense. Auxquels de tous ceux-ci vous semble-t-il que le roi soit tenu de faire du bien et d'avoir bonne opinion ?

– Sans aucun doute, dit l'infant, selon moi, et c'est bien facile de répondre ! J'affirme que ceux qui ont voulu la récompense tout de suite avant le service, furent des couards et des prétentieux, et à ceux qui ont osé espérer dans le futur, à ceux-là le roi est tenu de leur donner la plus belle récompense et il les doit aimer plus.

– Seigneur infant, dit Julio, vous venez de me répondre à propos de ce que je vous ai dit de la foi ; en effet, c'est lorsque vous préparez votre esprit à croire les éléments de la loi que le raisonnement ne peut détailler, lorsque vous acceptez la foi, c'est alors que vous avez la récompense. Il faut donc que la première disposition à avoir pour choisir la loi, c'est d'avoir la foi, en préparant votre esprit à croire en toutes ces choses.

Chapitre 33
Dans le trente-troisième chapitre, l'infant dit à Julio qu'il comprenait bien que pour suivre cette loi, il devait avoir foi en elle.

- Julio, dit l'infant, je comprends que pour avoir la loi, en toutes circonstances, l'homme doit avoir foi en elle. De même l'affirment tous ceux qui suivent quelque loi, quelque secte, ils disent tous qu'ils se sauveront. Aussi, je comprends encore que la foi seule ne peut engager l'homme à choisir une loi ; premièrement, l'homme doit comprendre pourquoi c'est la meilleure loi, dans laquelle il trouvera plus de qualités pour sauver son âme, pourquoi il doit la prendre. Et pour toutes ces raisons, vous me dites bien qu'il faut prendre la loi des Chrétiens et laisser celle dans laquelle vécurent tous ceux dont je descends, et que j'ai gardée

jusqu'ici. Mais il faut alors m'expliquer pourquoi je peux y sauver mon âme, dans cette loi mieux que dans toute autre.

– Seigneur infant, dit Julio, je veux que vous ayez foi en ce que je dis et que vous veniez de votre plein gré à notre loi, cependant il me plait bien de voir que vous voulez agir avec raison et maturité, sans impulsion ni caprice. Je suis certain que c'est ce que vous recherchez et que, avec tout votre jugement, vous saurez vous y maintenir. Puisque vous le voulez, comme je l'ai compris, je veux vous dire quelques arguments pour vous faire bien comprendre que la loi des Chrétiens est meilleure que toutes les autres. Ne croyez pas que la loi des Chrétiens rabaisse les autres, ni moi ni personne ne peut dire cela ; mais je veux vous montrer le plus possible de ses qualités et vous comprendrez ainsi que c'est la meilleure loi.
Seigneur infant, en voyant toutes les lois et sectes où sont maintenant les hommes, à notre savoir, retenons les quatre essentielles : la loi des Chrétiens, que donna Jésus Christ, la loi des Juifs, que donna Moïse, et la secte des Maures, que donna Mahomet, et toutes les autres sectes que suivent les païens. Dans ces lois et ces sectes, il y a beaucoup de nuances et de manières différentes de les interpréter, car dans les trois, celle des Chrétiens, celle des Juifs et celle des Maures, tous croient qu'il y a un seul Dieu créateur de toutes choses et que c'est par son pouvoir et sa volonté que s'accomplirent toutes les choses, qu'elles se font et se feront, et que ce seul Dieu œuvre en toute chose et rien ne se peut sans lui. Mais parmi les païens, certains croient quelque chose de cela, certains rien du tout. Et comme vous, Seigneur, vous êtes encore du genre des païens, si vous pensez qu'en Dieu il y a les qualités que je vous ai montrées, je n'ai plus rien à vous dire pour vous montrer encore qu'inévitablement, vous allez croire qu'on ne peut éviter de voir Dieu partout en ce monde. Mais si vous ne le croyez pas, ou si vous croyez que le monde se fait et se maintient par la seule nature et non le pouvoir et la volonté de Dieu, il conviendra alors que je vous l'explique encore, car vous ne pouvez pas, ni personne d'autre au monde, prétendre le contraire.

Chapitre 34
Dans le trente-quatrième chapitre, on voit comment l'infant dit à Julio que, certes, la raison le poussait à croire que Dieu était tel qu'il le disait, mais qu'il aimerait bien l'entendre le lui expliquer.

– Julio, dit l'infant, certes la raison me demande de croire que Dieu est tel que vous le dites, mais j'aimerais beaucoup que vous me détailliez cet argument.

- Seigneur infant, dit Julio, je le ferai et vous comprendrez que je dis bien la vérité. Vous savez que rien ne peut bouger, si une autre force n'y pousse ; ce mouvement dure alors et va de mouvement en mouvement jusqu'à arriver à celui qui actionne tout et qui lui-même n'est mu par personne. Je peux vous donner quelques analogies pour le comprendre. Si un homme veut bouger un doigt, il faut qu'il meuve les nerfs qui actionnent ce doigt, et s'il veut mouvoir la main, il faut qu'il fasse ainsi avec les nerfs qui l'actionnent, et puis encore de même avec le bras, jusqu'à parvenir au cerveau d'où tout se meut et partent tous les mouvements des nerfs. Dans ce cerveau se trouve la raison, le mouvement, et la volonté. Cette volonté fait entendre au jugement qu'il convient que bouge alors le doigt, et c'est ce jugement qui décide du mouvement de tous les nerfs qui aboutissent au doigt. Il en est ainsi dans le corps de l'homme ; tout ce qui se fait et se meut, le fait selon la nature, mais la volonté qui commande toute chose est l'âme, qui donne au corps vie et qui est raison. Et cette âme, c'est Dieu qui la créa. Il y a cependant beaucoup de différence entre l'âme des hommes et l'âme des animaux. L'âme des hommes donne vie au corps, comme l'âme des animaux, mais a en plus la raison et le libre arbitre, et pour cela mérite gloire ou peine selon ses œuvres. Cette âme a encore des avantages sur les âmes des animaux, elle est la créature de Dieu spirituel, et se meut grâce au libre arbitre que Dieu a placé en elle. Ainsi, Dieu est le premier initiateur de toutes les choses qui sont dans le corps de l'homme et lui-même rien d'autre ne peut le mouvoir. Si vous voulez dire que quelque chose se meut et a le pouvoir de mouvoir Dieu, nous pourrions en discuter sans fin, car obligatoirement il faut une seule force capable de mouvoir tout le reste et

rien ne peut changer cette force. Lorsque doivent germer le blé et les fruits de la terre, ceci doit se faire par le pouvoir du soleil et des éléments, et tout cela bouge selon la nature, mais la nature se meut par la volonté de Dieu. Par la suite, comme on l'a dit, il ne peut y avoir au dessus d'autre principe. Avec ces exemples, vous pouvez comprendre tout ce qui se fait dans le monde. Ainsi, obligatoirement, l'homme doit comprendre qu'il y a une force initiale et, par sa volonté seule, tout se meut et se fait et rien ne peut la bouger ; et celui qui fait tout et possède ce pouvoir, c'est Dieu[29].

Chapitre 35
Le trente-cinquième chapitre dit comment l'infant rappela à Julio que, quoiqu'il ait toujours su qu'il y avait ce mouvement initial et que c'était de tout bon sens, il était très heureux de l'avoir écouté de façon si claire.

– Julio, dit l'infant, j'ai toujours pensé en effet qu'une force initiale était à l'origine de tout, et c'est la bonne logique, mais je suis heureux de l'avoir entendu de vous si clairement. Je comprends bien qu'il y a un Dieu, et que c'est lui qui meut, qui crée, qui façonne toute chose, alors que rien ne bouge en lui. Mais quoique vous m'ayez dit tout cela si clairement, vous ne m'avez pas encore donné les principaux arguments qui me feraient croire que la loi des Chrétiens est meilleure que les autres, comme vous l'avez dit. Je vous demande donc, si vous le pouvez maintenant, de me le démontrer, car je ne suivrai certes pas une loi sans que mon raisonnement ne me dise que c'est la meilleure.

– Seigneur infant, dit Julio, je pense que je vous ai donné assez de preuves pour que, par votre réflexion, vous fassiez ce choix ; mais vous me dites en attendre encore, et je vais donc vous énoncer d'autres vérités, si bien que, ni vous ni personne au monde

[29] La médecine gréco-romaine, puis la médecine arabo-andalouse, permettent de fines observations du corps humain et de ses mouvements. Saint Thomas d'Aquin permet à son tour toutes les réflexions sur l'Intellect-Agent et Dieu initiateur de toutes choses comme aboutissement de toutes choses.

ne pourra dorénavant soutenir que la loi des Chrétiens n'est pas la meilleure, et la plus raisonnable et la plus adaptée au service de Dieu et la plus pure. Vous verrez que c'est véritablement la loi par laquelle les âmes peuvent être sauvées, et vous comprendrez très bien que, par une autre loi, vous n'y parviendrez pas.

Chapitre 36
Le trente-sixième chapitre exposé par Julio à l'infant que Dieu est créateur et animateur de tout, et que l'infant doit croire que le monde évolue dans le pouvoir et la volonté de Dieu.

– Seigneur infant, vous croyez que Dieu est créateur et animateur de toutes choses, aussi, en toute raison, vous devez croire que ce monde, c'est-à-dire les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui y vit, tout cela évolue selon le pouvoir et la volonté de Dieu. Si vous croyez qu'il en est ainsi, dorénavant je pourrai continuer à vous expliquer, et votre entendement le percevra très bien, que notre loi des Chrétiens est la meilleure. Si par hasard vous ne le croyez pas, il faut d'abord que je vous montre la raison par laquelle notre seigneur Dieu créa le monde.

Chapitre 37
Dans ce trente-septième chapitre, l'infant dit à Julio qu'il était si avide de savoir pourquoi cette loi des Chrétiens était meilleure que les autres, qu'il ne voulait omettre aucun argument de cette explication pour la sauvegarde des âmes.

– Julio, dit l'infant, j'ai tellement d'ardeur à vous écouter pour me dire comment la loi des Chrétiens est meilleure que les autres, que je ne veux pas entrer dans des détails annexes et je veux savoir tout de suite pourquoi les âmes doivent se sauver. Je vous demande donc de me donner les raisons que vous connaissez, qui font que la loi des Chrétiens est la meilleure ; car, à propos de cette création du monde par Dieu, vous savez que mon père et moi et Turin qui est ici avec nous, et tous les habitants de cette terre, nous y croyons déjà. Vous connaissez les propos que nous avons

échangés, moi et Turin, lorsque nous nous sommes trouvés devant le corps de cet homme que nous avons vu mort, car nous avons dit et redit que tout se fait selon le pouvoir et la volonté et l'ordonnance de Dieu. Puisque nous y croyons, sans en douter le moins du monde, nous savons que toutes les choses de cette terre furent créées et ont évolué sur l'ordre de Dieu et dureront tant que sera sa volonté.

Chapitre 38
Dans le trente-huitième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il rendait grâce à Dieu pour cette croyance.

– Je remercie beaucoup Dieu, Seigneur infant, dit Julio, de ce que vous croyez en tout cela, aussi je vais compléter tous ces raisonnements.
Seigneur infant, vous devez savoir que, lorsque notre seigneur Dieu créa ce monde et fit Adam et Eve, qu'il donna à Adam pour compagne et femme pour engendrer et peupler le monde, il les fit parfaits ; aucune des passions et des désirs que nous, les hommes, nous ressentons aujourd'hui, ne pouvaient alors les atteindre. Mais eux et toute leur descendance devaient vivre au Paradis terrestre, sans souffrir ni manquer de quoi que ce fût. Lorsque la volonté de Dieu devait les enlever de ce monde, ils devaient accéder à la gloire du Paradis par leur corps comme par leur âme. Ils devaient remplir les lieux restés vides à cause des mauvais esprits qui tombèrent du ciel et abandonnèrent ses grâces, lorsque Lucifer les dirigeait, et qu'ils se soulevèrent alors contre notre seigneur Dieu. Lorsqu'Adam et Eve, sa femme, furent placés là par l'ordre de Dieu, Dieu leur dit de prendre et d'user de tous les fruits qui se trouvaient dans le Paradis et de toutes les autres qui s'y trouvaient ; mais il leur défendit de toucher à un arbre, qui était au milieu du Paradis, appelé arbre de vie, ce qui veut dire l'arbre du savoir du bien et du mal, et il leur défendit d'en manger, car dès l'heure où ils y toucheraient, ils devaient mourir. Cet arbre était très beau et son fruit avait belle apparence, il était très à point et semblait délicieux à manger. Adam et Eve marchaient dans le paradis, nus comme à leur naissance, ils n'avaient pas honte devant Dieu ni d'eux-mêmes,

ni de quoi que ce soit, et ceci parce qu'ils étaient sans péché. Alors qu'ils évoluaient ainsi, la couleuvre, le plus sournois de tous les animaux, demanda à la femme pourquoi elle ne mangeait pas de ce fruit de l'arbre ; la femme dit que Dieu l'avait défendu, aussi ils ne mangeaient ni n'approchaient de cet arbre, car s'ils le faisaient, ils mourraient. C'est alors que, en ce lieu, la femme commença à mentir de deux façons, la première en disant que Dieu leur défendait de toucher à cet arbre, et la seconde en mettant en doute la parole de Dieu, car Dieu ne leur avait pas interdit de s'approcher de l'arbre, mais seulement d'en manger. Il leur avait dit que dès qu'ils y mangeraient, ils devraient mourir, et cela aussi elle le mit en doute. Les sages disent, du moins certains d'entre eux, que la couleuvre, quand elle comprit que la femme rajoutait des paroles à celles de Dieu et mettait en doute ce que Dieu défendait, la poussa alors à toucher l'arbre, et elle le toucha, sans mourir pour autant, et voyant qu'elle tombait peu à peu dans sa mauvaise tentation, la couleuvre ajouta : « tu n'es pas morte à ce moment, quoique tu aies touché cet arbre ; tu ne mourras donc pas non plus en mangeant son fruit ». Ces arguments furent bien reçus par eux, et la couleuvre prit le fruit de l'arbre, le donna à Eve, elle en mangea, et elle le donna à Adam qui également en mangea. Dès qu'ils eurent mangé, ils comprirent ce qu'étaient le bien et le mal et qu'ils étaient tombés dans le péché, et ils eurent alors honte en voyant qu'ils étaient nus, ce qu'ils n'avaient pas jusqu'alors, et ils prirent des feuilles de figuier, plus larges que les feuilles des autres arbres, et ils couvrirent ainsi les parties honteuses de leurs corps, d'autant plus honteuses qu'elles étaient dénudées. Alors qu'ils étaient ainsi, notre seigneur Dieu entra dans le Paradis terrestre où il les avait placés. Quand ils l'entendirent, ils eurent très grande peur et très grande honte en comprenant leur faute commise contre le créateur, et ils se cachèrent. Notre seigneur appela Adam et lui demanda où il était, et Adam répondit : « Seigneur, j'ai entendu ta voix et j'ai eu peur parce que j'étais nu ». Le seigneur lui demanda pourquoi, et il répondit que la femme qu'il lui avait donnée pour compagne l'avait poussé à prendre du fruit et qu'il l'avait mangé. Et le seigneur demanda pourquoi à la femme, et elle dit que c'était la couleuvre qui l'avait tentée. Alors, Dieu maudit la couleuvre de terribles paroles. Et puis, il

maudit la femme et Adam, et il leur retira tout ce qu'ils avaient. Car Dieu notre seigneur avait créé Adam et Eve pourvus de tous les biens, si bien que eux et toute leur descendance n'avaient jamais aucune peine ni douleur, ne ressentaient aucun besoin , ne vieillissaient pas, n'avaient ni faim ni soif, ni froid ni chaud, mais étaient toujours dans la joie et le bonheur. Quelques sages ajoutent qu'ils n'auraient pas dû mourir et qu'ils auraient dû toujours rester dans cette gloire. D'autres disent qu'ils étaient tout de même composés de corps et d'âme et des éléments, et qu'ils n'auraient pu éviter de voir leur âme quitter leur corps, mais au moment de cette séparation, cela se serait passé sans douleur ni peine, et le corps comme l'âme aurait été au Paradis, un corps glorifié. Les sages, les uns et les autres, s'accordent tous pour dire que par le péché d'Adam et d'Eve, Dieu les maudit, et ils perdirent tout ce qu' ils avaient. Au bout de la vie, ils connurent la mort, et à la place du plaisir, ils eurent la peine, et au lieu de la santé, la maladie. Que dire encore? Au lieu de tous les biens que Dieu avait mis en eux, tout fut transformé en mal. Après ce péché et la malédiction de Dieu, Dieu les chassa du Paradis et leur ordonna de travailler la terre et de vivre et de demeurer dans l'affliction et le travail. Désormais, à cause de ce péché d'Adam, les membres de son lignage demeurèrent condamnés par notre seigneur à mourir dans la douleur. Et durant leur vie, ils ne connaîtraient que peine et travail du corps et de l'esprit. Mais sa grâce voulut tout de même leur donner la compréhension et la raison. C'est pourquoi les hommes méritent ou déméritent, puisqu'ils ont le jugement et la possibilité de faire le bien ou le mal; s'ils laissent le bien et font le mal, ils ont l'opprobre et la peine en ce monde et dans l'autre, et s'ils laissent le mal et font le bien, ils ont mérite et récompense en ce monde et en l'autre. Puisque l'homme est composé du corps et de l'âme, du bien et du mal ainsi choisis, nous entrons soit en gloire soit en peine. Car, en ce monde, si le bien est choisi, viennent la gloire et le bonheur, sans voir le péché dans les biens temporels créés par Dieu; et dans l'autre monde s'ouvre la gloire spirituelle, et l'âme va en Paradis où se trouve Dieu, et s'y trouve donc la gloire spirituelle des âmes, sans fin.

Aussi, seigneur infant, vous pouvez encore me demander comment les biens et les maux s'équilibrent dans le corps et l'âme

qui sont réunis en un seul homme, qui dès ce monde aurait alors à la fois récompense et châtiment. Je vous répondrai que si l'âme et le corps en ce monde font et du bien et du mal, l'âme aura dans l'autre monde ou sa récompense ou sa peine spirituelles, mais je ne vous dis rien à propos de son corps. Car le corps a été partenaire et coresponsable dans les bonnes et les mauvaises œuvres commises par l'âme et le corps réunis en un seul homme, aussi la justice de Dieu ne pourrait être accomplie si dans l'autre monde le corps n'avait pas aussi sa part de gloire ou de peine. Certainement, seigneur infant, ce serait là une très importante question, très raisonnable. C'est l'une des choses que beaucoup ajoutent à ce que vous désirez savoir de ma part. Mais, avec la grâce de Dieu, je vous répondrai plus tard , tous les arguments ont leur place et quand ce sera lieu, vous pourrez mieux les comprendre[30].

Chapitre 39
Dans ce trente-neuvième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il lui a tout révélé des biens accordés par Notre Seigneur Dieu à Adam et à Eve sa femme.

- Seigneur infant, je vous ai relaté en détail tout ce que Dieu fit pour Adam et Eve, sa femme et sa compagne, pour eux et tous leurs descendants, quand il les créa et les plaça au Paradis terrestre, et tout le mal qui leur advint et toutes les malédictions proférées par Dieu à cause de leur péché. Arrêtons-nous à cela ; car le péché et le malheur qui en naquit vinrent ainsi : la couleuvre, dont on dit qu'elle était le diable, fut la messagère et c'est elle qui tenta la femme à outrepasser l'ordre de Dieu. La femme a menti lorsqu'elle a dit que Dieu lui défendait de toucher à l'arbre ; et elle a mis en doute ce que Dieu défendait. Ceci fut une conséquence du mauvais conseil donné par la couleuvre ; dès que la couleuvre comprit que la femme pouvait mentir et suivre son mauvais conseil, elle la tenta encore plus, et la poussa à l'extrémité du péché ; et la femme tenta de même l'homme, et l'homme erra et pécha contre Dieu qui lui avait fait tant de bien. Ainsi, le mal a été

[30] Genèse 2, 15-17.

entamé par la couleuvre, qui a tenté la femme, qui a menti et mis en doute une certitude, et se laissa faire dans le mauvais conseil de la couleuvre, et puis tenta son mari qui pécha contre Dieu, et Adam passa outre au commandement de Dieu et erra contre lui. Seigneur infant, toutes ces erreurs, tous ces péchés, certainement notre seigneur Dieu aurait pu les éviter et les rendre beaucoup plus bénins, s'il l'avait voulu, car tout est en son pouvoir et Dieu ne connaît pas d'opposition en ce monde puisque tout relève de sa volonté ; ce qu'il veut est toujours accompli. Vous devez comprendre que, puisqu'il fit le monde de rien et n'agit que de sa volonté, si par sa seule volonté tout s'accomplit, alors très facilement il aurait pu éviter ce péché des hommes, mais il ne l'a pas voulu et selon une bonne raison. Il a voulu ce péché, à dessein, et a voulu encore que de bien des façons et chez beaucoup de personnes, le péché soit commis, pour que chez tant d'hommes et de tant de manières on voit la destruction du péché. Certes, la couleuvre, qui était le diable, a tenté la femme ; mais il a voulu aussi que l'ange, qui est le contraire du diable, fût le messager auprès de la femme. De même que la femme a menti à la couleuvre, la femme a dit la vérité à l'ange. De même que la femme douta de la certitude, de même la femme changea le doute en certitude. De même que la femme consentit et conçut dans le péché contre Dieu et contre sa parole, de même la femme consentit en la parole de Dieu. De même que la femme, par superbe et désobéissance, s'éloigna de Dieu, de même la femme, par humilité et soumission, se rapprocha de Dieu. De même que la femme tenta Adam, qui était son mari et son compagnon, de même par la femme furent dégagés de toute entrave son époux et le lignage des hommes ses compagnons. De même, Adam, un homme, fauta contre Dieu et, homme toujours, il ne put se racheter. Vous savez bien, vous, seigneur infant, que si un homme de petit état cause un grand tort et un grand déshonneur à un grand seigneur, à cause de ce mal, cet homme et ce seigneur ne pourront trouver une réparation. Mais on le peut en demandant à un autre homme aussi grand que l'offensé de faire la réparation à la place de l'homme de petite situation. Or, Adam était homme et créature de Dieu ; vous devez comprendre, vous, seigneur infant que, puisqu'il a tant péché contre Dieu qui était son créateur, il ne pouvait faire une assez complète réparation. Et il n'y avait alors personne d'assez

haut placé pour le faire à sa place devant Dieu. Mais pour accomplir ce pardon, c'est Dieu qui décida alors de se faire homme; Dieu fit lui-même réparation devant Dieu, et l'homme fit réparation pour l'homme.
De plus, Dieu fit l'homme composé de l'âme et du corps, et cette âme et ce corps sont joints en un seul élément en ce monde; ils ont ensemble gloire ou peine temporelles pour les biens ou les maux commis, et l'âme a aussi gloire et peine dans l'autre monde spirituel, car elle est spirituelle; vous comprenez bien, vous seigneur infant, que la justice de Dieu ne peut être accomplie si le corps, chose corporelle, n'obtient pas gloire ou peine pour les maux ou les biens effectués lorsqu'il était lié à l'âme selon ses mérites. Pour que tout se fasse comme il se doit, il convient que, liés en ce monde, il le soient aussi dans l'autre. Pour qu'ils aient ensemble gloire spirituelle et corporelle, ou peine spirituelle et corporelle, il fut décidé que Dieu fût Dieu et homme, qu'il fût Dieu chose spirituelle et simple, pour avoir la gloire de l'âme qui est spirituelle et simple, et qu'il fût homme corporel pour avoir la gloire du corps de l'homme, chose corporelle et complexe. Si on mérite la gloire, les âmes et les corps glorifiés ont la gloire spirituellement et aussi corporellement en venant à Dieu et à sa bonne volonté spirituelle et corporelle; ainsi ceux qui méritent la peine, l'ont en vivant et en souffrant spirituellement et corporellement dans la colère de Dieu, ce qu'ils ont mérité par leurs mauvaises actions.

Chapitre 40
Dans ce quarantième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il a répondu à ce qui était demandé.

- Maintenant, seigneur infant, j'ai répondu à toutes vos interrogations. J'ajoute cependant que tout ceci s'est déroulé dans notre histoire de Chrétiens et non chez les autres, et tout s'est accompli grâce à la bienheureuse Vierge sainte Marie, qui a conçu le fils de Dieu qui fut vrai Dieu et vrai homme. Pour que vous le compreniez, j'ai voulu de clairs exemples.
Ainsi la couleuvre, qui était le diable, a été la messagère parlant à Eve, qui était femme, et il était établi que l'ange, qui est le contrai-

re du diable, serait le messager auprès de la Vierge sainte Marie. De même que la femme mentit au diable, de même que sainte Marie dit la vérité à l'ange. Car elle lui dit : « voici la servante de mon seigneur Dieu ; ainsi s'accomplit selon votre parole ». La femme avait mis en doute ce qui était certain, sainte Marie transforma le douteux en véritable. C'était en effet très incroyable de savoir qu'elle pouvait être à la fois mère et vierge, mais dès qu'elle comprit que ce message venait de Dieu et du Saint Esprit, alors elle le crut. C'est pourquoi l'ange lui dit : « tu seras bienheureuse parce que tu as cru. Tout ce qui t'a été annoncé de la part de Dieu s'accomplira en toi ». La femme s'était étonnée quand la couleuvre lui avait demandé pourquoi elle ne mangeait pas du fruit ; ainsi sainte Marie s'émerveilla quand l'ange lui annonça qu'elle concevrait du Saint Esprit. La femme Eve se laissa convaincre par le serpent et conçut dans le péché contre Dieu et contre sa parole ; sainte Marie accepta ce que l'ange lui disait de la part de Dieu et conçut par la parole de Dieu, comme le dit saint Jean l'Evangéliste, et la parole se fit chair. Comme Eve, par superbe et désobéissance, se laissa entraîner loin de Dieu et perdre sa grâce, sainte Marie, par son humilité et obéissance, se laissa approcher de Dieu jusqu'à en devenir la mère. Ce sont toutes les raisons pour lesquelles la bonté de Dieu toucha sainte Marie, qu'il avait voulu choisir entre toutes, et il y a encore d'autres raisons, tant d'autres que personne au monde ne pourrait les dire et les raconter, mais particulièrement les saints disent que la plus remarquable des raisons fut la grande virginité de Marie. Car sainte Marie fut la première femme à avoir fait vœu de virginité ; avant elle, toutes les femmes qui ne portaient pas de fruit étaient tenues pour maudites. C'est pourquoi toutes se mariaient et ne savaient pas ce qu'était la virginité. Mais la bienheureuse Dame reine des cieux, mettant toute sa volonté en Dieu, oublia tout le bien et toute la gloire du monde au profit de Dieu. Pour garder toute sa pureté, elle choisit la vie de virginité et la garda en fait et en intention. Non seulement elle observa cela, mais les saints ajoutent qu'il n'y avait aucun homme dans le monde d'alors qui, menant une mauvaise vie, dès la vue de sainte Marie, ne se convertit aussitôt de cette existence fausse et mauvaise qu'il avait l'habitude de mener. Elle fut la première femme à choisir ainsi tant de valeur, et Dieu ordonna que Jésus Christ fût Dieu et homme et naquit d'une femme, car celle qui avait dédaigné la gloire des femmes qui veulent des fils,

pour garder la virginité, eut le plus grand honneur, plus que toutes celles qui étaient et qui seront, en étant la mère du fils de Dieu tout en restant vierge, comme il était promis. De même qu'Eve entraîna Adam, son mari et son compagnon, de même sainte Marie libéra Joseph son époux. Car l'ange dit à Joseph que sainte Marie était enceinte par le Saint Esprit, et tous deux furent ainsi libérés du pouvoir et de l'emprise du diable et avec eux tous les hommes qui étaient jusque là les compagnons du diable. De plus, Adam, qui était homme, étant homme, ne pouvait se racheter entièrement devant Dieu contre lequel il avait tellement péché. Aussi, la pitié de Dieu fut si grande qu'il voulut que Jésus Christ fût conçu dans le ventre de sainte Marie, et qu'il naquît d'elle en vrai Dieu et vrai homme. Ceci pour que l'homme rachetât l'homme et que Dieu rendit grâce à Dieu. A l'homme fut donné le destin de mourir, mais par la mort de Jésus Christ sur la croix pour racheter l'homme, les pécheurs ont été libérés de cette mort. Les hommes, composés de l'âme et du corps, doivent être réunis et obtenir gloire ou peine spirituelle et corporelle, selon leurs mérites ; il en est ainsi de leurs âmes, qui sont spirituelles, qui vivent en Dieu qui est spirituel ; et de leurs corps, qui sont matériels, qui vivent en Jésus Christ, qui fut et qui est vrai Dieu et vrai homme corporel[31].

Chapitre 41
Ce quarante et unième chapitre dit comment Julio rappela à l'infant qu'il lui avait donné la raison qui veut que pour chercher Dieu, il faut suivre sa justice avant d'avoir ou la récompense ou la peine spirituelle et corporelle.

– Seigneur infant, je vous ai donné l'explication ; pour atteindre Dieu, il faut accomplir sa justice ; et alors les hommes auront eu récompense ou peine spirituelle et corporelle selon leurs mérites.

[31] L'Ancien et le Nouveau Testament se correspondent, la sainte Vierge rachète Eve, et le Christ Jésus, qui est Dieu, se fait homme pour racheter Adam. Personne ne remet en cause ce dogme. Mais la résurrection des corps, réunis à l'âme, se fait-elle au Jugement Dernier, et ces corps rassemblés ont-ils seulement alors la « Vision Béatifique », la vision du Dieu éternel, ou l'ont-ils dès leur accès au Paradis, après une vie édifiante ? Le XIII^{ème} siècle s'interroge longuement sur ces points, et encore le fait le pape Jean XXII, 1316-1334, le pape d'Avignon exact contemporain de ce Livre.

Dieu donnera son pardon à tout tort commis contre lui, car Dieu rachètera devant Dieu ; et parce que l'homme a erré, l'homme obtiendra pour lui le pardon. Et tout ce qui fut commis par Eve, qui était femme, tout, de même, sainte Marie, qui était femme, le racheta et le transforma en bien. Ce fut ainsi pour que tout s'accomplit, que la justice de Dieu fût suivie et que rien n'y manquât. Cette loi, nous l'avons, nous les Chrétiens ; je sais que vous ne voulez croire que ce que vous démontre votre raisonnement, mais voyez combien est raisonnable notre loi, ce qu'aucune autre loi ne peut égaler, et je suis persuadé que si vous voulez agir avec jugement, vous ne pourrez ni ne devrez éviter ce choix de notre loi chrétienne. Tous mes raisonnements et tous les autres encore, se rejoignent tous pour que vous preniez notre loi. Je peux d'ailleurs encore, si vous y tenez, vous donner d'autres preuves de pureté, de bon ordre, de bonne perspicacité, de bon jugement, qui se produisent chaque jour grâce à notre loi et qui ne se rencontrent pas dans les autres observances. Ainsi, par votre raisonnement et votre jugement, vous allez croire que notre loi de Chrétiens est la meilleure et a toutes les qualités au-dessus des autres lois, vous-même et tous les hommes du monde qui savent se comporter avec raison et bon jugement, vous devez prendre cette loi et laisser toutes les autres.

– Julio, père et maître, dit l'infant, je reconnais que vous m'avez donné les meilleurs raisonnements sur les avantages de la loi des Chrétiens, et mon entendement me pousse à le proclamer, c'est bien là la meilleure loi et c'est en elle que l'on peut le mieux sauver son corps et son âme. Je crois fermement que, en aucune autre loi, on ne peut sauver son âme. Aussi, je proclame que je ne veux plus attendre, et je veux dès maintenant recevoir cette sainte loi, dans laquelle je sais que je pourrai sauver mon âme et mon corps, en sauvegardant le tout. Je remercie beaucoup Dieu de m'avoir permis de prendre cette loi aujourd'hui samedi, qui est le jour choisi par la Sainte Eglise pour le souvenir de sainte Marie, qui est l'accomplissement du bien et de la loi des Chrétiens. Et je veux que vous me baptisiez maintenant. Je demande et je conseille à Turin d'en faire autant (et Turin fut très heureux d'obéir à l'infant). Je veux encore que, dès que j'aurai reçu votre loi, vous m'exposiez encore ces raisonnements de pureté et de bonne aptitude que la loi des Chrétiens possède plus que toute autre loi.

Chapitre 42
Dans ce quarante-deuxième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il ne ferait jamais un plus grand service à Dieu, qui lui avait fait cette grâce si accomplie de pouvoir venir dans l'honneur et la grandeur de la loi des Chrétiens.

– Seigneur infant, dit Julio, je ne louerai jamais assez Dieu puisque ce que j'ai exposé vous a fait venir dans l'honneur de la loi des Chrétiens. Ce bien est venu en vous, parce que Dieu a compris votre bonté et n'a pas voulu qu'un homme de votre qualité ne fût pas en état de sauvegarde ; il a voulu vous donner une récompense de vos bontés et vous permettre de sauver votre âme et votre corps. Puisque Dieu l'a voulu ainsi, je vous baptiserai et vous ferai Chrétien, puis je vous exposerai les autres raisonnements demandés .

Ainsi Julio baptisa l'infant et Turin, au nom du père et du Fils et du Saint Esprit, et ce fut un samedi, jour de sainte Marie, le 10 du mois d'octobre de la Era de 1366. Et comme Juan veut dire « Grâce à Dieu » et que tout s'accomplit par la grâce de Dieu, il lui donna le nom de Juan. Comme Turin avait toujours et très fidèlement suivi le service du roi Moraban son seigneur, et avait eu la charge de l'éducation et de la formation de l'infant, son fils, comme saint Pierre avait toujours très fermement servi Jésus Christ, qui fut, qui est et qui sera toujours à jamais le roi des rois, et qu'il fut le responsable et le maître des apôtres et de leur loi, pour toutes ces raisons, en hommage à cet apôtre, on lui donna le nom de Pedro.

Dès que l'infant et son précepteur furent chrétiens, l'infant s'adressa ainsi à Julio :

– Julio, puisque Dieu m'a fait une telle grâce et m'a mené à la sainte foi et à la sainte croyance, je voudrais, si possible, lui rendre un service. Je voudrais que nous parlions ensemble au roi mon père, pour lui faire comprendre toute l'erreur et tout le péril dans lequel il se trouve, dans son âme comme dans son corps, et qu'ensemble nous lui montrions quelles raisons il aurait de prendre, lui et tous les gens de sa terre, cette loi des Chrétiens que nous

avons choisie. Nous ferons deux bonnes actions, la première est que nous servirons très bien Dieu, la seconde est que nous sortirons d'une grande erreur et nous guiderons dans une très belle attitude le roi mon père, et tous les gens de la terre. Mais pour parler de tout cela, nous serons tellement pressés que nous ne pourrons pas dire ce que nous devons dire ; aussi, indiquez-moi comment, à mon tour, lui exposer que la loi des Chrétiens est la meilleure, mieux équilibrée, et qu'elle a les plus grandes qualités[32].

Chapitre 43
Dans ce quarante-troisième chapitre, Julio dit à l'infant que la pitié de Dieu et sa bonté sont si grandes qu'il fait grâce à tous et que pour un bien accompli, il en fait un autre.

– Seigneur infant, dit Julio, la bonté et la pitié de Dieu sont si grandes qu'il fait constamment grâce et qu'après un bienfait il en accomplit tout de suite un autre. Si l'homme ne pèche pas et ne s'écarte pas de son service et s'il accueille tous les biens, Dieu place tous ses biens en lui de toute sa volonté. On voit cela en vous, car Dieu vous a donné la faculté de choisir votre propre salut, et il veut certainement que votre père et tous les gens de cette terre qui est à lui et à vous, tous soient enseignés et éclairés par vous. Je pense que c'est très bien que ceci s'accomplisse dès maintenant, sans attendre, car il peut y avoir péril à tout retarder et on ne doit pas allonger encore ce retard. Car le roi, votre père, est un homme d'âge ; quoique la mort des anciens comme des jeunes soit dans la grâce de Dieu, la raison et la nature font tout de même que plus l'homme est âgé, plus il est proche de la mort. Aussi, je pense qu'il vaut mieux qu'il sorte de cette erreur le plus vite possible et qu'il vienne à la vie droite et à la loi du salut. De plus, vous comprenez maintenant quel grand dommage et quelle peine pour Dieu est de voir que des âmes se perdent en étant à l'extérieur de la loi où elles pourraient se sauver. C'est pourquoi ne tardons plus et n'hésitons plus, et je vais vous exposer de façon la plus brève possible ce que vous m'avez demandé.

[32] Le baptême du prince, le 10 octobre 1328, se situe un samedi, jour de dévotion à la Vierge. On retrouve là le culte particulier de don Juan Manuel. Aurait-il lui-même été baptisé un samedi ?

Seigneur infant, Abraham qui fut patriarche par la volonté de Dieu, ordonna que tous les hommes de sa loi fussent circoncis. Ceci pour deux raisons : dans la circoncision se lave le péché originel ; et pour que ces hommes fussent distincts de tous ceux qui ne suivaient pas cette loi. Il leur ordonna encore de suivre certains sacrifices et obligations pour servir Dieu. Et ceci dura jusqu'à l'arrivée de Moïse qui demanda d'observer les ordonnances d'Abraham, et à qui Dieu donna les Tables de la Loi, soit les dix commandements, et qui ajouta encore beaucoup d'autres préceptes que le peuple doit observer. Ces lois données par Abraham et par Moïse, elles le furent de la part de Dieu. Quand les gens observaient tout cela, Dieu leur accordait d'autant plus de biens corporels. Ces ordonnances durèrent jusqu'au temps de Jésus Christ, qui voulut que toute la loi fût accomplie en lui. C'est pourquoi il voulut être circoncis et il voulut tout suivre dans la loi dans tout ce qu'avaient ordonné Abraham et Moïse selon la volonté de Dieu. Mais quand il eut accompli trente ans, il commença à prêcher et à dire qu'il n'était pas venu dans le monde pour défaire la loi, mais pour l'accomplir. Il ordonna aux hommes de tout observer pour sauver leurs âmes et avoir la gloire du Paradis et pour mépriser les choses de ce monde qui sont faillibles, comme on le lit dans l'évangile de saint Matthieu à propos de la prédication et des mises en garde qu'il fit aux gens ; il expliqua les Ecritures et montra clairement que les paroles de la loi que les gens entendaient à propos des biens temporels, devaient aussi être transposées au sujet des biens spirituels. Selon les saints et les savants, la lettre tue, mais la compréhension que le Saint Esprit a mis en elle donne la vie. Et Jésus Christ reçut le baptême et demanda que dorénavant on reçût le baptême pour laver le péché originel à la place de la circoncision. Vous pouvez comprendre où était la plus grande pureté, dans le baptême ou dans la circoncision. De plus, les sacrifices habituels de bêtes et d'oiseaux, il ordonna de les changer en célébration de son corps et de son sang. Il ordonna aussi le jeudi de la Cène, comme on l'a déjà dit dans ce livre. Vous comprenez encore qu'il y a un sacrifice de plus de valeur qu'un autre, puisque le premier se faisait avec des bêtes et des oiseaux, et l'autre se fait dans le corps et le sang de Jésus Christ selon son ordre.

Chapitre 44
Dans ce quarante-quatrième chapitre, Julio dit à l'infant que, à propos des mariages, les Juifs prennent autant de femmes qu'ils le peuvent et aussi les renvoient pour quelque défaut.

– A propos du mariage, selon leur loi, les Juifs pouvaient et peuvent toujours se marier avec autant de femmes qu'ils peuvent entretenir, et il leur est licite de les renvoyer pour un défaut ou un autre. Les Juifs qui suivent cette loi font toujours ainsi, ne voulant pas croire que la loi a été accomplie et dépassée et que nous, les Chrétiens, nous avions à l'origine cette loi. Mais au sujet du mariage, notre seigneur Jésus Christ nous a demandé de nous marier avec une seule femme, sans pouvoir la répudier à part pour quelques cas qui sont signalés par la Sainte Eglise, et ce serait un péché si on se comportait autrement en agissant de façon défendue. Vous devez encore comprendre cela, voir où est la pureté, où les hommes doivent porter leur foi et se confier à la grâce de Dieu en prenant une seule femme sans l'abandonner pour une chose ou une autre, sans en prendre une autre, et ainsi pour garder le sacrement du mariage, au lieu de prendre toutes les femmes qu'ils veulent et les répudier quand ils le veulent, comme le font tous ceux qui suivent la loi des Juifs et toutes les autres sectes qui préfèrent leur plaisir au sacrement.
Il en est de même pour la nourriture, la boisson et les jeûnes ; la nouvelle loi est plus claire et raisonnable. Dans la loi ancienne et dans les autres sectes, on interdit de manger beaucoup d'animaux et d'oiseaux qui sont élevés sur terre, et de poissons qui vivent dans les eaux. En certaines sectes, comme celle des Maures, il est défendu de boire du vin. Vous devez comprendre que, puisque Dieu a créé tous les animaux, tous les oiseaux, tous les poissons, toutes les boissons, pour que les hommes s'en nourrissent, à son service et à son obéissance, si ces éléments sont défendus dans certaines lois, on se demande pourquoi ils sont dans ce monde. Dans notre loi chrétienne, rien de tout cela ne nous est défendu, au contraire, il nous est demandé de les consommer et d'en user avec raison et tempérance, de façon à ne pas changer les âmes et les corps. Il est plus raisonnable de le comprendre ainsi, plutôt que d'en user en se disant que tout ceci n'a pas été aimé par Dieu.

De plus, dans les jeûnes, tout est mieux écrit maintenant que dans les autres lois : car les Juifs, selon leur loi, n'ont pas plus d'un jour de jeûne et, depuis ce jour jusqu'à la nuit, ils ne peuvent ni manger ni boire. De même, les Maures jeûnent trente jours et ce jeûne se fait sans raison : car ils se dépêchent de manger avant l'aube et mangent jusqu'au matin, puis ne mangent ni ne boivent rien jusqu'à ce que paraissent les étoiles, et puis c'est tout, de toute l'année. Dans la loi des Chrétiens, on ne fait pas ainsi ; tous les jours de jeûne, on ne mange ni viande ni œufs, ni rien de lacté, mais on peut manger des poissons, des herbes, des fruits. Et les jeûnes demandés par la Sainte Eglise sont accompagnés de dons des décimes et des prémices du temps, comme nous devons le donner à Dieu sur tout ce que nous prélevons et sortons de la terre[33].

Chapitre 45
Dans ce quarante-cinquième chapitre, Julio dit à l'infant que c'est dans la loi des Chrétiens que se fait le mieux la pénitence, car les Juifs ne se confessent à personne et n'ont pas de pénitence à suivre.

- De plus, la pénitence se fait avec le plus de raison, dans la loi des Chrétiens, car les Juifs ne se confessent pas oralement et n'ont ni pénitence ni absolution de personne. Dans la loi des Chrétiens, il est ordonné de se confesser à un prêtre qui a le pouvoir d'absoudre et d'imposer une pénitence selon le péché. La honte d'avouer à haute voix le mal commis, entre pour beaucoup dans la peine méritée. Seigneur infant, vous comprenez désormais que

[33] L'interdit de Rabbenou Gershom, « la lumière de l'exil », de Mayence au XI^{ème} siècle, demande la monogamie aux Juifs. Mais le monde sépharade ne le suit guère, et il est licite de répudier une femme et de contracter un second mariage, surtout si le premier n'a pas donné de fils. La coutume veut cependant que les Juifs d'Espagne observent la monogamie comme leurs voisins chrétiens. Les interdits alimentaires de la kashrut sont évoqués par don Juan Manuel, mais le prince ne semble pas en connaître les détails. Enfin les Juifs observent plus d'un jour de jeûne, celui du Yom Kippour (septembre-octobre) , celui du 9 de Av (fin juillet), et la veille de certaines autres fêtes. Quant au Ramadan et à la façon irraisonnée dont les Maures suivent ce jeûne, l'attaque de don Juan Manuel était bien attendue à ce sujet.

dans le baptême, dans le sacrifice, dans le mariage, dans la nourriture et dans la boisson, dans les jeûnes, dans la pénitence, combien de grâce, d'application, de grande foi, de grande sagesse, combien d'avantages on trouve dans la loi des Chrétiens plus que dans les autres lois ou les sectes.
Il y a encore dans la loi des Chrétiens une grâce remarquable. Notre seigneur Dieu choisit d'accomplir des miracles tout à fait stupéfiants pour ses amis et ses serviteurs. Ceci se réalisa dès que Jésus Christ nous donna sa loi, et par la suite, et toujours actuellement. Seigneur infant, je vous ai fait comprendre que la naissance de Jésus Christ, sa passion, et tout ce qui advint, s'accomplirent comme ils devaient s'accomplir, et voyez combien d'avantages se trouvent dans la loi des Chrétiens, dans le baptême et dans tout ce que nous avons rappelé. A propos des miracles surtout, croyez bien que je vous dis la vérité. Enfin, vous devez voir une grande chance dans la volonté de Dieu de vous éclairer et de guider votre entendement dans la droite vie, la loi et l'état du salut. Je voudrais beaucoup, maintenant que vous savez tout cela, que vous preniez l'initiative de sortir votre père et tous les gens de cette terre, de l'erreur dans laquelle ils vivent et de les mener à cette voie droite que vous avez choisie. Faites-le comme vous l'avez résolu.

– Julio, dit l'infant, j'ai tellement de bonheur dans mon cœur de tout ce que vous m'avez montré, que rien ne pourrait être meilleur, car je comprends parfaitement que tout s'accomplit le mieux dans notre loi chrétienne plutôt que dans une autre. Déjà avant que je ne reçus le baptême, vous m'aviez assez enseigné, mais depuis que j'ai reçu cette loi des Chrétiens, les explications et les révélations sont encore plus remarquables. Puisque, loué soit Dieu, nous avons cela pour notre salut, allons trouver le roi mon père et faisons en sorte, avec la grâce de Dieu, qu'il soit convaincu de quitter son erreur et venir à la loi qui peut le sauver.

L'infant et son précepteur, qui était désormais chrétien, et Julio, vinrent donc chez le roi, et le roi s'en réjouit beaucoup, et demanda à l'infant son fils s'il avait tout appris de Julio de ce qu'il désirait savoir.

– Seigneur, dit l'infant, il y avait tant de choses que je voulais apprendre de Julio, que nous n'avons pas eu assez de temps pour

en parler de façon complète, mais à propos de la sauvegarde des âmes, nous avons appris de lui quelle est la voie et quelle loi nous devons suivre pour les sauver. Dans notre propre entendement, nous avons appris comment, dans cette loi des Chrétiens que nous avons choisie, nous pouvons sauver notre âme et nous avons compris, sans aucune hésitation, que dans une autre loi, nous ne le pourrions pas. Croyez bien, seigneur, que nous n'avons pas fait ce choix à l'étourdi, et nous avons beaucoup et longtemps réfléchi. Mais ce que nous avons appris a fait que nous avons voulu cette droite loi des Chrétiens. Et nous remercions beaucoup Dieu de nous y trouver désormais, et nous venons demander votre grâce et vous conseiller ; puisque Dieu vous a donné cette grâce de vous permettre d'attendre et vous donner le temps de choisir, comment ne pas perdre votre âme, ni vous ni tous ceux de votre terre, remerciez-le et connaissez-le et abandonnez l'erreur dans laquelle vous êtes resté jusqu'à aujourd'hui, de façon à ce que jamais on ne vous soupçonne d'avoir refusé de venir à la voie droite, à la loi des Chrétiens qui peut sauver les âmes, ce qu'on ne peut dans aucune autre loi[34].

Chapitre 46
Le quarante-sixième chapitre relate que le roi dit à l'infant Joas que sa parole est si profonde qu'il ne sait pas comment lui répondre si rapidement.

– Fils infant, dit le roi, vous m'avez donné un argument si extraordinaire que je ne sais pas comment vous répondre rapidement. Je vous ai entendu dire que vous ne vouliez pas prendre cette loi avant d'écouter de longues explications pour savoir si c'est par elle et non par d'autres qu'on peut sauver son âme, et vous qui êtes encore très jeune, vous n'aviez pas voulu agir de façon si précipitée, mais personne ne se serait étonné de voir un jeune se dépêcher ainsi ; cependant, comment pouvez-vous me conseiller, moi qui suis un roi si âgé, de prendre ainsi une telle décision de façon

[34] Le concile de Latran IV (1215) demande aux Chrétiens la confession personnelle et auriculaire, au moins une fois l'an (saint Louis, qui se confesse une fois par mois, est particulièrement pieux), et le confesseur précise désormais au pénitent : « *Ego te absolvo* ».

si abrupte ? Néanmoins, si vous comprenez que c'est la meilleure loi pour sauver son âme, exposez-moi tous vos arguments et je le ferai de bon gré.

– Seigneur, dit l'infant, je remercie Dieu pour ce que vous dites. Je ne voudrais pas, pour rien au monde, vous faire faire quelque chose où les gens ne trouveraient pas un bien fondé, mais Julio et nous, nous vous montrerons tous les développements que vous désirez connaître, et nous vous ferons tout comprendre, pour faire ce qui est dit.

Alors, ils lui démontrèrent tout ce qui relevait de la loi des Chrétiens, et des autres lois et des sectes, le plus soigneusement qu'ils le purent, comme il a été dit auparavant. Le roi leur demanda d'éclairer tout ce sur quoi il avait quelque doute. Et ils expliquèrent tout, si bien que le roi comprit que leurs arguments étaient très profonds, et ces entretiens durèrent plusieurs jours. A la fin, par la volonté de Dieu, grâce aux bonnes raisons données par l'infant et son précepteur et Julio, le roi comprit que tout ce qu'ils disaient était la vérité, et que dans la loi des Chrétiens on peut sauver son âme, ce qu'on ne peut pas dans une autre. Alors, il leur dit qu'il remerciait Dieu qui avait attendu pour le mener jusqu'à cet état de salut, et qu'il lui plairait beaucoup d'entrer dans la loi de notre seigneur Jésus Christ un vendredi, qui est le jour où il fut mis en croix pour racheter et sauver les pécheurs. Il rendait grâce à Dieu de pouvoir en ce jour-là et dans un tel souvenir prendre la loi des Chrétiens, car lui-même par sa grâce avait voulu connaître la mort et le martyre pour le service et l'honneur et l'accomplissement de la sainte foi catholique ; et il demandait à Julio de le baptiser ce même vendredi.

Julio le fit ainsi, rendant de grandes grâces à Dieu. Le roi fut baptisé le 17 octobre, Era dc 1366, sept jours après l'infant son fils et son maître. Dieu accorda ainsi sa grâce au roi et à tous ceux de sa terre, tous comprenant la bonne fortune qui leur avait été accordée en se trouvant dans la loi et l'état du salut, et les gens se disaient les uns les autres : « par ce bienfait qui nous est accordé, Dieu est avec nous ». C'est pourquoi, lorsque Julio baptisa le roi, il changea son nom de Moraban en celui de Manuel,

qui veut dire « Dieu est avec nous ». Ainsi reçurent trois très beaux noms le roi, l'infant son fils, et le maître de l'infant. Car le roi eut l'un des noms de Dieu, l'infant eut celui de saint Jean apôtre et évangéliste et le précepteur eut le nom de l'apôtre saint Pierre. Le nom du roi veut dire « Dieu avec nous », celui de l'infant « Grâce de Dieu », et celui du maître « Fermeté » ; c'est-à-dire que, avec Dieu, avec sa grâce, on doit toujours garder la fermeté en tout bien[35].

Chapitre 47
Dans ce quarante-septième chapitre, le roi, après son baptême, envoya dire à tous les responsables de sa terre combien leur âme était en grand péril et quelle grande obscurité ils avaient connue jusque là.

Dès que le roi fut baptisé, il envoya dire à tous les responsables de sa terre que leurs âmes avaient vécu dans le péril et qu'ils n'avaient connu que l'obscurité jusque là, leur montrant que seule la loi des Chrétiens pouvait les sauver, et aucune autre, leur demandant et leur conseillant de prendre sans tarder cette loi des Chrétiens. De fait, ils comprirent qu'elle était la meilleure et ils en firent le choix, et tous les grands de la terre se firent baptiser et après eux, tous les gens. Ainsi, par la grâce de Dieu, le roi, l'infant son fils, et tous les peuples de son empire furent convertis à la loi de Jésus Christ. Ce fut un grand bien que Dieu leur accorda, et tous furent très heureux de l'évènement, se déplaçant dans l'allégresse comme s'ils avaient été à des noces.

Après ce temps de bonheur, l'infant continua ses demandes à Julio ; loué soit Dieu, il comprenait qu'il était dans la loi et le chemin du salut, mais il ne savait pas encore exactement en quel état il pourrait sauver son âme ; puisque Julio le lui avait promis, il

[35] Don Juan Manuel fixe le baptême du roi Moraban le 17 octobre 1328, moment où il a probablement entrepris son Livre des Etats. Le roi prend le nom de Manuel, Joas a pris celui de Juan, le doublet de don Juan Manuel est évident ; Turin est devenu Pierre, et une seule phrase rassemble les trois nouveaux noms, « Dieu, avec sa grâce, doit toujours garder la fermeté en tout bien » ; les anagrammes et les allégories sont très recherchés dans la poésie médiévale.

fallait lui montrer dès lors dans quel état l'homme pouvait le mieux se sauver.

– Seigneur infant, dit Julio, Dieu en effet nous a accordé une très grande grâce, à vous et à votre terre ; vous avez tous choisi la loi de Jésus Christ et vous êtes dans l'état de salut ; aussi, il me semble que vous êtes sur la voie de savoir rapidement en quel état vous trouverez cette sauvegarde. Certes, vous êtes dans l'état du salut, mais considérez ces empereurs et ces rois dont je vous ai parlé, qui sont saints, et sachez qu'ils ne seraient pas saints s'ils n'avaient pas été sauvés ; or, certes, il vaut mieux être saint que seulement sauvé. Tout Chrétien qui meurt dans l'esprit de pénitence, quoiqu'il ait commis de nombreux péchés, a toujours l'espoir d'être sauvé ; mais l'âme qui a commis du mal en ce monde devra purger ce mal en Purgatoire ; et après cette purgation seulement, elle ira au Paradis où elle sera sauvée. Mais le Chrétien qui est au Paradis, ne sera pas pour autant un saint et Dieu ne réalisera pas de miracles à travers lui obligatoirement. Mais tous ceux qui, en ce monde, accomplissent des œuvres au service de Dieu, méritent que Dieu fasse des miracles à travers eux, et vous comprenez que c'est une supériorité sur ceux qui sont simplement sauvés. Je vous ai parlé d'empereurs et de rois qui furent saints, or, vous êtes de leur état, et je veux vous montrer que cet état est le meilleur pour vous pour y trouver votre salut.

– Julio, dit l'infant, je comprends qu'il y a de nombreuses raisons pour croire que les empereurs chrétiens peuvent se sauver. Et ceci pour deux raisons ; la première, Dieu aime tant la loi des Chrétiens et a mis en eux tant de grâces et les a rachetés que, en quelque état que se trouve un Chrétien, il pourra toujours se racheter s'il le veut ; la seconde, je comprends que la bonté de Dieu est si vaste que, lorsqu'il place les hommes de ce monde dans le meilleur des états et le plus grand honneur, sa volonté est de les y maintenir et de leur faire connaître un état meilleur encore s'ils veulent le connaître et œuvrer comme ils le doivent. Puisque l'état des empereurs est le plus grand et le plus honorable chez les Chrétiens, je pense que c'est un état excellent pour y gagner le salut. Mais je sais aussi que cet état présente quelques dangers, pour l'âme comme pour le corps, pour l'honneur

comme pour la renommée du monde. Je vous demande donc que nous en parlions ensemble ; à propos de ce choix des lois pour lequel vous avez su me persuader que la loi des Chrétiens est la meilleure, vous devez aussi me montrer maintenant, et mon raisonnement en a besoin, en quel état on peut le mieux sauver son âme et sans péril. Les états des empereurs sont peut-être très bons pour permettre de bien s'y sauvegarder, mais c'est tout de même un état de ce monde, donc un état faillible et qui peut ne pas durer longtemps, en comparaison de la durée de l'âme qui doit exister toujours ; il faut donc, avant de prendre cet état, que vous m'éclairiez sur les doutes que je pourrais y rencontrer et qui mettraient mon âme en danger si je me trouvais dans cet état[36].

Chapitre 48
Dans ce quarante-huitième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il aime tout ce qu'il lui dit, car en effet, il doit comprendre qu'il faut d'abord sauver son âme.

– Seigneur infant, dit Julio, d'un côté, tout ce que vous me dites me plait beaucoup, car j'y vois et je comprends très bien que vous désirez surtout sauver votre âme et agir en tout selon la raison et le bon jugement. D'autre part, je crains que tous ces arguments, si subtils que vous me demandez, soient trop lourds pour que je sache y répondre de façon complète. Mais je me fie à la grâce de Dieu et en sa bonté, et je ne cesserai pas de vous dire ce que j'ai compris. Et Dieu, dans sa grâce, voudra bien que je vous dise ce qui sera nécessaire à son service et à la sauvegarde de votre âme, à l'honneur de votre corps et de votre état, et je vous dirai toujours la vérité, et je ne me tiendrai sans honte devant vous et devant ceux qui écouteront.

[36] Le Purgatoire est une construction des théologiens parisiens (vers 1180) et espagnols (vers 1230), le troisième lieu devant réconforter les Chrétiens, qui iront certes au Paradis, mais qui devront le mériter par une vie de miséricorde et passer par le lieu de purgation plus ou moins longtemps, s'ils ont erré ; cf. Jacques LE GOFF : *La naissance du purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981 ; Daniel BALOUP : *La croyance au purgatoire en Castille, vers 1230 – vers 1520*, à paraître, Casa de Velazquez.

Seigneur infant, je vous ai déjà beaucoup parlé, avec de très bons arguments, de l'état des empereurs dans lequel on peut bien sauver son âme, et il n'est pas nécessaire de rajouter à ce sujet d'autres paroles. Mais, pour aider votre raisonnement, je peux insister pour dire que c'est la vérité, comme vous l'avez très bien dit vous-même, en quelque état que se trouve le Chrétien, il peut se sauver et accomplir le œuvres de salut ; mais il le peut en tout état, il le peut surtout en l'état d'empereur dans lequel il peut accomplir plus de belles œuvres et de biens que tout homme. Vous avez évoqué des dangers qui pourraient vous faire douter, dans cet état d'empereur ; croyez bien, Seigneur infant, qu'il n'y a aucun état dans la loi des Chrétiens, où il serait impossible de se sauver en accomplissant des bonnes œuvres, et il n'y aurait aucun état où on pourrait éviter la perte de l'âme si on accomplit des mauvaises actions. En ce qui concerne les choses de ce monde, dans les choses mêmes où on peut accomplir le bien et faire ce qu'on doit, on peut aussi y faire le mal pour le corps et pour l'âme. Vous savez par exemple que l'homme ne peut vivre sans manger, sans boire, sans avoir de l'argent ; mais de tout cela, il peut user de telle façon que ce peut être un très grand danger pour son corps et son âme ; dans les mêmes domaines, dans toutes ses actions, pour se maintenir dans le monde et pour sauver son âme selon les états et les façons qui sont à sa portée, l'homme peut sauver son âme et garder son corps et sa renommée et dans les mêmes actions, il peut aussi tout perdre. Mais beaucoup d'arguments nous prouvent que l'homme peut sauver son âme et honorer son corps dans tout état de Chrétien ; aussi, tout homme peut agir selon le droit et la bonne volonté, sans tort ni péché, pour parvenir au meilleur état. Selon ce que nous disent les sages, l'homme ne doit pas désirer avoir un grand état pour le profit et pour l'honneur de lui-même, mais il doit le désirer pour trouver en lui la façon de bien agir. Pour toutes ces raisons, je trouve que l'état d'empereur vous convient très bien et en particulier parce que c'est Dieu lui-même qui vous y a placé. Mais si vous avez quelque doute, confiez-le moi et je vous répondrai du mieux que je le pourrai.

– Julio, dit l'infant, tout ce que vous m'avez dit est très beau et véritable, et il n'est pas nécessaire d'en parler plus longtemps. Mais

je veux vous signaler des dangers que je détecte dans cet état, et vous m'avez promis une réponse[37].

Chapitre 49
Le quarante-neuvième chapitre relate comment l'infant dit à Julio qu'il sait très bien que les empereurs sont sacrés à Rome, qu'ils sont toujours élus, et que les électeurs sont un roi, trois ducs et trois archevêques.

– Vous savez fort bien que les empereurs des Chrétiens qu'on appelle empereurs de Rome, se choisissent par élection ; les électeurs sont toujours un roi, trois ducs, et trois archevêques. Ils l'élisent d'abord roi d'Allemagne, puis lorsqu'ils l'ont élu, celui-ci doit assiéger un lieu fermé durant quarante jours, et si, durant ces quarante jours se présente quelqu'un qui peut forcer cette forteresse, l'élection est annulée ; mais si on ne peut forcer ce lieu, il faut se déplacer en un autre lieu, en un château où se garde la couronne par laquelle on couronne l'élu roi d'Allemagne. Si personne n'empêche ce couronnement, dès qu'il est couronné et porte le titre de roi d'Allemagne, l'élu est également empereur. Mais il ne peut ni ne doit user de son empire avant d'avoir été confirmé par le pape et d'avoir reçu les couronnes, qui sont au nombre de trois. Si l'élection s'est déroulée comme il se doit, le pape doit le confirmer et ne peut en aucune façon le désavouer et il doit tout accomplir selon le droit, pour que l'élu soit confirmé. Ils doivent par la suite être tous deux bien accordés, car entre eux, sur tous les deux repose le maintien du monde. De même que Dieu fit dans le ciel les deux grands luminaires, le soleil qui éclaire le jour, la lune qui éclaire la nuit, de même Dieu a voulu que ces deux états gouvernent la terre, l'état du pape qui doit maintenir l'Eglise, donc maintenir les Chrétiens, le clergé, les états de religion, et les laïques comme les

[37] Les rois de Castille des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles s'étaient dits « Empereurs », car rassemblant plusieurs royaumes reconquis dans leur domination. Alphonse X cherche à l'être en Empire. Don Juan Manuel, par les princesses de Souabe et de Savoie, sa grand-mère et sa mère, a du sang germanique. Le souverain idéal ne peut qu'être l'empereur, et Joas devenu Juan sera donc empereur. Mais cet empereur est aussi bien le roi de Castille tel que le rêve don Juan Manuel, tel qu'il est structuré dans les *Siete Partidas*. En 1330, l'empereur est Louis de Bavière, un Wittelsbach, 1314-1347, très contesté et affronté en 1314 à un compétiteur qui a eu des voix du corps électoral, Frédéric de Habsbourg, fils de l'ancien empereur Albert (1298-1308).

ecclésiastiques, et l'état de l'empereur, qui doit garder dans la justice et dans le droit tous les Chrétiens, surtout ceux qui relèvent de l'empire de Rome. Il y a actuellement quelques rois qui prétendent qu'ils ne doivent pas obéir à l'empereur, mais dans les temps anciens, tous les gens et tous les rois du monde obéirent aux empereurs de Rome ; et depuis que s'établit la loi des Chrétiens, et qu'on voulut que l'empereur fût élu et couronné et confirmé des façons que vous avez entendues, les gens ont appris que, de même que le soleil et la lune éclairent le jour et la nuit, de même le pape et l'empereur doivent maintenir le monde au spirituel et au temporel. Comme le soleil, qui est un corps très clair, illumine le jour et lui donne une grande clarté, et par lui les hommes peuvent voir très clairement, ainsi le pape doit maintenir dans la grande pureté tous les actes spirituels, pour que très clairement les Chrétiens comprennent et manifestent leur sainte foi catholique pour sauver leurs âmes, qui est la principale chose que notre seigneur Dieu créa chez les hommes. De même que le soleil éclaire la lune qui est un corps obscur, et la rend assez lumineuse pour éclairer la nuit, qui est une chose très obscure, de même le pape, qui gouverne et maintient les choses spirituelles, doit donner l'exemple et l'aide à l'empereur, pour qu'il maintienne et gouverne les choses temporelles, qui sont obscures, ténébreuses, douteuses et épouvantables. Ainsi, en accordant le spirituel et le temporel, s'entraident les états du pape et de l'empereur, et, si cela est, toute l'action du monde sera bien ordonnée et bien dirigée. Mais, à bien des reprises, il est établi que quelque chose peut se placer entre le soleil et la lune, et alors le soleil n'envoie pas complètement sa clarté à la lune comme cela se devrait, et la lune en est fort appauvrie, ce qu'en astrologie on appelle « éclipse » et parfois, la lune fait éclipse au soleil, mais le plus souvent, c'est tout de même plutôt la lune qui est éclipsée que le soleil, car le soleil est un corps plus noble et plus grand et plus clair et plus haut et il peut plus facilement empêcher la lune de briller que le contraire ; car la lune est moins noble, est plus petite et obscure, et plus basse que le soleil. Et nous constatons que chaque fois que ces éclipses se produisent, on en tire toujours du tort et un grand malheur. Mais quoiqu'on constate ce mal à chaque éclipse de lune, c'est un bien plus grand malheur encore quand survient une éclipse de soleil. De même, tout ceci se déroule aussi dans les états du pape et de l'empereur, car à cause des péchés et de la colère de Dieu peut survenir quelque discorde entre le pape

et l'empereur, l'empire en est très affecté et éprouve de grands maux, car l'empereur ne reçoit plus alors le conseil et l'aide du pape, exactement comme la lune est appauvrie sans la clarté du soleil. De même, lorsque l'empereur fait quelque chose contre le pape, parce qu'une discorde est survenue, et qu'il n'accomplit pas ce qu'il doit, c'est un très grand mal pour toute l'Eglise et ce sont les fidèles chrétiens qui tombent tous dans les ténèbres et l'obscurité, car le soleil ne peut donner toute la clarté qu'il le devrait.
Aussi, Julio, je connais tous ces dangers dans l'élection et la confirmation des empereurs, avant même qu'ils n'agissent dans leur empire ; et l'homme doit comprendre que cet état est périlleux, d'autant plus qu'il y a autant de danger dans ce qui s'accomplit après ces cérémonies. Mais je sais que ce serait très long de détailler tous ces dangers que je perçois dans l'état des empereurs, pour l'âme et pour le corps, depuis l'élection jusqu'à la confirmation, et encore par la suite dans les actions impériales ; je veux néanmoins que nous parlions des dangers à connaître depuis le début de l'élection, jusqu'à l'accomplissement de la confirmation. Sur ce que nous aurons dit et lorsque j'aurai entendu vos raisons, nous parlerons plus avant de ce qu'on peut connaître de dangers pour l'âme dans les œuvres impériales[38].

[38] Le collège électoral impérial, réformé à plusieurs reprises depuis le XI[ème] siècle, et bien défini par Eike von Repgau dans le Miroir des Saxons du XIII[ème] siècle, avant la Bulle d'or de 1356 de l'empereur Charles IV de Luxembourg, qui fixe ainsi le Reichsfürstenstand, est en effet composé du roi de Bohême, du margrave de Brandebourg, du duc de Saxe, du comte palatin du Rhin, et des archevêques de Cologne, Mayence et Trèves. Le roi de Germanie, élu à la majorité des voix, est sacré à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Francfort. Il est alors candidat à l'empire et porte le titre de Roi des Romains. Il est théoriquement roi d'Italie (couronné à Pavie) et roi de Bourgogne-Provence (couronné à Arles). Pour être empereur incontesté, il doit effectuer la « descente » et être reçu à Rome et couronné et sacré au Vatican par le pape lui-même ; don Juan Manuel, qui connaît pourtant des sacres en Occident et le terme de *consagración*, n'emploie que le terme de Confirmation, lapsus qui n'en est sans doute pas un, car le sacrement de confirmation est donné par une onction du Saint-Chrême, soit un sacre, et il s'agit bien de la confirmation par un prélat d'un élu des princes.
Les schismes impériaux secouent la fin du XIII[ème] siècle, au moment où les papes excommunient tous les descendants Hohenstaufen, et où s'affirment en Germanie les trois grandes familles Habsbourg, Wittelsbach et Luxembourg. Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles, Alphonse X de Castille, Adolphe de Nassau, ont tenté l'élection entre 1260 et 1300. Les princes allemands, dont Louis de Bavière, ont l'appui de quelques cités-seigneuries italiennes et quelques clans aristocratiques romains, dans leur course à l'empire, contre d'autres cités, d'autres clans, d'autres candidats. Le Pape, acceptant l'un, repoussant l'autre, entre forcément dans ces guerres temporelles.

Chapitre 50
Le cinquantième chapitre relate comment Julio dit à l'infant qu'il avait fort bien parlé sur l'état des empereurs.

– Seigneur infant, dit Julio, vous avez dit tout ce que nous cherchons à développer sur l'état des empereurs. Puisque vous voulez que je réponde sur vos hésitations, réfléchissez bien à ce que vous pensez être un danger et je vous répondrai le mieux que je le pourrai.

– Julio, dit l'infant, des dangers dont vous parlez et du doute que je ressens dans les états des empereurs, depuis le début de leur élection jusqu'à leur confirmation par le pape, et des dangers qui se présentent entre cette élection et cette confirmation, je ne vous ai encore rien dit. Je vais vous l'exposer maintenant.
Je vous ai souligné que je ressens des dangers et du malheur lors de l'élection de l'empereur, et j'ai oublié de vous dire autre chose qui pourrait être très dommageable ; lorsque tous les électeurs ne s'accordent pas en une seule opinion pour élire l'empereur en toute concorde, les uns en élisent un, les autres un autre, et alors, cela provoque tant de guerres, tant de morts, tant de maux, que c'est une chose épouvantable à rappeler. En plus de tout cela, y a un grand danger à encourir dans la confirmation célébrée par le pape. Car bien des fois un élu est choisi en toute concorde et semble avoir triomphé de tous les obstacles ; or, il se trouve que le pape avance des raisons quant aux électeurs, ou à l'élu ou à la manière de l'élection, pour se permettre de le refuser et d'empêcher la confirmation. Alors, l'élu clame qu'il a reçu du pape un désaveu et se lance dans des actions contraires à la volonté du pape ; ainsi, viennent peu à peu de cette discorde des guerres et des malheurs. C'est pour cette raison que se sont formés les partis qu'on appelle guelfes et gibelins. Et tout cela mène encore plus loin : cette mauvaise circonstance fait, et nous le voyons de notre temps, que l'élu contre la volonté du pape est reçu à Rome et y est couronné empereur. Dès que les Romains et une grande partie de l'empire l'ont reconnu pour empereur, il a élaboré des lois contre le pape, et il a demandé d'élire un autre antipape à Rome. Non seulement cela a provoqué des guerres et des malheurs dans l'état des empereurs, mais cela a fait naître de grandes discordes et des

querelles de partis à l'intérieur de l'Eglise, avec de très grands malheurs pour tous. C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, je tiens l'état des empereurs pour peu sûr et même pour très dangereux pour le salut des âmes. Aussi, Julio, vous devez me répondre à ce sujet. Lorsque nous aurons pleinement parlé de cela, je vous dirai encore quels dangers je vois dans les états des empereurs élus et confirmés, dans leurs actions, pour les âmes comme pour les corps, actions entreprises pour maintenir leurs états.

– Seigneur infant, dit Julio, j'ai bien suivi tout ce que vous avez dit et vous avez parfaitement perçu tous les dangers qui peuvent atteindre le salut de l'âme, dans l'élection des empereurs. Selon ce que je comprends, sachez que cette élection est mise en péril par quatre dangers : la discorde des électeurs, le laps de temps de 40 jours nécessaire au siège du château, le château où se trouve la couronne, et enfin la discorde qui peut affronter le pape et l'élu. Seigneur infant, si jamais un homme peut répondre à tout à la fois, il ne peut toujours tout comprendre, mais je peux répondre très bien à chaque chose l'une après l'autre[39].

Chapitre 51
Dans ce cinquante et unième chapitre, Julio répond à l'infant tout d'abord sur la discorde des électeurs et rappelle qu'à l'origine ceux qui décidèrent cette élection agirent très bien et avec grande raison.

- Seigneur infant, à votre première interrogation, sur la discorde des électeurs, je réponds que les organisateurs le firent très bien et avec grande raison. Car ils devaient s'adresser à de très grands hommes ; car croyez bien que l'une des grandes erreurs du monde vient de ce que l'on confie les grandes actions à des hommes de bas lignage, et l'on charge de petits actes les hommes de haut rang. L'usage ou le métier oblige les hommes à travailler dans des occu-

[39] Les Guelfes (à l'origine les Welf) et les Gibelins (à l'origine les Wibelingen) sont devenus vers 1280-1320 respectivement les partisans des indépendances italiennes, et ceux de la centralisation d'un gouvernement impérial.

pations qui leur sont contraires selon leur sang ; soyez certain que les hommes n'oeuvrent pleinement que selon leur nature. Je répète que les organisateurs agirent parfaitement. Car l'acte le plus important dans l'empire est justement l'élection de l'empereur, et on le confia à dessein aux plus grands et plus honorables de l'empire. On l'établit à grande raison, car ce qui intéresse l'homme fait qu'il s'y adonne et recherche à faire le bien. Puisque la plus grande partie des électeurs vit dans l'empire, et que le bien le plus précieux est la paix dans la terre, tous veulent que l'élection de l'empereur soit réalisée dans la paix et la concorde. De plus, le plus grand bonheur sur terre est d'avoir un bon seigneur. Même si les hommes de bien sont nombreux dans la terre, s'ils n'obéissent pas à un bon seigneur, la terre ne sera jamais bien gardée ni ordonnée comme elle le doit. Et si les grands hommes et hauts lignages n'ont pas les qualités attendues, mais si le seigneur est bon, il peut les ramener à une bonne attitude et redresser la terre et y rétablir un bon état. C'est pourquoi on a agi avec bonne raison, en demandant d'élire pour empereur celui que les autres serviront comme leur seigneur, car cela les force à le choisir de qualité, pour que cet élu garde bien les gens de sa seigneurie. On a également très bien fait de réunir pour l'élection sept électeurs, trois ducs, trois archevêques et un roi. Pour deux raisons ; si quatre d'entre eux s'accordent, soit la majorité, l'élection est valable ; et dans cette élection, cette réunion de rois, ducs et archevêques oblige l'empereur à garder l'état de l'Eglise, qui est mère et tête des Chrétiens, des rois et des grands seigneurs. Je répète que les organisateurs de cette élection ont agi parfaitement. Même si les électeurs d'aujourd'hui se trompent, ce n'est pas pour autant que les principes initiaux ne sont pas bons. L'erreur vient des électeurs et non des initiateurs. Pour que vous compreniez plus clairement, je vais vous exposer quelques analogies.

Chapitre 52
Le cinquante-deuxième chapitre relate comment Julio raconta à l'infant comment le roi David et les autres saints inventèrent des instruments pour chanter et louer Dieu, alors que de nos jours, ceux qui jouent de ces instruments chantent et tirent des sons uniquement pour les gens et leurs plaisirs.

Le roi David et les autres saints qui créèrent les instruments, le voulurent pour chanter les louanges de Dieu. Aujourd'hui, ceux qui jouent de ces instruments ne chantent et ne tirent des sonorités que pour leur propre plaisir et leurs délassements corporels, ce qui les incite plus à pécher qu'à servir Dieu. Aussi, comprenez bien que la faute n'en revient pas aux instruments ni à ceux qui les créèrent, mais elle incombe à ceux qui s'en servent mal. De même, les premiers qui décidèrent des jeûnes, le firent pour deux raisons : la première, pour donner une part de leur temps à Dieu, la seconde, pour dresser leur corps à ne pas rechercher toujours les folies et les délices de la chair. Mais aujourd'hui, les jours de jeûne, on se livre aux mangeailles les plus succulentes, on mange de la viande et des laitages qui naturellement transforment les volontés des gens et provoquent le désir et la recherche de tout ce qui est contraire à ce pourquoi les jeûnes furent ordonnés. Or, la faute n'en revient pas aux jeûnes ni à ceux qui les ordonnèrent, mais bien à ceux qui font mal à leur propos. De plus, les premiers qui ordonnèrent que les gens observent les vigiles, le firent pour que ces gens se rendent dans les sanctuaires où ils placent leur dévotion, et que là ils veillent et prient Dieu de leur pardonner leurs péchés et les guide pour sauver leur âme et leur corps. Mais actuellement dans les vigiles, on chante et on joue des instruments et on bavarde et on prend des postures qui sont tout au contraire de ce qui avait été ordonné pour les vigiles. Ainsi, la faute n'en revient pas aux vigiles ni à ceux qui en eurent l'idée, mais à ceux qui en usent mal. Et je pourrais continuer ainsi avec beaucoup de créations humaines, par exemple les aumônes, les pèlerinages, les prières, et beaucoup d'autres choses, mais je ne veux pas charger ce raisonnement. Je vais plutôt vous rappeler ce qu' ordonna notre seigneur Dieu.

Il ordonna de façon naturelle de manger pour reconstituer ce qui se défait dans le corps quotidiennement dans le travail, et pour que les hommes puissent avoir la force de servir Dieu ; mais les hommes

ne mangent pas dans cette intention, ils mangent tellement qu'ils n'en tirent que de grandes douleurs et leur vie s'en raccourcit d'autant ; ils recherchent encore pour cette nourriture tout ce qui est dangereux aux âmes et aux corps ; aussi, la faute n'en est pas à l'acte de manger ni à Dieu qui l'a voulu pour la nature, mais à ceux qui en usent très mal. De plus, Dieu ordonna la boisson de façon naturelle pour alléger la viande, pour que l'estomac puisse mieux la broyer et qu'elle passe mieux dans les veines, pour maintenir et faire évoluer le corps, pour humidifier, rafraîchir ou réchauffer le corps selon ce qui est nécessaire. Mais les hommes ne boivent que pour le plaisir et pour la saveur qu'ils trouvent dans la boisson, et ils agissent ainsi jusqu'à tomber dans l'erreur d'entendement et connaître le danger dans le corps et encore se laisser aller à des actes désordonnés contre le service de Dieu. La faute n'en revient pas à Dieu qui créa la boisson, ni à la boisson elle-même, mais elle incombe à ceux qui n'en usent pas comme ils le devraient. De même encore dans l'œuvre de chair, Dieu la voulut, de façon naturelle, puisque les hommes ne peuvent durer toujours, et qu'ils doivent laisser des fils pour maintenir le monde et pour servir et louer Dieu. Mais beaucoup d'hommes engendrent pour bien autre chose, pour le plaisir et la délectation qu'ils y trouvent, et ils font tout le contraire de ce que Dieu demanda dans l'acte d'engendrer. La faute n'en est pas à Dieu, ni à l'engendrement, mais à ceux qui en usent mal. Seigneur infant, voici toutes les analogies que je voulais vous rappeler ; et il y en aurait bien d'autres. Vous pouvez désormais comprendre que pour les choses qui sont bien ordonnées et suivent la raison, si elles ne sont pas observées comme il se doit, la faute en incombe à ceux qui ne les observent pas et non pas du tout aux premiers organisateurs de tout cela qui à l'origine fut très bien ordonné. Les premiers initiateurs voulurent ainsi l'élection et les électeurs chargés de la suivre ; croyez seulement maintenant que les actuels électeurs ou ceux qui les suivront, s'ils n'accomplissent pas l'élection comme ils le devraient, ont la responsabilité de cette mauvaise élection, alors que la faute n'en est pas du tout aux initiateurs ni à l'élection elle-même[40].

[40] Ces *Semejanzas*, analogies, aident à comprendre que toute initiative humaine, même un jeûne, une charité, un pèlerinage, à plus forte raison un délassement corporel, peut être la meilleure et la pire des choses, si l'intention est par trop entachée de désirs terrestres !

Chapitre 53
Dans ce cinquante-troisième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il lui a exposé ce qu'il pensait de l'élection impériale, une de ses quatre interrogations.

– Maintenant, seigneur infant, je vous ai répondu sur l'élection des empereurs, l'un des quatre doutes que vous aviez à propos de l'état des empereurs. Je vais répondre à la seconde interrogation, pourquoi l'élu doit demeurer à faire le siège de ce château. Après, avec la grâce de Dieu, je poursuivrai mes réponses.
Seigneur infant, vous savez, comme il a été dit dans ce livre, que notre seigneur Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Parmi bien d'autres, Dieu a voulu trois qualités pour que tout soit accompli, le pouvoir, le savoir et la volonté. Les hommes ont tous ces trois valeurs, mais pas comme Dieu lui-même qui les a pleinement, et non pas les hommes. Vous savez que l'homme a du pouvoir, et pourtant tout ce qu'il veut entreprendre n'est pas toujours fait. L'homme a beaucoup de savoir, et pourtant il ne sait pas tout. De même, enfin, sa volonté ne peut être toujours ce qu'elle doit être. Alors que le pouvoir, le savoir et la volonté de Dieu sont tellement complets qu'il peut tout, il sait tout, et il veut toujours ce qui est le meilleur. Ces trois qualités, aucun homme ne peut les avoir complètement, mais celui qui en a plus qu'un autre est plus réussi. Lorsque l'homme est de grand état, il a besoin d'avoir ces trois qualités plus qu'un autre ; aussi pour celui qui doit revêtir cet état d'empereur, qui est le plus grand état au temporel, on doit d'abord rechercher celui qui possède ces trois qualités avant de le confirmer empereur. C'est pourquoi on fait assiéger par l'élu un château, pour examiner son pouvoir et voir si aucun autre ne pourrait le mettre en échec. Vous comprenez bien que celui qui serait élu empereur paraîtrait très réprimandable si, par manque de pouvoir, il devait abandonner ce qu'il doit faire pour le profit et l'accroissement de l'empire. En réunissant les gens et en sachant les intéresser à son aide et en les maintenant et en s'appuyant sur eux, en tenant ses armées dans l'honneur, il pourra montrer son savoir. On verra s'il veut maintenir son état comme il le doit et s'il veut affronter les peines et les dangers qu'il devra souffrir pour garder son état et son honneur. Pour toutes ces raisons, ceux qui prirent l'initiative de ce moyen de savoir qui est vraiment celui qui a été

élu, et s'il possède ces trois qualités, et de le savoir avant sa confirmation impériale, ont agi fort bien. Si vous pensez vraiment que ce n'est pas bien, parce que quelque mal pourrait se détecter lors de cet examen, on ne pourrait alors rien entreprendre dans le monde. Il n'y a rien, même remarquablement façonné, qui ne pourrait occasionner quelque mal. Mais si la valeur semble l'emporter, et de façon bien tangible, on doit alors entreprendre ce qu'on a décidé, tout en demeurant dans la grâce de Dieu, qui la donne à celui qui accomplit sa volonté.

Chapitre 54
Dans ce cinquante-quatrième chapitre est évoquée la prise de cet autre lieu où se trouve la couronne, et la réponse de Julio rappelant le bouclage du premier château.

– Une troisième chose est demandée par vous, à propos du siège de cet autre lieu où se trouve la couronne. J'y réponds et reprends toutes les bonnes raisons énoncées à propos du premier château. De même, j'affirme qu'on a très bien fait d'organiser cet autre siège, et ceci pour trois raisons.
La première, il y a beaucoup d'hommes qui, intéressés par une affaire, se préoccupent d'avoir les gens nécessaires et de les garder, mais qui, ce premier pas franchi, ne savent ou ne veulent faire pour ces gens, ce qu'ils devraient pour les remercier et pour les récompenser de ce qu'ils ont fait pour eux et pour l'honneur atteint, et ne savent pas non plus les garder pour tout ce qui est encore à entreprendre par la suite. C'est pourquoi on fait très bien de se renseigner sur l'élu, pour voir s'il pourrait, saurait et voudrait conserver tout ce qui a été entrepris. La seconde, vous savez que beaucoup qui sont en guerre, pourvoient les gens en ce qu'ils doivent avoir, et même plus qu'ils ne devraient, et font tout pour les garder dans leur parti, et puis, dès que la guerre est finie et la paix établie, ne peuvent plus les supporter comme ils le doivent, ne leur font plus aucun bien et ne leur montrent aucun bon sentiment, en leur faisant comprendre que le bien offert en temps de guerre leur était donné par mauvaise conscience et seulement pour cette occasion de la guerre. Pour tout cela, pour éviter les malheurs et les erreurs essuyés par les seigneurs qui avaient agi ainsi, ils ont tout à fait raison d'éprouver comment l'élu est au

courant de tout ce qu'il doit faire en temps de paix, depuis le moment où il a pris le premier château jusqu'à son arrivée devant celui où se trouve la couronne. La troisième, il faut observer en lui l'une des attitudes les plus répandues qui arrivent aux seigneurs de la guerre, soit le fait d'entamer une guerre, d'y passer du temps, puis d'en sortir et de se retrouver en paix, et de se sentir très démobilisé ; mais tout de suite après, il arrive qu'ils doivent recommencer une autre guerre ou un ost ; dans cet évènement grave, il leur est demandé très grand pouvoir et très grand savoir et très grande volonté pour garder état et honneur ; il faut savoir alors si l'élu est capable d'affronter tout cela, et on fait très bien de l'éprouver. On a donc raison de lui faire assiéger un autre château, celui où se trouve la couronne. Voici la troisième raison qui vous mettait en interrogation à propos de ce second siège de château.

Il y a encore une quatrième hésitation chez vous, vous vous interrogez sur les possibles discordes entre le pape et l'élu lors de sa confirmation, vous avez évoqué les nombreuses guerres et dangers qui en surviennent, ce qui provoque un grand scandale et une grande discorde dans l'Eglise de Dieu. Seigneur, je vous ai déjà beaucoup parlé de ces discordes, et je dis encore qu'il n'y a chose, toute bonne qu'elle soit, si l'homme en use mal, qui ne se révèle alors mauvaise et damnable, et je vous en donnerai encore des analogies et des exemples. Je peux vous répondre tout de suite que, si entre le pape et l'élu survient quelque discorde, ce ne peut être que par le fait d'une erreur et contre la volonté de l'un ou de l'autre ou des deux à la fois. Vous pouvez enfin comprendre que ceux qui, à l'origine, statuèrent sur cette élection, agirent à très bon droit ; mais si le pape ou l'élu ne font pas ce qu'ils doivent faire, ce n'est la faute ni de l'élection ni de ses organisateurs, mais c'est de la faute de ceux qui en usent mal comme ils ne le devraient.

Seigneur infant, selon mon jugement, je vous ai assez donné de raisons pour que vous ne mettiez plus en doute ces quatre points que vous avez soulevés, sur l'élection des empereurs[41].

[41] Ces sièges simulés de châteaux, imposés au futur empereur, semblent des affabulations de don Juan Manuel, à tout le moins des arguments pour développer l'importance des capacités militaires du premier souverain de l'Occident, hommes d'armes autant que législateur selon un certain idéal. Dans la réalité de l'élection du roi de Germanie, on laisse l'élu attendre symboliquement à l'entrée d'un champ clos, un laps de temps, pour permettre d'éventuelles contestations.

Chapitre 55
Dans ce cinquante-cinquième chapitre, l'infant dit à Julio qu'on pourrait poser tellement de questions que ni lui ni personne au monde ne pourrait donner une conclusion.

- Julio, dit l'infant, il y aurait tant de choses à demander encore, ni vous ni personne au monde ne pourrait y aboutir. Mais vous avez répondu parfaitement à mes quatre interrogations, et désormais je comprends que tout ce qui se fait dans l'élection et la confirmation de l'empereur a été pleinement organisé. Nous sommes donc tout à fait d'accord. Je continue donc et vous demande encore de m'éclairer sur les actions des empereurs après leur confirmation, lorsqu'ils oeuvrent dans l'empire ; j'ai bien des doutes à leur sujet, car j'y vois le danger pour leur âme, pour leurs actions, pour leur renommée, et je sais que l'état de l'empereur est très dangereux.

– Seigneur infant, dit Julio, je vous ai déjà dit à bien des reprises qu'il n'y a ni fait ni élément dans le monde qui ne comporte du danger, ni aucun état dans lequel un homme ne peut perdre son âme s'il le veut. Je peux vous dire la même chose de l'état de l' empereur, car si celui-ci le veut, il peut y perdre son âme et son corps. Mais s'il le veut également, il n'y a pas de meilleur état dans lequel il peut les sauver. Si vous le désirez, je vous le dirai en peu de paroles.
Plusieurs empereurs furent des saints, et l'empereur sait bien actuellement quelle fut la vie et quelles furent les œuvres des empereurs qui furent saints ; s'il fait ce que ceux-ci ont accompli, il sera sauvé et il sera saint.

– Julio, dit l'infant, je sais bien que les empereurs peuvent se sauver, mais je vois aussi les grands dangers encourus dans leurs actions et dans la vie qu'ils doivent mener de par le monde, et je pense qu'il leur est très difficile de se sauver. Certes, c'est aussi difficile qu'être dans un feu sans se brûler.

– Seigneur infant, dit Julio, tout ce que vous dites est vérité. C'est en effet très difficile de se trouver au cœur d'un feu sans se brûler, et de même c'est très méritant d'être au cœur du monde

en ayant un grand pouvoir pour y faire tout ce qu'on veut et suivre sa seule volonté, tout en y demeurant même si on perd son pouvoir, sa richesse, et si on a peur, et encore en laissant ce monde pour ne pas peiner Dieu et accomplir le bien, sans perdre délice, superbe, et forfanterie du pouvoir qu'on y a trouvé. Vous savez bien, seigneur, que dans l'Evangile, Dieu ne loue pas le pauvre, mais loue le pauvre d' esprit. Je veux vous rappeler un miracle qui arriva à un saint homme par une vision, mais ce serait très long à raconter et je vais en quelques paroles vous résumer le tout. En une seule phrase, ce saint homme se délectait plus en caressant de sa main le dos de sa chatte que ne le faisait saint Grégoire, pape, dans toutes ses richesses. Ainsi, seigneur infant, les empereurs vivent en effet dans le péril pour leur salut, mais ils ont beaucoup plus de façons que les autres hommes d'obtenir ce salut s'ils vivent comme ils le doivent. Mais puisque vous avez des doutes, exposez-les moi et je vous répondrai du mieux possible[42].

[42] Légende Dorée, chapitre XLVI, 7, de Jacques de Voragine (1225-1298, dominicain, Provincial de Lombardic, puis archevêque de Gènes), trad. J.B.M. ROZE, éd. Flammarion, 1967, tome I, p.226-227 :
« En ce temps-là un ermite, homme de grande vertu, avait tout quitté pour Dieu, et ne possédait rien qu'une chatte qu'il caressait souvent et qu'il réchauffait sur son giron comme sa compagne. Or, il pria Dieu de daigner lui montrer avec qui il pourrait espérer partager la demeure éternelle, lui qui, pour son amour, ne possédait rien des richesses du siècle. Il lui fut donc révélé une nuit qu'il avait lieu d'espérer de demeurer avec Grégoire, pontife romain. Alors il se mit à gémir en pensant que sa pauvreté volontaire lui avait servi de peu, puisqu'il devait être récompensé avec quelqu'un qui nageait dans l'abondance de toutes les richesses du monde. Or, comme il comparait jour et nuit les richesses de Grégoire avec sa pauvreté, une autre nuit, il entendit le Seigneur lui dire : « comme ce n'est pas la possession des richesses, mais la convoitise qui fait le riche, pourquoi oses-tu comparer ta pauvreté avec les richesses de Grégoire ? Tu te complais plus dans l'amour de cette chatte que tu possèdes, que tu caresses tous les jours, que lui au sein de ses richesses : il ne les aime pas, mais il les méprise et les distribue bénévolement à tout le monde ». Ce solitaire rendit grâces à Dieu, et celui qui avait cru son mérite rabaissé d'être en société avec Grégoire, se mit à prier pour qu'il méritât d'avoir un jour une place auprès de lui... »

Chapitre 56
Dans ce cinquante-sixième chapitre, l'infant dit à Julio que tout est vérité, mais que le meilleur moyen est qu'il lui expose ses doutes en attendant ses réponses.

– Julio, dit l'infant, tout ceci est vrai, tout ce que vous m'avez dit est la vérité, mais le mieux à faire maintenant est que je vous expose mes doutes et que vous y répondiez. Je vais tout vous dire à la fois, mais surtout, répondez à une chose après l'autre. L'entendement de l'homme ne peut saisir tous les arguments exposés ensemble, surtout si ce sont des sujets et des situations diverses et nuancées, et il vaut mieux envisager une affaire après l'autre pour que l'intelligence saisisse chacune pleinement. Si j'ai le souvenir d'autres dangers pour les âmes, les corps, les renoms et les actions, je vous le dirai.

Julio aima ces paroles et le dit à celui qui les lui exposait.

– Julio, dit l'infant, le premier doute que je vois dans la vie des empereurs, leurs actes, leurs états, est que selon les biens accordés à eux par Dieu, et l'honneur qui est en eux, ils n'ont que très peu d'occasions d'accomplir la convention qui les lie. Tous les hommes sont certes tenus de servir Dieu et de connaître le bien qu'il leur accorde, mais d'autant plus le sont les empereurs ; ils y sont tenus, comme tous les hommes, mais plus encore pour l'honneur, la seigneurie, l'avantage accordés par Dieu à eux sur tous les autres gens. De plus encore, comme ils sont empereurs par le seul droit que leur attribue la volonté de Dieu, qui seul veut qu'ils soient empereurs, puisqu'ils ne le sont pas de par leur naissance, alors s'ils ne servent pas Dieu qui leur fait tant de bien et tant d'honneur, et s'ils n'en sont pas assez reconnaissants autant qu'ils le doivent, imaginez dans quel péril ils se trouvent alors ! Et il y a encore une autre raison qui m'inquiète beaucoup. Mais elle ne concerne pas seulement les empereurs, elle touche à tous les états de tous les hommes. La voici :

Chapitre 57
Dans ce cinquante-septième chapitre, l'infant rappelle à Julio que si un ami sait qu'un autre ami est en querelle contre des ennemis, et qu'il va l'aider et prend dans cette affaire souci, peine et péril, et le délivre de sa mauvaise querelle, à jamais son ami se considèrera comme son prisonnier.

– Si un ami apprend que son ami est dans une quelconque querelle avec ses propres ennemis, et si cet ami vient l'aider en souffrant peine, perte, souci et crainte, même si cela est peu de chose, il le délivre par son aide de cette querelle, alors son ami doit se sentir à jamais comme son prisonnier, pour le bien et l'aide qu'il en a reçus et toute sa vie il doit le garder et l'aider. Si un homme doit faire cela à l'un de ses amis, qui est son égal, et c'est une petite aide qu'il lui fait alors, pensez combien plus l'homme doit faire vis-à-vis de Dieu, car Dieu l'a sorti de la mort où il se trouvait en étant au pouvoir du diable et a voulu accomplir ce grand chemin qui va du ciel à la terre ; et lui qui était libre, a accepté d'être enfermé en prison dans le ventre de la bienheureuse vierge sainte Marie ; et lui qui était Dieu, a voulu être homme ; lui qui était seigneur, a voulu être serf ; lui qui était riche, a voulu être pauvre, lui qui était puissant a voulu demeurer sans pouvoir et placé dans la domination d'un autre ; lui qui était pourvu de tous les biens, il a voulu connaître toutes les passions qu'ont les hommes ; lui qui était éternel, a voulu être mortel. De plus, pour racheter les pécheurs, il a voulu dans son corps sans tache et sans péché recevoir tant de déshonneur, alors qu'il n'avait jamais péché ni démérité. Qu'avait donc mérité son pouvoir et son honneur, pour avoir été pris ainsi avec tant de déshonneur et tant de trahison des siens ? Qu'avait mérité sa tête où se tenait le cerveau qui donnait le savoir de Dieu et de l'homme et qui fut trouée par la couronne d'épines qui entrèrent jusque dans cette cervelle ? Et on l'a frappé avec des javelines en lui demandant de deviner qui le frappait... Qu'ont mérité ses oreilles, qui entendirent tant de faussetés et honteuses apostrophes comme on en cria, l'appelant mauvais sarment stérile ? Ah, quel sarment stérile qui avait Dieu pour père et la Vierge sainte Marie pour mère ! On l'appelait le démoniaque ; voyez quel démoniaque il était, lui pour qui, à l'écoute de son nom, tous les démons trem-

blent et toutes les choses obéissent. On l'appelait l'ensorceleur. Ah, quel ensorceleur alors que par son pouvoir furent détruits tous les sorciers et leurs enchantements ! Qu'ont mérité ses yeux, qui virent entacher son saint et bienheureux corps lié à Dieu et à l'homme à la fois, de tant de tourments honteux et cruels, et qui virent ainsi la traîtrise des siens, l'abandon des autres, et qui virent encore la douleur de la Vierge glorieuse, sa mère, devant sa mort, et encore tant de mauvaises et douloureuses scènes qui leur furent montrées ? Que méritèrent ses cheveux, qui furent arrachés, souillés, ensanglantés de son sang ? Que méritèrent ses joues, qui furent noircies de soufflets pour le déshonorer et le faire souffrir ? Que mérita son cou, qu'on blessa si cruellement en le frappant ? Que méritèrent ses côtes, qui furent flagellées si cruellement ? Que méritèrent ses bras, qui furent attachés sans pitié ? Que méritèrent ses épaules, qui furent si cruellement flagellées et attachées au bois de la croix où il savait qu'il devait être crucifié ? Que méritèrent ses jambes, qui furent liées jusqu'à la mort honteuse de la croix ? Que mérita son saint corps, qui fut ainsi tourmenté et hissé au haut de la croix ? Que méritèrent sa sainte bouche et sa langue qui toujours avaient dit la vérité et le bon conseil, et à qui, à l'heure de la passion, on n'offrit que de la myrrhe et du vinaigre ? Que méritèrent ses mains, qui furent perforées et clouées sur la croix de clous si grands et si acérés ? Que méritèrent ses pieds, qui furent transpercés et perforés et cloués sur la croix ? Que mérita sa sainte âme, qui fut arrachée de son saint corps avec tant de peine et de violence, et fut tentée par le diable à l'heure de la passion ? Que mérita son côté et que mérita son cœur, qui fut transpercé d'un coup de lance, et d'où sortit le sang et l'eau, alors qu'il était déjà mort ? Et tant de peines et de douleurs encore qu'il souffrit sur la croix, on ne saurait toutes les rapporter.

Ah ! captifs chrétiens ! Comment ne réagissons-nous pas à tout ce que le seigneur, Dieu et homme, fit pour nous ? Comment oublions-nous tout cela ? Comment voulons-nous perdre tout ce qu'il fit pour nous avec tant de volonté ? Car si nous l'avions perdu pour rechercher un autre grand plaisir ou un autre grand bien, ce ne serait pas si étonnant ; mais que chacun réfléchisse en son cœur, et chacun verra que dans ce monde, aucun jour ne passe sans peine ni mal, et pour un plaisir qu'on trouvera on tombera dans de nombreuses peines. Alors, pourquoi voulons-nous perdre

tout ce que le seigneur nous fit, alors que tant de bien nous est préparé dans le Paradis avec lui, et nous préférons les peines de l'Enfer dans la compagnie du diable ? Aussi, Julio, je proclame que tout homme peut être en ce péril, et peut l'être aussi bien l'empereur lui-même, alors Dieu doit lui faire encore plus de bien qu'à un autre homme. Et lorsque l'empereur comprend tout ce qu'il a à accomplir, il faut qu'il ait un jugement très bien formé pour savoir aimer et craindre Dieu et exécuter tout ce qu'il doit. Il doit savoir que, serait-il si pieux, si juste, si droit, il ne pourrait tout de même racheter sans peine la moindre erreur. Il doit donc aimer Dieu de l'avoir fait si pieux, si juste, si bon, et pour tous les biens qu'il en a reçus. Il doit tout autant le craindre, car il a le pouvoir de le destituer par sa seule volonté, et aussi lui faire souffrir ses erreurs. Il a donc besoin d'un grand jugement pour accomplir ce qu'il doit, et ses devoirs sont si nombreux qu'il me semblent très lourds à accomplir. Car l'empereur doit premièrement protéger Dieu, comme on l'a dit, et ses églises et ses desservants. Puis, il doit se garder lui-même, son honneur, son état, et puis avec lui sa femme, ses fils, et puis ses frères et ses parents, et puis tous les grands de son empire, comme les rois, les princes, les ducs, les comtes, les marquis, et les autres grands, et les Ricombres et les Infançons, les chevaliers, les écuyers et tous leurs officiers et les hommes du peuple. Il devra savoir maintenir son empire dans la justice et la paix. Il faudra savoir se comporter à la guerre, si elle se produit, sur la terre comme sur mer. Il devra savoir en sortir, pour son honneur et son profit. Il devra savoir agrandir sa terre et ses rentes avec droiture. Et puis savoir partager son bien, en donnant ce qu'il doit et comme il le doit. Il devra savoir tout faire pour être aimé et apprécié des siens. Il devra savoir prendre les plaisirs selon le droit, comme manger, boire, dormir, se vêtir, jouter, chasser par les monts et avec les oiseaux, et encore chanter et jouer des instruments de musique, et tous ces plaisirs qui sont bons et délectables. Mais il devra toujours y évoluer de façon à être loué par les bonnes gens, et à ne jamais provoquer de critique bien raisonnée. Si l'empereur n'observe pas tout cela et erre en quelque chose, il sera d'autant plus blâmable, quel que soit son tort, qu'il sera par ailleurs loué pour tout le bien qu'il aura accompli. Croyez bien que lorsqu'un homme est de haute stature, le mal qu'il fait parait bien pire et il est jugé d'autant plus mal par les gens. Car

les grands seigneurs sont comme des repères sur lesquels tous se fixent. C'est pourquoi pour le moindre tort commis d'une façon ou d'une autre, leur âme est en très grand péril, leur âme qui est la principale raison pour laquelle ils ont été créés. C'est pourquoi enfin, je vous demande, puisque vous m'affirmez que l'état des empereurs est le meilleur, de me donner le moyen de ne plus craindre les torts dans lesquels ils peuvent tomber[43].

Chapitre 58
En ce cinquante-huitième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il lui a avancé tant de bonnes raisons qu'il remercie Dieu pour la foi et la disponibilité qu'il voit en lui.

– Seigneur infant, dit Julio, vous m'avez donné tant de belles raisons que je remercie beaucoup Dieu pour cette belle foi et cette bonne volonté que je vois en vous. Il me plairait beaucoup, puisque jusqu'à aujourd'hui vous m'avez considéré comme un maître, que vous avez appris de moi et que je vous ai vu docile, de vous demander à mon tour des éclaircissements sur ce que vous m'avez dit au début de ce raisonnement. Que désirez-vous ? Que je ne vous réponde pas à tout à la fois, et que je vois chacune de vos interrogations ? Il me plairait, personnellement, que vous me posiez une question après l'autre, pour mieux vous répondre pleinement sur chaque sujet. Je peux dire tout de suite qu'il me semble difficile de répondre à tout ce que vous me demandez, car vos demandes renferment toutes les sciences. Mais, pour le peu que je sache, je veux répondre à chaque sujet, selon votre désir, et Dieu dans sa bonté m'y aidera. Croyez bien qu'aucun homme ne peut bien parler, ni donner la vérité sur quoi que ce soit, et surtout sur les sciences, sans une grâce toute spéciale de Dieu.
Seigneur infant, vous m'avez répété que vous vous méfiez de cet état des empereurs, car, selon les grands biens que Dieu leur fait, il vous semble très difficile aux empereurs de les connaître et de les mériter comme ils le devraient, et vous y rapprochez tous les

[43] Magnifiques propos de l'infant, pourtant frais nouveau chrétien, et qui ne semble guère avoir suivi de long catéchisme !

états dans lesquels vivent les Chrétiens. Seigneur infant, je vous réponds que tout cela a été voulu par Dieu pour sauver et racheter les pécheurs, et beaucoup d'autres choses encore que personne ne pourrait énumérer et que Dieu fit avec eux. Vous devez comprendre que tout cela est un grand bien pour les pécheurs, s'ils veulent bien accomplir ce qu'ils peuvent. Selon la nature des hommes et leur faiblesse, bien peu ou même personne ne peut s'empêcher de pécher ; mais si les hommes se repentent et se rachètent selon ce que demande la sainte Eglise, il est certain que Dieu leur pardonnera. Vous savez bien que l'homme est tenu de connaître et de surveiller ce qui s'accomplit sous sa responsabilité, il est donc obligé de veiller à ce qu'il fait et surtout de préserver ce qu'il a fait. Comme il est sûr que Dieu fit le monde à partir de rien, il pourrait très facilement racheter les pécheurs s'il le voulait, sans que cela lui coûte ; mais il a tant fait pour les racheter, et il l'a fait en dépensant si chèrement sa peine, que, croyez-le bien, il ne voudrait jamais leur perdition, si eux-mêmes ne se perdaient pas. Comme le disent les saints, le pécheur commet une telle erreur en péchant contre notre seigneur Dieu, qui lui a fait tant de bien, qu'il ne devrait jamais mériter d'obtenir son pardon, mais cela lui est donné par la passion de Jésus Christ et par les mérites de sainte Marie et des saints. Il est certain qu'une seule goutte de son sang pourrait racheter mille fois mille mondes. Et tout son sang fut versé et il fit tout ce que vous avez dit pour le salut des pécheurs ; aussi, si tous les pécheurs peuvent et doivent garder un bon espoir pour leur salut, d'autant plus le doivent garder les empereurs. Car lorsque Dieu place un homme de ce monde dans un grand état, il lui garde aussi une grande place dans l'autre monde si en ce monde il le sert comme il le doit. Je suis certain que les saints ont eu la plus grande intelligence, aussi ils sont le mieux placés au Paradis. Ils ont gagné le Paradis par leurs bonnes œuvres et la compréhension de tout ce qu'ils accomplissaient. Je pense que je vous ai éclairé sur cette question des empereurs ne reconnaissant pas ni ne remerciant pas Dieu pour les biens qu'il leur accorde.

Chapitre 59
Le cinquante-neuvième chapitre relate comment Julio dit à l'infant, à propos des actes des empereurs, dans l'amour et la crainte de Dieu, leur façon d'avoir la grâce de Dieu et d'éviter sa colère, qu'il y a pour cela beaucoup à faire.

– Vous m'avez demandé comment les empereurs peuvent accomplir leurs actions, comment ils doivent aimer et craindre Dieu, pour avoir sa grâce et éviter sa colère, seigneur infant ; il y a beaucoup à dire à ce sujet, mais par quelques actions seulement qui ne sont pas si compliquées, l'empereur peut y parvenir. Voici ce que je comprends.
D'abord, il doit organiser correctement le jour et la nuit, de la façon suivante. Qu'il se lève le plus tôt possible, et dès qu'il est réveillé, qu'il se recommande à Dieu et le prie de le garder et le maintenir à son service. Avant toute autre chose, qu'il entende les heures et la messe et fasse oraison au vrai corps de Jésus Christ qui est son sauveur. La messe et les heures dites, s'il doit marcher au-dehors, qu'il y aille ; et à ce moment, il peut aller à la chasse raisonnablement et en toute bonne mesure et y prendre plaisir et s'y exercer à l'équitation. Lorsque viendra l'heure de s'arrêter, qu'il mange avec ses gens et non seul à part. Quand il aura mangé et bu ce qu'il faut avec tempérance et mesure, il devra écouter, à table, et s'il le veut, les jongleurs qui chantent et jouent des instruments devant lui, qui prononcent de belles paroles et relatent de beaux récits de chevalerie ou d'autres hauts faits, pour provoquer l'envie de bien faire à ceux qui les écoutent. L'empereur doit parler et échanger avec ses gens, pour que tous aient plaisir et agrément avec lui et apprennent de lui les bons exemples et les bons conseils. Lorsqu'il aura passé un bon moment stimulant avec eux, l'empereur devra entrer dans sa chambre et dormir. Après avoir fait cette sieste, il doit écouter les heures, et après ces heures, il doit aller à son conseil pour y parler des grandes affaires de l'empire. Ceux pour qui il comprend que personne d'autre que lui ne peut arranger leurs difficultés, il ne doit pas les confier à qui que ce soit, il ne doit pas chercher d'excuse ni hésiter pour les aider ainsi, il ne doit pas cesser d'agir pour eux, de tout son travail, toute sa peine, et toute sa crainte. L'empereur doit se rappeler toujours que Dieu l'a choisi entre tous, pour agir en tout

ce qui est nécessaire en ce monde ; un autre à sa place ne le pourrait ni ne le devrait. Mais les affaires qu'il juge comme pouvant et devant être confiées à un autre, il ne doit pas les garder pour lui, pour deux raisons ; en oeuvrant dans ce qu'un autre pourrait dénouer, il laissera de côté ce qu'il est seul en devoir d'accomplir ; il doit aussi garder ses forces sans les dépenser dans ce qui ne le mérite guère, et il serait en ce cas incapable de traiter les plus grandes affaires. Il n'y a pas de travail au monde de plus absorbant que la protection de la terre. Et cela, les empereurs ne doivent jamais s'en détourner si peu que ce soit. D'autant plus, si cela se produit, la direction de la guerre. C'est pourquoi, tout en marchant par les chemins, et en chevauchant et en chassant, l'empereur doit recevoir toutes les pétitions et les garder ; et doit y faire donner une attention lorsqu'il tient conseil, après les vêpres, de telle façon qu'il donne à tous le droit et la justice. Tout ceci effectué, il doit s'asseoir à dîner, pour y prendre plaisir et allégresse avec ses gens ; mais s'il ne peut ou ne veut pas manger, il ne doit pas pour autant éviter de s'asseoir à table. Tout empereur ou tout seigneur quel qu'il soit, doit chaque jour deux fois s'asseoir à table, si ce n'est pas un jour de jeûne, et si c'est ce jour-là, à la place du dîner, il doit demander de donner seulement du vin à lui et aux gens de son entourage. Tous ensemble doivent alors étudier ce qui se présente à leur raisonnement. Après cela, l'empereur doit aller dans sa chambre et ne doivent rester avec lui que ceux qui ont avec lui le plus d'intimité, et c'est alors qu'il donne à son corps le repos nécessaire après les grandes fatigues de la journée. Avant de s'endormir, il doit se recommander à Dieu et s'interroger lui-même pour voir comment il a passé ce jour, s'il l'a passé bien au service de Dieu, en gardant et maintenant son état sans péché, et il en remercie Dieu et lui demande de le garder encore. S'il a trouvé qu'il a failli en quelque chose, il s'en repend et demande de racheter cette faute. Le principal à faire est de mettre son esprit et sa volonté toujours en Dieu, en le remerciant de tous les biens accordés, son cœur gardant toute humilité et toute conscience de la douleur de la faute en laquelle il aurait pu tomber.

C'est ainsi qu'il me semble que l'empereur doit organiser sa journée lorsqu'il sort de par les chemins. S'il ne doit pas sortir marcher, le temps qui y serait consacré doit être alors axé sur les affaires de l'empire. Mais si ces dernières ne sont pas très importantes en ce

temps, il vaut mieux chevaucher ou chasser de la manière la plus convenable, comme on l'a dit. J'ai entendu parler d'un empereur qui, chaque jour, chevauchait ou chassait et tout en marchant parlait avec ses gens et, tout en évoluant, écoutait tous ceux qui voulaient le rejoindre avec leurs pétitions; lorsqu'il rentrait chez lui, avant de s'endormir à la nuit, il expédiait le tout. On affirme qu'il traitait mieux les affaires de l'empire que s'il était resté à travailler assis dans sa maison, sans avoir chevauché. D'une manière ou d'une autre, comme l'empereur jugera bon de le faire pour le mieux de l'empire, il doit tout accomplir. S'il advient qu'une nuit il ne peut dormir lorsqu'il est couché dans son lit, ou bien s'il a dormi un peu, se réveille et ne peut se rendormir, il doit examiner tout ce qu'il doit faire pour le profit et le salut de son âme, l'accroissement de son honneur et de son profit et de son état. Comme la mémoire des hommes est bien des fois oublieuse, il doit garder dans la chambre où il dort de quoi lui rappeler les choses à accomplir, de façon à les ordonner dès le matin, comme il jugera bon de les organiser. Dès que tout ceci sera effectué, si vraiment il ne peut dormir, il faut qu'il demande qu'on lise devant lui quelques bonnes histoires où il prendra de beaux exemples. Il doit agir ainsi, car souvent, lorsqu'un homme ne peut dormir après avoir dressé le plan de ses actes, il en perd le souvenir et se préoccupe d'une chose et d'autre et cela porte tort à la santé corporelle et ne rapporte rien à son administration. C'est pourquoi il vaut mieux qu'on lui lise des histoires pour qu'il sorte de ces préoccupations qui sont à cette heure sans profit, puis qu'il retourne dormir. S'il ne peut toujours pas dormir, qu'il apprenne des choses qui lui seront utiles. Si un jour, pour quelque raison, il ne peut suivre ce bel emploi du temps, et si quelque chose lui a été dommageable, l'empereur, de toute sa réflexion, trouvera le moyen de réparer ce contretemps. Par la suite, qu'il revienne au programme initial de chaque jour et de chaque nuit. En organisant la nuit et le jour, il peut tout établir pour sa vie entière. Parmi toutes ses occupations, ce qui lui convient le mieux est de penser, dans tout ce qu'il faut faire et tout ce qu'il faut dire, avant d'agir, que ce qu'il décide aurait pu être décidé par tout autre que lui dans la même circonstance. S'il comprend que tout autre aurait agi de la même façon, qu'il fasse ou dise ce qu'il a décidé. S'il conçoit que tout autre aurait agi autrement et que les gens auraient mal parlé de lui et auraient mal pensé de lui, qu'il se garde bien de faire ou

dire ce qu'il avait décidé. Il est certain que dans la mesure où il juge et agit comme les autres, ainsi les autres jugent et agissent comme lui-même. Je pense ainsi à propos des empereurs, et des rois, et des grands seigneurs, mais aussi de tous les hommes de tous les états qui agissent ainsi, et je redis que tous trouveraient ainsi leur profit et éviteraient de faire ou dire quoi que ce soit de damnable[44].

Chapitre 60
Dans le soixantième chapitre, Julio dit à l'infant que Don Juan, cet ami dont il lui a parlé, donna conseil et réprimande à Don Juan Nuñez son beau-frère, en sortant un jour de Peñafiel et en allant à Alba de Bretaniello.

– Je veux vous rappeler, seigneur infant, ce que m'a dit don Juan, cet ami dont je vous ai parlé, et ce que fut le premier conseil et

[44] La journée de l'empereur, être de chair et pétri de sentiments humains, autant que souverain choisi par Dieu pour mener le monde, reprend ici bien des traits du Titre II des *Siete Partidas* à propos du roi. C'est naturellement la journée idéale vécue par don Juan Manuel, chasseur autant qu'intellectuel, lisant et écrivant la nuit lorsqu'il ne dormait pas, et très sincère chrétien. *Las Siete Partidas* du roi Alphonse X de Castille forment le modèle de cette armature de l'Etat et des devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés. A propos de ce qu'on lit des chapitres 58 à 69, voici :
« La seconde partie de ce livre traite des empereurs, des rois et des autres grands seigneurs de la terre, dont le devoir est de garder cette terre dans la justice et la vérité.
Titre II : comment le roi doit demeurer dans la connaissance, l'amour et la crainte de Dieu. Loi I : comment le roi doit connaître Dieu et pour quelles raisons. II : Comment et pour quelles raisons le roi doit aimer Dieu. III : Ce que le roi doit être pour avoir la crainte de Dieu. IV : comment le roi doit servir et honorer Dieu (...) Titre V : comment le roi doit se comporter dans sa vie (...) Loi II : un roi doit être tempéré dans sa nourriture et sa boisson. V : un roi doit se vêtir avec une grande élégance. XX : un roi doit être expert à la chasse (...) Titre VI : comment le roi doit se comporter avec sa femme, et elle-même avec lui. Titre VII : comment le roi doit se comporter avec ses enfants (...) Titre IX : comment le roi doit se comporter avec ses officiers, les membres de sa Maison et sa cour, et tous ceux-ci avec lui (...) Loi IV : le chancelier. Loi V : les conseillers. Loi VI : les nobles. Loi VII : les notaires. Loi X : les médecins. Loi XVIII : les juges. Lois XIX et XXII : l'*Adelantado*. Loi XXI : les messagers (...) Titre XVIII : comment le peuple doit participer à la garde, au ravitaillement et à la défense des châteaux, des forteresses appartenant au roi et au royaume (32 lois détaillent cet équipement et cette défense des forteresses royales).
Las Siete Partidas, éditions *Princeps* d'Alfonso Diaz de Montalvo à Séville en 1491, puis trois autres en 1555, 1807 et 1844, traduction anglaise de Samuel PARSONS SCOTT, 1931, réédition de Robert I. BURNS, Presses de l'Université de Pennsylvania, Philadelphie, 2001, 1492 pages en 5 volumes.

aussi la première réprimande qu'il donna à don Juan Nuñez son beau-frère, fils de don Fernando, en sortant un jour de Peñafiel pour aller à Alba de Bretaniello. Si cela convient à tous les hommes, d'autant plus cela convient aux empereurs. Il n'y a rien, même une très petite affaire, qui ne se fait ou se dit et que les gens ne peuvent éviter, et dont par la suite ils sont toujours jugés , et ceci concerne encore plus le mal que le bien. Chacun doit donc organiser sa journée et sa nuit selon le service de Dieu ; à mon avis, voici ce qu'il faut faire :

Tout d'abord, pour servir Dieu comme il le faut, il faut placer en lui sa volonté, ses paroles et ses actions, et tout ceci peut se faire en gardant les Dix commandements que Dieu donna dans sa loi. Dans le premier commandement, il est dit que l'homme doit obéir à Dieu en pensée, en parole et en action ; il y est dit : « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur et de toute ta volonté » ; ce qui montre à l'homme comment orienter sa volonté. De plus : « Lui seul tu adoreras », ce qui montre à l'homme l'objet de sa pensée. Et encore : « Lui seul tu serviras », ce qui montre à l'homme comment agir. Seigneur infant, tout ceci est écrit, mais je veux vous rappeler quelque chose encore que vous comprendrez plus parfaitement. Celui qui sert Dieu de tout son bon vouloir, doit d'abord rechercher l'amour de Dieu, il doit accomplir tout en pensant que la bonté de Dieu se trouve en tout, Dieu qui a choisi de le faire, qui a tout redressé et élaboré avec le plus de soin. Si l'homme pouvait toujours penser à cela et à rien d'autre, beaucoup de saints et de docteurs affirment qu'il ne pourrait trouver meilleur plaisir, meilleur délice. Ils appellent cela la vie contemplative, soit la vie la plus accomplie qui se peut être. Mais tous ne peuvent y parvenir ; il convient alors que, pour le moins, l'homme tourne son esprit à ces idées, ce qu'il peut toujours faire. Il peut aussi l'adorer et le louer par la parole, en faisant des prières et en répétant les paroles des saints et des prophètes ou celles que demanda notre seigneur Jésus Christ telles que le Pater Noster ou l'Ave Maria ou les Psaumes, et les autres prières qui sont demandées par la sainte Eglise. L'homme doit prier en comprenant ce qu'il dit et en y adaptant tous ses actes. Mieux vaut à l'homme de dire un Pater Noster ou un Ave Maria ou une autre prière, en suivant ce que veut dire « Pater Noster », puis « Qui es in celis » et puis « sanctificetur nomen tuum », et ainsi pour tout le reste, et de même pour

toutes les prières qu'il prononce, plutôt que de marmonner beaucoup de prières et dire « Pater Noster » en appelant quelqu'un et en lui demandant s'il a bien déjeuné, puis « qui es in celis » en appelant quelqu'un d'autre et lui ordonnant autre chose. Bien des fois, on prononce une phrase de prière, et on fait ou on ordonne de faire des choses qui ne sont pas au service de Dieu ni au profit de son âme. Les prières qui sont dites sans que le cœur soit tourné vers Dieu ni même dans la prière elle-même, je ne dis pas qu'elles sont mauvaises, mais je répète qu'il vaudrait beaucoup mieux quelques prières dans l'esprit de Dieu et de la parole, plutôt que ce flot de prières de la manière susdite. Celui qui veut garder Dieu, le louer et l'adorer, doit le faire comme je vous l'ai dit. Puis, il faut le servir dans les actes, et il faut alors suivre les jeûnes, les aumônes, les pèlerinages, les vigiles et tout ce qui a été demandé. Sachez cependant que tout cela correspond à chaque personne ; quel que soit le bien que l'homme accomplisse, il doit le faire de façon à ce qu'il ressente un effort sur lui-même. Si l'homme jeûne tout simplement parce qu'il n'a pas faim, je ne dis pas que ce jeûne est mauvais, mais je dis qu'il aurait plus de valeur si l'homme avait faim et s'il avait voulu cette privation. De même si on donne une aumône sans s'apercevoir qu'on a donné quelque chose, je ne dis pas que l'aumône est mauvaise, mais je dis qu'elle aurait plus de valeur si on donnait pour l'amour de Dieu jusqu'à ressentir une perte quelconque dans ses biens. Je peux vous en dire autant des pèlerinages, et des vigiles, et de toutes les bonnes œuvres. Seigneur infant, si l'homme fait tout ce qui est dit, il servira Dieu selon sa volonté, ses paroles et ses actions, et gardera à Dieu l'amour et la crainte qu'il doit avoir et les actions qu'il doit accomplir. Tout cela est dans le pouvoir de l'empereur et il peut vraiment le faire ; je pense maintenant que le doute qui était dans votre esprit à ce propos, n'a plus lieu d'être. Vous comprenez qu'on peut garder son âme en aimant et en craignant Dieu, et en faisant toutes les actions demandées, comme je l'ai dit, et on peut très bien faire tout cela dans l'état des empereurs.

Plus particulièrement, les empereurs doivent avoir deux qualités ; d'abord, un bon jugement ; puis, l'intention de bien agir ; si cette intention est bonne, le jugement sera bon et les œuvres seront d'autant meilleures. Si l'intention n'est pas bonne, même si le jugement est excellent, les actions seront les pires.

Maintenant, seigneur infant, j'ai répondu à votre première interrogation. Si vous comprenez bien ma réponse, et j'ai mis toute mon application à la rendre la plus complète possible, je vous parlerai encore du mieux que je le pourrai, et Dieu dans sa grâce voudra bien m'aider à le bien faire[45].

Chapitre 61
Dans ce soixante et unième chapitre, l'infant dit à Julio combien il a aimé tout ce qu'il lui a dit de l'état des empereurs.

– Julio, dit l'infant, je suis très heureux que vous ayez levé tout doute à propos de cet état des empereurs ; Dieu veuille que vous me répondiez ainsi sur mes autres interrogations pour que je n'ai plus aucun soupçon sur les autres sujets, comme vous avez su le faire sur celui-ci. Je vous demande que, malgré tout l'effort consacré à cela, vous me répondiez aussi clairement sur chaque chose en particulier. Je pense qu'il vaut mieux que le penseur laisse un écrit bien détaillé, pour que son lecteur l'apprenne mieux, plutôt que son auteur, craignant d'être taxé de bavardage, ne donne un argument si bref qu'il resterait très obscur et incompréhensible pour quiconque.

– Seigneur infant, dit Julio, je remercie beaucoup Dieu que vous soyez heureux de ma première réponse, et je peux continuer à donner mes autres développements, pour chaque sujet l'un après l'autre, comme vous me l'avez demandé.
Vous avez un doute sur le rôle des empereurs dans la garde des églises et de leurs desservants ; je vous réponds qu'ils le doivent,

[45] Juan Nuñez de Lara est le beau-frère du prince par son troisième mariage. Peñafiel, à mi-chemin de Valladolid et de Soria, dominant le Duero, est la résidence préférée de don Juan Manuel.
Alba de Bretaniello : aujourd'hui Alba de Cerrato, jur. de Baltanás, mun. de Dueñas, proche de Peñafiel et de Venta de Baños. Les deux princes auraient parlé avec profondeur de la valeur de la prière consciente, des jeûnes et des sacrifices librement consentis, montrant du doigt tel ou tel marmonnant une prière à l'étourdi et jouant au bon Chrétien pour la galerie. Ces idées sont-elles nouvelles ? Elles sont dans les Evangiles, lorsque le Christ fustige les pharisiens. cf. saint Matthieu, 6, 1-18.

en consacrant service et honneur à ces édifices que sont les églises, pour deux raisons ; dans la plupart de ces églises, se trouve le corps de Jésus Christ aussi intact que lorsqu'il sortit de la Bienheureuse Vierge sainte Marie et vécut dans le monde et fut mis en croix ; et même si le corps de Jésus Christ ne s'y trouve pas, c'est toujours dans cette église qu'on célèbre le saint sacrifice. De plus, il faut savoir que doivent être gardés les privilèges et les libertés qu'ont sur les églises, leurs propriétés et leurs rentes, les papes, les empereurs, les rois et les seigneurs. On doit sauvegarder les ecclésiastiques, et aucun laïque ne doit lever quelque querelle sur eux, ni ne leur prendre quoi que ce soit sans leur acquiescement ; on doit au contraire leur rendre tout honneur et toute obéissance, selon leur état. L'homme peut servir Dieu dans ses églises et leurs desservants, et si tout homme peut faire cela, d'autant plus le peut l'empereur. A ce sujet, donc, vous ne devez plus mettre en doute l'état des empereurs.

– Julio, dit l'infant, ces deux doutes levés, sont en effet à l'instant éloignés par vos réponses. Continuez donc pour les autres, comme vous savez le faire[46].

Chapitre 62
Le soixante-deuxième chapitre dit comment Julio assura à l'infant qu'il lui donnerait encore toutes les réponses attendues.

- Seigneur infant, dit Julio, puisque cette réponse vous a satisfait, je vais continuer, selon mes possibilités. Vous m'avez demandé, en troisième interrogation, comment on peut se tromper dans son propre service, dans son honneur, dans son état. Selon ce que je comprends, l'empereur doit se garder lui-même, selon ce que dit la sainte Ecriture : « Si vous ne gardez la cité du seigneur Dieu, c'est en vain que vous oeuvrerez dans votre veille », et la Vie de saint Jean, l'apôtre évangéliste, dit que lorsqu'il but le poison, grâce à la garde de Dieu, il n'en fut pas atteint. J'ai entendu dire par

[46] Pour don Juan Manuel le chantre de la souveraineté, l'empereur a bien des droits sur ses églises, leurs desservants et leurs rentes.

don Juan dont je vous ai parlé, que j'ai élevé et qui est mon ami, que beaucoup ont cherché à le tuer, soit par des herbes, soit par l'assassinat, soit par la traîtrise, comme cela se passa à Villa Onnez lorsqu'y vint don Felipe, alors qu'il dormait et qu'il n'avait pas plus auprès de lui que cent cinquante hommes à cheval ou à mule, et la plupart désarmés. Et je l'ai donc entendu dire qu'il n'avait pu alors s'équiper, alors que don Felipe avait plus de huit cents chevaliers, des Ricombres et nombreux hidalgos et encore d'autres gens, et il leur avait fait croire qu'ils venaient pour un bon service vassalique et pour le servir et l'aider dans sa guerre, alors qu'il les avait levés pour tuer, mais Dieu voulut empêcher tout cela. Il me raconta cela bien des fois, et aussi à d'autres, car nous lui demandions pourquoi il ne se gardait pas mieux, en voyant toutes ces trahisons et ces perversités entreprises contre lui ; et toujours il nous répondait d'être certains que si lui-même ne recherchait pas ni n'ordonnait une trahison ou une vilainie contre quiconque, Dieu ne consentirait pas qu'un autre en commit contre lui. J'ai encore entendu dire par don Juan qu'on racontait qu'un chevalier de Castille, qui fut en France au temps du roi saint Louis, vit ce grand royaume, si bien peuplé, et s'étonna beaucoup qu'un seul homme put ainsi y maintenir en justice tant de monde. Il demanda à un très bon chevalier de France, qui avait nom sire Alac de Balap, comment son roi pouvait garder tout cela, et sire Alac lui répondit ceci : « Ami, ne vous en émerveillez pas, car le roi sait garder Dieu et ses œuvres, aussi Dieu le garde, lui et les siens ». Aussi, seigneur infant, pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, vous devez comprendre que la première chose que doit faire l'empereur pour se garder lui-même, est de garder Dieu, qui est le gardien de toute chose, et c'est en gardant Dieu qu'il sera gardé par Dieu. Je vous ai dit plus haut comment l'empereur pouvait servir Dieu, selon mon raisonnement. Il doit alors se garder lui-même, c'est-à-dire son corps, dans la nourriture, la boisson, le sommeil, le délassement, le travail, la marche, et tout ce qui est nécessaire dans la toilette et l'entretien du corps ; il doit faire tout avec tempérance et mesure, de façon que le corps ne souffre pas et se maintienne raisonnablement. C'est cependant en dehors de notre sujet, et je ne veux pas vous dire encore comment l'empereur doit user de tout cela, et j'aurai d'autres occasions plus loin, si Dieu le veut, de le répéter en détail quand il le faudra.

L'empereur doit garder son corps en gardant auprès de lui les gens dont il sera sûr, parmi lesquels personne ne pourra entreprendre une fausse action contre sa personne physique, ni par les armes, ni par la nourriture, ni d'une autre façon. Il doit choisir ceux qu'il juge bon pour lui appartenir, qui soient capables de l'entourer le jour lorsqu'il chevauche, qu'il va par les chemins, à la chasse, et lorsqu' il est dans sa maison. De plus, que ces gens surveillent sa nourriture, la mettant en lieu sûr et l'inspectant soigneusement. Ces gens doivent aussi le garder pendant la nuit, en surveillant le lieu, sûr et fortifié, et en montant la garde et veillant, et il doit poster à cela ceux en qui il se fie et qu'il juge bons à cette garde armée. Certains empereurs et rois ordonnèrent que ceux qui les veillaient, à la fin de leur garde, au moment où d'autres prenaient la relève, vinssent les réveiller et constater ensemble qu'ils étaient vivants et en bonne santé. Mais je trouve que cette façon de garder est plus dangereuse que bénéfique; il me semble qu'il vaut mieux que tous gardent et surveillent de façon qu'aucun homme de mal ne s'introduise par la force ou par artifice. Seigneur infant, si l'empereur fait tout cela, il peut être très bien gardé, lui et son corps...

Mais il faut qu'il garde son honneur et son état, et voici ce que j'en pense. A propos de son honneur, qu'il y veille toujours vis-à-vis de ceux qui sont ses égaux ou plus haut placés que lui, et ceci dans les guerres comme dans les réceptions et les visites, les ambassades, les dons, et en toutes les occasions qui se présenteront entre eux; qu'il veille à ce que toujours il ait plus d'honneur à les recevoir, que eux de lui-même. Mais avec les autres, qui sont ses vassaux, et dans son pouvoir, et avec tous ceux qui comprendront que l'honneur qu'il leur fait ne vient que de sa bonne volonté, et non par égalité, à ceux-ci donc, tout honneur qu'il leur rend n'est que son propre honneur. De cette sorte d'honneur, l'Ecriture dit que l'honneur n'est pas à celui qui le reçoit, mais bien à celui qui le donne.

L'empereur doit alors garder son état, en tout cela, et en faisant en tout, ses actions et ses entreprises les plus nobles et les plus élaborées, comme cela relève de son état, en pourvoyant sa cour de bons officiers, choisis soigneusement pour chaque office; que chacun de ceux-ci sache bien servir, et qu'il en soit heureux et honoré dans cet office rempli. L'empereur doit avoir le souci de

marcher toujours vêtu des meilleurs draps, plus recherchés que n'en portent les gens de sa cour, et il le doit, pour ses habits et pour ses équipages. S'il le veut cependant, une fois par hasard, il peut prendre quelque chose de moindre prix, pour que les gens aient l'exemple qu'il ne dépense pas toujours en ce que la raison peut éviter. Il doit encore veiller à ce que sa chambre, sa vaisselle pour manger et boire, et ses meubles, son lit, ses joyaux, tout cela soit noble et recherché, selon ce qui convient à son état. Mais en tout cela, il ne doit pas prendre un plaisir ou un délice désordonné. Il doit se souvenir que tout est périssable et que bien peu de choses ne dure. Et qu'il ne pourra emporter de ce monde que le bien qu'il aura fait et la bonne renommée qu'il y trouvera. Cependant il doit veiller à ce que dans sa chambre, ne manque rien de ce qui doit être pourvu par ceux qui le doivent.
Seigneur infant, les empereurs peuvent très bien faire tout cela ; en accomplissant cela, ils se gardent, et gardent leur honneur et leur état. A vous de me dire, seigneur infant, si vous admettez toutes ces paroles[47].

Chapitre 63
Le soixante-troisième chapitre relate comment l'infant dit à Julio qu'il n'avait plus aucun doute et qu'il voulait encore d'autres réponses de ce ton.

– Sans aucun doute, Julio, dit l'infant, vous m'avez permis de lever toutes mes hésitations. Mais je vous demande de continuer encore à me répondre sur d'autres soupçons.

– Seigneur infant, vous pensez donc que cette réponse est assez complète ; je répondrai donc à cette autre interrogation, comment les empereurs peuvent préserver leur femme et leurs fils.

[47] Saint Jean l'Evangéliste, martyrisé par Domitien en 95, fut plongé dans l'huile bouillante mais en sortit miraculeusement indemne.
Le chevalier français Alac de Balap : lire Alain de Blais ou de Blain (Loire-Atlantique, chef-lieu de canton).
Don Juan Manuel ne se prive pas de rappeler les luttes et les traîtrises menées par les autres infants, notamment l'infant Felipe, l'un des petits-fils d'Alphonse X, fils de Sanche IV et frère de Ferdinand IV. L'épisode se situe à Villalon, jur. de Valladolid.

Seigneur infant, cette garde est très importante et ce serait très long à écrire entièrement. Vous m'avez déjà dit que vous préférez que mes réponses soient bien développées, plutôt longues que brèves, lorsque c'est difficile à comprendre. Dites-moi donc quelle est votre volonté pour savoir comment vous parler à ce sujet. Si vous voulez que je réponde à chaque chose complètement, je crains deux choses, que vous vous ennuyiez d'une si longue écriture, et que vous me taxiez de bavardage. Si vous voulez que je vous réponde brièvement, je crains d'autre part que ma parole soit si obscure que par hasard personne ne puisse la comprendre. J'ai lu très peu de livres, écrits par des sages, qui n'aient pas de contradicteurs parmi ceux qui écrivirent après eux en second, les uns disant qu'ils avaient trop parlé, et les autres qu'ils avaient écrit trop brièvement et de façon hermétique. Je sais que la manière de ce présent livre, même quelque peu abrégée, ne peut être autrement que de belle écriture, car pour que tout y soit clair, il faut que tout soit détaillé longuement. C'est pourquoi, je vous demande quel est le genre que vous préférez, et après je n'hésiterai plus pour vous répondre de la façon que vous le voudrez.

– Julio, dit l'infant, la meilleure prudence du monde réside dans la prévention de l'ennui ou du danger qui peut survenir, avant que cela n'arrive, de façon à savoir s'en prémunir par la parole et par l'action. Aussi, montrez votre propre prudence en vous interdisant tout regret avant de pouvoir être répréhensible. Vous m'avez demandé ce que je veux et me semble le plus adapté, alors, parlez très clairement, mais dans les phrases les plus brèves que vous pourrez trouver. Je suis certain que vous êtes assez savant pour réaliser cela. Mais si d'un sujet ou d'un autre, il est plus souhaitable de raisonner et d'écrire plus longuement et de façon plus détaillée, n'abrégez en rien votre développement. Celui qui apprend, doit avant tout apprendre à trouver le temps pour cela. Et comme nous avons ce temps, quoique vous craigniez de vous montrer bavard, n'hésitez pas à détailler avec soin tout ce que voudrez.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous le voulez ainsi, je vous dirai ce que j'ai compris sur ce sujet demandé.

Chapitre 64
Le soixante-quatrième chapitre dit que, selon Julio, c'était là quelque-chose de très important et que, pour y répondre, il lui fallait beaucoup d'arguments.

– Seigneur infant, ce que vous dites est de très grande importance, et pour vous répondre, je ne peux laisser de côté beaucoup d'éléments. Car vous savez que l'empereur doit veiller à tout, et en particulier à sa femme et à son bien-être, comme à sa renommée et à toute sa maison, son organisation, comme enfin à la direction de cette maison pour garder son honneur et son état. Aussi, pour entrer dans les détails de tout cela, vous comprenez que je ne peux le faire sans de longs discours. Il en est de même pour les obligations de l'empereur envers ses enfants, il y a beaucoup à en dire, car les fils de l'empereur ne sont pas tous de la même condition ; l'aîné, quoique en droit il ne soit pas l'héritier de l' empire, est cependant le premier né et il se pourrait qu'il en ait l'héritage, aussi il lui convient d'avoir un train de vie plus haut et plus honorable que celui de ses autres frères. Les fils de l'empereur ne sont pas d'un seul état, et l'empereur doit les éduquer d'une certaine façon lorsqu'ils sont très petits, puis d'une autre façon lorsque ce sont des jeunes gens, lorsqu'ils ont une maison et qu'ils doivent se marier, et il faut justement les marier ; il faut les maintenir tous dans l'honneur, pour que, après la mort de l'empereur, ils demeurent tous dans cet honneur qui leur revient. De cette même façon, l'empereur doit veiller à ce qu'il doit à ses frères. Seigneur infant, tout cela, je pense que vous désirez le savoir, et vous le trouverez écrit dans d'autres livres, mais si vous désirez que je vous en parle selon ce que j'y entends, je le ferai, mais je ne veux pas que cela vous ennuie.

Chapitre 65
Dans ce soixante-cinquième chapitre, l'infant dit à Julio qu'il lui a répété plusieurs fois qu'il préfère un long et détaillé exposé, plutôt qu'une parole brève et obscure.

– Julio, dit l'infant, je vous ai dit plusieurs fois que je préfère un écrit long et détaillé à un résumé bref et obscur. Quant à ce que

vous dites, que je trouverais dans d'autres livres, je sais que depuis le début du monde il y eut tant de sages qui parlèrent sagement, qu'il n'y a au monde de chose qui ne soit déjà exposée. Ce que je vous demande, à vous seul, je sais bien que d'autres l'ont déjà disserté, mais ce que vous me dites si clairement et complètement a deux avantages, d'abord je le comprends mieux de votre part, et puis votre savoir est mieux mis en valeur, par ce que vous dites, que si nous devions chercher les livres écrits par les autres sages. Aussi, pour ce sujet encore, je vous demande de faire comme vous l'avez fait pour le reste, de la façon la plus complète et la plus claire possible.

– Seigneur infant, dit Julio, je fais tout pour que vous n'y trouviez pas d'ennui, et puisque vous le désirez, je ferai le mieux possible ; et puis, je ne vous demanderai plus rien de ce que jusqu'alors j'ai recherché avec vous.

Chapitre 66
Le soixante-sixième chapitre montre, par ce que dit Julio à l'infant, que la première chose que doit faire l'empereur vis-à-vis de sa femme est de l'aimer et de l'apprécier, de l'honorer et de lui faire toujours bon accueil.

– Seigneur infant, selon ce que je crois, la première chose que l'empereur doit faire pour honorer sa femme, est de l'aimer, l'apprécier, lui rendre honneur et lui montrer bon accueil, en veillant en toute circonstance qu'il ne lui manque rien pour l'honneur et pour tout ce qui lui est nécessaire. Il doit surtout s'empêcher de favoriser une autre femme, ce qui lui donnerait occasion de péché. Il doit aussi l'entourer dans sa maison d'un ensemble de dames et de demoiselles autant qu'il en faut. Il doit particulièrement bien choisir les chambrières qui devront la servir et tout savoir de sa vie intime ; il faut qu'elles soient bonnes, loyales, de bonne renommée, charitables, de bonne parole, actives et de bonne conscience, qu'elles craignent Dieu et servent la vie et l'honneur de l'empereur et de sa femme et de toute sa maison, qu'elles ne soient pas jalouses, ni trop jeunes, ni trop belles. Il faut aussi y placer de très bons officiers, les plus honorables possible, chacun placé selon

ses capacités. Tout particulièrement, doivent être bien choisis le majordome, le chancelier, le confesseur, le médecin et l'intendant, et ceux qui approchent la femme de l'empereur, car ce sont des hommes qui obligatoirement agissent auprès des dames, et doivent donc être dévoués et loyaux, qui ne fassent pas une gloire personnelle de leur poste; il ne faut pas non plus qu'ils soient trop jeunes. De même les huissiers doivent être choisis dévoués, loyaux, pas trop jeunes. Que les cuisiniers soient également loyaux et très au fait de leur office. Et tous les autres officiers et les autres gens qui auront à vivre dans cette maison, il faudra qu'ils soient tous de cette qualité. Ce serait très dommageable, pour une maison de dames, que d'y trouver un homme qui n'aurait pas cette qualité; un seul, ainsi, serait pire que vingt autres travaillant dans une maison de seigneurs, même s'ils sont mauvais.

De plus, l'empereur doit veiller à ce que sa femme ait des rentes lui permettant de tenir sa maison très honorablement, bien pourvue de draps, de joyaux, de chapelles, et de tout ce qui revient à son état. Pour que tout soit ainsi, il faut qu'elle ait assez de quoi donner autour d'elle pour l'amour de Dieu, et tout accomplir à ce propos, il ne faut pas qu'elle y manque faute de le pouvoir , pour garder son honneur et celui de sa maison, il faut que l'empereur soit très aimé et très apprécié de sa femme et des femmes qui l'entourent, et aussi très craint; et qu'il en soit ainsi de tous ceux qui vivent dans cette maison, même des gens de petit état, quels qu'ils soient, si bien que si l'un ou l'autre commet contre les autres un mal, par la parole ou par les actes, alors, que l'empereur sévisse avec exemplarité et extrême sévérité et montre tant de cruauté, pour que tous comprennent, les plus honorables, les hommes, les femmes, tous sachent qu'en tombant ainsi dans le péché et l'erreur, ils ne pourront jamais éviter la mauvaise mort la plus infamante. L'empereur ne doit pas penser, si un tort quelconque vient de se produire, qu'il peut le faire passer sous silence et faire croire que ce n'est rien et que cela n'empêchera pas sa maison d'éviter la mauvaise renommée; au contraire, qu'il soit persuadé qu'une telle condescendance laisserait libre cours aux autres pour avoir l'audace de commettre quelque acte honteux, difficile à réparer. Seigneur infant, celui qui lira ce livre, s'il est de bon jugement, saura comment agir en la circonstance. Certes, je ne le dis pas assez clairement comme je le voudrais, mais celui

qui ne le comprendra pas et n'agira pas en conséquence, se laissera entraîner par de mauvais évènements ; et l'empereur qui saura observer tout cela, qui fera ce qu'il doit pour sa femme, gardera son honneur et sa maison et tout ce qu'il lui faut faire.
Vis-à-vis de ses fils, selon mon entendement, il doit agir ainsi ; lorsqu'ils sont encore enfants, qu'ils ne savent ni parler ni marcher, il doit leur choisir de bonnes nourrices, du meilleur sang, les plus hautes en dignité qu'il pourra trouver. Il est certain que, à part le père et la mère, les hommes n'apprécient ni ne suivent ni n'imitent dans leur esprit et dans leurs actions, personne d'autre mieux que la nourrice dont ils ont tété le lait[48].

Chapitre 67
Le soixante-septième chapitre relate comment Julio dit à l'infant ce que lui confia Don Juan son ami, parlant de la comtesse sa mère, qui n'avait que lui pour fils, qu'elle l'aimait beaucoup et que longtemps elle ne voulut pas qu'il tétât d'autre lait que le sien.

- Voici ce que me dit don Juan, cet ami dont je vous ai parlé. La comtesse sa mère n'avait que lui pour enfant, un enfant unique ; elle l'aimait beaucoup et pendant longtemps ne voulut pas qu' il tétât un autre lait que le sien. Par la suite, elle le confia à une nourrice, fille d'un Infançon très honorable qui avait nom Diego Gomes de Padiella. Don Juan me raconta qu'une fois, cette nourrice fut malade et il aurait dû avoir le lait d'une autre femme ; alors sa mère répéta plusieurs fois que certes il pourrait en tirer du bien, mais qu'on verrait toujours que ses qualités venaient du bon lait qu'il avait absorbé ; et s'il ne faisait pas son devoir, on dirait toujours que c'était parce qu'il avait tété un autre lait moins bon. Je maintiens donc que le principal devoir de l'empereur vis-à-vis de ses

[48] L'honneur du lignage du souverain réside en grande part dans la qualité de son sang. L'empereur doit parfaitement choisir son épouse dans une famille royale, puis la garder comme la plus précieuse des perles. Alphonse XI a épousé la princesse Maria de Portugal, infante certainement sans défaut. Il la délaissera vite pour Leonor de Guzman, dont il aura toute la descendance Trastamare. Mais il n'en est pas encore question lorsque don Juan Manuel rédige son livre. Il est vrai que les mariages mal choisis et les cas de concubinage ne manquent pas dans les lignages espagnols comme ailleurs.

fils et de ses filles, est de leur trouver de bonnes nourrices, de bon sang comme je l'ai dit, du sang le plus haut et le plus pur. Dès que ces enfants commenceront à parler et à marcher, l'empereur doit les pourvoir de valets qui oeuvrent à ce qui est nécessaire pour leur état. Puis, lorsque les enfants ont quelque raison, l'empereur doit placer auprès d'eux des hommes de qualité auprès de qui ils entendront toujours les bons raisonnements et les bons conseils, apprendront les bonnes manières et bonnes coutumes; ils apprendront ainsi à manger et à boire, car ceci relève de ceux qui doivent les éduquer. Par dessus tout, on doit leur apprendre à éviter le vin. Croyez bien que du jour où l'homme commence à boire jusqu'à sa mort, il en réclame tous les jours plus et il en a de plus en plus besoin, et s'il ne s'empêche pas de boire, il viendra vite au mal. Lorsque les enfants ont environ cinq ans, on doit commencer peu à peu à leur apprendre à lire, mais avec amusement et sans précipitation. Cette lecture doit suffire, jusqu'à ce qu'ils sachent parler et comprendre le latin. Par la suite, on doit faire tout ce qu'on peut pour que les enfants prennent plaisir à lire les chroniques des grands faits et des grandes conquêtes et des faits d'armes et de chevalerie qui advinrent, et à lire comment les grands seigneurs parvinrent à de grands états par leur qualité et par leur ténacité; et aussi comment certains passèrent une mauvaise vie, et commirent le mal et ne laissèrent qu'une mauvaise réputation, et ainsi le firent des empereurs et des rois et de grands seigneurs, qui agirent mal et furent peureux et faibles de cœur. Bien que le jugement et le courage ne peuvent s'apprendre de quiconque, et qu'on ne peut avoir complètement ce qu'il faut si Dieu dans sa grâce ne le donne pas, les hommes peuvent cependant agir en ce sens. Lorsque les enfants commencent à marcher, on doit leur montrer les animaux, bien suivis certes par les hommes qui y veillent. Dès qu'ils comprennent qu'on peut se rendre maître d'un animal, ils doivent commencer à s'y exercer , tout en préservant leurs forces corporelles. Ils verront qu'on peut tenir à cheval, et on doit peu à peu les faire avancer à cheval, jusqu'à ce qu'ils sentent que sans difficulté ils peuvent mener la monture, par la suite, c'est un progrès quotidien qui leur permet un jour d'oser monter avec des éperons, n'importe quel cheval. On doit alors leur montrer la chasse, et la chasse à courre, et la joute et les armes, et puis tous les jeux et tout ce qui relève de la chevalerie, mais

que toutes ces activités n'empêchent pas la lecture, ni la lecture ces activités. On doit procéder ainsi et ainsi ordonner la semaine. Le dimanche, on écoute la messe, et si elle est chantée, ce sera mieux ; après la messe, il faut chevaucher et s'amuser jusqu'à l'heure du déjeuner. Après avoir mangé, et être resté un moment avec les gens pour parler et échanger, le prince entre dans sa chambre s'il veut dormir, sinon il reste tranquille jusqu'à la digestion de la viande et la fin des humeurs qui montent à la tête. L'après-midi, le prince peut aller s'ébattre à pied ou à cheval là où il le voudra, jusqu'à l'heure du dîner. Après ce dîner, il doit rester un moment à parler et s'ébattre avec les gens, et il ne doit pas veiller trop en ce dimanche, ni lire ni aller à la chasse. Le lundi, qu'il se lève de grand matin pour entendre la messe, et s'il est en âge, qu'il sorte à cheval quel que soit le mauvais temps, car il ne doit pas manquer, même par mauvais temps, d'aller à cheval à la chasse, en étant vêtu d'un gros gambison et lourdement habillé ; ceci, pour ne pas avoir froid, et aussi pour accoutumer son corps à souffrir le poids des armes quand ce moment sera venu. Lorsqu'il va à la chasse, il doit tenir dans la main droite une lance ou un dard ou une autre arme de jet, et dans la main gauche, un autour ou un faucon. Il doit faire cela pour éprouver ses deux bras ; le droit, pour savoir frapper, le gauche pour porter l'écu de sa défense. Toute sa vie, il doit avoir une épée, car c'est l'habitude de ceux qui vivent de chevalerie, et parce que dans l'épée est l'arme et l'armure, l'arme pour frapper et l'armure pour se défendre. Les chevaliers ne peuvent tenir toujours toutes les armes et toutes les armures dont ils ont besoin ; aussi, les sages anciens qui ordonnèrent la chevalerie, choisirent l'épée, dans laquelle tout se trouve. Ils ordonnèrent ainsi que le chevalier ne puisse recevoir l'ordre de la chevalerie, que par l'épée. Tout homme qui doit vivre en chevalier doit toujours s'habituer à la porter. Seigneur infant , si vous voulez savoir comment dans l'épée se trouvent les quatre vertus que les chevaliers doivent avoir, vous le trouverez dans le livre qu'écrivit don Juan mon ami, qui s'appelle « le Livre de la chevalerie ». Lorsqu'ils sont jeunes, les princes doivent apprendre l'escrime. Le fils de l'empereur doit suivre tout cela. Lorsqu'il sort à la chasse, il doit monter avec des éperons, soit dans les terrains accidentés, soit dans les plaines, pour ne jamais craindre les sauts et les escarpements et se montrer très bon cavalier. Au retour de

la chasse, après le repas et le délassement comme on l'a dit, l'après-midi, il doit écouter une leçon et faire ses conjugaisons, décliner, traduire, et faire des proverbes et des poésies. Le mardi, après avoir entendu la messe, il doit suivre ses leçons et rester à apprendre jusqu'à l'heure de déjeuner ; après le repas, se délasser, comme on l'a dit, puis retourner à lire et répéter ses leçons et faire ses conjugaisons et tout le reste. Et ainsi doit passer la semaine, à lire un jour, à chasser un autre ; et le samedi, il faut répéter et approfondir toutes les leçons de la semaine. Les jours de chasse, il faut qu'il apprenne un jour à attendre très longtemps son repas, et un autre jour à se restaurer au contraire très tôt le matin ; il ne faut pas que les viandes soient toujours les mêmes, ni cuites de la même façon, car il faut qu'il s'accoutume à tout. Le meilleur repas pour lui, et c'est très recommandé, doit être de volailles, chapons, perdrix. Si un jour, on lui fait attendre très longtemps le repas et s'il a très faim, on peut lui faire prendre un morceau de pain, mais surtout sans boire encore de vin, et d'aucune façon jusqu'à être à table et avoir pris une grande partie du repas. En faisant ainsi, il ne négligera pas la lecture pour la science de la chevalerie, ni celle-ci pour la lecture. De plus, le lit dans lequel on le fera dormir, ne doit pas être toujours le même, il faut que parfois il soit dur et mal fait. Quand il dormira, qu'on prenne l'habitude de faire parfois du bruit près de lui, pour s'accoutumer à dormir au milieu du trouble. Je vous rappelle ce que m'a dit don Juan mon ami, c'est ainsi que sa mère l'a fait élever tant qu'elle vécut, et après sa mort ainsi continuèrent ceux qui l'éduquèrent.

Lorsque les princes ont l'âge d'avoir des vassaux et de tenir leur maison, il convient de leur donner terres et possessions, suffisamment et de telle façon qu'ils puissent prendre de bons vassaux et vivre honnêtement comme cela leur revient. Il faut veiller cependant à ce que les forteresses qu'on leur confiera soient assez nombreuses et bien situées dans leurs provinces, pour qu'ils ne soient pas envahis et dépossédés de façon aisée. Qu'on leur inculque l'idée que, s'ils ne reçoivent aucun tort de leur frère aîné, ils ne s'équipent pas pour lui faire la guerre et ne suscitent aucun trouble dans sa terre, en l'assiégeant dans ses forteresses laissées par son père. Leur père en effet doit tous les établir, si possible bien et honorablement.

Tout ceci, l'empereur le doit vis-à-vis de ses enfants. Avec ses filles, qu'il agisse comme avec des femmes, avec ses fils, comme avec des hommes.
Seigneur infant, je pense que si l'empereur fait exactement tout cela, il accomplira tout ce qu'il doit pour sa femme et ses enfants, et il peut très bien faire tout cela. Aussi, à mon avis, vous ne devez plus avoir de doute sur l'état des empereurs[49].

Chapitre 68
Dans ce soixante-huitième chapitre, l'infant dit à Julio qu'en effet, il n'a plus aucun doute, et qu'il peut continuer sur les autres sujets.

– Julio, dit l'infant, je vous assure que je n'ai plus aucun doute, vous pouvez répondre aux autres questions.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous en convenez, je vais maintenant vous répondre à propos des devoirs de l'empereur vis-à-vis de ses frères.
Seigneur infant, si l'empereur veut bien agir, il doit traiter ses frères comme ses fils. C'est très important pour lui, à propos de sa bonne renommée, car s'il agit bien pour ses fils, tous seront d'avis qu'il fait cela pour l'amour qu'il a en eux, mais ce qu'il fait à ses frères relève du droit, de la bonté, de la bonne mesure, et donc de la bonne renommée. L'empereur doit savoir que c'est Dieu qui lui a donné l'aînesse et qui a voulu qu'il héritât puisque né le premier de tous ses frères, qui sont aussi Hidalgos que lui, fils du même père et de la même mère ; il faut donc qu'ils aient une part de cet héritage pour pouvoir vivre bien et honorablement, dans les biens venus de leur père et, au-delà, des autres rois dont ils descendent tous. Je vous dis donc que si le souverain a un

[49] Le prince doit lire l'Histoire, longue suite d'exemples à suivre ou à ne pas suivre. Il doit faire alterner les exercices physiques et intellectuels (les conjugaisons latines !). L'éducation modèle du fils de l'empereur, dressé à la dure, est bien sûr celle de don Juan Manuel lui-même. Il rappelle cette parfaite éducation dans le Livre des Armes, et l'évoque encore dans le Livre Infini qu'il adresse à son fils Fernando.

frère en âge de s'entourer d'éducateurs, il doit l'en pourvoir comme il le fait pour ses fils. Et pour ceux qui sont sortis de ce temps d'éducation, il doit les traiter comme ses fils qui eux aussi sont déjà éduqués. Dites-moi donc, seigneur infant, si j'ai éclairci votre esprit et ce que vous en pensez.

– En vérité, dit l'infant, je vous assure, Julio, qu'en peu de paroles vous avez balayé mes doutes. Aussi, ne tardez plus à répondre au reste.

– A propos de vos hésitations, seigneur infant, sur les devoirs de l'empereur vis-à-vis de ses parents, je pense que vous devez laisser facilement tous vos doutes. Car les parents ne sont pas si proches comme le sont les fils ou les frères, mais tous en descendent et sont de leur lignage. Les empereurs ont moins de devoirs envers eux qu'ils n'en ont vis-à-vis de leurs fils et de leurs frères, mais ils doivent agir de même vis-à-vis d'eux, en veillant à cette supériorité en honneur et en état qu'ils gardent, puisque tous les fils et les frères en descendent. On doit rendre tout bien et honneur aux parents, en vénérant leurs œuvres, leurs bontés, eux qui sont plus respectables les uns que les autres, et les services qu'ils ont rendus, leur honneur, leur état, et l'empereur en est tout proche par son sang. Comprenez bien, seigneur infant, que tous les parents ne sont pas d'un même degré, ni égaux en honneur, en état, en valeur. Les empereurs ne doivent donc pas agir avec égalité vis-à-vis de tous, mais ils doivent veiller à toutes les qualités qui ont été détaillées. Vous savez maintenant que les empereurs doivent faire tout cela, aussi il me semble que vous pouvez être tranquille à ce sujet.

– Julio, dit l'infant, j'affirme que je n'aurais plus à bon droit cette hésitation si par hasard elle se présentait encore.

– Seigneur infant, dit Julio, loué soit Dieu, vous avez laissé ce doute ; mais je veux vous répondre maintenant sur les devoirs des empereurs vis-à-vis des grands de leur empire, les rois, les ducs, les princes, les marquis, les comtes, les Ricombres, et leurs officiers , et tous les hidalgos et tous ceux qui sont du peuple de l'empire. Il y aurait là beaucoup à dire de plusieurs façons sur ces

états, et ma réponse sera forcément beaucoup plus longue que pour ces dernières interrogations[50].

Chapitre 69
En ce soixante-neuvième chapitre, Julio dit à l'infant que, de même que les empereurs sont moins obligés vis-à-vis de leurs parents que pour leurs frères et leurs fils, de même ils ne sont pas tant obligés vis-à-vis des grands de l'empire.

– Seigneur infant, je vous ai montré que les empereurs ont moins d'obligations vis-à-vis de leurs parents que pour leurs frères et leurs fils, de même j'affirme qu'ils ont moins d'obligations vis-à-vis des grands de l'empire, qui sont d'un autre lignage, que pour leurs parents. Je vous ai rappelé que les empereurs doivent cependant autant à leurs parents qu'à leurs frères et leurs fils, en faisant observer chez eux l'honneur et la prééminence, en leur rendant bien et honneur, en veillant à leurs actions, leurs bontés, leurs services, qu'ils ont accomplis les uns et les autres ; de même les empereurs doivent aussi rendre biens et honneur à leurs grands, en veillant à leurs actions, leurs bontés, leurs services faits et à faire, les uns plus que les autres. De même que les parents ne sont pas tous égaux, l'empereur ne doit pas leur rendre autant de biens à égalité, mais il le doit selon les choses accomplies.
A propos des officiers, l'empereur doit les nommer selon ce qui convient à chaque fonction. Les uns sont des officiers de cour, les autres doivent avoir des responsabilités dans la terre et les provinces, pour les maintenir en justice, d'autres doivent être placés dans les villes et certains à la tête des villes, d'autres enfin doivent lever les droits et les rentes de l'empire. Pour toutes ces sortes d'offices qui incombent à l'empereur, il doit avant tout connaître les hommes, leur vie, leur manière d'être, puis placer chacun dans l'office qui lui revient. Il doit surtout se garder de nommer un

[50] L'héritier de l'empereur serait son fils aîné ? Il s'agit bien ici du roi (de Castille) et non d'un empereur. Les fils et les frères des souverains et de l'infant héritier, sont à privilégier ; Juan Manuel est le fils d'un infant, celui-ci dernier fils d'un roi ; à eux aussi, l'honneur et la richesse !

officier par demande, recommandation, volonté personnelle, sinon celui-là seulement qui est fait pour cet office et le mérite. Celui qu'il a nommé à ce poste, il doit avoir foi en lui et non pas croire légèrement ce qu'on racontera contre lui, il ne doit pas non plus lui supprimer l'office sans grande faute de sa part. C'est très honteux de la part d'un seigneur que de faire du bien à son homme puis de lui supprimer tout ; car forcément les gens diront que c'est lui qui s'est trompé en méconnaissant celui qu'il a placé dans l'honneur d'un tel office, ou de même, en retirant cette fonction sans véritablement avoir démérité. De plus, l'empereur doit veiller à ce que tous les hidalgos de sa terre aient leurs soldes complètes et suffisantes, qu'ils soient toujours équipés à cheval et en armes, avec leurs gens à leur service, pour la défense de la terre et de tout le peuple en général. L'empereur doit les aimer et les apprécier, chacun selon son état, et il doit les garder en justice et en droit et faire observer pour eux les lois et privilèges et libertés et Fueros et bons usages et bonnes coutumes qu'ils reçurent de leurs prédécesseurs. Seigneur infant, les empereurs peuvent très bien accomplir et observer tout cela, aussi vous ne pouvez plus, pour cette raison, garder un doute à leur sujet.

– Julio, dit l'infant, si Dieu m'aide, quoique j'ai beaucoup hésité à propos de bien des sujets, vous m'avez tellement bien et clairement répondu que je n'ai plus aucun doute. Ne tardez donc plus à poursuivre plus avant.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous n'avez plus cette hésitation, je m'efforcerai de vous éclairer sur le travail de l'empereur pour garder son empire dans la justice et la paix.
Seigneur infant, cela concerne bien des cas, selon ce que je crois, et l'empereur doit montrer bon accueil et bonté à ceux qui veulent venir en paix et sagesse et sans révolte, et montrer aussi mauvais visage et mauvaise réponse à ceux qui sont en tort et ne veulent pas observer la paix et la sécurité, qui viennent dans la révolte, et il doit les punir avec sévérité et vigueur. Ainsi il pourra maintenir son empire dans la justice et la paix. Mais cette énergie et cette cruauté, il doit la montrer autant par la parole que par le geste, pour terroriser les gens avant qu'ils ne se lancent dans une action méritant la mort. Car l'empereur doit éviter le plus pos-

sible de tuer les hommes, d'abord parce que si un homme est exécuté, on perd son service et le bien qu'il aurait peut-être pu faire, car après la mort il n'y a plus de remède ; et puis, chez les parents et ceux qui en relèvent, même si la mort a été administrée en toute justice et selon le droit, leur cœur sera trop affaibli après cette exécution. C'est pourquoi, c'est très important de montrer la force et même la cruauté dans les peines administrées, pour empêcher les hommes à se lancer dans des actions pour lesquelles ils ne pourraient plus éviter la mort en sanction de justice. C'est dans le pouvoir des empereurs d'agir ainsi s'ils le veulent. Vous devez encore être rassuré à ce propos.

– Julio, dit l'infant, je proclame que vous m'avez tellement bien parlé que je n'ai plus aucun doute à ce sujet.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous ne doutez plus, je vais vous expliquer maintenant comment se préparer à la guerre, lorsqu'elle se présente, sur terre et sur mer[51].

Chapitre 70
Le soixante-dixième chapitre fait dire par Julio à l'infant ce que tous les sages affirment, et en vérité, que dans la guerre il y a le malheur, non seulement dans l'acte lui-même, mais aussi dans le seul mot de guerre, car tout y est épouvantable.

- Seigneur infant, tous les sages le disent, et c'est la vérité, que dans la guerre il y a tant de mal que non seulement l'acte de guerre mais le mot lui-même, est épouvantable, et ma seule parole ne peut dire seule tout le mal qui en naît et en vient. Par la guerre, viennent la pauvreté, la misère, la peine, et en naissent déshonneur, mort, fracas, douleur, refus de service de Dieu, dépeuplement du monde, oubli du droit et de la justice. C'est pourquoi

[51] Les officiers nobles aident le souverain dans son gouvernement. Ils sont essentiels à la paix, à la richesse, à l'honneur de l'Etat. Don Juan Manuel est Adelantado Mayor de la Frontière ! Mais le prince fait ci l'éloge du mérite personnel de l'officier, plus que de son sang, à moins que la naissance noble n'induise le mérite. Quant à la justice impériale, elle ne saurait faiblir.

l'homme doit éviter tant qu'il peut de faire la guerre. Tout doit être supporté avant de déclarer la guerre, sauf le déshonneur. Car non seulement la guerre, où il y a tant de maux, mais aussi la mort, qui est bien sûr la pire des choses, l'homme doit constamment y penser et souffrir, avant d'agir, mais penser d'abord au déshonneur. Les grands hommes qu'on apprécie tant et ont tant de valeur, devront tous mourir un jour, mais sans avoir connu le déshonneur. L'homme doit faire tout ce qui a été dit contre le déshonneur, non pas seulement pour une paire d'étriers, mais pour l'essentiel qui doit guider toute la vie. Je vous rappelle ce que me dit don Juan mon ami, alors qu'il était dans une guerre très âpre contre le roi de Castille à cause de bien des torts et des déshonneurs qu'il lui avait infligés, alors qu'il ne s'en méfiait pas ; le roi avait l'aide des rois d'Aragon et de Portugal, car il était marié à la fille du roi de Portugal et sa sœur l'était au roi d'Aragon, et don Juan n'avait pas d'autre aide que lui-même et ses vassaux personnels et certains de ces derniers ne le servaient et ne le rejoignaient que mollement, en faisant mille manières sans raison. Lorsque Juan s'enquit de l'affaire, on lui conseilla, puisqu'on lui avait fait tant de vilainie et que les siens lui avaient porté tant de torts, d'entamer plutôt un procès, pour éviter la guerre. Don Juan répliqua que, jusqu'à ce qu'il reçût réparation du mal et s'en sortit dans l'honneur, il ne le désirait pas. Ce qui arriverait aux siens, la perte et le mal que tous connaîtraient, tout cela serait du mal et des pertes, mais pas le déshonneur. Il voulait tout supporter sauf le déshonneur. Il était très solidaire de ceux qui seraient tués mais pas de ceux qui auraient perdu leur honneur. Ceci, pour garder son honneur, et aussi parce que Dieu était avec lui, en qui il plaçait toute son espérance d'être défendu selon le droit ; et il le voulut ainsi et retrouva la paix avec le roi, la plus honorable qui fut jamais pour une telle horreur connue de tout homme en Espagne ! Ainsi les empereurs, et tous les grands seigneurs, doivent rechercher cela, plus que tout au monde, garder leur honneur. Lorsqu' ils sont contraints à la guerre, ils doivent faire bien des choses pour s'en prémunir.

Tout d'abord, il convient que l'empereur lève une nombreuse et bonne troupe, et qu'il voit comment y payer tous les hommes. Qu'on garnisse d'armes et de victuailles les lieux où la nécessité se fera pour la guerre. La guerre sera menée contre plus puissant, ou

contre un égal ou contre un autre qu'il surpassera en puissance et alors il ne pourra lutter contre lui. Si la guerre est entreprise contre plus puissant, la première chose à faire est de lever des gens, nombreux et capables et bien payés si possible, et sachant l'aider de tout leur cœur. Que l'empereur fortifie les lieux nécessaires à cette guerre et tels qu'on puisse les défendre, et que ces postes soient prêts, bien pourvus en gens, armes et victuailles. Les forteresses qu'il jugera impossibles à défendre, il lui faut les démanteler et les laisser vides de ce qui pourrait lui porter tort. Il doit prévoir d'avoir tant de forteresses qu'il n'ait pas besoin de laisser les siens en arrière et que tous puissent évoluer avec lui. Puis, il doit faire en sorte qu'on ne l'enferme en un lieu où il serait assiégé. Il doit éviter d'entrer en querelle contre les gens de son adversaire, ce qui provoquerait des pertes dans ses rangs et non l'inverse. Mais si Dieu décide que de cette querelle doit naître la guerre, il ne doit surtout pas entamer cette querelle et doit essayer le plus possible de la résoudre ; d'une autre façon, on peut dire qu'il doit toujours garder ses gens et mener une véritable guerre rangée. Si un lieu est assiégé et si l'empereur voit que de jour ou de nuit, il peut livrer une bataille, qu'il la fasse autant que sa sauvegarde le lui permet. S'il ne le peut, et s'il peut de son côté assiéger un lieu qui relève des assiégeants, il doit l'entreprendre, pour obliger l'autre à lever son siège et prendre la place s'il le peut. Et s'il ne le peut pas, alors qu'il livre la guerre la plus violente et la plus cruelle possible. Il doit aussi entretenir le courage des siens s'ils sont assiégés, avec ses messages, leur donnant toujours de bonnes nouvelles, tout en faisant tout son possible pour les dégager. Croyez bien que, si l'armée se lève une fois sans aboutir à prendre la place encerclée, jamais plus elle n'assiégera un autre lieu. Si aucun lieu n'est remporté par ceux qui ont commencé cette guerre ouverte, tant que l'hiver durera, l'empereur doit mener contre eux la guerre la plus cruelle qu'il pourra. A l'entrée de l'été, il doit rassembler toutes ses forces, et assez de blé et de vin. Il peut alors fortifier toutes ses places. Et puis chercher toutes les occasions pour relancer les querelles contre celui qui a commencé la guerre et contre ses voisins, et même, s'il le peut, contre ses vassaux. Il faut surtout que toutes ces actions, il les prépare dans le secret, de façon la plus cachée possible. Don Juan mon ami me l'a encore dit, ce qui lui a le plus servi dans les guerres qu'il mena, est le secret dont il enveloppa tous ses actes ;

et ce qui lui porta tort, ce fut quand ce secret ne fut pas gardé. Il m'a dit plusieurs fois, en riant et comme en se jouant : « je vous dis en toute bonne foi, Julio mon ami, mon maître, dans les grandes actions que j'ai entreprises, les secrets qui me furent les mieux gardés, furent ceux que je n'ai révélés à personne ». Il voulait me faire comprendre que le peu qu'un homme dise à un autre, c'est toujours tout de même une affaire privée. Si celui qui doit agir comprend que l'affaire a besoin de secret et qu'il peut y parvenir seul sans parler à qui que ce soit, il doit s'empêcher alors de parler, si c'est quelque chose qu'il ne peut taire entièrement, et qu'il ne peut l'éviter, il doit parler avec le plus de précaution possible. Il doit aussi tout faire pour obtenir des indications et des informations d'espions placés chez ses adversaires pour savoir le plus possible de détails. Il doit prendre ses précautions pour que chaque nuit il dorme en lieu sûr, ou, pour le moins, que ne s'y cache aucune surprise. S'il doit faire relâche dans un lieu ouvert, sans fortification, il doit placer des guetteurs loin et près à la fois, pour que ne se produise aucune surprise. Dans un lieu où il a quelque soupçon, il doit se prémunir, et en particulier dans la campagne et dans un lieu ouvert où il y a beaucoup de vignes ; les gens qui y arrivent avec lui, fatigués, trouvent les fûts de vin et ne savent mesurer leur consommation et sont capables alors de tous les torts. Lorsque l'empereur se trouvera sur le chemin et dans la terre où il a ces craintes, il devra toujours envoyer en avant de sa troupe des hommes à cheval qui surveilleront et patrouilleront dans le terrain, et de même d'autres cavaliers à l'arrière, et encore d'autres sur les flancs, pour que rien ne survienne sans avoir été détecté. Il doit ainsi faire chevaucher si près devant, derrière, sur les côtés, que ces cavaliers puissent accourir aussitôt. Il doit éviter le plus possible les cols, les chaînes de montagne, les talus, les cours d'eau, ou les autres lieux où il ne pourrait faire évoluer ses gens de façon à ce qu'ils se portent secours dans l'immédiat. S'il ne peut l'éviter d'une façon ou d'une autre, là où le passage est dangereux, il doit placer en tête des arbalétriers et des pavesiers, et en plus, des cavaliers et des hommes de confiance, qui restent à la sortie du passage, jusqu'à ce que toute l'armée soit passée. Il doit placer cette même garde à l'arrière ; selon ce qu'il jugera être le plus délicat, à l'avant ou à l'arrière, il placera le plus de gens et les meilleurs, et les plus aguerris, les hommes les plus fiables et les plus avisés. Il doit évi-

ter le plus possible de se déplacer à forte troupe, de nuit ; car fréquemment, ces fortes troupes, allant de nuit, se trompent de chemin et on ne peut redresser le tort. Car en viennent alors toutes les erreurs et occasions de désastre. Si on ne peut vraiment éviter la marche de nuit, il faut tout simplement éviter l'éparpillement , et pour s'en prévenir, il faut faire porter des torches en tête, au centre, et à l'arrière, pas plus de trois torches toutefois. Que ceux qui les tiennent, les lèvent de façon à ce que tous les voient et que les gens se guident sur eux ; avec toutes ces précautions, ce sera très remarquable de pouvoir évoluer de nuit, bien encadré, bien gardé. S'il faut vraiment marcher ainsi, que les gens ne traversent aucun village. Si la troupe est forte, il faut de grandes torches, au moins les trois qui ont été évoquées, à l'avant, au centre, à l'arrière, haut levées comme on l'a dit. Seigneur infant, je vous avoue qu'après que cette partie du livre fut écrite, don Juan mon ami me raconta encore qu'il avait fait une entrée en terre de Maures, avec un maître de l'ordre créé par le roi Jacques d'Aragon, l'ordre de Montesa, et dans la compagnie de ce maître, on gardait des instruments de fer, appelés Pharaons, et don Juan en eut un. Cet instrument garde la nuit la lumière allumée, et il est fait de telle façon que ni le vent ni la pluie ne peuvent l'éteindre. Même s'il y a beaucoup de monde, en levant le pharaon à l'avant, les gens ne peuvent jamais se perdre. S'ils le veulent, il peuvent évoluer aussi bien encadrés que si c'était le jour. Car un pharaon à l'avant, un autre au milieu près du seigneur, et l'autre à l'arrière, on peut aller ainsi en se voyant tous, ou, à tout le moins, ceux du centre voient ceux de l'avant, et l'arrière voit le centre ; lorsqu'ils ne se voient pas, celui qui perd l'autre de vue, attend ou bien marche jusqu'à retrouver l'un des pharaons. Don Juan m'a dit que lorsqu'il trouva cet instrument, il fut très heureux, et s'il avait toujours connu ce moyen, il aurait évité bien des ennuis qu'il éprouva au cours de ses guerres. De plus, dans le déplacement de l'ost, si par hasard il faut s'arrêter dans la campagne, ceux qui vont à l'avant doivent choisir des lieux où il y ait abondance d'eau, de bois, de paille et d'herbe.

Mais tout cela, il faut tenter de l'éviter le plus possible si la guerre se fait contre plus puissant. Celui qui pourra garder la paix dans l'honneur, doit la rechercher de tout cœur. Croyez bien que celui qui est moins puissant, si Dieu n'est pas de tout son côté, s'il n'a

pas quelque avantage en force, en réflexion, en artifices et en artillerie, sur celui qui est l'ennemi et qui est plus puissant, peut s'attendre au pire. Il faut l'aide de Dieu d'abord, mais aussi, ce qui a le plus de valeur, est tout de même le grand courage accompagné d'un grand jugement ; les amis comme les ennemis savent qui est l'homme le plus accompli, sans peur, sans bassesse, et qui n'hésite pas à faire tout ce qu'il doit, sans craindre de mettre son corps en aventure dans ce qui est nécessaire. Certainement, seigneur infant, il y a bien d'autres façons de faire la guerre à plus puissant, mais je pense que celui qui agit comme je l'ai dit, ne peut avoir de meilleures manières pour trouver une heureuse fin à sa guerre[52].

Chapitre 71
Dans ce soixante et onzième chapitre, Julio dit à l'infant que, si une guerre se produit contre quelqu'un de moins puissant, celui qui a le plus de pouvoir ne doit néanmoins surtout pas commencer la guerre, à moins d'une très grande faute et grande culpabilité de son adversaire.

- Si l'empereur a une guerre à mener contre moins puissant que lui, quoiqu'ayant plus de pouvoir, il ne doit pas commencer les hostilités à moins de très grande faute et responsabilité de son adversaire. Car il doit bien avoir dans l'esprit que parmi tous les

[52] Don Juan Manuel n'a jamais reculé devant la guerre, lorsque son honneur était en jeu, même lorsque le roi, à la tête de ses troupes, s'opposa à lui. « Dieu était avec lui », et il sauva son sort. Dès sa jeune adolescence, ses éducateurs l'ont par ailleurs formé à la guerre contre les Maures, sur la Frontière.
Dans les longues réflexions sur la fortification et l'art de la guerre qui forment l'âme de ce chapitre et des suivants, paraît le roi d'Aragon, Jacques II le Juste, 1291-1327 ; il a fondé l'Ordre de Montesa en 1307 pour y rassembler les Templiers de sa Couronne, avec leurs terres, leurs châteaux, leurs armes, voulant éviter chez lui leur dissolution. Le porte-torchère (le Pharaon) permet en effet toute évolution armée pendant la nuit, et les chevaliers espagnols ont imité là les Andalous plutôt que les Musulmans d'Orient du temps du royaume de Jérusalem.
A propos des réflexions de ces chapitres 70 à 79, il faut se reporter aux *Siete Partidas* (Robert I. BURNS *Op. Cit.*, note 44) qui détaillent naturellement les divers visages des guerres menées par les rois de Castille, dans la même 2ème partie. « Titre XXII : en ce qui concerne la guerre, tous les habitants du pays doivent s'y engager » (notamment la Loi XVII sur l'ordre de marche de l'armée en mouvement, la Loi XX sur la formation du camp, la Loi XXIII sur les sièges des villes, la Loi XXX sur les embuscades. Tout ceci après les premières Lois sur la personne du roi, seul habilité à engager les hostilités).

éléments que Dieu dirige de sa puissance, les plus réservés sont les guerres et les affrontements, qui sont véritablement dans la volonté divine. Dieu est droiture, aussi il faut, d'obligation, que celui qui garde le droit, garde la volonté divine, et personne ne peut tabler uniquement sur son propre pouvoir, son jugement, ses volontés ; on n'est rien, sinon ce que Dieu veut. Ainsi, tous doivent se placer dans la grâce de Dieu et rechercher d'abord le droit. Pour être encore plus dans la grâce de Dieu, l'empereur doit convoquer et discuter d'abord avec celui qui veut avoir la guerre ou la discorde, pour lui proposer de résoudre la cause et le tort qui a provoqué l'évènement, et rechercher surtout la paix, en montrant à l'adversaire toutes les bonnes raisons pour y parvenir. S'il y parvient comme le veut l'honneur, on doit trouver une réparation au tort commis et remercier Dieu pour avoir sauvé paix et honneur. Mais seulement s'il n'y parvient pas, il peut commencer la guerre.

La première chose à faire est de mettre un fort rempart à ses forteresses et à ses frontières, pour que la terre soit gardée le plus possible de tout mal, et laisser alors l'adversaire attendre contre ces forteresses sans pouvoir voler et détruire à l'intérieur. Il faut empêcher la destruction des lieux où on peut trouver les victuailles et où on sème et on travaille les vignes. Tant que dure l'hiver, l'empereur doit mettre toute son intelligence à éviter ainsi le mal ; à l'entrée de l'été, si le conseil des gens montre qu'on peut encercler celui qui a voulu la guerre, il faut étudier le lieu qui a le moins d'hommes, de ravitaillement, de fortification, pour que l'adversaire prenne vite ce lieu, et lui laisser faire cela avec son ost. Mais dans les autres forteresses, doit se masser la relève pour que, si l'adversaire sort de la sienne et se dirige vers une autre, que toutes soient gardées et imprenables. Et au contraire, l'empereur doit assiéger le lieu occupé, sans en partir jusqu'à sa prise. S'il y parvient, qu'il mette des engins, aménage des sapes et réunisse les machines nécessaires aux prises des forteresses. Avant de commencer la bataille, il doit passer en revue tout ce qui est nécessaire. Dans les autres lieux, il faut faire le vide et faucher blé et victuailles. Et tout au long de l'été, que l'empereur ne laisse croire à aucun relâchement ni tranquillité dans ses rangs, mais qu'il fasse bien comprendre à tous qu'il entreprend tout avec courage et énergie et que tout le monde le craigne. Dans toutes ses guerres,

il doit procéder ainsi avec ses gens et son armée, pour que les adversaires n'aient plus ni aide ni même leurs propres forces. Si par hasard, il advient qu'il reçoive un mal ou un empêchement, il ne doit pas tellement s'en épouvanter, ni de ce fait, en aucune façon, chercher un accommodement ou une compensation. Quand il aura retrouvé son bon allant et aura rassemblé ses forces en meilleur point, et si alors on lui propose un accommodement, qu'il ne dise d'aucune façon ce qu'il attend de cette affaire, et qu'il attende que parlent les premiers les adversaires pour qu'ils disent ce qu'ils acceptent de lâcher pour avoir la paix de sa part. Si l'affaire mène à ce qu'il attend, qu'il fasse croire qu'il ne concèdera pas grand chose, et qu'il demande des serments aux composants, pour que l'adversaire ne se dérobe pas et ne s'en aille en autres querelles pour passer le temps. Il doit rendre grâce à Dieu, comme tous ceux qui ont obtenu la paix en leur honneur. Si la querelle ne tourne pas aussi bien, il doit poursuivre avec ténacité et entrer dans d'autres affaires encore plus importantes, en laissant croire que toute sa cause est perdue et qu'il n'en tire plus rien. Et tous les procès qui s'en suivront, doivent tous être plus hauts en importance que celui dans lequel il cherche quelque profit. Chaque fois que le sort du débat viendra à son honneur et à son profit, il ne doit pas prolonger l'affaire ; car, bien des fois, on croit améliorer un procès et on ne prend pas la bonne solution attendue ; et il faut attendre une autre occasion et de nouveaux moyens, mais ce sera pour un résultat bien pire. Quoi qu'il arrive, le meilleur à attendre est d'avoir la paix et l'honneur, et il faut les garder quand on les a. Dans la guerre, parmi les maux qui naissent est d'abord celui-ci, faire souffrir les amis comme les ennemis[53].

[53] Sur la Frontière, Chrétiens et Musulmans pratiquent régulièrement la « taille », l'entrée en rezzou dans le territoire adverse, la coupe ou l'incendie des blés, des vignes, des oliviers, des arbres fruitiers, et le repli de l'autre côté de cette frontière, avec le moins possible de butin qui alourdirait et ralentirait cette opération qui ne peut réussir que par la surprise et la rapidité.

Chapitre 72
Dans le soixante-douzième chapitre, Julio dit à l'infant que, lorsqu'une guerre est menée entre égaux, on doit la faire en évitant le mal pour soi et en n'hésitant pas à en faire à l'adversaire.

– De plus, quand l'empereur aura une guerre à soutenir contre un égal en puissance, il devra la livrer en se gardant de tout mal, mais en portant le plus de mal possible à l'adversaire, de la façon exposée ci-dessus. Si s'élève une dispute, l'empereur doit rechercher toutes les façons pour vaincre et dérouter ses adversaires. La première chose à rechercher est d'avoir le droit de son côté, et de ne rien entreprendre dans le tort ni dans l'orgueil. Comme on l'a dit, la victoire est en Dieu et dans la volonté divine, et c'est bien ainsi. Ce qui peut être entrepris avec science et calcul des hommes est également utile. Que chacun sache quels gens il peut lever contre celui qui a entamé la discorde, et de combien dispose celui-ci et de quelle force il peut agir, comment sont-ils encadrés sous ses ordres, de quelles forces il dispose, comment sont-ils tous armés et combien vont à cheval. Si l'empereur comprend qu'ils sont plus puissants que les siens, il doit faire croire qu'il les juge moins capables et au contraire il doit donner courage aux siens par toutes sortes de bonnes raisons en éloignant toutes leurs craintes et en leur promettant de belles récompenses. Il doit leur exposer la raison de la discorde soulevée par les adversaires, les torts reçus de leur faute, et il doit leur montrer comment se venger et retrouver leur honneur. Il doit leur promettre de hauts faits, des biens futurs, leur dire comment par le courage peu de gens réunis remportent les querelles contre des forces nombreuses, et comment au contraire, par manque de courage et lâcheté, les grosses troupes sont vaincues. Ainsi, doit-il parler et agir s'il le peut. Dès que l'empereur verra les adversaires de ses propres yeux, il doit se préparer au moment où ils viennent, s'il voit qu'ils arrivent avec de grandes forces et une grosse cavalerie, il doit certes renforcer ses troupes, car la bataille ne sera pas évitée. Mais il doit chercher les avantages, voir d'où viennent le soleil et le vent, chercher à les avoir de dos et dans les yeux des autres. Si c'est possible, il doit chercher le terrain le plus favorable, en raison de la hauteur, du talus, du cours d'eau, de la pente, ou du terrain maré-

cageux, ou n'importe quel lieu où les siens seront groupés, rassemblés, et les autres forcément éparpillés. Si Dieu veut que ces adversaires soient mal regroupés, disséminés, alors, qu'il les bouscule tant et si fort qu'ils ne se rassemblent jamais. Au moment du corps à corps, il doit crier souvent son nom et demander aux siens de crier tous : « tuez-les ! Allez ! » et « ils sont vaincus ! » Je vous assure que beaucoup furent victorieux de cette façon ; si on ne peut réaliser cela, qu'on se regroupe tout de même au moment de l'approche adverse ; s'ils arrivent au galop, qu'il place les siens de façon à ce que les cavaliers lourdement armés soient en tête, le seigneur au centre près de son étendard, de façon à ce que la tête du cheval de l'Alferez soit contre la jambe droite du seigneur, et qu'on aille ainsi jusqu'au corps à corps. Le seigneur doit demander aux siens de tout faire de leur possible, pour se saisir de l'étendard de l'adversaire. Et pour le reste, que Dieu fasse selon sa volonté. On en arrive là au plus haut point de sa volonté, et dès lors, que Dieu et les hommes de bien, de grande valeur et de grand courage, agissent en ce qu'ils ont à faire.

Chapitre 73
Le soixante-treizième chapitre montre par la bouche de Julio que si celui qui entreprend la guerre voit ses adversaires venir en masse comme lui-même le voulait et ce qui empêche sa propre charge, qu'il rassemble les siens en pointe.

- S'il voit que les autres viennent en bon ordre comme lui-même l'aurait voulu pour les siens, et que la bataille ne se peut éviter, il doit placer les siens ainsi, qu'en tête soient trois cavaliers, puis cinq, puis huit, puis douze, et puis vingt, et à l'arrière de bons chevaliers, pour que lorsque cette pointe entrera dans la masse adverse, que l'arrière ne se relâche pas[54].

[54] L'attaque en pointe aurait été très bien menée par les Almoravides, fort bien adoptée par l'Ordre de Calatrava créé à la fin du XII^{ème} siècle contre les Almohades.

Chapitre 74
Le soixante-quatorzième chapitre dit comment Julio rappelle à l'infant qu'il lui a tout dit de ce que doit faire celui qui a moins de cavalerie que son adversaire.

- Seigneur infant, je vous ai tout dit des manières et des artifices à connaître quand on a moins de cavalerie que son adversaire, qui en a plus et de meilleure. En faisant ainsi, même si on a moins de troupes on peut tout de même, avec l'aide de Dieu, vaincre son adversaire ; mais si on a plus de force et une meilleure cavalerie, et si on suit en même temps tous ces conseils, et si on a le droit pour soi, très facilement on remporte la victoire. Il y a aussi une autre ruse de guerre à connaître : si les siens sont plus nombreux et mieux armés, et s'il voit les autres venir en masse, le seigneur doit placer les siens en quatre ou cinq batailles, se déplaçant l'une derrière l'autre, mais si regroupées que les têtes des chevaux touchent les hanches des rangs précédents ; le seigneur et l'étendard doivent se placer au cœur de la bataille qui se trouve en avant-dernier carré, au milieu des autres batailles, et il doit faire former deux ailes, une de chaque côté, de façon à ce que, lorsque la masse adverse entrera dans ses carrés, les deux ailes se rabattent sur elle en tenailles. Et puis, comme on l'a dit, désormais il n'y a pas d'autre recours ou d'ordonnance que la volonté de Dieu et les actes de courage.

Je vous ai dit tout ce que je peux savoir de ces évènements ; mais je répète que celui qui peut garder la paix dans l'honneur doit la rechercher et aimer la garder.

Seigneur infant, voici tout ce qui peut arriver dans la guerre, toutes les façons de s'y comporter, dans les guerres comme dans les discordes qui surviennent en toutes occasions, car personne au monde ne peut prédire comment elles arrivent, ni ce qu'on doit observer en ces circonstances. Mais moi, je veux vous dire que, à mon avis, tant que vous observerez tout cela et de semblables conseils, vous ferez tout ce qui convient dans la guerre que vous mènerez. Il faut savoir que ce qui convient le mieux à celui qui mène une guerre, c'est toujours son bon jugement et son grand courage ; tout ce que je vous dis et aussi tout ce que je ne peux vous dire, c'est le bon jugement et le grand courage qui vous montreront que c'est ainsi qu'il faut faire, et vous

ferez ainsi. Avec la grâce de Dieu et son aide, vous accomplirez ce que vous devrez. Mais si nous écrivons beaucoup et si le lecteur n'a aucun entendement, cela ne lui servira pas beaucoup. Seigneur infant, vous, vous comprenez que dans les temps bousculés de la guerre et des batailles, on ne peut trouver le temps de tourner les pages des livres pour étudier tout cela. A mon avis, bien peu d'hommes, lorsqu'ils croisent les lances, ne suivent à la lettre ce livre après l'avoir lu, et dans le bruit des appels et des coups de part et d'autre, ne s'inquiètent de sa lecture ou de son audition. Mais ils aiment tous en parler entre eux, au repos, et il se peut qu'ils approuvent l'une ou l'autre chose après en avoir entendu la lecture. Mais le plus certain est de rester dans la volonté et la grâce de Dieu, le bon jugement, le grand courage et le discernement de ce qu'il faut accomplir[55].

Chapitre 75
Dans ce soixante-quinzième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il lui a tout dit du rôle des empereurs dans la conduite de leurs guerres.

– Maintenant, seigneur infant, dit Julio, je vous ai dit tout ce que je pense à propos de ce que les empereurs peuvent et doivent faire pour se protéger dans leurs guerres. Puisqu'ils le peuvent, vous ne devez plus hésiter à leur sujet.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez tellement bien éclairé que je mesure combien cette réponse est complète. Mais je m'étonne beaucoup que vous ne parliez pas du tout des guerres entre les Chrétiens et les Maures, et je vous demande ce que vous en pensez.

– Seigneur infant, dit Julio, de ces guerres entre les Chrétiens et les Maures, je ne vous en dirai rien, car les Maures ne tou-

[55] La disposition des trois corps d'armée et le repli par les ailes restent le combat idéal de toute armée médiévale.

chent pas les territoires des empereurs et n'ont jamais de guerre contre eux ; mais, puisque vous voulez que je vous dise ce que j'en pense, je le ferai de grand plaisir.
Seigneur infant, la guerre des Maures ne ressemble pas à celle des Chrétiens ; ni dans la bataille rangée, lorsqu'ils assiègent ou lorsqu'ils combattent, ou sont assiégés ou sont assaillis, ni dans les chevauchées, ni dans leurs déplacements par les chemins ou le repos de l'ost ni dans les attaques, ils ne font de gestes semblables à tout ce qu'on a décrit. La guerre offensive, ils la mènent avec beaucoup d'astuce ; ils se déplacent beaucoup, avec très peu de victuailles, ne traînent jamais avec eux de gens de pied, de mules, mais chacun va sur son cheval, aussi bien les seigneurs que tout autre de leurs gens, ils n'emportent pas de viande mais un peu de pain, des figues, des pruneaux, et quelques fruits, ils ne portent pas d'armure sinon des justaucorps de cuir, et leurs armes sont des dards qu'ils lancent, et leurs épées pour la bataille. Puisqu'ils sont légèrement équipés, ils peuvent se déplacer très loin. Quand ils décident une chevauchée, ils se déplacent le plus possible de nuit comme de jour, jusqu'à entrer le plus loin possible dans la terre qu'ils veulent ravager. Ils y entrent de façon tout à fait découverte et au su et au vu de tous, et dès qu'ils commencent à ravager, ils pillent et volent toute la terre, et ils savent faire cela si bien que c'est une grande merveille. Le plus de terre brûlée, le plus grand mal porté et la meilleure chevauchée, tout ceci se fera par deux cents cavaliers maures plus efficacement que par six cents chevaliers chrétiens. Ils font encore bien autre chose, pour leur guerre : de tout ce qu'ils enlèvent, personne parmi eux ne gardera pour lui ce qu'il aura pris, mais tout est rassemblé pour le profit commun de la chevauchée. Même si l'un d'eux est appauvri, sans ressource, il serait aussi condamné s'il gardait et cachait quelque chose appartenant à la chevauchée, aussi maudit qu'un Chrétien s'enfuyant du champ de bataille. Dès qu'ils ont terminé leur chevauchée, ils font tout leur possible pour sortir sains et saufs de cette terre et évitent bien de relâcher en un lieu où les Chrétiens pourraient les trouver de nuit. Si, par obligation, ils s'arrêtent dans une terre qui ne leur est pas sûre, ils savent user d'un artifice, ils ne relâchent jamais tous ensemble, laissent quelques hommes garder le groupe de nuit, puis de jour font évoluer ce groupe avec quelques

autres, et vont ainsi en compagnies détachées, jusqu'à être en lieu sûr chez eux[56].

Chapitre 76
En ce soixante-seizième chapitre, Julio raconte à l'infant que, lorsque les Maures combattent en un lieu, ils s'y précipitent avec force et ardeur.

– Quand ils livrent une bataille rangée, ils commencent avec force et violence, et lorsqu'ils sont attaqués, ils se défendent avec une vigueur merveilleuse. Lorsqu'on est au corps à corps, ils montrent tant d'ardeur que bien peu ne s'en tirent sans une grande crainte. Si, pour leurs péchés, les Chrétiens ont vraiment peur et ne peuvent supporter ce bruit et leurs hurlements et montrent leur peur ou leur épouvante et commencent à tourner bride et rompre les lignes et se bousculer les uns les autres, laissant voir leur affolement, les Maures le comprennent tout de suite et ne font que hurler de plus belle et frapper de façon à débander complètement les Chrétiens. Si ces derniers, pour leurs péchés, commencent à tourner le dos et à fuir, personne au monde ne pourra vous dire comment ils peuvent faire tant de ravage et de mal, et ne croyez pas que les Chrétiens qui ont tourné le dos, seront capables de revenir sur place pour se défendre. Si par hasard, les Maures voient que le premier assaut ne peut bousculer et affoler les Chrétiens, ils se répartissent alors en escadrons, de façon à ce que, si les Chrétiens se lancent à l'assaut à leur tour, sur l'un des escadrons, les autres les attaquent sur leur arrière ou sur les côtés. Ils plantent des piques, et si les Chrétiens arrivent au galop, ceux qui se tiennent derrière les piques, lancent des flèches pour démonter les Chrétiens. Ils font ainsi, le plus souvent, et savent encore

[56] Les Maures ont fait connaître aux Occidentaux, dès le XI[ème] siècle, la fuite simulée et la cavalerie légère. Deux conceptions de la bataille, celle de la cavalerie lourde organisée et ne reculant jamais, et celle des manœuvres insaisissables sur le terrain, s'affrontent désormais. Las Navas de Tolosa, du 17 juillet 1212, remportée sur les Almohades par Alphonse VIII de Castille, Pierre II d'Aragon et Sanche VII de Navarre, combine les deux tactiques, car ce sont des charges tournantes et très mobiles de Sanche VII qui ont dégagé le centre des cavaliers chrétiens tenu par Alphonse VIII puis emporté le camp almohade d'où l'émir ne bougeait pas.

user d'autres moyens, avec leurs dards, ou en se déplaçant dans les lieux escarpés, et tant d'autres façons que personne au monde ne saurait vous dire tout ce qu'ils savent, ce qu'ils font, ce qu'ils osent faire pour réduire les Chrétiens au pire et en tirer ce qu'ils veulent. Sachez aussi qu'ils ne craignent pas et ne pensent pas mal de fuir, d'abord pour confondre les Chrétiens qui les poursuivent de façon désorganisée, et puis parce qu'ils pensent qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Mais au moment où ils fuient et donnent l'image de la défaite, s'ils voient que les Chrétiens ne les poursuivent pas avec de grosses forces et se regroupent en un lieu où ils pourraient les attaquer, ils s'y lancent à nouveau avec force et cruauté comme s'ils n'avaient jamais commencé à fuir. Seigneur infant, je vous affirme que ce sont de si bons hommes d'armes, qu'ils sont si au courant de la guerre et la font si bien que, s'ils n'avaient pas Dieu contre eux, à cause de la fausse secte dans laquelle ils vivent, et s'ils n'allaient pas ainsi qu'ils le font, désarmés et sans loi de chevalerie, sans recevoir les blessures des chevaliers ni en venir aux mains, n'étaient ces deux arguments, je dirais qu'au monde il n'y a pas de meilleurs hommes d'armes, ni si savants en faits de guerre ni si aguerris par tant de conquêtes. Seigneur infant, ce sont d'excellents guerriers, et pourtant les Chrétiens peuvent les vaincre et leur reprendre leurs terres. Car les Chrétiens qui veulent aller contre les Maures mettent leur espérance en Dieu et ont la ferme foi que la victoire et le pouvoir, surtout dans le combat, comme je l'ai dit plus haut, tout cela réside en Dieu, et se recommandent à lui et lui demandent en grâce de placer leur entreprise dans son service. Et pour que notre Seigneur veuille entendre et exaucer cette prière, il faut que ceux qui partent contre les Maures, soient bien confessés, fassent réparation de leurs péchés le plus possible, et qu'ils gardent en leur cœur que, puisque notre Seigneur Jésus Christ qui fut vrai Dieu et vrai homme a voulu prendre la mort sur la croix pour racheter les pécheurs, ils aillent eux-mêmes dans l'esprit du martyre et de la mort pour défendre et glorifier la sainte foi catholique, et de fait, ceux qui en ont la volonté reçoivent cette sainte mort. Si Dieu leur rend une telle grâce qu'ils parviennent à ce but, ils doivent beaucoup remercier Dieu et reconnaître que c'est lui qui agit et qu'en lui est toute puissance. Seigneur infant, tous ceux qui vont contre les Maures agissent très bien, mais vous ne devez

pas croire pour autant que tous ceux qui meurent dans cette guerre sont des martyrs ou des saints. Car ceux qui y vont pour voler ou forcer les femmes et commettre beaucoup de péchés et de grands maux, et qui meurent dans cette guerre, ceux qui y vont seulement pour voler quelque chose des Maures, ou pour l'argent de la solde, ou même pour la gloire du monde, et non pour droite intention et défense de la foi et de la terre des Chrétiens, tous ceux-là, Dieu qui sait tout ce qui est caché, sait bien ce qu'il doit en faire. Beaucoup de pécheurs ont tant de douleur de leurs péchés à l'heure de leur mort, que Dieu leur donne sa grâce et les sauve ; et beaucoup aussi meurent en un état tel que, même s'ils ont eu une bonne vie, ils perdent leur âme. Tout est dans la grâce et la pitié de Dieu. L'homme cependant peut avoir un meilleur espoir de salut quand il vit une existence de valeur et quand il décède de bonne mort selon la loi et la foi des Chrétiens. Ainsi, les pécheurs qui meurent tués par les Maures, doivent avoir une plus grande espérance d'obtenir leur salut, que les autres pécheurs qui ne meurent pas à la guerre des Maures ; mais il est certain, que pour ceux qui vont à la guerre des Maures et suivent une véritable pénitence et une droite intention, pensant en particulier que notre Seigneur Jésus Christ mourut pour racheter les pécheurs, pour eux c'est un véritable bonheur que de mourir dans la défense et l'exaltation de la sainte foi catholique, et ceux qui meurent ainsi, sans aucun doute, sont des saints et des martyrs, et ne peuvent recevoir d'autre peine que la mort qu'ils éprouvent. Pour ceux qui ne meurent pas des armes, mais passent leur vie à la guerre des Maures, même s'ils ne meurent pas à la guerre, la misère, la peine, la peur, les dangers, et le courage et la bonne volonté, les rendent semblables aux martyrs. Ainsi l'a voulu le saint et bienheureux roi Ferdinand, aïeul de don Juan mon ami, et il est certain que dans sa vie ce fut un saint, qui célébra des miracles et, quoiqu'il ne mourût pas à la guerre, il prit tant de peine et de misère au service de Dieu et fit tant de hauts faits, qu'on doit bien le tenir pour martyr et saint ; par ses bonnes œuvres et la volonté qu'il en avait, il fut toujours vainqueur et accomplit ce qu'il voulut. Tous ceux qui comme lui, vont contre les Maures, sont ainsi victorieux et bienheureux. Si les Maures les tuent, ils sont cependant toujours victorieux. Aussi, la première chose que l'homme doit savoir pour vaincre les Maures et triompher de

toutes leurs connaissances et tous leurs artifices, est de se comporter comme on l'a dit. Et Dieu pour qui ils combattent, combattra aussi pour eux et ils seront toujours victorieux. De plus, en faisant ce qui a été dit, on peut aussi trouver des moyens pour riposter à leurs artifices[57].

Chapitre 77
En ce soixante-dix-septième chapitre, Julio dit à l'infant que si on doit assiéger une place des Maures, il faut s'adapter au lieu, suivant qu'il est fortifié ou faiblement gardé.

– Si on doit assiéger une place des Maures, si ce lieu est fortement ou faiblement gardé, il faut prévoir en proportion les combattants, les engins et tout ce qui est nécessaire pour prendre une place. Il faut prendre des précautions pour être bien pourvu en bois, paille, herbe, en charrois de victuailles pour l'ost, car toujours les Maures cherchent à faire du mal aux gens du ravitaillement. Dans une armée assiégeante, personne n'ose entrer ; la nuit, les Maures n'osent jamais attaquer l'ost des Chrétiens. Ils font en sorte de ne pas marcher en armes et de ne pas faire non plus évoluer leurs chevaux harnachés et sellés, pour ne pas tomber ainsi dans une embuscade ou un passage périlleux. Sachant tout cela, les Chrétiens doivent toujours tenir leur ost dans le courage et placer des espions et des postes de guet. Si les Maures assiègent un lieu chrétien, ceux qui sont à l'intérieur de cette place doivent prévoir d'aménager si possible une tranchée et une barbacane, et surtout une barbacane équipée en nombreuses lances et flèches. Puisque les Maures ne se déplacent pas armés, il n'y a pas lieu de défendre autrement cette place, la barbacane y suffisant avec assez

[57] L'indulgence de la Croisade, la mort en martyr du croisé, ne se discutent plus en Espagne depuis le XII[ème] siècle, ou même depuis la bulle d'Alexandre II en 1063. Guerre nationale et territoriale, guerre de conquête, ce qui devient la croisade espagnole et la reconquête n'a pas toujours eu ces dernières définitions, et les historiens se divisent toujours à ce sujet. Don Juan Manuel n'emploie que le terme de « guerre des Maures », mais parle bien là de la croisade : Daniel BALOUP : Reconquête et croisade dans la *Chronica Adefonsi Imperatoris*, vers 1150, *Cahiers de Linguistique et de civilisations hispaniques médiévales*, n°25, 2002, p.453-480 ; Carlos de AYALA MARTINEZ, Pascal BURESI et Philippe JOSSERAND (dir.) : *Identidad y representación de la frontera en la España medieval, Siglos XI-XIV*, Madrid, Casa de Velazquez, vol.75, 2001.

d'arbalétriers et de lanciers. Il faut aussi que dans les tours de la muraille, on amasse des blocs de pierres et de cailloux pour les jeter au pied des murs ; entre les tours, qu'il y ait sur les murs ces mêmes blocs de pierres, liés par des cordes, comme ce que don Juan mon ami m'a dit avoir jugé être la meilleure astuce du monde pour dissuader de venir au pied de la muraille pour creuser, mettre un chatte ou une échelle ni quoi que ce soit. Ceux qui surveillent l'ensemble, doivent empêcher l'ost de faire une sortie de nuit ou de jour, selon ce qu'ils auront choisi. Bien que peu de Chrétiens puissent débander une masse de Maures en les attaquant de nuit, surtout lorsque les assaillants sont tout proches. Lorsque les Maures entrent en terre chrétienne pour une chevauchée, s'ils ont du butin, les Chrétiens à leur poursuite doivent d'abord récupérer ce butin, et progresser bien réunis entre cavaliers et fantassins, et tenter d'espionner pour découvrir les éventuelles embuscades, puis eux-mêmes progresser de façon à dresser eux-mêmes des embuscades impossibles à découvrir. Quand ils auront récupéré le butin et se seront rassurés au sujet des embuscades, si les Maures sont tous rassemblés, ils doivent s'en approcher le plus possible pour que l'aiguillon de leur attaque se fasse sentir au plus près. Ceux qui attaquent ainsi sur l'avant, en aucune façon ne doivent tourner le dos pour revenir vers les leurs restés en arrière ; au contraire, les rangs arrières doivent se rapprocher de ceux qui font cette percée, pour que jamais les Maures ne puissent s'intercaler entre eux. Par dessus tout, les Chrétiens ne doivent jamais laisser les leurs en arrière de leur charge lorsqu'ils font un repli tactique. Car ceux qui restent ainsi encerclés tombent aux mains des Maures et sont alors en grand péril, et entraînent tous les autres dans le même danger de la mort et de la débandade. Tous doivent donc veiller à leurs forces chrétiennes, et surtout ceux qui sont à cheval et en armes. J'ai entendu relater ce qui se produisit de dramatique lorsque dans la Vega moururent les infants don Juan et don Pedro ; certains avaient cru faire des percées, mais en retournant brusquement et fuyant pour retrouver le lieu où se tenaient les étendards. Il ne faut surtout pas faire ainsi, sinon comme il a été recommandé plus haut. S'ils veulent tous en découdre, il faut le faire après une concertation et non dans l'impulsion, sinon il n'y a plus qu'à se recommander à la grâce de Dieu et aller contre les Maures sans peur, et que l'assaut dure tant que le voudra la

volonté divine pour les uns et pour les autres. Si Dieu donne la victoire aux Chrétiens, ceux-ci doivent l'en remercier et penser que c'est lui qui est l'auteur et non eux-mêmes. Et si, pour leurs péchés, par hasard et malheur, ils sont vaincus, ils doivent comprendre que Dieu le voulut pour leurs mauvais actes, et faire amende honorable de leurs erreurs et demander grâce à Dieu pour qu'il pardonne tout et qu'on suive sa loi désormais, pour qu'il les absolve et n'exerce pas sur eux sa justice. Ils ne doivent pas perdre espoir, mais en tirer au contraire volonté de prendre revanche et réparation du mal reçu[58].

Chapitre 78
En ce soixante-dix-huitième chapitre, Julio dit à l'infant que, lorsque les Chrétiens poursuivent les Maures, si ceux-ci n'ont pas de butin, les Chrétiens ne doivent pas rester ainsi derrière eux.

- S'ils n'ont aucun butin, que les Chrétiens ne se bousculent pas derrière eux, puisque les Maures vont légèrement, et c'est alors très grave de poursuivre et de perdre obligatoirement beaucoup de chevaux dans les charges et même beaucoup d'hommes, sauf si vraiment ils sont certains de leur assaut et de la bonne issue de la bataille avec l'aide de Dieu. De même, lorsque les Chrétiens entrent dans la terre des Maures, leur entrée doit se faire de quatre façons : ou bien ils entrent en chevauchée pour faire du butin, comme le font les almogavares, ou bien ils entrent vraiment pour la bataille et l'incendie, ou bien pour assiéger une place, ou enfin pour chercher la bataille rangée. S'ils entrent en chevauchée, ils doivent tout d'abord se renseigner minutieusement pour savoir combien de gens s'y trouvent, comment est le terrain qu'ils veulent parcourir et quelle chevauchée ils peuvent rencontrer. Dès qu'ils sauront tout cela, qu'ils entrent de la façon la plus cachée possible et le plus secrètement, jusqu'au lieu qu'ils veulent brûler ou à partir duquel ils mèneront leurs algarades.

[58] A la Vega de Granada en 1319, les Benimerines ont triomphé de l'infant Juan fils d'Alphonse X et de son neveu l'infant Pedro fils de Sanche IV, qui avaient voulu galoper lourdement et sans choix du terrain contre les charges virevoltantes des Berbères.

Ces rezzous devront être menées en fonction des gens et de la terre qu'ils veulent piller ; le chef de la chevauchée doit les attendre en un point sûr, où ils peuvent se replier et s'y réarmer lorsque les algarades sont rassemblées et qu'ils sont tous réunis, avant que ceux de la terre ne viennent à leurs trousses. S'ils doivent incendier un lieu, ils doivent le faire dès l'aube et une partie des gens doit rester à part pour aider et défendre ceux qui entrent dans ce lieu, s'il le faut. Ils doivent se surveiller les uns et les autres ; dès qu'ils auront été réunis et la chevauchée rassemblée, ils doivent passer en revue les membres de cette chevauchée et, s'ils comprennent qu'un grand péril les menace, ils doivent se rassembler, les plus nombreux et les meilleurs qui soient, en particulier les arbalétriers et les fantassins dont ont terriblement peur les Maures. Ils doivent ainsi progresser très bien réunis, en gardant de très près leur butin, et aller tous ensemble jusqu'à être en lieu sûr. Mais s'ils sont rejoints en chemin, alors ils devront répliquer aux Maures et soutenir l'assaut, comme Dieu veut en disposer. Car personne au monde ne peut dire ni mettre par écrit ce qui peut arriver ni de quelle façon l'homme peut s'en prémunir, mais il faut se placer dans la grâce de Dieu et agir avec ce courage et cet effort si nécessaires.

S'ils entrent ouvertement pour tailler et brûler la terre, dès qu'ils seront dans la terre choisie, ils devront aller très bien dirigés, avec de très bons guides et une forte garde à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Et le seigneur ou le chef de l'ost doit se placer sur l'un des côtés au sein d'un groupe très choisi, qui pourra charger avec lui ou dont il détachera des gens s'il en est besoin. Ils doivent faire en sorte de se voir les uns les autres le mieux possible, ou, au moins, que se voient respectivement l'avant et les côtés, et les côtés et l'arrière. Chaque aile doit comporter, outre les montures, des fantassins, des arbalétriers de la compagnie, et tous les charrois nécessaires placés au milieu, pour qu'ils soient gardés des quatre côtés. Ils doivent progresser ainsi de par les chemins, jusqu'à arriver dans la terre désignée pour le feu et la taille. Dans les haltes et dans la garde de l'ost, ils doivent agir comme il a été dit. Lorsque la taille doit commencer, ils doivent laisser une garde pour l'ost, et de même joindre aux ravageurs une autre garde. Ceux qui resteront dans l'ost, ne doivent en aucune façon évoluer la nuit, et doivent éviter le plus possible les cols et les passages étroits, puisque ne peu-

vent y venir les gens chargés de butin. Lorsqu'on ne peut l'éviter, il faut alors préserver l'ost comme on l'a dit ci-dessus.
S'ils veulent assiéger une place, ils doivent faire la route jusque-là dans l'ordre susdit. Lorsque le lieu-dit sera encerclé, ils doivent placer les engins, garder l'ost, comme dans tout ce qui est nécessaire en ce cas, et comme on l'a dit ci-dessus... Le principal est que le seigneur ou le chef de l'ost choisisse soigneusement le lieu à encercler, et s'équipe pour ne pas manquer de victuailles. S'il manque quelque chose, il doit lever le siège, si ce n'est pas trop déplorable, et alors il en aura moins de profit et moins d'honneur.
S'ils entrent pour chercher une bataille rangée, ils doivent progresser bien dirigés mais à petites journées, surtout pas dans une terre aride. Car s'ils trouvent les Maures loin de l'eau, ils pourraient tous être très facilement perdus et débandés. Lorsqu'une grande masse de Maures rencontre l'ost chrétien, celui-ci ne peut se déplacer et s'il est éloigné d'un point d'eau, ou bien tous meurent de soif, ou bien tous s'éparpillent pour courir vers l'eau. Une fois désunis, rien ne peut empêcher qu'ils soient débandés et tués. Soyez bien certain, comme on l'a dit, que les Chrétiens, dès qu'ils s'éparpillent, sont mis en déroute et rien ne peut empêcher alors cette mauvaise issue[59].

Chapitre 79
Le soixante-dix-neuvième chapitre dit, par Julio et l'infant, comment les Chrétiens doivent aller bien réunis derrière les Maures, jusqu'au lieu choisi.

– Ainsi doivent-ils aller par le chemin, observant tout cela jusqu'au lieu où ils pensent trouver les Maures contre qui ils veu-

[59] Don Juan Manuel évoque le type de la chevauchée des Almogavares. Ces derniers sont originaires du royaume de Valence, le terme signifie « les Occidentaux » venu de l'arabe, est devenu « Maure d'Espagne » pour tout l'Islam, puis est donné à un type de bande de brigands qui en imite la razzia. A la fin du XIII^{ème} et au début du XIV^{ème} siècle, les Almogavares sont des redoutables bandits de grands chemins qui pillent jusqu'à l'Asie Mineure et la Grèce, sous couvert d'expéditions chrétiennes contre les Byzantins. Les rois de Majorque et d'Aragon les ont entraînés dans ces aventures. Le principal témoin de ces expéditions à Djerba, les îles Kerkennah, Minorque et l'Orient méditerranéen , à la suite de Roger de Flor, est Ramon Muntaner (1265-1336) : *Crónica*, ed. Barcino, Barcelone, 1951.

lent se battre ; dès qu'ils y parviennent, ils doivent faire reposer l'ost, avec courage et sécurité, comme on l'a dit, et rester ainsi un jour ou deux, selon ce qui sera contenu dans leurs besaces, en étant certains que tous, ou une bonne partie d'entre eux, seront capables d'agir. Lorsque les Chrétiens verront leur ost reposé, et si alors arrivent les Maures avec leurs valets, que tous quittent ce lieu de halte et sortent, chevaliers et fantassins, et s'équipent selon leurs armes et que personne ne s'écarte alors de l'ost. Lorsque se fera la rencontre, qu'ils se recommandent à Dieu et qu'ils frappent avec courage, le plus possible. On est sûr alors que les Maures tournent le dos, au moins pour la première fois. Que Dieu les garde, alors, car personne ne peut en cette situation trouver d'autre secours qu'en Dieu. S'ils n'ont pas de fantassins, il est certain qu'ils ne veulent combattre qu'avec artifices et engins, et c'est le pire pour les Chrétiens. Alors, ces derniers doivent rester groupés dans leur armée, s'équiper et se faire voir ainsi. Mais s'ils voient que les Maures se présentent à l'ost et qu'on peut lutter contre eux, qu'ils sortent du camp et attaquent comme on l'a dit. Par dessus tout, ils doivent éviter les petites escarmouches de petits groupes et ils doivent rester très rassemblés. Car les Chrétiens ne savent pas du tout, et on peut alors les débander, poursuivre les Maures et mener des attaques en pointe et se replier en fuite simulée. A ce jeu, les Maures pourraient, à cent cavaliers, tuer et rompre trois cents cavaliers chrétiens. Bien des fois, beaucoup de gens d'armes et de pied chrétiens furent détruits avec les engins et les artifices des Maures. Si par hasard, l'ost reposé constate qu'aucune armée maure ne vient contre lui et ne veut en découdre, après être resté ainsi quelques jours, comme on l'a dit, les Chrétiens doivent mouvoir leur ost très précautionneusement et sans heurt et gagner la terre choisie à petites journées, et faire le plus de mal possible à la terre maure traversée, en restant bien groupés, comme à l'entrée. Et s'ils rencontrent les Maures en chemin, qu'ils fassent comme on l'a dit.

Seigneur infant, comme je vous l'ai dit, je crois que le mieux est de rester dans la volonté de Dieu et dans la bonne intelligence, autant que dans le courage, de ceux qui ont la responsabilité de tout cela.

Je vous ai tout dit de ce que je sais à propos des guerres, pour les Chrétiens comme pour les Maures. Or, les empereurs peuvent

faire tout cela mieux que tout autre, et vous ne devez plus douter de leur état.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez donné beaucoup et d'excellentes raisons de perdre tout soupçon à ce sujet, et en effet je les ai perdus. Mais répondez-moi encore et je remercierai Dieu si vous m'éclairez toujours aussi bien.

- Seigneur infant, puisque vous êtes rassuré, voici un autre point, vous m'avez demandé comment l'empereur saura terminer une guerre commencée dans son honneur et son profit ; aussi, seigneur infant, voici ce que je peux vous dire sur la manière d'en terminer avec une guerre.
Il faut d'abord que l'empereur commence sa guerre avec le droit de son côté, ce qu'il ne peut ni ne doit éviter, son cœur étant dans la douleur s'il reçoit des coups et des blessures sans que ce soit de sa faute. Mais Dieu, qui veut la droiture, l'aidera alors dans cette guerre. Il sait qu'il agit dans le droit et comprend que s'il agit sans pouvoir éviter la guerre, Dieu voudra qu'il en sorte dans l'honneur et la réussite. Ce qu'il faut, pour avoir cette heureuse fin, est de faire la guerre dans le courage et l'effort et une grande vigueur ; une guerre très vigoureusement menée se termine par la mort ou la paix, mais la guerre tiède ne mène ni à la paix ni à l'honneur, et ne permet pas de comprendre qu'il y a quelque valeur dans celui qui l'a entreprise, comme on le voit dans une affaire bien bouclée. Que l'empereur ait l'entendement et le savoir pour peser le pour et le contre, et pour décider où est son honneur et où est son profit, et agir alors selon cela. Lorsque Dieu aura mené l'affaire, il faut choisir la paix et l'occasion de l'arrêter, de bon gré. Seigneur infant, l'empereur, comme tout homme ayant une guerre à diriger, s'il sait accomplir tout cela, saura très bien sortir de sa guerre en gardant honneur et profit. Les empereurs savent très bien faire cela, et vous devez juger comme très bon leur état.

– Julio, dit l'infant, en toute chose comme en celle-ci, vous m'avez dit la vérité et je n'ai plus aucune hésitation.

– Seigneur infant, dit Julio, je suis heureux que vous compreniez tout cela et que vous acceptiez avec sagesse toutes mes paroles.

Quant à votre interrogation sur les devoirs de l'empereur à partager son avoir, je me fie à la grâce de Dieu pour pouvoir vous expliquer cela.

Chapitre 80
Dans ce quatre-vingtième chapitre, Julio dit à l'infant comment l'empereur doit partager son bien et doit pour cela prévoir beaucoup de choses.

– Seigneur infant, pour que l'empereur partage à bon escient son avoir, il doit veiller à plusieurs choses. D'abord, il doit observer la personne à qui il veut faire le don, de quel lignage elle est, quelles sont ses qualités, quels mérites et quels services elle a accomplis et lesquels elle pourra encore accomplir dans le futur, enfin quel exemple en tireront les gens en voyant cette récompense. De plus, l'empereur doit savoir ce qu'il donne, le temps, et l'argument de ce don. Il doit donc savoir ce que représente son avoir : ou des propriétés complètes et entières, ou des rentes et des offices, ou des chevaux, des armes, du bétail, des joyaux, de l'argent. Toutes ces sortes de donations, l'empereur doit les partager entre ses gens, en distribuant selon la valeur et comme on l'a dit.
De plus, ce qu'il donne, il doit le donner de bon cœur, et s'il donne avant qu'on ne lui réclame, grandement et franchement, il en sera beaucoup plus apprécié, de même à propos de la nature du don. Il doit comprendre qu'il doit donner beaucoup et de très bon cœur, mais de telle façon que toujours émanent de ce don profit et bonne renommée ; il faut aussi qu'il donne de façon à garder toujours de quoi donner. La première chose à faire, en partageant ses offrandes, est de partager d'abord avec Dieu qui donna tout et qui pourvoit à tout, tout le temps et de toutes les façons que sa grâce voudra. La façon de partager avec Dieu est de faire du bien aux églises et aux monastères qui sont édifiés et en en créant d'autres à neuf, en faisant aussi beaucoup de bien aux pauvres et en accomplissant toutes les autres bonnes œuvres de miséricorde. Il faut tout faire pour l'amour de Dieu, sans aucune vaine gloire, ni pour la louange et la réputation dans le monde. Croyez bien, seigneur infant, que les empereurs peuvent très bien faire tout cela, et vous n'aurez plus d'hésitation à avoir sur leurs états à ce propos.

– Julio, dit l'infant, je suis bien éclairé et je n'ai plus aucune incertitude sur ce point. Puisqu'il en est ainsi, répondez-moi sur les autres points.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous pensez que tout est bien ainsi, je vais maintenant vous éclairer sur le point concernant les empereurs agrandissant leurs terres et leurs rentes dans le droit. Seigneur infant, je vais vous rappeler bien des faits que me rapporta don Juan mon ami, entre autres ceci, on peut savoir quand un empire ou un royaume est déjà ancien, ou jeune, ou encore dans l'enfance. Comme c'est moi qui l'ai élevé et que ce qu'il sait, c'est moi qui le lui ai expliqué, je peux vous dire que, lorsqu'il m'avança cela, je suis néanmoins resté interloqué et d'aucune façon je n'aurais pu lui répondre. Lorsqu'il vit que je ne pouvais pas savoir ce qu'il voulait me faire dire, il fut ému et s'engagea à m'expliquer ce qu'il voulait dire. Il me dit en effet que l'empire ou le royaume est vieux lorsque son empereur ou son roi dépend entièrement des rentes qui s'y trouvent, de même qu' un vieillard voit s'affaiblir en lui les vertus et la chaleur et l'humidité naturelle, ainsi il diminue et s'affaiblit quotidiennement, de même l'empire ou le royaume où le souverain ne dépend que de ses rentes, et chaque jour s'appauvrit et s'affaiblit. L'empire ou le royaume dans lequel se dépensent toutes les rentes, est semblable au jeune homme qui a tant de chaleur et tant d'humidité, il en a assez pour ses nécessités et ne s'affaiblit pas, mais il ne peut pas accroître ses possibilités, car il n'a pas plus de chaleur ni d'humidité naturelle que ce dont il a besoin ; il en est de même pour l'empire ou le royaume dans lequel le souverain dépense toute sa rente, qui ne diminue pas mais ne s'augmente pas non plus, car il n'y a pas de nouvelle source de revenus ni de nouvelle source à expérimenter. Mais l'empire ou le royaume qui est de prime jeunesse est l'état dans lequel le souverain a le plus de rentes, plus qu'il n'en a besoin pour ses dépenses, et avec ce qui lui reste, il peut négocier et travailler et augmenter ses rentes dans le droit, établir toute sa vie avec une grande prévision, avec les victuailles nécessaires à sa consommation, comme dans tout ce qu'il peut donner, comme tout ce qu'il doit acheter pour se vêtir, lui et sa compagnie, et tout ce qui convient à son honneur et à l'approvisionnement de sa mai-

son et de son état. Pour ce qui se fait, dès lors, il convient que les officiers de sa maison et ceux qui lèvent ses rentes, soient bons et loyaux. S'ils le sont vraiment, ils feront en sorte que tout ce que leur seigneur possédera, sera bien éprouvé de qualité. L'une des choses que le seigneur peut faire, pour que ses officiers et ceux qui lèvent ses rentes le fassent bien et soient préservés de toute convoitise, est de ne pas confier à un seul homme plusieurs offices à la fois ou des levées de rentes de plusieurs sortes à la fois. Lorsqu'il aura recouvré des rentes d'une seule provenance, que l'officier ne les garde pas en sa possession ni n'en lève d'autres, avant d'avoir donné le compte de ce qu'il devait lever. Il doit s'empêcher de tomber dans l'erreur, comme le dit un exemple : « à vieux compte, nouvelle donne ». L'officier ou le percepteur de rentes, il faut les choisir bons et loyaux, pour éprouver et augmenter les rentes du seigneur ; l'officier doit faire du bien et doit savoir pour quel bien exactement le seigneur lui donne une récompense ; celui qui serait trouvé pour ce faire, mais serait révolté et jaloux, n'aurait pas la valeur lui permettant de développer les biens du seigneur, et ne se désolerait pas si le seigneur perdait beaucoup, du fait de cette incapacité ou de ce vol, et s'il en est ainsi, qu'il soit châtié, mais d'abord sans peine trop sévère, comme il l'a mérité. S'il répète la même erreur deux ou trois fois, et ne se réforme pas, alors qu'on lui supprime toute levée de rentes, car il ne se corrigera jamais et gardera ses mauvais penchants.

Le seigneur et ceux qui pour lui lèvent les rentes, doivent veiller à ce qu'il ait ses celliers de blé et de vin. Si le pain et le vin viennent de ses revenus propres, que le seigneur les fasse très bien garder là où il saura que c'est le plus indiqué. Si tout cela ne vient pas du sien, qu'il le fasse acheter lorsque se font les moissons et les vendanges, et selon la meilleure opération. Il en est de même du bétail, s'il n'en a pas du sien. Et de même des draps et de tout ce qu'il faut acheter. Chacun doit faire en sorte qu'avec cet argent, profitent bien les marchands et les artisans de sa terre, et le seigneur en aura d'autant de profit et de service, sans matière à erreur. Tout cela, le peut faire celui qui a des rentes, plus que celui qui dépense tout. Lorsque le seigneur possède plus que ce dont il a besoin, avec le bénéfice, si c'est de bon revenu, il pourra encore plus accroître et améliorer sa terre et ses rentes

dans le droit et sans péché. L'homme riche en toutes choses peut toujours faire de bons bénéfices ; le pauvre, lui, commande de bien pauvres choses et ne peut, en rien, tirer de bénéfices ; du sien, il n'a rien et ne peut avoir ce qu'il lui faut dans le temps et la manière qui est nécessaire, et forcément, fait une mauvaise affaire. Les empereurs savent et peuvent faire tout cela mieux que quiconque, et à propos de leurs états, vous ne pouvez plus avoir de tels soucis.

– Julio, dit l'infant, vraiment, vous m'avez fort bien répondu et je n'ai plus aucune hésitation.

– Seigneur infant, dit Julio, dorénavant je vais tout faire pour que vous compreniez comment les empereurs peuvent être aimés et approuvés de leurs sujets[60].

[60] L'Etat est jeune, adulte, vieux, dépendant de ses rentes et de leurs redistributions, comme le corps humain est jeune, adulte, vieux, dépendant de ses humeurs ; la métaphore du corps est toujours utilisable. Juan Manuel a évoqué un Exemplum, à propos des rentes, de leur levée, de leur distribution. Sans doute fait-il allusion à celui-ci, qui est lui-même un rappel de la vie de saint Laurant, distribuant aux pauvres les biens de l'Eglise, selon l'hagiographie médiévale : (Exemple LXXIV du *Libro de los Exemplos*, ed. P. de GAYANGOS, *Op. Cit.*, p.465) :
« *Elemosinas dare, non est perdere, sed servare.*
El que limosnas quiere dar
Non es perder, mas en ganar.
Un majordome royal était fort riche de tout ce qu'il avait volé et caché, et ceci fut rapporté au roi ; ce dernier lui ordonna de lui dire toute la vérité sur ses richesses, avec le compte exact de ses trésors, dans le détail le plus fidèle. Le majordome déclara qu'il gardait en effet 600 deniers d'or, mais ceux qui étaient présents dirent qu'il mentait, qu'il avait surtout des terres et des demeures en grand nombre. Il répondit : « tout ce que vous décrivez là n'est pas à moi, ce sont des propriétés de mon seigneur le roi, qu'il peut reprendre dès qu'il le désire. Mais j'ai dit que j'avais 600 deniers, car je les ai offerts à Jésus Christ dans les mains des pauvres, et je les ai mis ainsi en lieu sûr, là où personne ne peut craindre les voleurs ni quelque vol d'aucune sorte ». Lorsque le roi entendit ces paroles, il pensa que son majordome était très loyal et il lui permit de devenir encore plus riche.
Il en est ainsi, faire l'aumône n'est pas une perte, c'est au contraire un gain, et par elle les biens ne sont pas amoindris, mais au contraire augmentés. »

Chapitre 81
Ce quatre-vingt et unième chapitre fait dire par Julio à l'infant quelles sont les façons dont le seigneur peut être aimé et obéi des siens, et ce qu'est faire le bien pour le bien et le mal pour le mal.

– Seigneur infant, pour être un seigneur aussi aimé que craint des siens, il convient que l'empereur rende le bien pour le bien, mais aussi le mal pour le mal; en cela tout est compris, car ce sont des paroles brèves et qui peut-être vous paraîtront obscures, mais je vous en ai déjà donné les explications.
Seigneur infant, un des moyens par lesquels le seigneur peut être aimé, est de montrer un bon visage et un bon accueil et toujours une bonne réponse à ses sujets, il faut qu'il s'en montre bon compagnon, cependant sans prendre avec eux trop de proche camaraderie, ce qui le défavoriserait. Il faut qu'il aime demeurer avec ses gens le temps nécessaire, sans rester à l'écart, sans se compromettre non plus en mauvaise compagnie avec des hommes vils.
A propos de ce qu'il doit donner, que tous comprennent que cela lui fait plaisir de le donner et qu'il le donne de bon cœur, et qu'il aime et apprécie plus ces gens ainsi gratifiés que tout autre personne, et que ces gens aient foi en lui qui sait dire la vérité.
Soyez certain que le seigneur qui a de lourdes affaires à mener à bien, doit forcément à plusieurs reprises en dire plus qu'il n'en peut faire. C'est pourquoi il doit tout surveiller. Entre les raisons qui font que le seigneur peut être aimé des siens, une des plus fondées est que les siens sachent que s'ils ont une discorde quelconque, le seigneur les aidera et les défendra et n'hésitera pas à s'aventurer, lui et son corps, pour qu'ils soient tous défendus et honorés, qu'ils arrivent à une bonne issue et avec honneur pour leur affaire, grâce à l'aide de leur seigneur. Mais le seigneur doit faire attention à ce que personne n'ait l'audace de se servir de son nom pour accomplir une mauvaise action, particulièrement contre la vérité qu'il exige.
Pour être craint, il ne doit jamais tolérer les querelles dans sa maison. Il doit les corriger pour que tous sachent que s'il est réduit à une querelle, il peut aussi bien tuer de ses propres mains ceux qui pourtant n'auraient aucun tort autant que les coupables qu'il trouvera dans la bagarre. Le seigneur doit se montrer capable de

tuer ou blesser ceux qui se comporteront avec le plus d'animosité dans cette lutte, et il doit aussi rudoyer les autres et se montrer à eux sauvage et cruel, comme s'il voulait tous les tuer. Mais tout en arrêtant cette querelle, il faut qu'il sache pourquoi elle a commencé.

Chapitre 82
Ce quatre-vingt-deuxième chapitre relate que Julio dit à l'infant que Don Juan son ami lui avait dit que dans sa maison, s'il trouvait un coupable de violence vis-à-vis d'un autre, il ordonnait de lui couper la main.

– Don Juan mon ami, m'a dit que le coupable d'avoir entamé une querelle sanglante, il lui faisait couper la main ; s'il y avait mort d'homme dans la querelle, il faisait aussitôt coucher le vivant sous le mort, et de cette façon s'arrêtaient à jamais les querelles.
Le seigneur doit aussi punir sévèrement ceux qui prennent, volent, ou commettent quelque mal en sa compagnie dans la terre où ils sont entrés en guerre. Quand une guerre éclate, le seigneur doit faire épargner les églises et les monastères, et punir rigoureusement ceux qui les incendient ou ne les préservent pas comme ils le doivent. Lorsqu'il se trouve avec ses gens, il ne doit pas leur donner l'occasion de s'interpeller avec audace les uns les autres par des paroles injurieuses et qui feraient venir la querelle, l'occasion même de parler à grosse voix et de faire du bruit, ce qui les fait se comporter plus comme des libertins que comme des vassaux d'un seigneur.
Tout cela devrait être très détaillé, mais on ne peut tout écrire ; le principal reste tout de même dans le bon jugement du seigneur, et je pense que le seigneur qui garde et observe tout cela, doit à grande raison être aimé et craint de tous les siens. Seigneur infant, les empereurs peuvent accomplir tout cela mieux que ne le font tous les autres, aussi, n'hésitez plus à leur propos et ne craignez plus cet état des empereurs.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez en effet rassuré à ce propos.

– Seigneur infant, dit Julio, puisqu'il n'est plus question de ces craintes passées, avec l'aide de Dieu, je vais de même vous expliquer comment les empereurs peuvent aussi prendre quelque plaisir comme ils le doivent sans que quiconque ne juge que c'est sans raison.

Seigneur infant, personne au monde ne peut vivre sans prendre quelque plaisir. Il y a deux sortes de plaisirs, ceux qui viennent naturellement et ceux qu'on ne prend que par recherche. Ce que l'homme doit prendre de façon naturelle est le plaisir de manger, boire, dormir, et le goût de ce qui relève du repos et du délassement du corps. Tout cela est naturel, et il est bien connu que les hommes ne peuvent s'empêcher d'y trouver leur plaisir. Mais pour faire ce qu'ils doivent, il leur faut veiller à ce que la nourriture et tout le reste ne soient pris qu'au moment et de la façon qui conviennent, comme on l'a déjà dit ci-dessus, en y prenant ce qui est nécessaire au corps et non point sans raison et avec grand abus. Les plaisirs que les hommes se donnent de façon plus étudiée, sont ceux qui viennent des instruments de musique, du chant, de la chasse aux oiseaux ou à courre avec les chiens, de l'équitation, et des joutes, et aussi de l'habillement, du travail, et de bien d'autres choses qui seraient trop fastidieuses à détailler par écrit, mais qui toutes rejoignent ce propos. Ces plaisirs, certains n'y trouvent en effet que l'agrément ; pour d'autres, ils peuvent en tirer en plus quelque bien ; d'autres enfin, donnent parfois du bonheur, parfois de l'ennui au milieu des bienfaits.

Le plaisir de chanter et de jouer des instruments, ne donne en effet que la joie, et cela relève très bien de la maison du seigneur. Ce dernier doit diriger ce plaisir de façon à ce qu'il ne nuise ni aux âmes ni aux corps, ni aux économies de maison.

La chasse aux oiseaux et aux chiens, peut provoquer bien du souci, quand la chasse ne se présente pas comme on le veut, quand on se perd, et qu'on ne peut chasser comme on le doit, que le temps ne le permet pas, et quand on perd les oiseaux et les chiens. Mais on a tant de plaisir quand tout se fait à volonté ! En suivant toute la chasse telle qu'on l'a prévue, sans laisser ni perdre rien de ce que l'on doit faire, la chasse permet alors tant de choses ! Si le chasseur n'est pas occupé alors par d'autres grandes affaires plus importantes, il peut s'adonner tout entier à cette chasse aux oiscaux et aux chiens. Don Juan mon ami, qui est très bon chasseur, et qui

chasse toujours comme je vous l'ai dit, m'a dit que parmi les bienfaits qu' il tire de la chasse, il voit ceci. L'homme, grâce à elle, s'accoutume à souffrir les plus grandes peines et en tire une meilleure santé, il mange mieux, il connaît mieux sa terre, ses terrains, ses passages, et il sait mieux compter, enfin il a plus de franchise. Le grand seigneur qui veut être chasseur, doit chasser en prenant les oiseaux et les chiens nécessaires à toutes les façons de chasser, car c'est un cas de déshonneur si le grand seigneur chasseur convoque des gens à sa chasse sans pouvoir les équiper en ce qui est nécessaire.

Dans le travail, il y a aussi du plaisir et du bienfait. Parmi les travailleurs, on peut placer les monastères et les églises et les maisons au service de Dieu, ainsi que les forteresses ou les maisons fortes, ou encore tous ceux qui mènent des travaux nécessaires à l'accroissement des rentes ; toutes ces œuvres peuvent toutes offrir du plaisir. Car l'homme aime surveiller le travail, y ajouter ce qui peut l'améliorer, et il est heureux en travaillant ou en surveillant ceux qui travaillent, en demandant si quelqu'un n'est pas à sa place, ou en surveillant ce qui a été accompli mais en comptant sur ceux qui s'y relaient, et lorsque le travail est fini, en regardant l'œuvre et ce qui la compose, et encore bien d'autres plaisirs que je ne peux vous décrire, mais qui sont de nombreuses et grandes joies. On y fait grand bien, d'abord au service de Dieu, puis le bien qui vient du travail lui-même ; et celui qui œuvre est le premier à en profiter. Mais dans tous les travaux, il faut que les responsables n'agissent jamais dans le tort ou le péché, en prenant le bien d'autrui, et dans l'intention de commettre du tort et du mal avec ce seul travail. Mais à part cela, les plaisirs des travailleurs sont grands et beaux, et très profitables.

Seigneur infant, concevez bien le plaisir dans ce sens, et vous ne vous tromperez pas, ni vous ni quiconque en comprenant ce qui se doit. Les empereurs peuvent très bien user de tous ces plaisirs, et il me semble que vous ne devez plus craindre à leur sujet.

– En vérité, Julio, dit l'infant, aucune peur ne me reste.

– Seigneur infant, Dieu m'a permis de vous répondre sur tout, sur les fautes des empereurs, sur leur élection et leur confirmation,

puis sur leurs œuvres ; je pense bien que cet état d'empereur est le meilleur et le plus honorable que vous devez garder[61].

Chapitre 83
Ce quatre-vingt-troisième chapitre dit, par la demande de l'infant à Julio, que les empereurs peuvent toujours bien sauver leur âme en suivant ce que demande la sainte Eglise.

– Julio, dit l'infant, j'ai vu partout que les empereurs peuvent en effet se sauver. Au début de cet entretien, lorsque nous avons commencé à parler tous les deux, vous m'avez dit que vous en étiez certain. Maintenant je le comprends et je le crois, sans aucun doute ; les Chrétiens, en quelque état qu'ils se trouvent, peuvent se sauver en gardant la loi qu'ils ont reçue par grâce et en accomplissant ce que mande la Sainte Eglise. Si tous les Chrétiens peuvent ainsi se sauver, quelque état qu'ils connaissent, les empereurs agiraient vraiment contre toute raison, eux qui sont les plus grands seigneurs du monde, placés par Dieu dans les plus hauts états, s'ils ne pouvaient se sauver. Mais j'avais des craintes à propos de cet état, car il me semblait que c'était fort difficile de remplir pleinement cet état et à la fois œuvrer à sauver son âme. Mais vous m'avez entièrement fait perdre ces craintes avec beaucoup de raisonnement ; cependant, vous ne m'avez pas encore tout à fait répondu en tout. Car je vous ai demandé en quel état l'homme peut le mieux sauver son âme. Si vous voulez me répondre en profondeur, montrez-moi les états dans lesquels vivent les hommes ; alors, nous pourrons départager et sélectionner autant que possible les états dans lesquels l'homme mérite le mieux, et je pourrai choisir celui qui me permettra le mieux de sauver mon âme.

– Seigneur infant, dit Julio, ce dernier raisonnement me semble assez étrange, pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'il y a tant

[61] Don Juan Manuel est l'auteur d'un Livre de chasse, et d'un Livre de poésies ; tout prince est alors formé aux lettres et à la musique autant qu'à l'équitation et aux armes. La chasse aux oiseaux est remarquablement codifiée et observée dans le *De arte venandi cum avibus* de Frédéric II de Hohenstaufen, dont sont très fiers ses petits-neveux don Juan Manuel et le roi Alphonse XI, également auteur d'un livre sur ce sujet.

d'états différents dans lesquels vivent les hommes en ce monde, qu'il me serait très ardu de tous les nommer, d'autant plus si je vous dis pour chacun ce qu'il est, et en quoi il permet à l'homme d'y évoluer pour le mieux ; et puis, il me semble que si vous trouviez un autre état vous permettant mieux cette sauvegarde de votre âme, vous le prendriez et laisseriez celui dans lequel Dieu vous plaça, qui est pourtant le plus haut et le plus honorable de tous. Toutefois, si vous le désirez, je pense que, puisque Dieu vous a voué à cet état et que vous avez perdu toutes vos inquiétudes, que vous comprenez que vous pouvez parfaitement vous sauver ainsi, vous pouvez bien rechercher un autre état, mais dans lequel vous rabaisseriez votre honneur, et mettriez en difficulté les gens qui vous y servent, en montrant défaut de cœur et tout autre tort.

– Julio, dit l'infant, de ces deux raisons, je comprends que vous vous excusiez pour la première, car il vous serait trop difficile de parler de tous les états des hommes, en insistant pour chacun sur les façons de mériter ou au contraire de pécher. Mais il n'empêche que vous ne pourrez l'éviter, car je connais votre science et votre savoir et le très bon jugement naturel que Dieu vous donna, aussi, je suis certain que vous saurez parfaitement donner la meilleure conclusion. Et la deuxième raison est que, si jamais je trouvais un autre état dans lequel je pourrais mieux sauver mon âme que dans celui des empereurs, et que je le prenne, vous pensez que je ne dois pas le faire. Je vous réponds que ma volonté est de me maintenir dans cet état où Dieu me plaça, si je comprends que je peux mieux trouver cette sauvegarde en lui que dans tout autre ; mais si j'en vois un autre où je trouverais une meilleure sauvegarde de mon âme, comprenez que ce serait tout à fait irraisonnable de ne pas le prendre. Vous savez que ce monde et ses honneurs et ses plaisirs et ses pouvoirs et ses belles occasions, sont tous faillibles et durent bien peu. L'homme nc sait pas quand, ni de quelle façon il doit quitter tout cela, et il ne peut y avoir de plaisir qui ne tourne à peine, ni aucun bien qui ne soit assuré à l' homme. Or, l'autre monde, où nous devons aller tous, n'aura pas de fin, et les plaisirs et les belles fortunes qui s'y trouvent ne se termineront jamais, et ce serait insensé de croire qu'on peut comparer les plaisirs de ce monde aux bonheurs de l'autre. Car les biens de ce monde sont comme l'ombre

du corps, qui est incertaine et insaisissable ; les biens de l'autre monde viennent d'un corps véritable, d'où l'ombre sort. Dans l'autre monde, les bienheureux qui le mériteront verront Dieu et demeureront avec lui, et formeront le corps véritable de Jésus Christ d'où sortent tous les biens ; le peu de bien que nous connaissons, tout comme l'ombre, sort de lui. Vous comprenez bien que tout homme pourvu d'un bon entendement, non seulement doit laisser tout honneur et tout état qu'il connaît en ce monde, pour un autre où il est certain de mieux sauver son âme ; je dis, de plus, qu'il doit accepter de très bon cœur toute mort qui lui fera connaître cette heureuse fortune que Dieu réserve à ceux qui demeurent avec lui. Tout bon Chrétien, croyant en la foi véritable, mourant maintenant, doit être certain qu'il va directement au Paradis, aussi ne doit pas chercher à éloigner cette mort ni la craindre. Ne doutez donc pas que l'état que je comprendrai être le meilleur pour sauver mon âme, je ne le laisserai pas de côté. C'est pourquoi je vous demande de me parler de tous, l'un après l'autre, en me faisant comprendre, autant que possible, en quoi l'homme peut mériter ou au contraire pécher, pour chacun d'eux.

Chapitre 84
Le quatre-vingt-quatrième chapitre dit comment Julio déclara à l'infant qu'il le voyait si raisonnablement parler de tout cela, et qu'il tenait si fermement à ses idées, qu'il lui semblait que s'il ne lui exposait pas ce qu'il comprenait, ce serait une perte de temps.

– Seigneur infant, dit Julio, je vous vois parler si raisonnablement sur tout et garder si fermement votre propos, qu'il me parait que si vous vouliez débattre plus avant par la parole et d'autres raisons, qu'on n'aboutirait à rien d'autre qu'à perdre du temps. Puisque vous le voulez, je vais vous parler de tous les états qui se présenteront à mon esprit, le plus complètement que je le pourrai. Je vous ai assez parlé jusqu'à maintenant de celui des empereurs, le plus honorable et le meilleur qui se puisse être pour les laïques ; je vais donc vous parler de l'état des rois, qui est le meilleur après celui des empereurs.
– Julio, dit l'infant, ce que vous dites me plait beaucoup, et je vous demande de faire ce que vous projetez, le tableau le plus complet possible de l'état des rois.

– Seigneur infant, dit Julio, entre l'état des empereurs et l'état des rois, il n'y a pour toute différence que le fait que les empereurs sont élus puis confirmés, comme je vous l'ai dit. Ils sont alors empereurs et peuvent user avec droiture de leur empire, où l'homme trouve le plus d'honneur et le plus grand pouvoir, après celui du pape ; tous sont tenus de les servir et leur obéir, accomplir leurs ordres, garder leurs lois ; cependant certains rois affirment que pour certains arguments, ils n'y sont pas eux-mêmes obligés. Seigneur infant, je vous ai tout dit de l'état des empereurs ; entre l'état des rois et celui des empereurs, il n'y a pas d'autre différence que celle que je vous ai dite ; aussi, tout ce que je vous ai dit de l'état des empereurs, je peux vous le répéter pour celui des rois, car tous sont d'un même état.

– Julio, dit l'infant, je crois vraiment ce que vous dites ; aussi, parlez-moi plutôt des autres états.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des rois, le plus haut en dignité, est celui de l'infant héritier ; il n'y a guère non plus de différence, sinon qu'il est moins âgé que son père et qu'il ne porte pas le titre de roi et qu'il doit obéir au roi, son père, et qu'il ne peut raisonnablement défaire ou réformer ce que fit le roi son père ; mais le roi, son père, peut corriger l'infant s'il n'a pas agi pour le mieux en quelque occasion ; et tous ses actes et toutes ses manières d'être doivent être semblables à ceux des rois ; en vous répondant sur l'état des rois, je vous ai donc répondu aussi sur l'état des infants héritiers.

– Julio, dit l'infant, vous dites la vérité et vous m'éclairez complètement à ce propos ; parlez-moi donc des autres états.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état de l'infant héritier, le plus honorable est celui des autres infants ses frères ; puisque c'est l'état alors le plus honorable, sachez qu'il est très difficile de le garder comme on le doit, pour l'honneur du corps, de l'état, et la sauvegarde de l'âme. Car il s'agit de fils de roi, qui doivent maintenir leur état de la façon et de l'ordre des rois, et tous les gens de la terre les considèrent comme leurs seigneurs naturels. Cet état est aussi plus haut et plus honorable que les autres ; aussi, s'ils ne

le gardent pas comme ils le doivent, c'est une grande honte et une grande faute. Ces infants n'ont rien à eux, à part ce que leur donne leur père ou leur frère. Or, ils doivent maintenir un état très haut en dignité, et s'ils n'ont pas de quoi y réussir, ils sont en grand danger de ne pouvoir garder ce qu'ils doivent à Dieu et au monde. Si, malgré toute leur volonté et leur entendement et leur grand courage et, par dessus tout l'aide et la grâce de Dieu, ils ne peuvent maintenir leur état et leur honneur, ils sont en grand péril pour leur âme et leur corps ; car ils reflètent en eux le manque de pouvoir et de richesse de leur père le roi. Seigneur infant, je vous ai répondu à ce propos des infants qui ne sont pas héritiers.

– Julio, dit l'infant, j'ai compris tout cela qui est dit avec grande vérité, et je puis vous dire que je suis fort effrayé pour cet état des infants non héritiers ; parlez-moi donc des autres états.

Chapitre 85
Dans ce quatre-vingt-cinquième chapitre, Julio dit à l'infant qu'après les infants, les plus honorables sont leurs fils légitimes.

– Seigneur infant, dit Julio, après les infants, les plus honorables hommes sont leurs fils légitimes ; pour qu'ils aient cet honneur, il convient que leurs mères soient de lignage royal ou de très haut rang. Seigneur infant, puisque cet état est très honorable, croyez bien que cet état est encore plus dangereux que celui des infants. Je vais vous dire pourquoi, mais je veux vous rapporter d'abord ce que me dit don Juan mon ami, qui est le fils de l'infant don Manuel, comme je vous l'ai dit. Il arriva qu'un jour où nous parlions ensemble, il me raconta ce qui arriva à un archevêque de Santiago, appelé don Roy Padron, son grand ami. Il y avait une discorde entre le roi Ferdinand et l'infant don Juan son oncle, et don Juan vint en aide à l'infant don Juan qui était son cousin et qu'il aimait plus que quiconque. Il arriva que le roi se trouva à Palencia et les deux don Juan ensemble à Dueñas. Pour parler plus calmement, le roi demeura à Palencia et l'infant don Juan à Dueñas, mais la dame Doña Maria, mère du roi Ferdinand, vint à Santa Maria de Villa Moriel, accompagnée de cet archevêque de Santiago, et don Juan y rejoignit la reine. Lorsqu' ils eurent

parlé, de bon accord, sur tout, et qu'ils se furent congratulés, l'archevêque qui avait auparavant demandé à don Juan de venir, s'en fut déjeuner avec lui ; après ce déjeuner, ils restèrent ensemble à la chambre à parler de beaucoup de choses, car l'archevêque était très bon homme, de grand jugement et de bonne parole, et ainsi en discussion et grand plaisir, comme entre bons amis comme ils l'étaient, l'archevêque commença à lui dire, dans son parler galicien : « Don Juan, mon seigneur et mon ami, je vous confie que nous connaissons beaucoup d'histoires et de chroniques, dans lesquelles nous trouvons toujours que les fils des infants devraient être bien meilleurs ; nous ne trouvons jamais qu'ils étaient excellents ; les fils des infants que nous avons maintenant en Castille, à moins de merveille extraordinaire, ne me semblent pas devoir démentir ces écrits, et il nous plairait bien que vous, qui êtes mon grand ami, fassiez tous vos efforts pour que ces pages trouvent en vous un contradicteur. Déjà vous les faites un peu mentir, du fait que vous êtes venu à l'aide de l'infant don Juan ; veillons donc à ce que vous ne soyez pas le seul à le faire et que vous ne veuillez agir comme les autres. Nous vous demandons de suivre un proverbe ancien : « mieux vaut à l'homme d'aller seul que mal accompagné ». Si en quelque occasion, vous n'agissez pas comme les autres, nous sommes certain que ce sera grâce à la bonté que nous avons connue en votre mère et la bonne éducation qu'elle vous donna tant qu'elle vécut ! » Et à ce propos, ils rirent et s'amusèrent beaucoup.

Don Juan me raconta cette histoire de l'archevêque, et nous nous sommes bien divertis de bon cœur, en nous demandant, puisque rien ne se fait sans raison, quelle était celle de cette histoire, et nous en avons trouvé les arguments. Le premier, est que les fils des infants ne sont pas assez bien éduqués ; ceux qui les éduquent, pour leur plaire, ne font que les flatter et consentent à tout ce qu'ils veulent, et approuvent tout ce qu'ils font. Tous les hommes, et surtout les jeunes gens, veulent surtout faire ce qu'ils décident, or, la volonté appelle toujours son contraire, aussi les fils des infants ne recueillent que mal, dans leurs coutumes comme dans leurs manières, dans tout ce qu'ils disent et font. Cela leur cause de grands torts, car on leur fait croire que, puisqu'ils sont très honorables et de haute naissance, on doit accomplir toutes leurs volontés, sans qu'ils s'en donnent eux-mêmes la moindre

peine, et en cela, ils errent complètement. Croyez bien qu'est très mal venu au monde l'homme qui pense valoir mieux grâce à son lignage plutôt que grâce à ses propres actions. Cela induit les princes à pécher, puisqu'ils doivent garder leur état et l'honneur des infants leurs pères, et les infants ont celui des rois leurs pères. La conclusion de l'histoire est que les fils des infants veulent garder un état de roi et en comparaison de ce dont dispose le roi, eux-mêmes n'ont que très peu de chose et ne peuvent subvenir à ces nécessités. Ces gens ne doivent donc pas les flatter de tant d'honneur ni de cette révérence qui est due aux infants leurs pères. Pour toutes ces raisons, si Dieu ne fait pas grâce spéciale aux fils des infants, surtout en leur donnant un jugement et un courage bien nécessaires, croyez bien qu'il n'y a pas au monde d'état plus dangereux dans lequel on ne peut faire ce qu'on doit, pour le corps comme pour l'âme.

– Julio, dit l'infant, les fils des infants qui vécurent jusqu'à maintenant et qui ne furent pas très aimés des gens, connurent en effet les défauts dont vous parlez. Vous m'avez très bien montré, avec raison et valeur, que l'état de fils d'infant est très dangereux pour la sauvegarde de l'âme et pour garder son corps dans l'honneur et l'état nécessaires ; j'ajoute moi-même que ce n'est pas extraordinaire qu'il leur arrive ce dont vous parlez. Je pense que Dieu donne sa grâce à celui qui est de cet état, s'il fait en sorte d'être aimé de Dieu et loué de tous. Montrez-moi donc quels sont les autres états, j'aimerais en connaître d'autres où je trouverais plus sûrement le moyen de sauver mon âme[62].

[62] Don Juan Manuel se met en scène à Villamuriel de Campos, province de Valladolid, avec l'archevêque de Santiago Rodrigo del Padron (1307-1316) issu du chapitre de la cathédrale et en effet bon Galicien. Il assista au concile de Vienne de 1311 et fut un très actif organisateur de synodes provinciaux, entre 1309 et 1314, à Toro, Salamanque, Zamora, Valladolid et Santiago.
Le prince ne manque pas de le faire parler contre les mauvais infants de Castille. Don Juan Manuel, qui n'est pas infant, a bien plus de valeur que ceux-là ! En 1294, l'infant Juan, l'un des fils d'Alphonse X, alors du côté des Benimerines qui assiégeaient Tarifa, que défendait Alfonso Perez de Guzman, « don Guzman el Bueno », prit son jeune fils et l'offrit en marchandage à don Guzman, la ville contre la vie de son fils. L'acte est célèbre, don Guzman lança lui-même son poignard, la ville ne fut pas rendue, le jeune enfant fut poignardé par les Maures...qui levèrent le siège ; cf. *Crónicas de los Reyes de Castilla*, ed. Cayetano ROSELL, BAE, Madrid, 1953, tome I, chap. II de 1294, p.88-89.

Chapitre 86
Le quatre-vingt-sixième chapitre relate comment Julio dit à l'infant que, jusqu'alors, il lui avait parlé des empereurs et des rois, et que le moment est venu de parler des autres hommes.

– Seigneur infant, dit Julio, je vous ai parlé jusqu'alors des états des empereurs, des rois et de ceux qui sont de leurs lignages, car ils représentent le sang de plus haute qualité et les états les plus grands et les plus honorables. Je vous ai dit ce que j'y comprenais, et maintenant, nous allons parler des grands de la terre qui ne sont pas de lignage royal et portent d'autres titres.
Seigneur infant, après le lignage des rois, il y a une série de grands hommes, dont les ducs, et ce terme vient du latin et représente beaucoup d'honneur, car l'état des ducs est plus grand et plus honorable que tous les autres, aussi on lui a donné le nom le plus honorable qui puisse être sous le nom de seigneur ; Car le duc se dit en latin *Dux*, et *Dux* en latin signifie « le chef », parce qu'il faut comprendre que c'est par le duc que les gens doivent être dirigés, qu'ils lui obéissent et qu'ils doivent se fixer sur ses conseils. Les ducs sont à la tête de grandes terres et de nombreuses gens, et de très belles rentes, et ils sont les vassaux naturels des empereurs et des rois dont ils gèrent les terres. Ils sont voisins des rois et des grands seigneurs, aussi, ils sont sans cesse engagés dans des guerres. Comme ils ont beaucoup de revenus, ils ont en proportion un très lourd travail à accomplir pour garder leur honneur et leur état, ce qui absorbe tous leurs biens. La majeure partie de leurs terres est à eux, par hérédité, mais ils ont en plus quelques terres qu'ils tiennent en fief d'autres seigneurs. Dans ces terres tenues en fief, il leur faut inventorier les obligations dues selon les conditions féodales, et les rendre à celui dont ils relèvent ; les terres qu'ils possèdent par héritage, ils peuvent en faire tout ce qu'ils veulent, puisque dans leur héritage. Mais ils doivent garder le service naturel rendu aux empereurs et aux rois, dont ils sont des sujets naturels.
Seigneur infant, quoique je ne vous en ai pas encore parlé, et que je n'ai guère de temps pour pouvoir en parler longuement, il me semble qu'on peut saisir cette belle occasion à propos de l'état des ducs, pour vous faire comprendre toute la différence

ou la nuance qui existe entre les vassaux et les sujets naturels. Je veux vous montrer ce que doivent à leur seigneur les vassaux et les naturels, et ce que le seigneur doit à ses vassaux et à ses naturels.

Seigneur infant, entre les vassaux et les sujets naturels, voici quelle est la différence. Les vassaux doivent reconnaître le pouvoir d'un seigneur, car ils sont ses vassaux pour la terre et les revenus que le seigneur leur donne. La façon dont ils deviennent ses vassaux se marque d'abord en se présentant à celui qui donne et en voulant être son vassal, en lui baisant la main et en lui disant : « Seigneur Untel, je vous baise la main et suis votre vassal ». Ceci fait, il doit servir avec loyauté son seigneur contre tous les hommes du monde. S'il ne fait pas ainsi, s'il a tort en quelque chose, il encourt une grande peine, car il peut être entraîné dans des cas de trahison ou des cas de perfidie ou d'autres faussetés, et peut alors être rétrogradé, perdre son hidalguia et être diffamé. Seigneur infant, ce serait un très long développement si je devais vous détailler toutes les nuances entre ces accusations et vous dire quelle peine convient à chacune, et pour ne pas trop alourdir ce livre, je ne le fais pas ici, mais si vous désirez le savoir, vous le trouverez dans le livre écrit par don Juan mon ami, appelé « De la chevalerie ».

Seigneur infant, le vassal s'oblige à suivre tout cela dès l'heure où il reçoit un seigneur, et il ne peut jamais refuser cet engagement, à moins de rompre son baisemain et de dire : « Seigneur Untel, je vous baise la main, mais je ne suis plus votre vassal ». Quoique dans l'entrée en vassalité et sa rupture , on doive accomplir ces gestes, de même, si on veut, tout autre hidalgo peut baiser la main et prononcer ces mêmes paroles. Lorsque cette rupture a été marquée, comme on vient de le dire, le vassal n'est plus tenu en rien vis-à-vis de celui qui fut son seigneur. Les vassaux peuvent ainsi se départir de tout service seigneurial, cependant ils ne le peuvent pas si le seigneur ne leur reprend pas la terre ou le bienfait qu'il leur avait confiés lorsqu'ils étaient entrés en vassalité, ni si le seigneur ne commet vis-à-vis d'eux ni tort, ni déshonneur, ni désaveu. Aussi, pour aucun prétexte, le vassal ne doit abandonner son seigneur à la guerre ou dans un danger quelconque ; s'il le fait, même s'il n'en essuie aucune peine, il sera toujours déprécié et déshonoré.

Le sujet naturel d'un roi ou d'un seigneur, doit observer les mêmes contraintes que le vassal ; de plus, même s'il est le vassal d'un autre, il doit toujours garder trois principes : d'abord, il ne doit pas le tuer, ni le blesser, ni entamer contre lui quelque querelle ; puis, il ne doit pas l'attaquer en force, ni lui prendre ni l'assiéger dans une ville ou un château ; enfin, il ne doit pas mettre le feu dans sa terre, en brûlant ses maisons sur ce territoire. Tout cela, il faut s'y conformer, si le seigneur dont il est sujet naturel, n'a pas de son côté commis quelque tort qui forcerait ce sujet à rejeter son lien naturel. Seigneur infant, je vous ai dit toute la différence qui se trouve entre les vassaux et les naturels, et ce que chacun doit rendre à son seigneur et à ceux dont ils sont les sujets. Ceci dit, je vais maintenant vous expliquer ce que je comprends être le devoir des seigneurs vis-à-vis de leurs vassaux et leurs sujets[63].

Chapitre 87
Le quatre-vingt-septième chapitre rappelle ce qui a été dit à propos des vassaux qui ont reçu un bienfait de leur seigneur.

– Je vous ai dit déjà que les vassaux le deviennent pour le bienfait que le seigneur leur confie et promet de leur faire quand ils deviennent ses vassaux, et ce bienfait doit suivre les coutumes de la terre, car parfois les seigneurs ont l'habitude de donner à leurs vassaux tout ce qui leur est nécessaire, en rentes particulières assises sur des terres délimitées, qui sont dites précisément « Terre Unetelle ». Parfois, en autres lieux, on a l'habitude de leur donner une partie de la terre dite, et de garder l'autre partie. Il y a encore bien d'autres façons d'agir, selon la coutume de la terre. Mais, quelle que soit la façon, il y a un accord entre le seigneur et le vassal, qu'il faut suivre dès lors et qu'on ne doit jamais délais-

[63] L'entrée en vassalité ibérique se marque par le baise-main et non par la dédition des mains du monde franc. Elle se développe surtout à partir du XII[ème] siècle, dans les royaumes chrétiens, et certaines provinces l'ont ignorée, sans doute aussi le royaume de Portugal. Mais les seigneurs ibériques entre eux ont toujours conclu des Convenienzas, conventions féodales, pactes d'accord, qui ne se marquaient pas toujours par des gestes ni, à l'origine du moins, par un acte écrit, qui néanmoins liaient puissamment les seigneurs et leurs fidèles.

ser, et d'où il ne faut plus partir ni par maladie ni par caprice, sinon pour une amélioration ou au contraire une faute, ce que tous comprendront comme décidé dans le droit et la raison, mais ce qui pèsera beaucoup sur celui qui l'accomplira. Le seigneur doit aussi prendre garde de ne faire ni tort ni désaveu à ses sujets naturels, car les sujets sont tenus de défendre leur seigneur naturel tout comme les vassaux, et même plus que les vassaux, car ils ont un lien naturel avec leur seigneur, et de même le doivent les seigneurs vis-à-vis de leurs sujets, comme pour leurs vassaux qui ne sont pas leurs sujets et même plus encore puisqu'ils ont un lien naturel avec eux. Quoique tous les autres puissent faillir à leur seigneur, les sujets naturels ne le peuvent pas, et ils doivent défendre et garder le corps et la personne de leur seigneur. La raison qui fait que des hommes sont naturellement les hommes d'un seigneur, est qu'ils sont nés et vivent sur la terre héréditaire de ce seigneur. Or, tous les sages disent que le long usage devient un lien naturel ; aussi, ceux qui depuis longtemps sont nés, ont vécu, sont morts sur une seigneurie et jamais sur une autre, ont donc connu un lien naturel. La nation est un lien si fort qu'on ne peut le briser ; aussi, le meilleur devoir que les hommes suivent entre eux est celui de cette nation. Dieu rend une grande grâce aux seigneurs en leur offrant de bonnes gens de leur nation qui naturellement les aiment et les servent, aussi, les seigneurs doivent faire beaucoup pour accroître ces devoirs réciproques, par leurs bonnes œuvres, en se gardant bien de ne pas provoquer une rupture de ce lien naturel de la part de leurs sujets. Il y a bien des façons pour augmenter cet amour réciproque et je vais vous en dire quelques unes comme je les comprends.

Le seigneur doit leur faire comprendre, par ses actions en leur faveur, qu'il les aime et les apprécie plus que tout autre ; il peut ainsi, sauf erreur, toujours se fier à ses sujets pour la garde de son propre corps, de ses forteresses, de ses affaires secrètes, de ses offices, et de son avoir. Il doit aussi leur rendre des biens, selon son pouvoir, et les honorer en paroles et en actes, en conseil et en privé ; il doit se garder de leur porter tort, de bafouer leurs Fueros, leurs lois, leurs privilèges, leurs bons usages et leurs bonnes coutumes. De même, les sujets doivent préserver leur seigneur, comme on l'a dit, et de même encore les seigneurs le doivent pour leurs sujets, et doivent à leur tour trois obligations : en aucune façon ils ne

doivent les tuer ou les envoyer à la mort, si la cause n'a pas été entendue et jugée selon le droit, ils ne peuvent saisir leurs biens héréditaires ni les déshériter sans jugement, ils ne doivent jamais blesser leur honneur avec leur femme. En ces cas, le sujet peut désavouer son seigneur naturel. De même que le sujet ne peut commettre ces diverses actions contre le seigneur sans trahison, de même le seigneur tombe dans la même faute si par infortune il commet les mêmes torts vis-à-vis de ses sujets.

Je peux vous rappeler ce que m'a dit don Juan mon ami, alors que nous parlions de ce sujet ; alors que les gens ne taxaient pas leurs seigneurs de si grands torts ni de traîtrise, pour ces trois cas ci-dessus énumérés, il pensait que ces gens voulaient surtout préserver l'honneur de leurs seigneurs, mais il avait néanmoins la conviction que même sans parler de trahison, les seigneurs étaient beaucoup plus coupables que leurs sujets lorsque les uns ou les autres se livraient à de tels actes. Et il m'en donna les raisons : tout mal commis par l'homme étant le fait de la peur ou de la convoitise, et si le sujet le commet contre son seigneur, il ne peut éviter d'être accusé de trahison, mais il peut prétendre qu'il a été poussé par la peur ou par la convoitise, mais si c'est le seigneur qui le commet contre son sujet, il ne peut pas alléguer des mêmes excuses. Don Juan me donna d'ailleurs une analogie, de même qu'une tache semble bien pire sur un drap de grand prix que sur un mauvais tissu, de même quand un seigneur est de grand état, il doit accomplir toujours de belles œuvres et donner de beaux exemples à ses gens, et il semble le pire des hommes coupables du pire, en commettant l'un des torts susdits contre son sujet, bien pire que si le sujet le fait contre lui.

Seigneur infant, selon la coutume d'Espagne, si le seigneur commet cela contre son sujet, et ceci devant les grands de sa maison, sans faire aucune des réparations que le droit lui demande de faire, alors on peut rompre tout lien naturel avec lui. Si le seigneur commet tout cela contre son sujet, celui-ci peut sortir de sa nationalité. Si le seigneur veut tuer à tort, il tue la vie, dans laquelle se trouve la nature que Dieu a donnée à l'homme ; s'il le déshérite, il supprime la raison qui le fait son naturel ; et s'il porte tort et déshonneur à sa femme, sans parler de ce mal commis, il pourrait provoquer le fait que, le mari pensant laisser son héritage à son fils, le laisserait en fait à un étranger à son lignage qui hérite-

rait alors de ce qu'il ne devrait pas avoir selon la loi naturelle. Pour tout cela, ou pour l'une de ces raisons, le seigneur étant reconnu coupable, sans réparation, on pourrait refuser tout lien naturel avec lui, et on ne devrait pas plus lui obéir qu'à un autre seigneur dont on ne serait pas le sujet naturel[64].

Chapitre 88
Dans ce quatre-vingt-huitième chapitre, une fois dit tout ce qui concerne les vassaux et les naturels, Julio veut décrire l'état des ducs.

– Maintenant, seigneur infant, je vous ai dit ce qui doit être observé entre les seigneurs et les vassaux et les sujets, et je pense que cela vous concerne de près comme pour tout seigneur qui doit savoir tout cela, et il m'a paru que c'était ici le lieu de le dire à propos des ducs. Selon ce que je crois, parmi les grands seigneurs, personne ne peut mieux garder son âme, son honneur, son état, que les ducs, après les empereurs et les rois, s'ils ne sont pas trop gênés par les guerres et les soucis en grand nombre qu'ils doivent soutenir ; en effet, ils ont de grands biens mais ils doivent en avoir toujours plus. Si bien que leur état n'est pas sans péril, pour leurs âmes et pour leurs corps.

– Julio, dit l'infant, quoique vous ne m'ayez dit jusqu'alors que de très belles choses, je vous assure que ce que vous me dites là est très beau, concernant les ducs ainsi que les rapports entre les seigneurs et les vassaux et les sujets. Je vous demande donc de même à propos des états dont vous n'avez pas encore parlé.
– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous voulez que j'évoque ces autres états non encore aperçus, je vous signale qu'après les ducs, l'état le plus honorable est celui de marquis. Ce mot de marquis vient de la langue de Lombardie, car en Lombardie, ce qu'on

[64] Voici l'une des digressions aimées de don Juan Manuel, un développement sur la vassalité et sur les sujets « naturels », donc sur la fidélité de naissance dans une nation, et la fidélité librement consentie, choisie par la vassalité, le souverain ou le seigneur ayant autant de devoirs vis-à-vis de ses hommes que ces derniers.

appelle en Espagne « province », se dit « marche ». On y parle de la marche d'Ancône, de la marche de Monferrat, de la marche de Savone, et encore de bien d'autres marches. Les seigneurs de ces marches sont donc les marquis ; alors qu'en France et en Espagne nous ne pouvons jamais en parler, à part ce fils du roi d'Aragon que son père vient de créer marquis de Tortosa. Les marquis usent de leur marquisat de plein droit, comme les ducs de leur duché, et il n'y a pas de différence entre eux, sinon qu'ils sont moins riches, moins puissants et pourvus d'états un peu moindres.

– Julio, dit l'infant, je suis heureux de savoir ce qu'est le marquis ; parlez-moi des autres états.

– Seigneur infant, dit Julio, il y a un autre grand état, celui des comtes. C'est un état très complexe qui concerne beaucoup d'hommes ; dans beaucoup de terres, il arrive que des infants, fils de rois, sont comtes, et il y a d'autres comtes qui sont plus riches et plus puissants que certains ducs, et même que certains rois ; et encore d'autres comtes qui ne disposent que de cinquante chevaliers. Cet état peut donc être très complexe, car certains comtes sont aussi honorables que des rois, et au contraire certains n'ont qu'un très petit pouvoir , et pourtant le même titre est donné également à tous. Ce terme de comte vient du latin, car le comte se dit en latin *Comes*, ce qui en roman signifie compagnon, ce qui veut dire que les comtes sont les compagnons des rois, dont ils sont aussi les sujets naturels ; mais les comtes dans leurs comtés peuvent faire tout ce que font les ducs, les marquis, les princes, dans leurs terres.

– Julio, dit l'infant, il me plait beaucoup de connaître cet état des comtes ; parlez-moi donc encore des autres états.
– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des comptes vient l'état des vicomtes, ce qui vient également du latin, car on dit en latin *Vice Comes*, ce qui en roman signifie « l'homme qui tient lieu de comte ». Certains affirment que tout comte doit avoir un vicomte. Parmi ces vicomtes, certains ont des terres personnelles, comme les comtes, et d'autres sont obligés d'en reconnaître la dépendan-

ce aux comtes et doivent travailler dans leur vicomté selon les conditions et les manières imposées par les comtes[65].

Chapitre 89
Ce quatre-vingt-neuvième chapitre dit que l'infant est heureux de savoir cet état des vicomtes et demande à Julio de parler des autres.

– Julio, dit l'infant, je suis heureux de connaître cet état des vicomtes ; parlez-moi des autres.

– Seigneur infant, dit Julio, tous les états dont je vous ai parlé jusqu'à maintenant ont des noms distincts ; et ces noms se rapportent aux terres dont ils sont les seigneurs ; l'empereur porte le nom de l'empire, qui est un terme venu du latin, car *Imperium* en latin signifie « seigneurie générale qui doit être gouvernée », et empereur en latin signifie « gouverneur », ce qui veut dire que l'empereur qui est le seigneur général, doit avoir le gouvernement suprême. *Regimen* en latin signifie « chose qui doit être régie avec droiture », et *Rex* signifie « régisseur du royaume », comme les empereurs tirent leur nom de l'empire, les rois du royaume ; et *Infans* veut dire en latin « fils, petit enfant ». On donne ce nom à tous les petits enfants, et ils gardent ce nom tant qu'ils restent en âge d'innocence, soit sans péché, mais dès lors qu'ils arrivent à l'âge de pécher ou pouvoir pécher, ils perdent ce nom et on appelle dès lors cet état du latin *puer*, qui veut dire « jeune », et « infans » reste la définition de l'Infant. Les fils de roi étant les plus honorables et les plus nobles enfants qui soient au monde, les sages et les anciens d'Espagne ont jugé bon que, tout petit enfant étant en latin *Infans*, le roman Infant soit réservé aux seuls fils de roi, car ils portent une plus grande noblesse que tout autre, et ils doivent être toujours et le plus possible gardés du péché. S'ils ne peuvent vraiment pas s'empêcher de pécher, ils doivent néanmoins être plus droits et loyaux et étrangers à toute révolte et à toute

[65] Le prince évoque certes le marquis de Tortosa, créé dans la Couronne d'Aragon en 1330. Il passe sous silence la seigneurie de Villena, qui est dans ses honneurs, qui, il est vrai, ne sera un marquisat qu'au XV^{ème} siècle, mais qui, en couloir entre la Couronne d'Aragon et le royaume de Grenade, en tient néanmoins le rôle.

rouerie, comme le sont les petits enfants dont ils portent le nom. Les fils des infants n'ont pas ce nom, et ne portent rien d'autre que « fils d'infant », mais cela veut dire qu'ils viennent directement du droit lignage du roi, et ils en portent le nom, comme les ducs, du duché, les marquis du marquisat, les princes de la principauté, les comtes du comté et les vicomtes de la vicomté. Ce sont donc tous des noms particuliers, pour les raisons susdites. De chacun de ces états, énumérés ainsi en ordre décroissant selon les manières d'être, vous pouvez comprendre quels sont les plus dangereux pour l'âme et le corps, ou quels sont les mieux armés pour la sauvegarde des âmes, et pour le maintien et la garde de l'honneur et de l'état. Après tout cela, soit tout ce qui porte un titre particulier pour la raison susdite, il y a sur terre d'autres grands hommes, qu'on appelle en Espagne *Ricombres* et en France les Bannerets. Ce nom, qui signifie la même chose, a une meilleure signification en France qu'en Espagne, car en France on appelle le grand étendard la Bannière, et le Banneret est « l'homme qui peut et doit tenir la bannière ». En Espagne, ceux qui peuvent et doivent porter des étendards et avoir des chevaliers vassaux sont donc les *Ricombres*. Seigneur infant, vous devez savoir qu'on les appelle peut-être « riches hommes », mais cela ne veut pas dire « hommes riches », car les termes *Ricombre* et homme riche, qui peuvent paraître semblables, portent de grandes différences. Car en disant « homme riche », on entend que cet homme a de la richesse, qu'il soit paysan ou marchand, et on peut dire très facilement : « tu as vu Untel comme il est riche ? » Mais lorsqu'on dit de quelqu'un « Riche Homme », on met la richesse qui est ici l'honneur, en avant, ce qui veut dire qu'il est plus honorable que tout autre, grâce à l'étendard qu'il porte. Ces *Ricombres* ne sont pas tous égaux, ni en lignage ni en honneur ni en pouvoir. Car certains sont d'un sang de haute qualité et viennent de lignage royal, mais d'autres, qui ne sont pas de lignage royal, peuvent néanmoins marier leurs fils et leurs filles à des fils et des filles de roi ; et il y en a d'autres encore, qui sont de sang très noble, mais pas si honorable que ces derniers. Il y en a d'autres qui sont *Ricombres*, mais qui escortent et marchent après les autres *Ricombres*, tout en ne se sentant pas pour autant mal traités. Et il y a encore tous ceux qui, chevaliers ou *Infançons*, ont la familiarité des rois, et pensent que les rois doivent leur donner vassaux et étendards

et se disent d'eux-mêmes *Ricombres*. Je vous relate que j'ai entendu dire par don Juan mon ami, qu'il avait observé en Castille et en Aragon plusieurs d'entre eux créés *Ricombres* par les rois, mais dont les fils ne furent jamais considérés comme des *Ricombres*. Seigneur infant, toutes ces sortes de *Ricombres* sont dans une situation instable pour la sauvegarde de leur âme ; car ils ont beaucoup à faire pour soutenir leur réputation et leur honneur parmi les gens, aussi ils doivent entreprendre beaucoup de choses qui sont des dangers pour leur âme et pour leur corps. Selon la manière dont ils doivent obligatoirement se comporter s'ils veulent vivre dans le monde pour être honorés et appréciés, c'est alors que Dieu doit les juger pour leur piété beaucoup plus que pour leurs œuvres.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez fait comprendre l'état des Ricombres et je crois l'avoir compris ; parlez-moi donc des autres états[66].

Chapitre 90
Dans ce quatre-vingt-dixième chapitre, Julio dit à l'infant qu'après l'état des *Ricombres* se trouvent en Castille les *Infançons* et en Aragon les *Mesnaderos*.

– Seigneur infant, dit Julio, après cet état des *Ricombres*, il y en a un autre qu'en Castille on appelle *Infançons*, et en Aragon *Mesnaderos*. Ce sont des chevaliers de longue date, et grâce à leurs belles actions, les seigneurs leur ont donné plus de biens et d'honneur qu'aux autres leurs égaux ; ils sont donc plus riches et plus honorés que les autres chevaliers. Ceux qui sont dits *Infançons* viennent directement de maisons nobles bien connues. Ils peuvent

[66] Ces titres de souveraineté reçoivent ici les définitions des Etymologies de saint Isidore de Séville (notamment le Roi, qui vient de bien régir, etc.), qui perdurent dans tout texte politique castillan. La définition donnée par don Juan Manuel à l'infant est originale, le prince fils de roi gardant la noblesse et la pureté de tout enfant, qui n'est pas encore gâchée par la vie. Le *Ricombre* est intraduisible, mais don Juan Manuel semble s'amuser des quiproquos possibles entre « riche-homme » et « homme-riche ». Au plus haut de la noblesse, la meilleure richesse est en effet celle du sang, de l'honneur du lignage. La Castille admet un féminin, la *Rica Hembra*, l'héritière du Ricombre ; Juana, fille de don Juan Manuel, épouse au milieu du XIV[ème] siècle de Henri II de Trastamare, est dite en effet la *Rica Hembra*.

marier leurs filles à certains de ces *Ricombres* décrits ci-dessus. Ces *Infançons* sont de seigneuries connues, cependant pour bien affirmer leur honneur ils ont peu de revenus, et cela les empêche de tenir leur train de maison et d'accomplir leurs mariages et autres actions. Pour la sauvegarde de leur âme, ils doivent beaucoup prier Dieu de tout leur cœur qu'il les secoure de toute sa pitié.

– Julio, dit l'infant, après cet état des *Infançons*, décrivez-moi les autres.
– Seigneur infant, dit Julio, les *Infançons* sont des chevaliers, mais il y a beaucoup d'autres chevaliers qui ne sont pas *Infançons*. Il s'agit là du dernier état connu parmi les hidalgos, le plus haut en dignité atteint par un hidalgo. Le chevalier porte le nom de la chevalerie, et la chevalerie est un ordre qui ne doit pas être donné à celui qui n'est pas hidalgo de plein droit. Si je devais vous conter en détail comment la chevalerie fut d'abord ordonnée, avec bien des périls et pour l'âme et pour le corps, comment le chevalier doit maintenir son état, combien il trouve de difficultés, combien il doit la demander avant de l'obtenir, et encore comment les chevaliers doivent être choisis et comment ils doivent être adoubés chevaliers, et l'honneur qu'ils en tirent lorsqu'ils le sont, et tout ce qu'ils peuvent accomplir pour Dieu, pour la loi, pour les seigneurs et pour tout le peuple, je pense que j'allongerais beaucoup ce développement. Mais si vous voulez vous renseigner parfaitement, vous pouvez tout trouver dans les livres écrits par don Juan mon ami, *De la chevalerie*, et *le Livre du Chevalier et de l'Ecuyer*. Quoique don Juan écrivît ce livre sur le mode du fabliau, sachez, seigneur infant, que c'est un très bon livre très apprécié. Tous les raisonnements qui s'y trouvent le sont en fort belles paroles et les plus beaux termes latins ont été traduits dans le plus joli roman que j'aie jamais vu dans un livre. Pour développer les arguments de façon la plus claire et la plus complète, il y parvient avec les termes les plus brefs qui soient[67].

[67] L'*Infançon* serait l'équivalent du Hidalgo, le noble de naissance, du moins en Castille. En Navarre, l'*Infançonía* est souvent conférée à un roturier en l'affranchissant des taxes pesant sur sa condition ; elle peut l'être à des villages en collectivité, l'*Infançonía* étant une libération des redevances payées au seigneur.
Le *Mesnadero*, terme très répandu en Aragon et en Navarre, est l'homme d'une mesnie, la *Mesnada*, d'une compagnie militaire à la solde du roi. Les nobles y prédominent, mais à la fin du Moyen Âge, ces gens de guerre peuvent être parfaitement bourgeois des cités.

Chapitre 91
Dans ce quatre-vingt-onzième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il faut trouver ce *Livre de la Chevalerie* qu'écrivit Don Juan, et l'autre *Livre du Chevalier et de l'Ecuyer*, parce qu'on y trouve des merveilles.

– Puisque vous avez la volonté de chercher ce livre et d'y lire ce que vous voulez comprendre, je veux vous dire rapidement le contenu de ce livre, où tout est expliqué si clairement que tout homme ayant bon jugement et volonté d'apprendre, pourra tout comprendre. Tout commence par la réparation des erreurs que l'homme doit avouer à Dieu ; comment il demande conseil ; ce qu'il trouve de bon dans l'humilité ; comment c'est une grande honte d'abandonner ce qui est entrepris par faiblesse ou par crainte ; comment l'homme doit se renseigner sur ce point avant de le commencer ; combien l'homme ne doit pas hasarder ce qui est certain pour ce qui est douteux ; quel honneur mais aussi quel vice on peut trouver dans une vie ; que jamais on ne peut rattraper le temps perdu ; combien il est souhaitable de poser des questions, quelles doivent être les questions sur les bons sujets éprouvés ; lorsque l'homme veut apprendre, comment il doit commencer par ce qui lui convient ; il n'y a pas de bien sans récompense, ni de mal sans peine ; des jugements de Dieu ; de la bonne fortune des mauvaises actions qui ne peuvent durer beaucoup ni avoir bonne fin ; quelle est la situation des rois sur la terre ; pour être de bons rois, ils doivent accomplir trois choses : que la chevalerie est une sorte de sacrement et comment on doit préserver celle-ci ; qu'est-ce que la franchise, la destruction, l'âpreté et l'avarice ; des plaisirs et des peines ; de la volonté et de la raison ; comment est accordée la grâce de Dieu ou pourquoi l'homme la perd ; quelles choses doivent être suivies dans un conseil donné ; comment l'homme doit remercier d'un bienfait reçu ; que l'amour de la nature de la terre enrichit les hommes ; que la richesse et la bonne fortune, tant qu'elles durent, permettent aux hommes plus d'honneur de plein droit ; de la connaissance et de la méconnaissance ; comment l'homme doit parler avec raison ; que chaque science possède son vocabulaire particulier ; que les palais des seigneurs sont des écoles pour les hidalgos ; que les sens corporels renferment quelques idées spirituelles ; combien sont mauvaises

la précipitation comme la paresse ; comment les laïques ne doivent pas trop masquer les œuvres de Dieu ; qu'est-ce que l'effort, et le repos, et la peur, et l'épouvante ; comment on peut commencer à comprendre les choses sommairement ; que tout se fait, de l'une des quatre manières ; quel grand tort pour un homme est de porter tort à son seigneur pour suivre sa seule volonté ; qui doivent être ceux qui élèvent les fils des grands seigneurs ; que l'homme est une chose très importante à connaître et que tout homme doit connaître son état ; comment l'homme doit rechercher en lui-même ses œuvres quotidiennes à accomplir ; quels sont les articles de la Foi et les sacrements de la Sainte Eglise et les mandements de la loi et les œuvres de miséricorde et les péchés mortels ; comment l'homme doit rechercher le plus judicieux des confesseurs ; comment l'homme doit penser aux œuvres spirituelles, mais sans pour autant laisser les occupations temporelles, et que doit-il faire pour que Dieu lui donne sa grâce ; combien sont en grand péril les fils des grands seigneurs, s'il leur manque le bon conseil lorsqu'ils sortent de l'enfance et entrent dans l'adolescence ; quelles peuvent être les actions de bonne amitié et celles de l'ami intéressé ; qu'est-ce que l'on fait par pure volonté ; que ne suffisent pas seulement les paroles quand il faut aussi l'action ; quelles sont les sortes de courage, et quelles sont les sortes de manque d'entendement ; ce que fait l'homme savant ; que par la parole des gens, on ne doit pas laisser ce qui est profitable, même si c'est sans plaisir ; combien c'est mal de se fier aux augures et aux devins ; combien l'homme doit se plaire aux bonnes œuvres ; que l'homme doit se venger s'il a reçu un affront ; pourquoi Dieu allonge la vie de l'homme et quelles sont les manières de mourir ; comment les grands seigneurs sont comparables à la mer, et pourquoi ; quelle différence il y a entre les jugements des seigneurs et des juges ; quelles choses les seigneurs doivent garder pour eux et quelles choses ils doivent confier à d'autres ; que l'homme ne doit pas commencer tant de choses qui se gênent les unes les autres ; comment , avant de commencer quelque chose, l'homme doit juger des moyens nécessaires ; que l'homme doit tout faire pour son ami autant dans la mort que dans la vie ; que sans aucun doute Dieu récompense les bons et les loyaux pour le bien et la loyauté qui ont été accomplis.

Seigneur infant, j'ai voulu vous dire tout cela pour que vous compreniez tout le contenu de ce livre, et dès lors je pourrai conti-

nuer ce que nous avions commencé, soit la description de l'état des chevaliers. Car dans cet état, il y a bien des composantes et tout se comprend en suivant ce que je viens de vous dire.
Seigneur infant, les fils des chevaliers sont dits d'abord écuyers. Ce nom d'écuyer vient lui aussi du latin, car en latin l'écuyer se dit *Escutifer*, qui veut dire « l'homme qui porte un écu », pour faire comprendre que l'écuyer doit avoir l'usage de l'écu et des armes pour apprendre leur maniement pour le moment opportun. De plus, s'il est possible, les écuyers doivent apporter l'écu et les armes aux chevaliers. Avant d'être chevaliers, s'ils en ont la valeur, ils ne peuvent avoir encore tout l'honneur et tout le prix d'un chevalier. Mais dès qu'ils parviennent à l'honneur de l'ordre de la chevalerie, selon leurs qualités propres, ils valent plus ou moins, selon les cas. Les chevaliers doivent observer beaucoup, selon cet ordre qu'ils obtiennent, et peuvent alors être en état très probable de sauver leur âme ; mais s'ils veulent obtenir cet ordre pour seulement accomplir des volontés terrestres et avoir les honneurs périssables du monde, même s'ils observent quelque peu les lois de l'ordre, ils se placent alors en grand danger pour la sauvegarde de leur âme.
Maintenant, seigneur infant, je vous ai dit, selon mon faible entendement, tout ce que je sais des états vécus par les hidalgos. Dorénavant, il me semble, si vous le voulez bien, que vous n'avez pas à me demander ce qu'il en en est des autres états ; puisque vous êtes infant, vous ne pouvez pas dire que vous n'êtes pas hidalgo ; il n'y a personne au monde de plus hidalgo que vous. Dans tous ces états de hidalgo, en tous et en chacun, vous pouvez sauver votre âme si vous le désirez. Il y en a bien qui sont plus appropriés que d'autres à ce sujet ; aussi, je pense que je peux m'excuser pour tous les autres états[68].

[68] Don Juan Manuel est heureux de citer ses livres, qui viennent d'être terminés lorsqu'il rédige le Livre des Etats, le *Livre de la Chevalerie* et le *Livre du Chevalier et de l'Ecuyer*, dont il donne toutes les têtes de chapitre, pour appâter son lecteur, car « on y trouve des choses merveilleuses ». Juan manuel est très influencé par le *Libro de la Orden de Caballería* de Ramon Lull, dont voici les titres : « la 1ère partie traite du principe de la chevalerie, la 2ème partie parle de l'Ordre de la Chevalerie et de l'office propre au chevalier, la 3ème partie explique l'examen que doit subir l'écuyer quand il veut entrer dans l'Ordre de la Chevalerie, la 4ème partie montre la manière à suivre pour qu'un écuyer reçoive l'Ordre de Chevalerie, la 5ème partie donne la signification des armes du chevalier, la 6ème partie traite des coutumes propres au chevalier, la 7ème et dernière partie parle de l'honneur qu'il convient de donner au chevalier ». Ramon LLULL, *Libro de la Orden de Caballería*, Alianza Editorial, Enciclopedia Catalana, Barcelone, 1986.

Chapitre 92
Le quatre-vingt-douzième chapitre dit que l'infant demanda à Julio de lui parler de deux choses dont il était très angoissé, car elles semblaient se contredire l'une l'autre.

– Julio, dit l'infant, je vous écoute bien, et vous m'avez dit jusqu'à maintenant des choses merveilleuses, mais il me semble percevoir une certaine contradiction. Dans l'une, je vous entends dire avec sagesse et grande raison, et science et savoir, que je dois comprendre que personne au monde n'a de meilleur jugement ni plus grande raison que vous, que personne ne pourrait parler avec plus de finesse de ce dont vous parlez. Et tout de suite, vous venez de me dire que, puisque vous m'avez parlé de l'état des hidalgos, je n'ai pas à vous demander dans quel autre état on pourrait encore sauver son âme. Et pourtant j'en prends l'audace, je vous dis, à vous que je tiens pour maître et en lieu de père, à propos de ce que vous venez de me dire, que j'aimerais y trouver autant d'argument que dans tout ce dont vous m'avez parlé.
Vous comprenez que ma première intention était de savoir en quel état je pourrais le mieux sauver mon âme. Je sais donc que, en quelque état que l'on soit dans la loi des Chrétiens, on peut très bien sauver son âme en vivant dans cette loi et en observant ce qu'on doit, et en se conformant aux commandements de la Sainte Eglise. Mais pour savoir en quel état on peut le mieux sauver son âme, j'apprends tout de vous. Vous devez convenir que, depuis que j'ai choisi cette loi des Chrétiens, vous m'avez dit que cela suffisait pour sauver son âme, mais j'ai voulu que vous me montriez quel est le meilleur état pour cela. De même, vous m'avez dit une autre fois la même chose, lorsque vous avez fini de me décrire tous les états des empereurs. A deux reprises, je vous ai redit que ma volonté était de connaître le meilleur état pour me sauver, et que je préférais prendre un état, même très humble, où cette sauvegarde est assurée, plutôt que le meilleur et le plus honorable qui soit mais où la sauvegarde de l'âme est plus incertaine. Je vous ai dit cela tellement de fois, que je suis certain que vous, tel que vous êtes, comprenez très bien que c'est là mon idée très arrêtée ; aussi, je m'étonne beaucoup et cela me parait irraisonnable, que vous vouliez éviter de me parler de tous les autres états que vous n'avez pas encore évoqués. Vous connaissez maintenant mon intention, aussi

c'est sans raison que vous vous en excusez et je vous demande de me montrer tous les états que vous connaissez dans lesquels vivent les autres hommes de la loi des Chrétiens.
– Seigneur infant, dit Julio, je comprends bien pourquoi vous me reprenez, et avec toute raison, et cela me plait beaucoup, car je comprends deux choses : vous avez un tel bon jugement, si subtil, que, au moment où un homme perd la raison quelque part au monde, vous le compensez aussitôt ; et je sais aussi ce que vous désirez le plus, c'est de savoir comment sauver votre âme. Ne croyez pas que je ne comprenais pas que vous aviez une réponse toute prête à mes paroles, comme vous le faites. Mais j'ai agi ainsi pour deux raisons : je sais que, quel que soit l'état, parmi les hidalgos, vous pouvez fort bien vous sauver, en observant ce que vous devez faire ; et puis, j'ai voulu m'excuser ainsi de ne pas parler des autres états, qui sont très nombreux, et qui me demanderaient un très gros travail. Ce serait très exceptionnel si je pouvais le faire complètement, et si votre volonté veut bien permettre de m'éviter cela, puisque je vous ai assez parlé, des états qui vous conviennent le mieux, je vous en rendrai grâce et j'en aurai une grande joie. Cependant, si votre volonté est que je vous parle de tous les autres états qui restent à envisager, je le ferai autant qu'il sera possible à mon esprit. Dieu, en qui est tout pouvoir et sans lequel aucun bienfait ne peut s'accomplir, voudra alors que je vous en parle de telle sorte que ce soit à son service et pour toute la réussite que vous y recherchez.

– Julio, dit l'infant, je ne veux pas allonger tous vos développements, mais je veux néanmoins savoir ce que je vous ai demandé.

– Seigneur infant, dit Julio, je vais le faire, puisque vous le voulez, et vous n'aurez plus à me reprendre sur ce point. Puisque vous voulez le savoir, je peux vous dire que tous les états du monde se rangent en trois catégories, celle des défenseurs, celle des hommes qui prient et celle des travailleurs. Puisque vous voulez les connaître, parlons-en.
Seigneur infant, vous êtes de l'état des défenseurs, aussi je vous ai parlé d'abord de l'état des hidalgos qui sont les nobles défenseurs. Après eux, se trouvent d'autres défenseurs qui ne sont pas nobles.

Parmi eux, voici les officiers, que les seigneurs établissent dans leurs terres et leurs maisons, et tous ceux qui vivent dans les villes, qui ne sont pas hidalgos mais ne vivent pas non plus de marchandise ni d'artisanat qui leur demanderait de travailler de leurs mains, car ce sont des hommes qui vont à la guerre et qui s'y consacrent beaucoup, tout en n'étant pas hidalgos. Parmi eux, je range les fantassins, les chefs de quartier, les arbalétriers, et puis les hommes de cheval et de pied qui vivent en garnisons et tours de guet pour garder la terre, et puis tous les valets d'armes qui servent les autres susdits. Tous ceux qui sont dans ce groupe des défenseurs, peuvent sauver leur âme dans leur propre état, s'ils agissent comme ils le doivent pour servir leur seigneur et défendre son droit et la terre dont ils sont les naturels, sans le faire par convoitise ni mauvaise volonté. Mais dans ces offices qu'ils accomplissent, il y a bien des occasions de tort et de jalousie, comme il y en a dans les guerres, quoique raisonnable soit la cause de la guerre, mais en naissent toujours des torts et des péchés, aussi les défenseurs qui vivent dans ces états sont en grand péril en ce qui concerne la sauvegarde de leur âme. Maintenant, seigneur infant, je vous ai dit tout ce que je sais de l'état des défenseurs, de leurs noms, et du reste.

– Julio, dit l'infant, je remercie beaucoup Dieu et vous-même, toutes ces belles choses me plaisent beaucoup. Puisque vous m'avez bien parlé de l'état des défenseurs, parlez-moi du reste[69].

Chapitre 93
Dans ce quatre-vingt-treizième chapitre, Julio dit à l'infant que l'état des hommes qui prient est plus élevé que celui des travailleurs.

- Seigneur infant, dit Julio, l'état des travailleurs n'est pas si haut ni si honorable que celui des hommes qui prient ; mais comme

[69] L'infant Joas devenu Juan, est né hidalgo et laïque, il ne peut qu'occuper l'état le plus élevé dans cette naissance, celui d'empereur. Mais il faut connaître tous les états de la société, qui se distribue selon la tradition indo-européenne en *Oratores, Bellatores, Laboratores*. Les *Oratores* seront évoqués en deuxième partie, mais Joas ne doit pas être clerc. Les *Laboratores* certes, sont utiles, et à voir. Joas est bien des *Bellatores*, les « nobles défenseurs » pour un castillan.

vous êtes un laïque, et que cet état est celui des laïques, je vais vous parler d'abord de ce que je conçois dans tout ce qui est regroupé dans l'état des travailleurs, et puis après je vous parlerai de tous les hommes de prière.

Seigneur infant, les citadins et les marchands ne sont pas tous des travailleurs et ne vivent pas non plus comme des seigneurs ni ne défendent la terre par les armes et par les mains ; mais la terre en a besoin, car les marchands achètent et vendent, et les citadins font travailler la terre et élever le bétail, les bêtes, les oiseaux, comme les laboureurs, aussi les états des citadins et des marchands sont inclus dans celui des travailleurs. Je vous ai parlé de l'état des défenseurs et promis de vous parler de celui des travailleurs. Aussi, je vais vous parler tout d'abord des états des officiers de la terre et des maisons des seigneurs, car ces états peuvent être incorporés à ceux des défenseurs.

Seigneur infant, les rois et les seigneurs n'ont qu'un seul corps et de leur seul corps personnel, ils ne peuvent faire plus que les autres hommes ; quand ils sont en un lieu, ils ne peuvent être dans un autre ; aussi, depuis très longtemps, on a décidé de poster des officiers dans la terre pour accomplir la justice et garder les gens dans le droit. Parmi ces officiers, il y en a de meilleur état, de meilleur honneur et de meilleur pouvoir que d'autres. Je vous ai parlé d'abord des officiers du territoire, qui ont chacun du pouvoir. Voici maintenant les officiers des maisons seigneuriales.

Seigneur infant, lorsque je vous ai parlé ci-dessus de l'état des officiers, je vous ai fait comprendre que ces officiers ne pouvaient être des nobles défenseurs. En effet, la plupart de ces officiers, ceux de la terre comme ceux des maisons nobles, viennent de l'état des citadins et des marchands ; parmi eux, les seigneurs choisissent quelques jeunes gens et les élèvent dans leur maison. Beaucoup d'entre eux reçoivent une bonne éducation, et deviennent des hommes de valeur, parviennent à de grands honneurs et à de très grandes richesses. On les appelle en Castille, dont je suis sujet, « hommes de confiance ». En viennent la plupart des officiers, ceux qui lèvent les revenus des seigneurs et les rentes sur les terres, ceux qui ont accès aux affaires secrètes et aux affaires que les hidalgos n'ont pas à faire ni même à connaître, les hidalgos nobles défenseurs qui font autre chose. Dans leurs villes, ils postent ainsi pour officiers des citadins et des marchands ; aussi, la plupart des offices

sont tenus par des hommes de ces états. On a toujours fait ainsi et ainsi le font les rois et les seigneurs, pour que les hommes de confiance et ceux des villes n'aient pas l'audace de se comporter en nobles défenseurs, car les seigneurs ne leur doivent pas tant d'honneur ni l'obligation de garder vis-à-vis d'eux toute la retenue qu'ils doivent avoir pour les nobles défenseurs, et ils peuvent surveiller leurs comptes sur ce qu'ils lèvent, sans toutefois leur porter tort. Lorsqu'ils sont pris en défaut, les seigneurs peuvent sans honte et sans faute les contraindre dans leur corps et dans leurs biens. La plupart des offices ont donc de tels hommes, quoique les offices les plus honorables devraient revenir aux nobles défenseurs, mais les rois et les seigneurs ont la volonté de faire ainsi. Parmi eux, on doit ranger les offices d'*Adelantados* et de *Merinos*, et en certains lieux les offices d'*alcaldes* et d' *alguaziles*, et, dans les maisons, ceux de majordomes, de courriers, et d'éducateurs des fils du seigneur. Ces offices ont été confiés à grande raison aux nobles défenseurs, car ils sont très honorables, car les adelantados et les merinos doivent rendre la justice et défendre la terre et participer aux guerres et entendre les plaintes et dénouer tous les procès venus devant eux. Tout cela, ils doivent l'exécuter tout comme le font les seigneurs, lorsque ces derniers ne sont pas présents ; mais dès qu'arrivent les seigneurs, ils ne peuvent user de ces offices sans leur mandat.

Les alcaldes et les alguaziles que les seigneurs placent ainsi dans leurs villes, sont aussi revêtus des pouvoirs des officiers, selon les manières et les Fueros de ces lieux, comme le sont les adelantados et les merinos.

Ceux qui élèvent les fils des seigneurs ont beaucoup d'honneur et peuvent en avoir grand profit, car s'ils sont de qualité et si ceux qu'ils élèvent ont de bonnes manières, de bonnes coutumes et de bons jugements, les gens de la terre seront bien administrés, et les seigneurs qu'ils auront formés leur rendront honneur et récompense et ils seront très aimés des gens de la terre. Pour toutes ces raisons-là, les seigneurs ont jugé bon de confier ces offices, qui sont les plus honorables, aux nobles défenseurs. Dans chacun de ces offices, on peut parfaitement sauver son âme en observant tout ce qu'on doit, mais on peut aussi tomber en terribles torts et en très grands périls pour la sauvegarde des âmes. Les *Adelantados*, qui sont les officiers les plus élevés et les plus

honorables, bien des fois par ambition ou par désordre, outrepassent la justice ou évitent de faire ce qu'ils doivent. Seigneur infant, vous devez savoir que la justice ne consiste pas seulement en l'exécution des hommes, mais concerne beaucoup de choses ; certes, par la justice, on exécute celui qui le mérite, on amputte d'un membre celui qui le mérite, ou encore, selon les fautes, on punit par la faim, la soif ou d'autres tourments, ou encore on donne des peines graves ou légères selon le tort commis, ou on exile pour un temps long ou bref, ou bien on saisit des biens ou l'héritage ou on supprime le bienfait ou l'honneur, ou bien on punit corporellement ou on accuse par la parole en conseil ou en privé, ou on montre de quelque façon une réprobation. Tout cela, et bien d'autres, qui seraient trop longues à détailler, sont diverses façons d'administrer la justice, ce que peuvent et doivent les *Adelantados*, selon les mérites ou les torts des hommes. S'ils donnent une sentence trop lourde ou trop légère, ou s'ils se trompent, donnant à l'un la peine qu'aurait dû avoir un autre, ils ne rendent pas la justice ; car la justice est de donner à chacun ce qui lui revient. Mais la mort est la plus terrible des sentences de justice, et toutes les peines sont dépassées par cette sentence de mort, aussi les gens ont l'habitude de dire qu'exécuter des hommes est affaire de justice et en cela ils se trompent beaucoup. C'est certes justice que de pénaliser des hommes de mal, selon les torts commis, mais c'est aussi justice, et bien plus grande justice à accomplir de tout cœur, que de récompenser les hommes pour leurs belles actions. Les *Adelantados* peuvent se tromper par légèreté, ou mal remplir leur charge en ne surveillant pas leur terre, en fuyant leurs responsabilités, eux qui devraient préserver du mal de l'ennemi et établir la justice ; or, ils ne la rendent pas ou l'adaptent, ils ne récompensent pas les belles œuvres de leurs gens, ils allongent ou expédient rapidement les procès et les terminent avec de mauvaises intentions ; ils rendent la justice selon leurs ressentiments contre l'un ou l'autre, par faveur ou par rancœur ou par soupçon ou pour toute autre raison, sans observer le droit. Tout cela est très grave et quiconque agit ainsi ne devrait penser qu'à rendre le droit intégralement. Toutes ces choses sont très importantes à comprendre, et tout homme doit y engager sa volonté et sa réflexion ; c'est pourquoi les offices des *Adelantados* sont chargés de dangers pour leur

âme. Mais ils peuvent aussi sauver leur âme s'ils remplissent leur office comme ils le doivent et s'ils font le contraire de ce qui est immoral.
Seigneur infant, tout ce que je vous dis à propos des *Adelantados*, vous devez le comprendre de même pour les *Merinos*, qui remplissent les mêmes offices ; il n'y a guère de différence entre eux, sinon que selon les territoires qu'ils administrent, on les appelle *Adelantados* ou *Merinos*[70].

Chapitre 94
Le quatre-vingt-quatorzième chapitre relate comment Julio exposa à l'infant de quelle façon les *Alcaldes* peuvent errer dans leur office.

– De plus, les *alcaldes* peuvent à leur tour se tromper en tout cela, quand ils exercent leur office. Les *alguaziles*, qui, eux, ne peuvent trancher en justice, peuvent au contraire procéder à des arrestations ; aussi, au cours de leurs saisies et des gardes qu' ils assurent de nuit, et encore en prenant les armes défendues, en mettant en prison, et en exerçant tous leurs droits, selon les coutumes des terres où ils sont *alguaziles*, ils peuvent commettre bien des torts qui sont de véritables périls pour leur âme. Voici encore les majordomes, dont l'office est de tout connaître des rentes de leur seigneur, de tout ce que le seigneur donne et dépense. Ils doivent aussi surveiller les comptes de tous ceux qui lèvent des taxes pour leurs seigneurs, et puis encore comptabiliser ce qui se dépense quotidiennement et ce qui se lève et se thésaurise. Si le majordome fait quelque erreur, par convoitise, par mauvaise intention ou par inadvertance ou par défaut de recette, ce qui provoque une

[70] Don Juan Manuel aurait réprimé des insurrections urbaines vers 1325, ne pouvant pas admettre ces premières secousses sociales. Gardons un conditionnel, car les heurts dans les villes espagnoles, très violents à la fin du Moyen Âge, sont plutôt des guerres de clans menées par des nobles, et c'est une tout autre histoire que ne peut connaître encore don Juan Manuel. Ce prince ne peut voir autre chose dans le monde des travailleurs, des villes et des campagnes, que celui des gens utiles aux deux autres sociétés, les artisans, les marchands, les paysans agriculteurs et éleveurs. Parmi les citadins, les « hommes de confiance » peuvent occuper de très beaux offices de gestion, avec autant de responsabilités collectives que s'ils étaient des « nobles défenseurs ».

perte pour le seigneur, et si encore ce majordome cause un tort à ceux qui ont la charge de ces comptes, pour flatter le seigneur, ou par mauvaise volonté, ou par envie de garder quelque chose pour eux, tout cela pèse sur leur âme ! Certes, s'ils accomplissent leur office comme ils le doivent, ils peuvent très bien sauver leur âme, mais il leur est tellement facile de se tromper, que c'est donc un office très périlleux pour la sauvegarde de leur âme.
Quant à l'*alferez* qui garde l'étendard, il peut très bien agir et ne peut rien trouver dans sa charge qui serait un péril pour l'âme, mais il se peut toujours, par hasard, par quelque intention néfaste, ou encore par crainte, qu'il provoque quelque malheur qui serait la mort du seigneur, ou sa défaite, ou sa fuite. Loué soit Dieu, je n'ai jamais entendu dire qu'un homme de bonne situation ait pu se rendre coupable de cela, mais j'ai bien entendu parler, et c'est la vérité, de plusieurs alferez à qui on a coupé les mains et qu'on a tués alors qu'ils tenaient les étendards seigneuriaux et qu'ils se couvraient de gloire avec eux.

Chapitre 95
Dans ce quatre-vingt-quinzième chapitre, Julio dit à l'infant que ceux qui élèvent les fils des seigneurs peuvent fort bien les élever et les punir, mais aussi manquer cette éducation.

– Ceux qui élèvent les fils des seigneurs, peuvent très bien agir en les éduquant, et en les corrigeant, pour les rendre convenables et bien accoutumés, mais ils peuvent aussi se tromper s'ils manquent à quelque chose, en flattant leurs élèves pour en tirer du bien, en taisant certaines choses ou en les louant alors qu'ils n'accomplissent pas ce qu'ils doivent. Et en juste retour des choses, ils peuvent essuyer de grands revers en leur corps, leurs demeures, et chez les gens qu'ils y gardent. C'est pourquoi les éducateurs des fils des seigneurs peuvent craindre un grand danger pour leur âme si, en ce qui est de leur pouvoir, ils font erreur dans ce qu'ils doivent accomplir dans cette éducation.
Voici, seigneur infant, ce que j'entends par tous les périls qui peuvent advenir à certains défenseurs dans leur office.

– Julio, dit l'infant, j'ai bien compris tout ce que vous m'avez dit des états des offices que les nobles défenseurs reçoivent de leurs seigneurs, et des périls rencontrés pour la sauvegarde des âmes. Tout ceci étant dit, je vous demande de me parler maintenant des autres offices.

– Seigneur infant, dit Julio, puisque vous le voulez, je vais vous montrer les périls pour l'âme que peuvent rencontrer dans leurs offices les hommes de confiance placés par les seigneurs.
Seigneur infant, l'office le plus honorable, et de plus grand profit, qui demande forcément de tout savoir sur l'administration du seigneur et de ses affaires personnelles, est celui de chancelier. L'office de chancelier permet de tenir les sceaux du seigneur et demande de rédiger ses chartes, ses ordonnances, ses établissements, sur la guerre et sur la paix, et les ordres des levées de rentes et les revenus des seigneurs, et les ordonnances de placement et de paiement, et toutes les chartes qui doivent être enregistrées. En bref, pour tout vous résumer, il faut que toutes les chartes qui viennent au seigneur ou que le seigneur envoie, de quelque façon, que tout vienne aux mains et à la connaissance du chancelier. Puisqu'une charte ne peut être que scellée, le seigneur ne peut mander la moindre chose que le chancelier ne la sache, ne la tienne en main et ne l'ait en son pouvoir. Pour toutes ces raisons, et parce que forcément le chancelier doit tout connaître de l'administration du seigneur, il faut qu'il soit son conseiller privé. Ceci est inévitable et toujours les seigneurs choisissent pour chanceliers leurs proches par l'éducation, ou ceux de leurs pères, qui leur doivent beaucoup et les servent donc avec loyauté et bon jugement. Si le chancelier accomplit en plus de belles actions, ce sera très bien ; mais s'il manque en quelque chose, le seigneur qui aura un tel chancelier mettra en péril toute son administration. De plus, le chancelier doit lever un droit de chancellerie sur les chartes, les unes plus, les autres moins, selon leur valeur plus ou moins profitable pour ceux qui les scellent, et selon ce qui est ordonné dans la maison de ce seigneur dont il est le chancelier, selon le droit qu'il a sur elles. Si le chancelier remplit bien et loyalement son office et agit comme il le doit, il sert très bien son seigneur et se montre profitable aux gens et peut très bien sauver son âme, en faisant en ce monde son profit comme son honneur. Mais si le chancelier montre de la

convoitise, de la malice, de la mauvaise intention, il peut faire un très mauvais travail ; en faisant croire qu'il sert le seigneur, il peut garder pour lui bien des ressources que le seigneur devrait recouvrer de plein droit, par pure convoitise. Il peut aussi, faisant croire toujours qu'il œuvre pour le profit du seigneur, utiliser toutes ses facilités pour causer du tort là où il le voudra, et également couvrir le mal d'un autre. Il peut avoir la disponibilité de faire ou de défaire tout à sa volonté, que ce soit dans le droit ou dans le tort, il peut disposer du temps, et lever sur les gens les taxes qu'il veut. Que vous dirai-je de plus ? Soyez bien certain que ni le seigneur lui-même, ni tous ceux de sa maison, n'ont pas tant de possibilités pour commettre de mauvaises actions avec tant de moyens pour les masquer en faisant croire qu'ils font le droit, comme en a le chancelier, s'il veut vraiment mal agir et s'il a convoitise et mauvaise pensée. Parce qu'il peut errer en tant de choses, et a tant de facilités pour cacher ses torts et ses vols, son office est très dangereux pour la sauvegarde de son âme[71].

Chapitre 96
Le quatre-vingt-seizième chapitre fait dire par Julio à l'infant qui doivent être les médecins des maisons des grands seigneurs.

– De plus, les médecins des maisons seigneuriales ont un office très complexe, qui d'un côté est le meilleur de tous et d'un autre ne l'est pas tellement. Car le seigneur se confie en lui pour son corps, sa vie, celle de sa femme, et les vies de ses enfants et de toute sa compagnie, et en cela c'est le meilleur des offices, dans lequel il faut la plus grande loyauté et le meilleur jugement, plus que dans tout autre office. Mais le médecin peut être sollicité pour ce qui ne concerne pas son art, alors qu'il ne devrait avoir aucune influence sur son seigneur et surtout pas intervenir en matière d'économie ; à ce sujet, il n'a pas tout le pouvoir qui est reconnu aux autres

[71] Voici une jolie définition du chancelier, qui rédige ou fait rédiger les chartes et les scelle, qui partage donc le secret de toute la vie politique. Mais il est facile d'en donner, *a contrario*, un portrait démolissant totalement cette fonction. Don Juan Manuel accuse-t-il officieusement l'un des chanceliers d'Alphonse XI ou des infants ses adversaires ?

officiers. Or, les médecins recherchent ce grand pouvoir et cette proximité des seigneurs, en dehors de tout ce qui concerne la médecine, car leur caractère leur donne ces jugements, ces manières, ces coutumes, et non pas seulement les sciences qu'ils ont apprises. Si l'homme n'a pas naturellement une bonne intelligence et s'il reste consacré aux sciences apprises, au moment où il sort du domaine de ses lectures, il est incapable de réagir et de prendre une initiative comme s'il n'avait jamais rien étudié. Aussi, le médecin qui veut avoir la familiarité du seigneur, hors de la médecine, doit avoir d'abord de l'intelligence, et cette qualité fera de lui un homme loyal, de bonnes manières et de bonnes coutumes. Le médecin doit forcément parler avec le seigneur, bien des fois et souvent ; et si le seigneur détecte en lui les qualités susdites, il ne peut s'empêcher de lui donner une large place dans sa familiarité et dans ses conseils. Si le médecin opère aussi bien dans sa médecine et dans la familiarité du seigneur, s'il y parvient, il peut alors agir en bien des actes de qualité et parfaitement sauver son âme s'il est chrétien. Mais si le médecin est envieux et mal intentionné, de façon très secrète il peut commettre beaucoup de mauvaises actions. Ainsi, il peut demander à ses malades très cher pour les guérir, ce qui serait un mal plus grand que la douleur qui les affecte. Il peut aussi allonger les maladies et rendre plus cher les médecines, ou faire croire aux gens, par une espèce de truanderie, qu'il donne le meilleur soin, le plus délicat, alors que ce n'est pas la vérité ; il peut ainsi de bien des façons tomber dans le péché, qu'il le comprenne ou qu'il ne le comprenne pas lui-même. Ainsi, par malheur, par convoitise, par malignité, il est pris en défaut dans la loyauté qu'il aurait dû garder vis-à-vis de ceux qui se placent dans son pouvoir en lui révélant leurs maladies qui sont cachées aux autres gens et qui ne sont montrées qu'aux médecins, car on a foi en leur guérison et en leur sens du secret pour ne pas étaler les maladies trop laides ou honteuses. Les médecins ont ainsi bien des possibilités pour gagner de l'argent sur les gens en ne leur faisant pas ce qui est attendu d'eux, et ils ont toutes facilités pour masquer leurs mauvais soins s'ils en font, tout en faisant croire que leur médecine est parfaite. Pour tout cela, est très dangereux pour la sauvegarde de l'âme, le métier de médecin.

Les seigneurs ont aussi dans leur maison un autre officier, dont ils ne peuvent se passer, le chambrier, qui doit détenir et conser-

ver tous les joyaux du seigneur, qui sont d'or et d'argent et de pierres précieuses, et aussi les draps et tout ce qui relève de la fourniture de la chambre du seigneur. Le chambrier doit recevoir et répartir toutes les sommes dont le seigneur doit disposer pour donner et dépenser ; et il doit en prélever un droit, sur les deniers qu'il donne par ordre du seigneur et sur toute autre chose, car c'est ainsi qu' est ordonnée toute chambre seigneuriale. Ses hommes doivent dormir dans la chambre à coucher du seigneur, et doivent garder la porte par laquelle entre le seigneur ; ils doivent vêtir et dévêtir le seigneur et ils ont donc accès à tous les secrets cachés aux autres gens. Par cette grande intimité qu'a le chambrier avec son seigneur, s'il est de bon jugement, loyal, de bonne retenue, de bonnes manières, de bonnes coutumes, il ne peut éviter d'avoir une grande part dans la familiarité et les conseils du seigneur. S'il garde bien son office comme il le doit et agit bien, il sert très bien son seigneur et se montre très utile aux gens, et il peut alors très bien sauver son âme. Mais, si ce chambrier est ambitieux, mal intentionné, avec toutes ces facilités et tentations qu'il a dans son pouvoir, il a plus de possibilités que quiconque pour agir dans le mauvais sens par convoitise. Tout ce que je vous ai montré ci-dessus comme étant dans le pouvoir du chancelier et du médecin, de façon semblable, pour le pire, est aussi dans les possibilités, et plus encore, du chambrier, s'il le veut. A cause de toutes les facilités qu'il a pour mal agir et surtout mal agir de façon cachée, son office est extrêmement dangereux pour la sauvegarde de l'âme[72].

[72] Le médecin soigne le corps, il peut donc être aussi le confident de l'âme, et le meilleur ou le pire des hommes privés du seigneur. Les médecins, le plus souvent juifs chez les princes espagnols, sont de fins hommes de sciences, et aussi bons philosophes, conseillers des grands, mais si proches des princes que leur statut est dangereux, car facilement accusés de mauvais conseil, de détournement de fonds, de collusion quelconque, lors des troubles politiques. Tel fut le mauvais destin de Samuel ben Wakkar, « privado » depuis 1327, médecin du roi et en même temps Almojarife de la Frontière (il lève les douanes), exécuté en 1336.

Chapitre 97
En ce quatre-vingt-dix-septième chapitre, Julio montre à l'infant ce qu'est l'office d'intendant de la maison du seigneur et comment il faut acheter les victuailles pour cette maison.

– L'intendant est un autre officier, indispensable à la maison du seigneur, car il doit acheter et rassembler toutes les victuailles nécessaires pour cette maison et il doit les répartir, les distribuer, celles qui se mangent dans la demeure même et celles qu'il faut donner en rations. De plus, l'intendant doit donner à chaque officier ce qu'il doit dépenser dans son office, et puis encore, il doit rassembler les reçus pour les victuailles distribuées aux officiers, et enfin il doit lui-même présenter le reçu pour tout l'ensemble. Il doit établir un compte journalier avec chaque officier et doit souvent les relever; il tient dans son pouvoir une grande part des finances qui sont réservées au seigneur pour ses dépenses ; il a donc un pouvoir sur tous les officiers, il peut les punir, les mettre à l'amende, selon les erreurs qu'il aura détectées. Pour toutes ces raisons, l'intendant a de très grands pouvoirs dans la maison du seigneur. Si ce seigneur trouve qu'il a de l'intelligence, qu'il est loyal, de valeur, et qu'il veut remplir son service selon le droit, tout en étant dans cette grande intimité, si donc le seigneur le trouve ainsi, et sur une longue durée, il ne peut s'empêcher de lui donner toute confiance et de lui donner pouvoir sur bien des secteurs de son économie, bien au-delà de sa seule intendance. Aussi, si l'intendant a ces qualités et observe ce qu'il doit, il peut très bien servir son seigneur et se montrer très utile aux gens de sa maison, et à tous les autres, partout où le seigneur le voudra. En faisant tout, bien et droitement, il fera tout ce qui est nécessaire pour bien sauver son âme. Mais si l'intendant est ambitieux, il peut très mal agir dans son office ; car il ne perçoit pas de son office une rétribution fixe, et comme passe par ses mains ce que le seigneur dépense, avec la plupart de ses dons, et que ces sommes sont dans son pouvoir, il peut intervenir avec toute convoitise. Comme beaucoup font la manœuvre, puisqu'il est intendant, de venir manger avec lui et de lui demander un prêt sur ses biens propres, lui qui tient en mains toutes les façons et tous les arguments pour recouvrer l'argent, et pas toujours comme il le devrait,

il peut faire tout ce qu'il ne devrait pas. Il peut agir de façon cachée, et il s'entend avec les officiers et dissimule leurs vols pour qu'ils lui soient redevables et pour que la faute en incombe à ces officiers et qu'ils masquent eux-mêmes ses propres mauvaises actions. Il peut aussi empêcher certaines ventes et certains achats, du moins fixer des prix plus élevés pour ces transactions ; il peut chiffrer la part de viande du seigneur à plus haut prix que sa ration, et faire compter pour don et pour dépense ce qui n'est ni donné ni dépensé. Il a aussi bien des moyens, qui sont bien connus dans ce milieu, pour voler le seigneur avec une habileté révoltante. Comme il a besoin d'avoir bien plus que ce que son office mérite, et comme il sait agir de façon qu'on peut croire que tous reçoivent, tandis qu'il ne garde rien pour lui, et comme tous les hommes, au fond, veulent tous s'enrichir et qu'ils ont tous à leur portée de multiples moyens pour le faire, surtout de façon frauduleuse, pour toutes ces causes qui sont dommageables et chargées de péché, l'office d'intendant est très périlleux pour la sauvegarde de l'âme[73].

Chapitre 98
Dans ce quatre-vingt-dix-huitième chapitre, il est dit qu'après les offices de médecin et d'intendant, il y en a encore beaucoup d'autres dans les maisons des grands seigneurs.

– Après le médecin et l'intendant, il y a de nombreux autres officiers dans les maisons des empereurs, des rois et des autres seigneurs, tels que les bouteillers, les panetiers, les pâtissiers, les écuyers, les fourriers, les huissiers, les messagers, les cuisiniers, et d'autres menus officiers, ce qui serait plus facile à décrire orale-

[73] A propos de l'intendant, voici une critique de la ferme, et de toutes les façons de rémunérer un officier qui ne reçoit pas de salaire fixe, en l'intéressant aux bénéfices à percevoir sur les impositions et les transactions. Don Juan Manuel semble parfaitement connaître toutes les roublardises de l'office d'intendant. Tout homme cherche à s'enrichir ; mais celui qui réalise une fortune uniquement en manipulant les espèces, ne peut avoir les mains propres. Les princes ont besoin de ces hommes, mais eux aussi peuvent être les premiers accusés lorsqu'il s'agit d'une condamnation exemplaire, surtout lorsqu'ils sont Juifs, tels Zag de la Maleha, exécuté en 1280 ou Yuçaf de Ecija, exécuté en 1336, sous Alphonse XI, ou plus tard Samuel ha-Levi, exécuté en 1361.

ment qu'à mettre par écrit en ce livre. Tous ces officiers, s'ils servent bien et loyalement dans leur emploi et ne portent pas tort au seigneur ni aux gens de sa maison ni à ceux de la terre, peuvent très bien sauver leur âme ; mais chacun d'eux a tout de même de nombreuses occasions pour fauter, par envie, par mauvaise intention, et leurs états sont tout aussi dangereux pour leur sauvegarde.

– Julio, dit l'infant, je suis pleinement satisfait de ce tableau des états ; je vous demande, si vous en connaissez d'autres, de me dire ce que vous en savez.

– Seigneur infant, dit Julio, après ces états qui se trouvent dans les maisons des seigneurs, il y a d'autres gens, dans les villes et les campagnes, qu'on appelle artisans. Ceux-ci sont d'états très divers, ils sont boutiquiers, potiers, orfèvres, charpentiers, maréchaux-ferrants, selliers, vétérinaires, pelletiers, tisserands, et il y a encore bien des métiers qu'on ne peut tous définir par écrit dans ce livre. Tous ces artisans, et tous les laboureurs qui travaillent pour eux, tels que les métayers, les bouviers, les pasteurs, les jardiniers, les meuniers, et d'autres encore de menu état, peuvent tous très bien sauver leur âme en faisant ce qu'ils doivent de façon loyale et raisonnable. Mais ils ont tous aussi le moyen de ne pas agir pour le mieux, et comme beaucoup d'entre eux n'ont qu'une petite intelligence, par paresse, ils peuvent tomber dans l'erreur sans avoir compris ; c'est pourquoi, pour eux aussi, leur état est dangereux pour la sauvegarde de l'âme[74].

Chapitre 99
Dans ce quatre-vingt-dix-neuvième chapitre, Julio dit à l'infant qu'il lui a décrit tous les états des laïques et lui a montré comment sauver son âme s'il le désire.

– Seigneur infant, je vous ai tout dit de ce que je comprends dans ces états, dans lesquels vivent les laïques ; pour beaucoup de

[74] Tout Hôtel a ses services domestiques, la fourrière, l'écurie, la paneterie, l'échansonnerie, la cuisine, la fruiterie, et on y ajoute la chapelle, soit un personnel et un budget spécialisés pour chacun de ces départements.

ces états, il n'est pas dans votre pouvoir de les choisir, et beaucoup ne sont pas non plus adaptés à la sauvegarde de votre âme, alors que je vous ai parlé des meilleurs et des plus honorables ; je vous ai ainsi parlé de ces états de quelques officiers des maisons des seigneurs, et des artisans des villes et des campagnes, et des laboureurs, et je l'ai fait brièvement. Je pense que pour beaucoup de passages de ce livre, vous trouverez bien des raisons pour chercher plus de développements, à propos de ce que j'ai dit des états des hommes comme du reste, mais Dieu sait que j'ai parlé de tout du mieux que je l'ai pu ; si quelque point vous est de quelque profit, je m'en estime heureux et j'en remercie Dieu. Seigneur infant, soyez certain que toutes les qualités de ce livre viennent de lui ; mais si vous trouvez des passages qui ne sont pas assez développés et erronés, croyez bien que cela ne vient pas d'un défaut d'entendement, et pas non plus d'une volonté de ma part de ne pas dire au mieux ce que je comprenais. Mais dans tout ce que j'ai dit, j'ai travaillé, comme vous le savez, pour vous dire assez que vous pouvez sauver votre âme si vous le voulez, en gardant votre honneur, et en le servant, tout en comprenant comment mieux sauver votre âme selon vos possibilités ; aussi, si vous en êtes d'accord, je pense que je n'ai plus à me donner du mal pour vous donner encore d'autres détails.

– Julio, dit l'infant, vous avez répondu à tout ce qui m'intéressait dans les états des laïques, et j'en remercie beaucoup Dieu, et je pense que je dois en faire autant avec vous. Je comprends bien que je suis de l'état des laïques et tout ce que vous m'avez dit me satisfait. Mais la sauvegarde de l'âme est l'objet de tous les désirs, aussi, puisque l'homme doit faire pour elle plus que pour tout autre chose, je vous demande tout de même de me parler des états du clergé pour que, ensuite, avec votre conseil, je puisse le mieux choisir ce qui convient à mon âme.

– Seigneur infant, dit Julio, je pensais, puisque vous êtes un laïque, que cela vous suffisait ; mais puisque vous voulez que je vous parle des états du clergé, je le ferai selon ma compréhension. En voyant ce que j'ai déjà écrit, cependant, si j'ajoute en ce seul livre ce qui relève du clergé, ce livre serait beaucoup trop long ; je pense, si vous êtes d'accord, qu'il serait préférable de le diviser en deux par-

ties, la première concernant les états des laïques, puisque vous êtes de cet état, et la seconde, les états du clergé.

Chapitre 100
L'infant, en ce centième chapitre, est tout à fait d'accord.

L'infant aima beaucoup ce que Julio lui dit. Et comme on ne pouvait rien y ajouter, on laissa ce livre tel quel, comme terminé, et Julio demanda à don Juan, son compagnon et ami, de l'achever. Sur son conseil et à sa demande, don Juan termina la première partie de ce livre à Pozancos, un lieu de l'évêché de Siguenza, le mardi 22ème jour de mai de la Era de 1368. Et en ce mois de mai, le 5ème jour, don Juan eut ses 48 ans.

LE LIVRE DES ÉTATS
Deuxième partie

Chapitre 1
Prologue

Seigneur, frère don Juan, par la grâce de Dieu patriarche d'Alexandrie, moi don Juan, fils de l'infant don Manuel, *Adelantado Mayor* de la Frontière et du royaume de Murcie, je me recommande à votre grâce et à vos saintes prières.

Seigneur frère, certes j'entends bien qu'il s'agit plus d'audace que de bonne réflexion, dans ce fait d'entreprendre une si grande œuvre, telle que peut l'être ce livre ; mais je me fie à la grâce de Dieu, qui a pouvoir de faire toutes choses et pour qui rien n'est extraordinaire. J'ai donc commencé ce livre et, qu'il en soit loué et béni pour cela, j'ai terminé la première partie qui parle de l'état des laïques. Dans cette partie, j'ai écrit selon mes possibilités et j'ai progressé en suivant mes réflexions. Mais il s'agit maintenant de parler des états du clergé, ce qui demande une meilleure science, et je comprends bien que cela représente une bien plus grande audace de ma part. Nous sommes dans un temps privilégié, celui de la Pentecôte, pendant lequel notre seigneur Dieu envoya le Saint Esprit sur les apôtres, pour les illuminer et leur faire connaître toutes les sciences et tous les langages, et il le voulut pour ceux qui n'avaient jamais lu comme pour tous les lettrés. De fait, le pouvoir de Dieu est si grand, que par sa seule vertu, les aveugles voient la lumière et les contrefaits marchent et les muets parlent, et c'est lui qui donne le pouvoir à ceux qui ne l'ont pas, autant et quand il le veut. Je comprends donc très bien que tout ce qu'il veut peut s'accomplir, et puisque tout ce que j'ai dit dans la première partie de ce livre, et tout ce que je désire dire dans la seconde, est dans le but d'accomplir son service et d'exalter et d'honorer la sainte foi catholique, aussi j'ai mis par écrit tout ce que j'ai pu comprendre. Si quelqu'un y trouve quelque valeur, ne pensez surtout pas, ni qui que ce soit, que cela est venu de mon seul savoir ; croyez plutôt que c'est Dieu qui,

ayant le pouvoir de tout accomplir, voulut qu'il en fût ainsi. Tout ce que vous trouverez à cette œuvre comme erroné, corrigez-le et reportez-en la faute sur moi, puisque j'ai eu l'audace de parler de si grands sujets. Mais toutes ces erreurs ou ces passages douteux que vous y trouverez, ne pensez surtout pas que j'ai voulu les y écrire en doutant de la sainte foi catholique, car, au contraire, je crois et confesse la sainte foi et tous ses articles, comme notre sainte mère l'Eglise de Rome le professe et l'établit. Mais je vous demande, à vous et à tous ceux qui me liront, de faire comme l'arbalétrier qui veut tirer sur une bête ou un oiseau dans un lieu moins adapté qu'il le désire ; il tire un vireton ou une flèche qui ne fait pas grand mal, et s'il tue sa proie, il pense que le vireton a bien rempli son rôle, mais s'il la manque, il juge qu'il n'a pas perdu grand-chose. De même, vous, si de mes phrases les plus maladroites vous pouvez tirer quelque fruit, soyez heureux et remerciez Dieu de cela. Ce que vous trouverez qui ne sera pas tant profitable, laissez-le donc de côté et considérez-le comme perdu, comme le fait l'arbalétrier dessus dit. Tout passage douteux que vous rencontrerez, soumettez-le à votre jugement et à celui des maîtres et des docteurs de la sainte Eglise. Je proclame que, quelles que soient mes paroles, j'ai agi avec la croyance et la volonté les plus fermes et les plus véritables de suivre tout ce qu'on doit croire dans la sainte Eglise. Je demande grâce à Dieu de mourir dans l'honneur et l'exaltation de la sainte Eglise et de la foi catholique, car il sait que je le désire.

C'est ainsi que je suivrai le propos du livre que j'ai voulu choisir dans la première partie, qui parle de l'état des laïques[75].

[75] Rappelons que l'infant Juan d'Aragon, jusque-là archevêque de Tolède depuis 1319 (à 15 ans) et patriarche d'Alexandrie *in partibus* après un départ en 1326 de Tolède par opposition aux régents du roi Alphonse XI, sans en abandonner toutefois le titre, devient en 1328 archevêque de Tarragone, siège qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1334. Don Juan Manuel, qui avait bouclé son Livre des Etats en 1330, a voulu rédiger cette seconde partie vers 1332-1333, consacrée aux états ecclésiastiques et à la culture chrétienne, en hommage à son cousin le prélat dont il reconnaît la valeur, auprès de qui il cherche peut-être aussi justification, car il s'était opposé à lui à plusieurs reprises. Le ton a changé depuis le premier Livre des Etats. L'auteur s'applique cependant à garder la structure du dialogue entre l'infant et le philosophe Julio, et se met toujours en scène avec autant de plaisir ; mais l'infant intervient très peu, sauf pour relancer les longs monologues du sage, et le livre s'achève sans qu'il ait pris parti sur son état dans le monde. On en est persuadé avec Don Juan Manuel depuis longtemps, l'infant sera un jour empereur. Mais cette seconde partie toute entière est là pour rappeler comment, en toute circonstance, on peut déméríter et surtout mériter la vie éternelle en suivant les lois de l'Eglise.

Chapitre 2
Le chapitre 2 relate comment Julio le sage, ayant répondu à l'infant sur toutes ses interrogations, ce dernier lui demanda de parler des états du clergé.

Après que Julio, le sage dont nous avons déjà parlé, répondit à l'infant sur toutes ses demandes, l'infant commença à lui dire ceci :

– Julio, grâce à Dieu, vous avez si bien répondu à tout ce que je vous ai demandé et vous m'avez si bien fait réfléchir sur l'état des laïques que je suis tout à fait satisfait. Ce serait une grande merveille si on trouvait quelqu'un d'autre capable de répondre encore mieux ou de donner un meilleur développement aux sujets que vous avez exposés de toute votre intelligence. Puisque, grâce à Dieu, tout ceci est très bien, je vous demande maintenant de me parler des états du clergé. Je pense que dans ce clergé, il y a plusieurs états, réguliers et séculiers, et dans ceux-ci on trouve une plus grande sauvegarde de l'âme que dans les états des laïques.

Chapitre 3
Dans ce 3ème chapitre, Julio dit à l'infant qu'il ne peut éviter de lui répondre, car il l'a déjà essayé, mais il n'y a pas réussi, et il se sent forcé de le faire.

– Seigneur infant, dit Julio, j'ai déjà tenté bien des fois de m'excuser pour ne plus vous répondre à ce sujet ; mais vous ne m'avez pas laissé faire, aussi je me sens obligé de vous répondre désormais, je ne veux plus tenter de m'excuser et je vais m'exécuter. mais je tiens à vous dire que la description complète de l'état du clergé est quelque chose de très important ; car on y trouve des états nombreux et très distincts les uns des autres. L'état du clergé est le plus haut, pour bien des raisons, et tout d'abord parce que notre seigneur Jésus Christ lui-même fut de cet état, car il fut le premier à faire le sacrifice de son corps et de son sang, et le prophète David dit de lui, par le Saint Esprit : « tu es prêtre, à jamais, selon l'ordre de Melchisedech ». Puis, parce que les prêtres, par la vertu de leurs paroles et par leur pouvoir, peuvent faire et font que le pain devient chair et corps de Jésus Christ, et le vin

son sang véritable ; et ils confèrent tous les sacrements de sainte Eglise. Tout cela, personne ne peut le faire à part le prêtre, qui est clerc célébrant la messe. De plus, les clercs doivent garder la loi et lutter pour elle de trois façons : tout d'abord, ils doivent lutter les armes à la main contre les Maures, qui sont nos ennemis ; deuxièmement, ils doivent lutter contre le diable et contre le monde et contre eux-mêmes, en accomplissant les œuvres qui leur reviennent et qui en donnent le bon exemple à tous. Croyez bien, seigneur infant, que ce n'est pas un combat de moindre valeur que le premier. Troisièmement, ils doivent lutter par la science contre ce qui est opposé à la loi, en expliquant les écritures et les développements qui établissent que notre loi chrétienne est celle qui peut sauver les âmes et que dans aucune autre on ne le peut actuellement. Aussi, devant les chrétiens, ils prêchent pour montrer comment parvenir à la sauvegarde des âmes et ainsi maintenir leur état, en ce qui concerne chacun, en tirant chacun de tout faux pas où il aurait pu tomber.

Seigneur infant, les gens contre lesquels les prêtres doivent se battre sont de quatre ordres, les Chrétiens, les Juifs, les Maures, et les païens ou les gentils qui sont ceux qui n'ont aucune loi ni secte. Certes, seigneur infant, ces quatre manières de gens peuvent vaincre les prêtres par leur science et par leurs raisons, car Dieu, dans sa grâce, peut leur donner à eux aussi un bon entendement, et ils peuvent vivre d'une existence bonne et propre, sans obstacle devant la grâce de Dieu. Ceci étant bien établi, il faut savoir qu'il existe des façons de les vaincre. Vis-à-vis des Chrétiens qui ne mettent en doute aucun article de la foi, il n'y a pas lieu de lutter, mais il faut les prêcher et les admonester sur les façons de sauver leur âme et maintenir leur état, en leur expliquant comment bien agir et se garder de tout péché, en leur montrant la gloire qu'ils auront au Paradis pour leurs bonnes œuvres et les peines qu'ils auront en Enfer pour leurs mauvaises actions. A ceux qui hésiteraient ou douteraient en quelque chose, il faut leur enseigner ce qui est chez les saints pères et dans la sainte Ecriture, car il est certain que nul Chrétien ne peut douter de la foi ou des saints sacrements en suivant ce qui est si pleinement exposé par les saints docteurs de la sainte Eglise ; ainsi, les prêtres peuvent conduire ces sortes de chrétiens.

Ils peuvent aussi vaincre les Juifs, en leur montrant que dans leur loi, dans tout ce que leurs prophètes leur ont dit, tout fut déjà une annonce de notre loi, et tout ce qui fut dit du Messie chez eux fut accompli par Jésus Christ. Je vous l'affirme, seigneur Infant, tout a été développé à ce propos et les principales raisons se trouvent déjà dans la première partie de ce livre.

Les prêtres peuvent triompher très facilement des Maures dans leur secte. Car ils croient que Jésus Christ fut conçu dans le ventre de sainte Marie qui, avant d'être enceinte, était vierge, qui, étant enceinte, était toujours vierge, et qui, après la naissance, demeura toujours vierge, et que Jésus Christ ne fut pas engendré par un père comme tout homme, sinon de l'esprit de Dieu. Ils croient en tout cela ; aussi, moi, je leur demande, puisque Dieu ne peut ni ne fait aucune chose sans raison, qu'ils me disent donc la raison pour laquelle Dieu accomplit des choses si étranges et merveilleuses comme la naissance et la conception de Jésus Christ ; pourquoi il voulut cela et quel bien sortit de tous ces faits. Et s'ils me répondent que cela est parce que Dieu l'a voulu, et que l'homme ne doit pas demander raison à la volonté de Dieu, je peux leur dire que cela n'est pas la vérité, car en aucune loi ne se trouve de proposition sans raison. S'ils disent qu'il fit Adam sans homme ni femme auparavant, je dis qu'il le fit par nécessité ; car Adam fut façonné et créé pour que se peuple le monde, et si Adam, ou tout autre homme, n'avait pas été créé, il n'y aurait personne pour louer et connaître tout ce qui peut se savoir de Dieu, qui est la plus grande raison pour laquelle le monde a été fait. Et s'ils me disent qu'il fit Eve d'un homme sans femme, je leur dirai encore qu'Eve fut créée par raison et par nécessité ; de même que Dieu a créé Adam, de même le monde ne pourrait se peupler si Adam n'avait personne en qui il pourrait engendrer. Il a voulu qu'elle fût faite d'une côte de l'homme, parce que la femme est une partie de l'homme, elle n'est pas si accomplie que lui, et comme elle n'est pas si accomplie que lui, il faut comprendre que l'homme a toujours seigneurie et gouvernement sur la femme. Ainsi, tout fut établi avec raison. Mais dans la naissance et la conception de Jésus Christ, qui vint d'une femme sans homme, et puisqu'il n'y avait en cela ni raison ni néccssité, que le Maure me dise donc pourquoi cela fut ainsi. Seigneur infant, je vous répète

là ce que me dit don Juan, mon ami, qui avait discuté avec quelques maures très savants, et qui me raconta que, sur ce point, ses interlocuteurs faisaient tout pour ne pas lui répondre ; mais, comme il les pressait beaucoup, ils lui répliquèrent qu'ils pensaient que Jésus Christ avait été créé pour sauver les âmes et racheter les pécheurs. Il m'a dit qu'il leur avait répliqué qu'il savait bien que nul ne peut avoir seigneurie sur son égal, donc, si Jésus Christ devait sauver les âmes, qui sont spirituelles, ne pouvait pas faire cela, le corps de Jésus Christ qui est créature corporelle, ni son âme qui est l'âme d'un homme ; mais cela, seule pouvait le faire la divinité qui était jointe à son humanité. Pour que nous puissions plus facilement comprendre cela, je vais vous l'expliquer plus à fond. Vous savez bien que les herbes et les plantes ont avantage et supériorité sur les pierres, car elles semblent peut-être être comme les pierres, mais, en plus, elles doivent croître et fructifier. De même, les animaux, qui peuvent ressembler aux pierres, doivent croître et fructifier tout comme les plantes, et ont donc un pouvoir supérieur, car ils sentent et vivent et accomplissent les mouvements qui leur conviennent pour vivre et engendrer. Enfin, les hommes ont tout cela en eux, mais en plus, ils ont compréhension, raison et libre arbitre. Tout cela, Jésus Christ l'eut entièrement, comme un homme véritable, comme tout homme, et en plus il eut la divinité, puisque, en lui, Dieu véritable se joignit à l'humanité. Cette divinité, qui est Dieu, fut ce que notre seigneur Jésus Christ eut en plus de tout autre humain, de même que les choses décrites ci-dessus eurent ce qu'avaient les autres, plus ce qu'elles reçurent individuellement en supériorité. Ce pouvoir que notre seigneur Jésus Christ eut sur tous les hommes en étant Dieu, alors qu'il était homme, j'affirme que cela vaut bien cinq sous de plus que tous les avantages que j'ai pu aligner ci-dessus ! Cette divinité que Jésus Christ eut en lui, en étant vrai Dieu, c'est cela qui peut sauver les âmes et racheter les pécheurs car il est Dieu, créateur et sauveur de toute chose. Si Jésus Christ avait été égal aux autres âmes et à l'esprit des hommes, ce serait sans aucune raison qu'il aurait le pouvoir de les sauver ! Mais pour les sauver, il faut obligatoirement que le sauveur soit Dieu. Il faut donc, pour comprendre que Jésus Christ a été conçu et né pour sauver les âmes, croire que Jésus Christ est lui-même Dieu et qu'il crée les âmes et qu'il peut les sauver. De plus, les maures disent

bien qu'il faut créer pour racheter les pécheurs, mais comme il est établi que d'égal à égal, il ne peut y avoir de supériorité, si Jésus Christ n'est qu'un homme seulement sans avoir avantage ni supériorité sur les autres hommes, il ne pourrait racheter les hommes ; mais il le peut seulement parce qu'il est homme véritable et Dieu ; il fut et il est homme pour qu'il vive comme un homme, il fut et il est Dieu pour qu'il puisse accomplir toutes choses de rien, racheter les pécheurs et accomplir ce rachat à travers eux. Je vous affirme, seigneur infant, avoir dit aux sages maures tant de bons raisonnements qu'ils ne purent y répliquer. Par toutes les raisons dessus dites et par bien d'autres que je laisse pour ne pas trop alourdir ce livre, les prêtres peuvent être victorieux des maures[76].

Chapitre 4
Dans ce chapitre 4, Julio dit à l'infant quelle est la secte des Maures, ce qu'ils croient et ce qu'ils refusent.

– Seigneur infant, il y a tant d'éléments dans la secte des Maures, certains vrais, certains faux, et ils croient tellement qu'ils possèdent la droite vérité mieux que nous, qu'on ne pourrait tout écrire dans un si petit livre. Mais il faut savoir au moins cela : ils disent que Jésus Christ n'était pas Dieu, et que Dieu n'est pas mort. Les captifs se trompent, car ils ne conçoivent pas les faits tels qu'ils sont. Car c'est en partie vrai, et nous le croyons aussi ; nous croyons, et c'est la vérité, que Jésus Christ était homme véritable, et ce que les clercs appellent humanité

[76] Ce troisième chapitre, exposé général de tous les points qui doivent être abordés par la suite avec quelques détails, rappelle la création de l'homme et du monde, qui a fait l'objet de développements au début de la 1ère partie, chapitre 27 et chapitre 28 notamment. Annonçant qu'il est prêt à « disputer » avec les Maures, l'auteur, par Julio, évoque l'une des vérités du Coran ; Jésus est l'un des prophètes, un souffle d'Allah, sa mère la Vierge Marie ayant cette dignité particulière ; mais Jésus n'est pas Dieu, la Vierge Marie n'est donc pas la Theotokos. Quant au pouvoir de Jésus Christ, Dieu et homme, « cela vaut bien cinq sous de plus » selon l'amusante exclamation de Don Juan Manuel ! L'auteur, au début de ce chapitre, est heureux de rappeler la tradition davidique revendiquée par les rois sacrés en Occident. Le modèle en est Melchisedech, le roi-prêtre de Salem reçu par Abraham. Dans l'Ancien Testament, David est de même roi et prêtre (II Sam. VIII) mais dans la Nouvelle Alliance, c'est le Christ qui est pleinement roi et prêtre comme Melchisedech (Epître aux Hébreux, V).

n'était pas Dieu jusqu'à ce qu'elle rencontre la divinité qui était alors Dieu. Et Dieu était sans commencement et il est toujours Dieu, et Dieu sera à jamais et sans fin. Aussi, lorsque les Maures ne croient pas que Jésus Christ était Dieu, ils suivent la vérité en partie et ils croient incomplètement. De plus, en disant que Jésus Christ, étant Dieu, ne peut mourir, c'est une chose que nous croyons nous aussi ; car nous ne croyons pas que la divinité mourut, ni ne pourrait mourir, mais l'humanité, qui était le corps véritable de l'homme Jésus Christ, était adjointe à la divinité, et elle mourut en vérité pour racheter les pécheurs. Ainsi, seigneur infant, par ces arguments, les prêtres peuvent vaincre les Maures par la raison et par la science.

Je vous ai dit comment les prêtres peuvent combattre et vaincre grâce à la science ces trois sortes de gens, les Chrétiens, les Juifs et les Maures ; manque ici le combat qu'ils doivent mener contre la quatrième espèce, les païens ou les gentils, qui ne croient en rien, n'ont aucune loi et ne suivent aucune secte. Sans aucun doute, seigneur infant, c'est une œuvre très importante. Car, celui qui croit ce qui est écrit, même si par hasard il ne la comprend pas telle qu'elle le doit, peut être soumis dans une discussion ; mais personne ne peut avoir raison de celui qui ne croit en aucune écriture. Si vous avancez l'argument des Evangiles, ils diront qu'ils n'y croient pas ; si vous prenez le Coran, ce que Mahomet laissa pour loi aux Maures, ce qui n'est pas, car ce n'est qu'une secte trompeuse dans laquelle il les plongea, de même ils répliqueront qu'ils ne savent pas ce que vous dites. Ainsi les païens ne peuvent être convaincus par des écritures et on ne peut que les reprendre par la raison. Et c'est très dangereux pour deux raisons.

- Lacunes dans le manuscrit -

Vous pouvez comprendre combien c'est délicat de parler de tout cela de façon que tous puissent entendre et lire. Il y a tellement de contradictions en tout, mais pourtant, tout est sauvegardé et tout est proclamé vérité par la sainte Eglise. Mais en parler, particulièrement devant ceux qui ne sont ni éduqués ni subtils, est très difficile. Car l'un ou l'autre ne pourra comprendre la vérité

et tombera dans le doute. C'est peut-être encore plus difficile d'en parler à ceux qui ont une intelligence déliée, mais sans avoir la compréhension ni la croyance en notre sainte loi et foi catholique. Car la subtilité va leur faire douter ou va les tromper, et il vaudrait mieux pour eux ne jamais lire tous ces arguments. En disant tout cela, l'homme doit procéder comme celui qui s'approche trop du feu et se brûle, ou comme celui qui demeure trop éloigné et meurt de froid. C'est pourquoi j'affirme que la sainte foi catholique est en tout et pour tout comme le proclame la sainte Eglise de Rome ; je demande en grâce à Dieu qu'en son honneur et pour son exaltation, il veuille bien que je meure en martyr. Je jure devant Dieu que, avec le peu d'entendement qu'il me donna, si jamais je refusais de croire que la sainte foi catholique est la loi dans laquelle nous pouvons nous sauver, et dans aucune autre, et si je croyais que je peux en suivre une autre, alors je la suivrais ; mais, non seulement je ne le crois pas, mais je jure bien que je sais avec certitude que personne ne peut se sauver dans aucune autre loi. Tout peut se prouver par la raison, et je me fie en Dieu que j'y parviendrai dans ce livre, mais je répète que c'est très délicat d'argumenter à ce propos pour que tous entendent et sachent. Car dans l'écoute ou dans la lecture, il se peut que ce qui est bien exposé ne soit pas pour autant accepté, et ce qui semble moins bien développé, même si la faute n'en est pas à l'auteur mais à celui qui a entendu et n'a pas compris, cela sera toujours porté à tort à celui qui l'a rédigé. C'est pourquoi, comme ceux qui ne peuvent comprendre feront obligatoirement des erreurs, faute d'intelligence, j'ai résolu de laisser mes explications en des phrases très impénétrables de façon que les gens trop peu subtils ne puissent rien comprendre. Quand viendra quelqu'un d'assez intelligent pour le lire, je suis persuadé qu'il saura montrer sa compréhension à bon escient et il goûtera ce qui est écrit et il en tirera profit. Celui qui ne comprendra pas ne pourra pas tomber dans l'erreur puisqu'il ne saura pas pénétrer l'obscurité des phrases. J'ai pensé que tout ce qui pourrait être dit selon la sainte Ecriture, qui est la vérité et en laquelle personne ne peut douter, je le choisirai pour ce livre en langue vulgaire de façon très claire. Les choses qui ne seraient pas comprises et qui pourraient faire douter, non pour ce que je dirais, mais par le manque d'entendement des lecteurs, ces choses-là, je les ai écrites dans la langue obscure dont

je vous ai parlé. Si par hasard quelqu'un pouvait comprendre cette façon d'écrire, pour lui, je pourrais encore plus difficilement écrire si c'était possible. Si quelqu'un lisait ce livre et ne pouvait lire ces lignes, si c'est quelqu'un auprès de qui je dois et je peux aller, qu'on me l'indique ; si c'est un homme qui doit venir à moi, qu'il vienne s'il veut savoir ce que ces lettres veulent dire[77].

Chapitre 5
Dans ce 5ème chapitre, Julio dit à l'infant : « seigneur, dans ce que j'ai écrit ci-dessus, il y a certaines choses qui semblent se contredire, mais elles ne le font pas pour celui qui les entendra bien ».

– Seigneur infant, dans ce que j'ai écrit ci-dessus, en choisissant cette manière étrange de m'exprimer, il y a certains passages qui semblent se contredire ; mais sachez que celui qui comprend comme il le doit, et comme il faut le comprendre, ces choses-là ne se contredisent pas et, au contraire, elles ne forment qu'une seule et même vérité. Ce qui vous semble opposé au raisonnement ne doit pas vous étonner ; car vous pouvez savoir que toute la sainte Ecriture est pleine de raisons et de paroles qui semblent contraires et qui ne le sont pas. Je vais vous en citer quelques-unes. Dans la Bible, on dit que Moïse parlait face à face avec Dieu notre seigneur comme entre amis et dans l'Evangile, on dit que personne ne vit jamais Dieu. Cela semble contradictoire, et pourtant, l'Ecriture n'est que vérité dans son ensemble. D'autre part, l'Evangile dit que ce que l'homme fait de sa main droite ne peut être connu de sa main gauche. Et pourtant, on y dit que le bien que l'homme accomplit doit être fait de façon que tous le sachent. C'est pourquoi, dit saint Jean Damascène : « il faut que les hommes

[77] Les Maures sont dits « captifs » de leur secte, de leur péché, à n'en pas douter. Mais il faut argumenter contre les Maures, contre les Juifs, contre les païens, et l'auteur avoue qu'il préfère (pour l'infant ? Pour lui-même) la clarté de phrases simples, en langue vulgaire. Don Juan Manuel n'a certainement pas écrit (ni n'aurait été capable de le faire) un ouvrage très savant en latin, comme il l'affirme par la bouche du philosophe Julio ; il est heureux d'envoyer ce petit coup de patte à quelque savant de son temps, qu'il est difficile d'identifier (peut-être s'agit-il du Dominicain Ramon Martí, auteur d'un *Puggio Fidei contra Judeos et Sarracenos*). La même idée court dans le chapitre suivant.

sachent qu'ils sont pétris de chair ». Et, dit encore l'Ecriture : « la connaissance de ce monde ne se permet que près de Dieu ». Tout cela nous fait comprendre que les saints et les docteurs de la sainte Eglise parlèrent de Dieu et de ses actes grâce à quelques métaphores, pour que les hommes puissent les comprendre et non pas pour qu'il en fût ainsi. Je vous ai donné quelques exemples pour que vous puissiez tout comprendre.

On a dit ainsi que Moïse parlait face à face avec Dieu, et que par ailleurs, personne n'avait vu Dicu ; si, à ce sujet, on parlait avec recherche, ceux qui comprennent bien auraient eux-mêmes quelques interrogations ; car on dit que Dieu parlait et avait un visage.

- Lacunes dans le manuscrit -

Pour toutes ces raisons, on ne doit parler de tout cela qu'avec ceux qui comprennent véritablement comme il le faut, et surtout avec quelqu'un qui ne recherche pas l'argumentation de la dispute ; car ceux qui disputent taisent certains points pour mieux utiliser les termes qui les servent. Dans ces débats, celui qui peut jongler avec les paroles, comme certains savent le faire à un moment ou à un autre, tombent dans l'erreur, car ces arguties excitent l'esprit, mais les paroles ne peuvent toujours énoncer la réalité. Aussi, il ne faut pas que l'homme parle de tout cela avec quelqu'un qui ne recherche que l'art de la dispute, mais il faut en parler avec celui qui dirige son entendement vers la vérité de la sainte foi catholique, qui ne veut ni changer ni mettre en doute ce qui est établi par la sainte Eglise de Rome, car tout ce qui est en elle n'est que vérité.

Chapitre 6
Le 6ème chapitre relate comment Julio exposa à l'infant quelques contradictions qui pourraient être mal interprétées par des esprits peu déliés.

– Aussi, seigneur infant, je vous ai exposé quelques contradictions dans lesquelles les hommes peu informés pourraient trouver quelques sujets de doute. Je veux maintenant vous révéler la

vérité telle qu'elle doit être. Mais, tout en exposant cette vérité, il faudrait d'abord énoncer les éléments qui font naître les interrogations ; je choisis la manière la plus ouverte, telle que je l'ai fait bien des fois, et je vais d'abord vous répondre sur le point, que notre loi est approuvée par la raison et que, tout en suivant la raison, jamais elle ne s'écarte des mérites de la foi, alors que certains avancent que la foi est inutile si la raison peut tout expliquer par la compréhension. Il en est ainsi parce que notre loi comporte deux sortes d'éléments : le premier, qui est la racine et le fondement de notre loi et de notre salut, et qui se prouve par la raison ; et l'autre, qui rassemble tout ce qui s'y ajoute et qui ne peut jamais s'expliquer par la raison naturelle et qui demande d'être cru par la seule foi. Avec la grâce de Dieu, je vous l'exposerai plus loin de façon à ce que vous compreniez que je dis la raison et la vérité. Ceci, la racine de la loi, se prouve par la raison, et c'est le principal. Mais puisque vous croyez ce que je peux vous exposer par la raison, obligatoirement, vous serez à même de croire aussi en ce qui est au-delà de la raison. Nous les Chrétiens, nous y croyons, et nous en avons le mérite.

Ce que la raison admet tout d'abord est que nous avons la meilleure loi, et cela a été dit au commencement de la première partie de ce livre ; mais en plus, il nous est demandé de croire ce qui ne vient pas de la raison et que la raison ne peut admettre, et pour cela, nous avons la grâce de la foi, et la foi n'a pas à intervenir si la raison peut tout prouver par la compréhension. Seigneur infant, vous devez savoir que, puisque nous les hommes, nous sommes pétris de chair épaisse, nous ne pouvons saisir les choses subtiles et spirituelles, sinon par quelques paraboles. C'est pourquoi le saint prophète Moïse, qui sentait bien que s'il disait les faits de Dieu aussi subtilement comme ils sont et comme il les comprenait, les gens ne l'auraient jamais suivi, eux qui étaient si nombreux et qui devaient connaître la loi, et tous ou la plupart d'entre eux ne le comprenant pas, ni lui ni ses paroles, seraient tombés dans l'erreur, Moïse, donc, exposa tout par des paroles entendues par tous les hommes, soit par nous tous qui sommes de matière grossière. Et ce qu'il avait à dire, il le dit avec les paroles de vérité, et ainsi, il proclama que personne ne pourrait voir Dieu comme un être vivant. Il dit cela parce que Dieu est chose spirituelle simple, et aucune chose corporelle ne peut voir un élément spirituel. En

vous répondant sur ce sujet, je vous aurai fait comprendre comment les prêtres peuvent combattre et vaincre les païens par la raison, ces païens qui ne croient ni en une loi ni en quelque secte[78].

Chapitre 7

Dans ce 7ème chapitre, Julio dit à l'infant : « seigneur, pour prouver qui est Dieu aux Chrétiens, aux Juifs et aux Maures, cela peut se faire, comme je vous l'ai dit, grâce à l'Ecriture ». Dans ce même chapitre, il est dit qu'on peut montrer aux Juifs et aux Maures qu'il n'y a pas d'autre foi que celle des Chrétiens.

– Seigneur infant, prouver tout cela aux Chrétiens, aux Juifs et aux Maures est possible grâce à la sainte Ecriture, comme je vous l'ai dit ; car nous disons et nous croyons tous que le monde eut son commencement lorsqu'Adam fut créé de la façon qui a été dite. Si les païens croyaient cela, ce serait très facile aux prêtres de les convaincre ; mais s'ils ne veulent croire qu'Adam, et avec lui tout le monde, sont créatures de Dieu, qu'ils ne sont que nature et que par la seule nature ils se maintiennent, pour les sortir de cette erreur, les prêtres doivent leur exposer trois points : que Dieu est créateur et animateur de toute chose, que ce monde dans lequel nous vivons eut un commencement et que Dieu le fit par sa volonté et non par nécessité ; et quand il fit ce monde, alors il créa l'homme.

Le premier point, pour expliquer que Dieu est créateur et animateur de toute chose, s'expose ainsi. Vous savez que la raison commande à l'homme de penser qu'il y a forcément un créateur et un animateur qui actionne tout, et que le créateur doit être aussi l'animateur. Si on veut nous dire que quelqu'un d'autre créa autre chose et y imprima son mouvement, qu'on nous dise qui il peut

[78] Dieu est atteint par la raison et par la foi, par ces deux chemins différents dit saint Bonaventure, par cette double voie, l'une permettant l'autre, dit saint Thomas, par la raison seule dit Siger de Brabant, par la foi seule dit Guillaume d'Okham ; Juan Manuel n'ignore rien de ces profondes réflexions qui jalonnent le XIIIème siècle et les premières décennies du XIVème siècle. Mais n'oublions pas qu'il a pris le parti de la clarté, autant que possible, et que les métaphores, les analogies, les exemples, sont à sa portée pour étayer son argumentation, lui qui ne prétend nullement être un théologien.

être. Et qu'on demande alors qui est celui qui meut, celui qui est à l'origine de tout mouvement et de toute création ; ou bien on dira que personne ne le meut, ou bien on dira que c'est quelqu'un d'autre. Si on dit que ce n'est personne, je sais répondre alors que celui qui n'est mu par personne est justement Dieu. Si on dit que c'est quelqu'un d'autre qui meut toutes choses, je peux dire aussi que c'est Dieu. On doit croire obligatoirement qu'il y a quelque chose qui meut toutes les choses et qui n'est mu par personne, et que cela est Dieu. Il est bien établi et on doit croire sans réserve que Dieu est créateur et animateur de toute chose. Si tout le monde est d'accord sur ce point, que tous croient que le monde est un commencement et que c'est Dieu qui le créa, comme nous avons bien dit qu'il créa le monde et Adam, et tel que je vous l'ai dit, les prêtres sur ce point peuvent très bien convaincre les Juifs et les Maures.

Le second point, que le monde eut un commencement, et que Dieu le créa par sa volonté quand il le décida, et non par nécessité, se démontre ainsi.

Je viens de vous prouver que c'est forcément Dieu qui est le créateur ; mais nous n'y revenons pas, et le monde est bien une créature de Dieu, il est le créateur et le concepteur de tout, et rien ne se fait sans lui. Or, la raison prouve bien que Dieu n'eut pas de commencement, car s'il avait eu un début, ce serait un autre, hors de lui, qui aurait œuvré en lui. S'il n'eut pas de commencement, et il est certain qu'il fut avant toute chose, la raison admet donc qu'il fit le monde, et il est prouvé qu'il le fit sans nécessité ; car s'il est prouvé que Dieu est accompli et ne manque de rien, et s'il avait fait le monde par nécessité, cela aurait été parce que le monde manquait en lui, ce qui ne se peut. La raison que peut accepter la compréhension dans cette création du monde par Dieu est que Dieu le voulut pour être servi, loué, connu, ce qui est possible à tout connaisseur, pour ses œuvres saintes et merveilleuses, et aussi pour donner sa grâce au monde. Car il est accompli en tout, créateur et concepteur de sa seule volonté, et donc il travaille et agit en suivant sa raison. C'est pourquoi il a créé le monde non pas pour qu'il lui manque désormais quelque chose en ayant fait naître le monde puisqu'il est accompli sans le monde comme avec le monde, mais il le fit de sa seule volonté et quand il le décida.

Le troisième point, quand il créa le monde, il voulut alors créer l'homme et il le créa suivant toute raison, et comment il le créa, cela se prouve ainsi. On vient de dire que Dieu créa le monde (pour être connu par ses œuvres) ; et pour être connu par ses œuvres, il fallait que dans le monde, il y eût une créature qui eut une part divine et une part terrestre, qui fut à la fois corporelle et spirituelle ; car si elle avait été entièrement spirituelle, elle n'aurait pas pu prendre part au monde, puisque ce monde est entièrement choses corporelle ; et si elle avait été entièrement corporelle, elle n'aurait pu avoir aucune part de Dieu, qui est chose spirituelle ; mais pour avoir également part en Dieu et dans le monde, il fallait une créature ayant en elle spiritualité et corporalité. C'est pourquoi Dieu dut créer l'homme, qui a en lui ces deux natures ; car l'homme a part en Dieu par son âme, qui est spirituelle, et part du monde par les choses corporelles. Par ce que l'homme détient de spiritualité, il sait tout ce qu'il peut connaître de Dieu du domaine spirituel. Et puis Dieu créa le monde pour que soient connues ses œuvres ; il n'y a rien dans le monde qui ne soit mieux connu que l'homme lui-même ; donc, dès qu'il créa le monde, il créa l'homme. C'est ainsi que la raison explique les trois points évoqués.

Si on réplique encore que, quoi qu'on admette logiquement que Dieu créa le monde, on ne croit pas qu'il fut créé au moment où nous le disons, mais avant, ou après, et qu'on ne croit pas non plus qu'Adam fut le premier homme, qu'on demande alors que s'il n'y a pas ce commencement, et si Adam ne fut pas le premier homme, qu'on me dise quand cela commença et qui fut ce premier homme. Si on sait me le dire, je veux bien l'admettre ; mais qu'on demande encore comment il fut créé. Si on répond qu'il fut créé de la façon que nous avons exposée, alors on sera forcé d'admettre raisonnablement tout ce en quoi nous croyons. Si on répond que tout vint de façon naturelle, je pourrai affirmer que cela ne put venir de cette façon naturelle ; car aucune créature qui mange et bouge ne peut engendrer toute seule, et elle ne peut engendrer naturellement si une autre ne la féconde pas. Il est vrai que les herbes, les plantes, et quelques animaux comme les reptiles, peuvent engendrer de la simple humeur de la terre, mais les autres animaux ne s'engendrent que par la manière de la

conception. Les premiers, desquels, par la suite, tous les autres furent engendrés, furent créés du seul pouvoir de Dieu, qui créa Dieu de son seul pouvoir, sans homme ni femme. C'est pourquoi il est obligatoire que tous croient que l'homme eut un commencement et fut créé par la volonté et l'ordre de Dieu. Dès lors que tous comprendront et croiront cela, tous comprendront que l'homme a en lui des forces qui le font mériter ou déméríter, que n'ont pas les animaux. Car l'homme a l'entendement, la raison, le libre arbitre, et donc peut faire le bien ou le mal, et si l'homme laisse le mal et choisit le bien, il en aura récompense ; et s'il laisse le bien et choisit le mal, il en aura châtiment. S'il agit en sorte qu'il ait sa récompense, il aura donc un bienfait, et s'il mérite un châtiment, il en subira la peine.

Il faut donc comprendre et croire que l'homme peut être composé d'âme et de corps, et que le corps, ensemble corporel, doit se défaire, et que l'âme, spirituelle et unique, dure et ne peut se défaire. Si on veut bien entendre et croire cela

- Lacunes dans le manuscrit -

Et si on ne peut prouver ceci : il est établi que rien ne peut avoir supériorité sur son égal, si aucun avantage n'a été donné. Nous voyons bien que l'homme a toutes les choses qu'ont les animaux, mais en plus, il a la raison et l'entendement ; car non seulement il comprend les phénomènes matériels, mais en plus, il saisit beaucoup de choses du domaine spirituel ; or, s'il n'y avait pas en l'homme un élément spirituel, il ne pourrait comprendre, ni gouverner, ni dominer aucun domaine spirituel ; car le corps de l'homme est matière et ne peut rien servir du spirituel. C'est pourquoi nous devons tout naturellement comprendre qu'il y a un élément spirituel dans l'homme pour qu'il comprenne et ressente les choses de l'esprit. Et ces dernières sont représentées par l'âme qui s'adjoint au corps, et qui donne forme au corps qui est matière. Dieu la crée chose spirituelle et la joint au corps dès qu'il est engendré et vit dans le ventre de sa mère. Dès qu'il naît et dès qu'il est en âge de mériter ou déméríter, il va vers la gloire ou vers la peine selon ses actes. Parce que l'homme est composé de l'âme et du corps, il doit avoir gloire ou peine selon ses mérites, avec une âme

spirituelle et un corps matériel, et c'est pour cela qu'il fut Dieu et homme, comme cela a été dit plus amplement dans la première partie. Si on comprend et on croit cela, on est déjà arrivé à la vérité ; si on ne le croit pas, et si on réplique qu'on ne peut adhérer à aucun argument disant que Dieu fut Dieu et homme, on peut le prouver facilement par la réflexion, mais non par des phrases. Aussi, je n'ai pas voulu l'écrire ici, et je l'ai fait seulement en langue étrangère. Mais je veux vous dire comment cela peut être.

– Seigneur infant, vous devez savoir

- Lacunes dans le manuscrit -

Je vous ai dit cela plusieurs fois, et il faut y adhérer par l'esprit et on ne peut vraiment le développer par l'écrit. Si quelqu'un veut en faire matière de dispute, c'est très possible, mais il suffit ici de dire que c'est la vérité. Les saints docteurs de la sainte Eglise, puisque tout cela ne se peut expliquer par des mots que demanderait la compréhension, l'ont dit de la meilleure façon qui fut en leur pouvoir, avec leurs mots. C'est ainsi qu'ils ont écrit que le Père est plus accompli que le Fils, et ils ont placé le pouvoir total en Dieu le père, mais le fils né du père, soumis au père, et ils ont mis le savoir complet en Dieu le fils. Et pour que du pouvoir complet et du savoir complet sortent le bon talent et la volonté la plus accomplie, ils ont placé ceux-ci en Dieu le Saint Esprit, qui procède du Père et du Fils. Ne croyez pas cependant que ce sont trois dieux, mais tout est en un seul dieu ; le pouvoir complet est Dieu et en Dieu, la sagesse complète est Dieu et en Dieu, et le talent et la volonté aussi accomplis sont Dieu et en Dieu, et tout forme une seule chose. Ainsi le Père, le Fils, et le Saint Esprit en qui sont placées ces valeurs que sont le pouvoir, le savoir et le vouloir, tout forme un Dieu et une chose, et rien ne se peut détacher puisque tout est un. Par la parole, on ne peut disserter de cela, mais celui à qui Dieu veut faire grâce qui aura la plus grande grâce et l'esprit le plus éveillé, comprendra par la raison ce qui ne peut se détailler par la parole. Pour que vous puissiez comprendre plus clairement, je peux m'exprimer par deux analogies. Vous savez qu'un homme puissant et intelligent peut, par son pouvoir, entreprendre quelque chose de très important ; mais quoi

qu'il fasse, son pouvoir s'arrête avec lui. Le grand savant dira et fera des actes de grande sagesse ; mais où que soit placée cette science, elle n'appartient qu'à l'homme. Si l'homme de grande capacité fait quelque chose, sa grande capacité est dans cette chose et, quoi qu'elle soit dans cette chose, cette capacité ne peut être ailleurs. Si toutes ces choses sont en l'homme, quoi qu'on puisse dire, toutes ces choses sont quand même en Dieu qui est le créateur. C'est l'analogie que je voulais vous donner.

J'en ai une autre. Vous savez que le soleil possède en lui trois éléments : le soleil lui-même, ce qui fait sortir les rayons, la chaleur qui se renouvelle toujours. Les rayons sortent du soleil, mais sont toujours le soleil lui-même et sont toujours dans le soleil et jamais ne s'en séparent. La chaleur qui naît du soleil, en est toujours et vient du soleil et ne quitte jamais le soleil ; la chaleur est soleil, les rayons sont soleil, et le soleil est soleil, mais ce ne sont pas pour autant trois soleils différents ; le tout forme un seul soleil. Et si ceci est dans le soleil, qui est créature, d'autant plus doit-on le comprendre en Dieu. Ainsi, de façon très entière, vous pouvez comprendre que Dieu est pouvoir total, Dieu est savoir entier, Dieu est vouloir infini ; et tout cela forme un seul Dieu. Ces trois éléments, non seulement s'admettent par le raisonnement, mais encore peuvent s'expliquer par des mots, et sont attribués à Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint Esprit ; ces trois personnes forment un Dieu, qui est Père, Fils et Saint Esprit. Car le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint Esprit est Dieu. Ils ne sont qu'un seul Dieu.

Et la sainte Trinité, étant bien entendu que la sauvegarde des âmes et l'accomplissement des corps ne peuvent se réaliser dans la justice et la raison d'une autre façon, jugea bien de s'humilier au point de vouloir être à la fois Dieu et homme. Elle l'a voulu et elle devait le vouloir pour que tous les actes désormais fussent accomplis dans la justice et la raison. Pour bien des raisons, cela devait être, et notamment pour deux raisons les plus sensibles que je veux vous expliquer. La première est celle-ci. Vous savez qu'Adam, qui fut le premier homme, pécha de bien des façons contre Dieu qui l'avait créé et lui avait accordé tant de biens. Dans ce péché d'Adam, il y eut deux interlocuteurs, Adam qui pécha,

et Dieu à qui le mal fut commis. Aussi, à notre père Adam fut donné pour sentence la peine de mourir à cause de ce péché commis contre Dieu, et encore cette peine n'était pas en proportion de ce qu'il méritait ; certes la peine lui fut donnée, mais Dieu n'eut aucun rachat du tort commis contre lui. Adam était en effet homme et créature, et il ne pouvait se racheter complètement devant Dieu son créateur, puisque rien n'est aussi beau que Dieu et qu'on ne peut donc offrir à Dieu la beauté complète en compensation de ce tort. C'est pourquoi, enfin, pour que la justice de Dieu fût accomplie et rigoureuse, il fallait que naquît un homme qui fut Dieu en même temps, pour offrir à Dieu réparation complète, et qu'il fût homme pour mourir, pour sauver et racheter le lignage des hommes, qui étaient au pouvoir du diable du fait du péché d'Adam. Car les hommes étaient marqués par une double peine dans leur corps et dans leur âme. La peine des corps était l'ensemble des patients et des faiblesses qui les affectent, et surtout la mort ; la peine des âmes, pour la plupart, était d'être tombées au pouvoir du diable, quelques unes n'étant pas tout à fait dans cette soumission grâce aux saintes œuvres accomplies, mais même celles-ci ne pouvaient s'accorder à la gloire de Dieu avant d'être rachetées par la passion du corps de Jésus Christ, fils de Dieu, homme et Dieu véritable. C'est pour cela que la sainte Trinité voulut cela, elle qui est Dieu véritable, et elle voulut que Dieu fût Dieu et homme.

L'autre raison est que vous savez que l'homme est composé de corps et d'âme ; pour tout ce qui fait l'homme, l'âme doit avoir gloire ou peine selon ce que le corps a fait ; et la justice de Dieu ne serait pas complète si le corps, qui agit de lui-même en quelques circonstances, n'obtenait pas pour cela gloire ou peine. Nous voyons que tous les corps des hommes, les bons comme les mauvais, les justes comme les pécheurs, meurent tous, et la mort est égale pour tous. Comprenez bien que si les corps meurent tous, qu'ils soient bons ou mauvais, par ailleurs, les âmes ont ou gloire ou peine, et la justice de Dieu ne serait pas accomplie si les corps n'avaient pas récompense ou châtiment pour les œuvres passées. Pour que tout ceci suivît raison et justice, Dieu voulut et il devait le vouloir, que l'homme fût composé d'une âme et d'un corps, l'une étant spirituelle et simple, l'autre étant matérielle et complexe. Et il y a enco-

re autre chose qui est de même fait de deux éléments, qui fut Dieu pouvant sauver les âmes, créature spirituelle et simple et pouvant avoir gloire avec lui, et qui fut corps, qui mourut pour racheter les pécheurs et avec qui obtiennent la gloire les corps des hommes qui sont choses matérielles et complexes. C'est ainsi que le corps de Jésus Christ eut ces deux éléments, Dieu véritable et homme véritable, et ces deux natures sont jointes ; de même est l'homme, composé d'âme et de corps, qui sera rassemblé et ressuscitera le jour du jugement, pour que l'âme et le corps ensemble puissent avoir ou gloire ou peine, selon les œuvres accomplies. Les âmes, qui sont spirituelles et simples, seront réunies dans la divinité, qui est Jésus Christ, Dieu accompli, Père, Fils et Saint Esprit. Et les corps, qui sont complexes, seront réunis dans le corps de Jésus, qui est corps véritable d'homme adjoint à la divinité. Certes il y a bien d'autres raisons, mais pour ces deux fondamentalement, Dieu voulut, et il devait le vouloir, que Jésus Christ fût vrai Dieu et vrai homme. Je proclame encore que si Adam n'avait pas péché, cette sainte Trinité n'aurait pas eu à envoyer le Fils de Dieu sur la terre, lui qui fut vrai Dieu et vrai homme, pour que les corps et âmes eussent ensemble gloire ou peine après la résurrection, les âmes qui sont choses spirituelles avec la divinité du fils de Dieu, et les corps qui sont choses matérielles avec l'humanité du Fils de Dieu. Et la façon dont procéda cette sainte Trinité selon ce qu'on peut en dire par des mots et qui se perçoit mieux par l'intelligence, est celle-ci : le pouvoir accompli de Dieu, qui est dans le Père, pensa bien que la bonté et le bon vouloir, qui sont dans Dieu le Saint Esprit qui sort du Père et du Fils, fussent transmis entre la sainte Trinité et la bienheureuse Vierge, reine des cieux et de la terre, notre dame sainte Marie, et que ceci lui fut connu par l'ange, qui lui révéla qu'elle concevrait le Fils de Dieu[79].

[79] L'Ecriture Sainte - saint Jean l'Evangéliste, saint Paul - les Pères et les Docteurs, de saint Augustin à saint Thomas d'Aquin, évoquent la dualité du corps et de l'âme et développent les fonctions de la Sainte Trinité, dogme rappelé notamment aux conciles œcuméniques de Nicée (325) et de Chalcédoine (451). Dieu le Père est le pouvoir, Dieu le Fils la Sagesse, Dieu le Saint Esprit le Bon Vouloir. Un livre court chez les Chrétiens dans la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, contemporain de la Légende Dorée de Jacques de Voragine (1264), évoquée en 1ère partie et à évoquer encore, les *Méditations du Pseudo-Bonaventure*, l'un des nombreux textes apocryphes lus dans ces années 1300-1340 ; la Sainte Trinité a un rôle essentiel dans le mystère de l'Incarnation, Dieu le Père bénissant la Vierge qui conçoit dès le geste du Père, le Fils donc incarné en elle, l'Esprit Saint l'annonçant.

Chapitre 8
Ce 8ème chapitre dit comment sainte Marie fut assurée par l'ange que le Fils de Dieu devait naître d'elle-même.

– Et elle, dès qu'elle sut par l'ange la volonté de Dieu, le crut et le conçut du Saint Esprit qui est Dieu, et la parole se fit chair, et elle demeura vierge telle qu'elle était avant de concevoir. Elle devait en effet demeurer vierge, car elle ne devait pas être corrompue et devait être pourvue de tout bien et toute grâce et gardait en elle tout le bien et toute la grâce. Elle demeura vierge, tout en étant enceinte, et en voici la raison : le Fils de Dieu, qui est Dieu accompli et créateur de toutes choses, ne devait pas donner à sa mère de taches ni de salissures, et il la choisit et la préserva ainsi dans la plus grande pureté. Comprenez bien que cela aurait été contre toute justice si la meilleure des femmes qui ait jamais été, capable de garder en tout sa virginité, avait reçu ce très grand tort et si grand préjudice qui aurait été la perte de sa sainte virginité, qu'elle avait su si parfaitement garder. Elle resta vierge tout en accouchant, et en voici la raison : quoi que Jésus Christ fût vrai homme avec un corps, et que chaque chose corporelle ait une teneur et donc devait corrompre sainte Marie, qui ne devait plus alors demeurer vierge, et cela aurait été bien naturel, nous devons croire, et c'est raison et vérité, que la divinité qui était jointe à l'image de Jésus Christ et son pouvoir lui-même est tel, rendit si subtil son humanité qu'elle ne put corrompre et ne porta aucune tache à la bienheureuse dame Vierge sainte Marie. Pour bien comprendre, usons encore de métaphores. Vous voyez que le soleil, qui est une créature, entre et sort par la verrière, et la verrière reste toujours intacte; si ce pouvoir est dans certaines créatures, d'autant plus il se trouve dans le créateur. Vous savez encore que si un médecin sait que pour guérir une maladie dans un endroit du corps, il faut un certain remède, il donne alors ses médecines qui, par leur pouvoir, tireront cette humeur de cet endroit et agiront avec finesse pour passer dans des organes et des veines si étroites, et feront parfaitement et complètement leur devoir, sans corrompre aucun organe par lequel elles devront passer. Si cela peut être réussi par des médecines, qui sont des créatures, et s'il n'y a pas d'autre moyen pour guérir les maladies, jugez combien si cela

est possible, à la volonté de Dieu, qui est créateur, pour guérir la grande maladie que l'homme porte en lui, dans l'âme et dans le corps, de laquelle il ne serait jamais guéri sans la conception et la naissance de Jésus Christ.

Tout cela a pu s'accomplir, d'abord pour donner, avec toute raison, gloire spirituelle et corporelle à l'homme, qui est composé d'âme et de corps, chose spirituelle et chose matérielle; puis, alors qu'Adam, un homme, pécha devant Dieu, il fallait que l'homme mourût à cause du péché d'Adam qui était homme, mais Dieu, qui était en lui, pouvait le racheter complètement devant Dieu à qui ce tort avait été fait. Tout cela s'accomplit par notre dame et notre mère et notre avocat, sainte Marie, alors que tout avait été gâché par notre première mère Eve. Si par hasard certains ne veulent pas croire que c'est la vérité et disent que même si le reste est vrai, ils ne voient pas pourquoi Jésus Christ vint en ce temps-là ni de cette façon-là ni en cette femme, alors il faut leur montrer la raison pour laquelle Jésus Christ voulut tout cela, le temps, la naissance en la Vierge Marie, et non en une autre femme qui, étant vierge et fiancée, ni mariée encore vierge, ni veuve, mais à la fois vierge et fiancée; et pourquoi il naquit la nuit et non le jour, et à l'heure où chante le coq et non à un autre moment; et pourquoi à Bethléem et non en un autre lieu, et pourquoi dans la crèche où étaient le bœuf et l'âne et non pas d'autres bêtes, et en voyage, et dans une maison étrangère et non dans la sienne propre; et pourquoi au mois de décembre; et pourquoi les Rois Mages vinrent l'adorer, et pourquoi l'étoile sortit pour les guider, et pourquoi ils lui offrirent l'or, l'encens et la myrrhe; et puis encore, pourquoi sainte Marie partit en Egypte et en revint à un certain moment; et pourquoi Jésus Christ ne prêcha pas avant trente ans et fut baptisé, et prêcha trois ans durant, ni plus ni moins; et pourquoi il consentit que les Juifs eurent l'audace de le prendre et de le tuer, et il consentit que Judas Iscariote, l'un des douze apôtres, le livra aux Juifs en le vendant pour trente deniers; et pourquoi il voulut être fouetté et tourmenté si cruellement qu'il n'y eut plus dans son saint corps un seul endroit qui ne ressentit la plus grande douleur. Et pourquoi son côté fut ouvert d'un coup de lance que lui porta Longin, alors qu'il était déjà mort, d'où sortirent

du sang et de l'eau. Et pourquoi il fut crucifié, et pourquoi on ne lui donna pas une autre mort ; et sur ce bois et non sur un autre. Et pourquoi il ressuscita le troisième jour, ni avant, ni après ; pourquoi il descendit aux enfers et en sortit les patriarches, et il monta aux cieux le jour de l'Ascension, et il revint vers les apôtres le jour de la Pentecôte pour les confirmer par le Saint Esprit. En leur expliquant tout cela, ils seront obligés, en toute raison, de comprendre et de croire que Jésus Christ vint à ce moment, de cette façon, de cette femme. S'ils demandent encore pourquoi ils devraient croire tout cela, et d'autres raisonnements encore, j'affirme que tout ce que je vous dis et vous dirai sera bien et crédible.

Vous devez savoir que depuis la création d'Adam et le commencement du monde commença le premier âge, jusqu'à Noé ; puis le second âge dura jusqu'à Abraham et commença le troisième[80].

- Lacunes dans le manuscrit -

[80] Le texte a une lacune au moment où il détaille les âges de l'humanité : le troisième âge va d'Abraham à David, le quatrième de David à Nabuchodonosor, le cinquième porte jusqu'à la nativité du Christ, et le sixième est donc l'âge où vivent les hommes depuis cette Nativité, jusqu'à la fin des temps.
Le dogme de la perpétuelle Virginité de Marie est cher au cœur des Espagnols plus encore que des autres Chrétiens, depuis l'archevêque de Tolède du VII^{ème} siècle, saint Ildefonse, qui en rédigea un traité et à qui la Sainte Vierge apparut en lui offrant en remerciement le *Pallium* de son titre primatial. Les Mozarabes vénéraient cette relique dans l'Eglise Sainte-Léocadie de Tolède, sous l'occupation musulmane. Don Juan Manuel transmet toujours les évangiles apocryphes, notamment le *Protévangile de saint Jacques* (Origène connaît déjà ce texte qui est du II^{ème} siècle), qui fait l'apologie de la triple virginité de Marie, avant la naissance de Jésus (conçu hors utérus dès l'annonce par l'Esprit Saint), pendant la naissance elle-même, et après la naissance (certes Jésus avait des frères, selon le texte, dont saint Jacques le Mineur, auteur présumé de ce Protévangile, d'un premier mariage de saint Joseph).
Il n'est pas question de l'Immaculée Conception, qui est un tout autre dogme, dont ne parle pas du tout Don Juan Manuel, et qu'au XIV^{ème} siècle les Dominicains vont généralement rejeter.

Chapitre 9
Le 9ème chapitre explique en quel âge se situe la naissance de Jésus Christ.

– La naissance de Jésus Christ se situa dans le sixième âge qui commença avec cet événement, et il le fallait ainsi, car c'est par sa naissance que se fit le salut du monde. Il le fallait également parce que les patriarches et les prophètes, qui vivaient dans la peine sans avoir reçu la grâce de Dieu, l'avaient cependant bien méritée par leurs saintes œuvres, mais comme jamais dans leur loi ne fut écrit que leur était promise la sauvegarde de leurs âmes, ils ne pouvaient être sauvés ni se trouver en quelque lieu de gloire jusqu'à la venue du Sauveur qui avait le pouvoir total de les sauver, lui, le vrai Dieu qui les avait créés. Et comme ils avaient tant attendu, et s'ils avaient attendu encore, cela aurait été plutôt cruauté que justice, la sainte Trinité, qui est Dieu unique, Père, Fils et Saint Esprit, voulut que naquit le Fils Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, pour les tirer hors de ce lieu d'attente.

- Lacunes dans le manuscrit -

La raison et la manière de sa venue, on en a déjà parlé. La raison pour laquelle il vint en sainte Marie et non en autre femme, ce fut une raison très sage ; car la chose la plus étrange et la plus merveilleuse et la plus fructueuse aussi, et la plus sainte, qui fut jamais et qui pourrait être à jamais, fut cette conception et cette naissance de Jésus Christ. Puisque cela se réalisa ainsi, il convint que Dieu fût véritablement Dieu, et homme ayant un père et une mère mais sans l'être tout à fait ; car s'il avait été fils d'homme et de femme, il n'aurait pas pu être Dieu. Et s'il n'avait pas été Dieu, il n'aurait pas eu le pouvoir de libérer les âmes, qui sont choses spirituelles et simples, créatures de Dieu. Ceci s'élève contre ce que disent les Juifs, qui proclament que le Messie doit être un homme véritable, et ces pauvres esprits égarés ne voient pas que s'il avait été seulement homme, il n'aurait pu avoir le pouvoir de trier en bien ou en mal les âmes, qui sont choses spirituelles. Mais, comme il est Dieu et homme, il peut donner gloire ou peine aux âmes et aux corps. Et s'il avait été fils de

Dieu et Dieu seulement, il n'aurait pas pu avec raison racheter complètement le péché commis par l'homme, il n'aurait pas été semblable aux hommes et les corps, qui sont matériels, n'auraient pu trouver la gloire en lui. Il convint donc que, pour être Dieu, il fût fils de Dieu ; et pour être homme, il fût fils d'une femme, et ainsi il put être Dieu véritable et homme véritable, et ainsi ce fut.
Alors la bonté, le pouvoir, la science de Dieu, qui est un Dieu Père, Fils, Saint Esprit, jugèrent nécessaire de s'humilier au point de se faire homme, pour sauver les âmes ; il fallut pour cela choisir pour mère la meilleure et la plus sainte femme qui fût et qui sera. Et Dieu voulut encore, et il devait le vouloir, que sa conception et sa naissance fussent réalisées dans la sainteté et la pureté, et que sa mère demeurât sainte et accomplie en toute vertu, sans que sa sainte virginité ne lui fût entachée, ce qu'elle conserva et sut parfaitement garder. Cette très grande humilité est des plus grandes gloires de Dieu. Pour cela, il fut, il est, il sera à jamais, encensé par les chœurs des anges. Il en sera aussi pour toutes les autres bontés qu'il accomplit, ce qu'un homme de ce monde ne saurait raconter. Enfin, il décida d'être du lignage des rois d'Israël, pour faire comprendre que le Fils était roi de la terre comme du ciel. Aussi, puisque Dieu devait être homme et avoir une mère, il fallait avec toute raison que cette mère fût cette vierge bienheureuse sainte Marie et non une autre.

Les raisons pour lesquelles Jésus Christ naquit de sainte Marie, vierge et fiancée, et non mariée ou vierge seulement, ni veuve, mais à la fois vierge et fiancée, quoi qu'il y ait de multiples raisons impossibles à dire en détail, sont celles-ci, comme je peux les comprendre : d'abord, qu'il naquit d'une vierge, je l'ai déjà dit ; qu'elle n'était pas mariée, à cela on peut facilement répondre, pour le vrai Dieu, il n'était pas question de naître d'une femme qui aurait pu encore lui donner un frère, car Dieu et ayant Dieu pour père, il ne convenait pas que sa mère eût un homme pour mari, et n'étant pas fils d'homme, sa mère ne pouvait faire qu'il eût un frère humain. Pour tout cela, il ne fallait pas que Jésus Christ naquît d'une femme mariée ; il ne fallait pas plus, et même c'était fondamental, qu'il naquît d'une veuve. Il ne fallait pas non plus que sainte Marie fût connue comme une simple vierge, car si cela avait été, elle n'au-

rait pu garder en elle toutes les valeurs qu'elle possédait comme fiancée ; la naissance de Jésus Christ fut d'abord cachée au diable. Car si le diable avait vu que Jésus Christ naissait d'une vierge et non d'une fiancée, il aurait dû comprendre qu'il était le fils de Dieu, le sauveur du monde et des âmes, que toutes les âmes attendaient, mais que lui redoutait ; et il aurait vu que par cette naissance, il devait perdre tout pouvoir et tout honneur qu'il aurait pu avoir jusque-là et ses peines auraient dû en être augmentées. Quand il vit tout ce qu'accomplit le Dieu tout puissant, il s'affola, mais, croyant que sainte Marie était mariée, puisque fiancée, il crut qu'il n'était pas le fils de Dieu ni Dieu véritable, mais simplement fils d'homme et de femme. De cette façon, ce haut et saint acte de Dieu fut caché au diable.
Sainte Marie fut gardée et honorée de Joseph, son époux, lorsqu'ils partirent en Egypte. Quoique Jésus Christ, qui était Dieu, et Sainte Marie, sa mère, n'eussent aucun besoin d'une garde quelconque, puisque c'est par eux que tout est préservé et qu'ils gardent tout ce qu'ils décident de garder, ils voulurent tout de même agir comme tous les humains, et c'est ainsi que fut réelle et accomplie la sauvegarde honorable que Joseph rendit à sainte Marie. Tout autre homme qui aurait été son mari, n'aurait pu réaliser cela.

Il fut décidé par Dieu que Marie fût fiancée à Joseph, car Joseph et sainte Marie étaient tous deux du même lignage. Jésus Christ, par sainte Marie, descendait directement des rois d'Israël, mais, comme selon la coutume des Juifs, le lignage de la mère ne compte pas, a beaucoup compté le lignage de Joseph, mais aussi en plus, le lignage de sainte Marie. Pour toutes les raisons dites, Jésus Christ devait naître de sainte Marie, vierge et fiancée, et non pas mariée ni veuve, ni seulement vierge.

La raison pour laquelle Jésus Christ naquit de nuit, est celle-ci d'après ce que j'en sais. Vous savez que la nuit est cette obscurité qui enveloppe la terre lorsque le soleil ne s'étend pas sur elle, et alors, la nuit reste un élément d'obscurité. Au moment où naquit Jésus Christ, tout le monde était obscur, car dans le pouvoir du diable, à cause du péché commis par Adam, notre premier père, dont les hommes ne pouvaient se sauver que par notre seigneur Jésus Christ, et ils erraient alors tous dans les ténèbres ; mais Dieu

voulut alors naître dans cette nuit pour faire comprendre ce qui naissait et surgissait en pleine période d'obscurité[81].

Chapitre 10
Le 10ème chapitre dit comment Julio expliqua à l'infant, selon ce qu'il lui semblait être la vérité, pourquoi notre Seigneur naquit au milieu de la nuit, au chant du coq.

– La raison pour laquelle il naquit à l'heure où commence à chanter le coq me semble celle-ci : vous savez que le coq chante lorsque s'est écoulée la majeure partie de la nuit, comme un crieur public qui annoncerait que le jour s'approche et que la nuit disparaît, et que les hommes doivent alors se secouer du songe de la nuit et commencer tout ce qu'ils doivent faire dans leurs occupations. C'est pourquoi Jésus Christ naquit à l'heure où chante le coq, pour faire savoir qu'en naissant dans le monde, la plus grande partie de l'obscurité, qui était le pouvoir du diable, était dès lors éloignée, et s'approchait au contraire notre rachat, qui est la clarté du soleil, notre seigneur Jésus Christ, et s'éloignait la nuit, qui n'est que ténèbres. Il fut l'annonciateur, qui nous releva, nous prêcha et nous ouvrit la route par laquelle nous pouvons nous sau-

[81] La Légende Dorée et les Evangiles apocryphes sont expliqués par Don Juan Manuel dans cette suite de chapitres consacrés à l'Incarnation, à la Nativité, à l'enfance du Christ. *Le Protévangile de saint Jacques, l'Evangile du Pseudo-Thomas, le Pseudo-Matthieu*, textes du IIème au IVème siècle dédoublant les quatre Evangiles canoniques, ont permis de nouveaux textes, avant Jacques de Voragine ou le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais du XIIIème siècle, notamment en Espagne vers 1150 l'*Officium Pastorum*, l'*Officium Stellae*, l'*Auto de los Reyes Magos*, et le *Liber de Infancia Salvatoris*, offices liturgiques rédigés dans les cathédrales de Huesca et de Tolède. La naissance de Jésus a été cachée au démon, qui devait être confondu, trompé, jusqu'à connaître le Christ vivant sa vie d'homme et mort crucifié, car seule la mort du Christ permit de sauver l'homme que le diable tenait prisonnier depuis le péché d'Adam. Mais Jésus est bien né à Bethléem, la maison du pain en hébreu, le 25 décembre, neuf mois après l'Annonciation du 25 mars, le cycle de Noël commençant cependant le 18 décembre, soit huit jours avant la naissance, fête des Quatre-temps de l'Avent commémorant l'Annonciation ou fête de Notre-Dame-de-l'Espérance (Notre-Dame-de-la-O en Espagne) selon une décision du Xème concile de Tolède de 656. Les mêmes textes et ces offices liturgiques insistent sur la nuit de la Nativité, la maison inachevée, la crèche, l'âne et le bœuf symboles respectivement des païens portant l'idolâtrie et du peuple juif enchaîné à sa Loi.

ver ; ainsi, nous ne pouvons nous détacher des péchés dans lesquels nous sommes enveloppés et endormis dans le songe de la nuit, et nous pouvons faire ce qui nous convient pour notre sauvegarde.

Chapitre 11
Le 11ème chapitre fait dire à Julio la raison pour laquelle notre Seigneur voulut naître dans la ville appelée Bethléem.

– La raison pour laquelle il naquit à Bethléem est celle-ci. Vous savez que Bethléem signifie « maison du pain » ; le pain signifie abondance ; dans le pain, se trouve rondeur, croûte et mie. Tout cela se retrouve en Jésus Christ et dans sa naissance. Car Jésus Christ est abondance de tout bien pour les âmes et pour les corps. Et dans ce bien, il faut comprendre le pain et le vin et la viande et les fruits. Toutes ces abondances furent en Jésus Christ, car il fut pleinement accompli pour être Dieu et homme : car il fut le pain, en disant que celui qui mangerait ce pain qu'il donnait mangerait sa chair elle-même, car il fut aussi le vin, en disant que le vin était son sang ; car il fut le fruit, puisque de lui, l'ange proclama : « le fruit de ton ventre », ce qui en Latin pour « fruit » dit « *fructo* ». Le pain est rond, et toute chose ronde n'a ni commencement ni fin. Le pain a croûte et mie, qui se trouve à l'intérieur, aussi Jésus Christ naquit homme et comme l'humanité était jointe à la divinité, en toute réflexion il naquit à Bethléem, qui est la maison du pain.

Chapitre 12
Dans ce 12ème chapitre, Julio dit à l'infant pourquoi notre Seigneur voulut naître sous le portique et non en maison fermée.

– La raison pour laquelle il naquit sous le portique et non en maison fermée est celle-ci. Vous savez que le portique n'est pas la maison complète, mais forme la porte de la maison, et c'est pourquoi Jésus Christ a fait comprendre que sa naissance n'était pas une fin accomplie, puisqu'il devait encore subir sa passion. De même que le portique est devant la porte de la maison, Jésus Christ est entrée et voie pour entrer dans la maison de la gloire perpétuelle, qui est la gloire du Paradis.

Chapitre 13
Dans ce 13ème chapitre, Julio dit à l'infant et lui explique pourquoi Jésus Christ voulut naître dans la crèche.

– La raison pour laquelle il fut placé dans la crèche, comme je peux le comprendre, est double. D'abord, il fallait donner exemple aux gens, surtout aux rois et aux grands seigneurs. Car si le roi des rois a été placé dans une crèche par manque d'autre lieu mieux préparé, ils ne doivent pas s'étonner ni se sentir déshonorés de ne pouvoir disposer de tout ce qu'ils désirent et veulent posséder dans leurs conditions. Puis, les hommes doivent comprendre que le bœuf et l'âne, des animaux qui mangent dans cette crèche, ont bien reconnu leur seigneur et leur créateur, et selon leur pouvoir, lui firent révérence. Aussi, combien sont-ils coupables eux-mêmes de ne pas le reconnaître et de ne pas agir envers lui comme ils le devraient !

Chapitre 14
Le 14ème chapitre fait dire par Julio à l'infant pourquoi notre Seigneur Jésus Christ voulut naître dans une maison étrangère.

– La raison pour laquelle il naquit dans une maison étrangère et non la sienne, est qu'il voulut révéler sa très grande humilité. Comme il n'appréciait pas beaucoup les richesses de ce monde, il voulut que les gens prissent exemple sur lui. Car il est bien certain que le Seigneur du ciel et de la terre pouvait avoir une maison pour lui où il aurait choisi de naître.

Chapitre 15
Dans ce 15ème chapitre, Julio dit à l'infant pourquoi notre Seigneur Jésus Christ voulut naître au mois de décembre.

– La raison pour laquelle il naquit au mois de décembre, à mon avis, est double. D'abord, il naquit à huit jours du début du mois et, selon le mouvement du soleil qui désormais s'approche de nous, les jours commencent alors à croître. C'est le symbole de la naissance de Jésus Christ qui permet que s'approche de nous la clarté

du soleil véritable, qui donne lumière et illumine tout. Le soleil illumine les bons et les mauvais, de même, le Saint Esprit illumine les bons et les mauvais, mais le sol ne réchauffe pas beaucoup ceux qui ne veulent pas s'approcher de lui, de même la chaleur de l'Esprit Saint ne réchauffe pas beaucoup ceux qui refusent son approche. Puis, il faut comprendre que Dieu est aussi homme véritable, car selon le jour de sa conception, il naquit à neuf mois exactement.

Chapitre 16
Le 16ème chapitre relate comment Julio expliqua à l'infant la venue des rois de Saba pour adorer Jésus Christ.

– La raison pour laquelle vinrent adorer les rois de Saba me semble la volonté que ce fut la manifestation qu'il était le Seigneur du monde, et que tous les rois étaient dans son pouvoir et que tous devaient lui obéir. L'or, l'encens et la myrrhe qu'ils lui offrirent furent les marques de Jésus Christ. Ils en firent alors la prophétie : l'or qu'ils offraient signifiait que le monde entier peut être en son pouvoir, dans sa grande noblesse, l'encens annonçait le sacrifice qu'il devait faire de son corps ; la myrrhe, qui est très amère, symbolisait l'amertume de sa mort[82].

Chapitre 17
Dans ce 17ème chapitre, Julio explique que l'étoile est née lors de la naissance de Jésus Christ.

– L'étoile qui devait les guider vint sur eux et la raison en est qu'ils devaient comprendre ainsi que Dieu révélait sa toute puissance, puisque les éléments et les créatures du ciel lui obéissaient autant que les animaux et les créatures de la terre.

[82] Le cortège des Rois est codifié dans l'*Auto* de Tolède de 1150. En 1336 à Milan, les Dominicains organisent des cortèges en ville avec trois rois à cheval, des serviteurs, des animaux portant des cadeaux, se rendant vers la crèche de l'Enfant Dieu. Le 6 janvier, fête des Rois Mages, est la plus grande fête du cycle de Noël en Espagne. Les rois offrent l'or, *Signum Regis*, l'encens, *Signum Dei*, la myrrhe, *Signum Sepulturae*. Précisons enfin qu'abondent dans cette fête les scènes orientalisantes, mais que le premier roi noir ne paraît dans l'iconographie qu'au XVème siècle.

Chapitre 18
Le 18ème chapitre dit la raison pour laquelle sainte Marie s'en fut avec son fils en Egypte.

– La raison pour laquelle sainte marie s'en fut avec Jésus Christ en Egypte, est qu'il fallait faire comprendre que Jésus Christ était véritablement un homme ; car Jésus Christ, Dieu et homme, craignait bien peu le massacre d'Hérode, mais il choisit de se montrer comme un homme véritable.

Chapitre 19
Le 19ème chapitre explique pourquoi sainte Marie dut revenir d'Egypte.

– La raison pour laquelle elle revint est qu'il fallait faire comprendre que si les hommes fuyaient par crainte d'Hérode, après sa mort, ils ne devaient plus avoir de crainte de lui et devaient retourner dans leur terre.

Chapitre 20
Dans ce 20ème chapitre, Julio explique pourquoi Jésus Christ ne prêcha pas avant ses trente ans accomplis et fut baptisé à ce moment-là.

– La raison pour laquelle Jésus Christ ne prêcha pas avant d'atteindre ses trente ans et fut alors baptisé vient de ce qu'avant trente ans, l'homme n'est pas encore accompli, ni dans sa compréhension, ni dans ses actes. En arrivant à trente ans, il est dans le meilleur des âges. Il faut comprendre qu'il ne voulait rien entreprendre sinon la meilleure action possible, c'est pourquoi il ne voulut ni prêcher ni être baptisé avant ses trente ans, ni non plus attendre plus tard. Mais il ne voulut pas prêcher avant d'être baptisé, parce qu'avant son baptême, il n'était pas en état pour accomplir ce pourquoi il était venu.

Chapitre 21
Julio explique dans ce 21ème chapitre pourquoi Jésus Christ prêcha durant trois ans, ni plus ni moins.

– La raison pour laquelle il prêcha trois ans, ni plus ni moins, vient de deux causes. La première, pour donner la dîme du temps, car sur trente ans, trois ans représentent le dixième, et ainsi, il nous fait comprendre que nous devons donner à Dieu la dîme du temps comme de tout le reste. La deuxième, pour faire comprendre que le compte de trois est le compte parfait, comme la Sainte Trinité est parfaite et véritable et qu'en elle, Dieu est complètement, et qu'il est véritablement Dieu et homme.

Chapitre 22
Le 22ème chapitre fait donner par Julio la raison pour laquelle notre Seigneur consentit à être pris et tué par ce peuple juif si vil.

– La raison pour laquelle il consentit à être pris et mis à mort par ce peuple juif si vil, quoi que de la vilainie de ce peuple il n'y ait pas lieu de parler, puisqu'à côté de la noblesse de Jésus Christ, tous les peuples sont vils, la raison donc pour laquelle il voulut que ce fussent les Juifs les auteurs de cela, selon ce que je crois, vient de ce que Dieu avait toujours fait de grands biens à ce peuple, qu'il considérait comme le sien et au milieu duquel il voulait naître ; ceux qui se sont élevés contre lui ont donc commis un bien plus grand mal et Dieu, avec raison, doit leur donner une bien plus grande peine en proportion, alors qu'à ceux qui le reconnaissent et le servent, il doit faire le plus grand bien.

Chapitre 23
Le 23ème chapitre dit comment Julio expliqua à l'infant pourquoi Jésus Christ fut vendu trente deniers.

– La raison pour laquelle on le vendit trente deniers doit être donnée ici, mais ce serait très long de dire comment ces trente deniers furent faits et apportés au trésor de Jérusalem. Mais si vous

voulez savoir tout cela, vous pouvez le trouver dans le livre intitulé *De infançia Salvatoris*[83].

Chapitre 24
Dans ce 24ème chapitre, Julio montre que notre Seigneur voulut être fouetté et torturé.

– La raison pour laquelle il voulut être fouetté et tourmenté ne fut pas parce qu'il le méritait en quoi que ce soit. Mais il le voulut, pour que nous soyons encore plus redevables de ce qu'il avait fait pour nous, et pour nous donner l'exemple que lui, qui est Dieu et Seigneur, voulut souffrir tout cela et même la mort, pour nous, alors qu'il n'avait jamais mérité de le souffrir, pour que nous prenions conscience de tout ce que nous devons faire pour lui, nous qui méritons tant de peine et nous qui devrions désormais si peu craindre la mort et les tourments ou la souffrance pour ce seigneur qui fit tant pour nous et nous racheta si chèrement[84].

Chapitre 25
Le 25ème chapitre dit pourquoi le Fils de sainte Marie ne reçut pas d'autre mort que celle de la croix.

– La raison pour laquelle il fut crucifié et ne reçut pas une autre mort, quoi qu'il y ait bien des raisons, est surtout dans la position de celui qui est sur la croix, n'étant ni dans le ciel ni sur la terre, et il a les bras étendus. Dans ces gestes, il nous fait comprendre que Jésus Christ est entre Dieu le Père, qui est le ciel, et nous les hommes, qui sommes de la terre. Les bras étendus, il prie pour nous et il se montre prêt pour nous recevoir.

[83] Il faut lire plutôt ici le traité *Vindicta Salvatoris*, d'un anonyme du XIIIème siècle, disant que Titus avait vendu 30 Juifs pour un denier, et Judas ayant demandé par esprit de vengeance 30 deniers pour le prix du Christ.

[84] Les mêmes évangiles apocryphes et Jacques de Voragine permettent les développements des chapitres suivants, le symbole de la croix, les bois de la croix, la résurrection au troisième jour, les péchés de Judas le maudit. Le chapitre 22 rappelle que le peuple juif est déicide, ce qui se répète depuis Tertullien (160-240). Le chapitre 32 résume la double personnalité du Christ et proclame la nécessité de la croyance à côté de l'entendement, et forme donc transition pour aborder les états du clergé, en laissant désormais ces mentions du dogme et des grands traits de l'Histoire du Sauveur.

Chapitre 26
Dans ce 26ème chapitre, Julio donne la raison pour laquelle du sang et de l'eau sortirent du côté de Jésus Christ.

– La raison pour laquelle il fut blessé au côté et pourquoi en sortirent du sang et de l'eau, alors qu'il était déjà mort, selon mon avis, est de nous faire comprendre le sacrifice qu'il décida de son propre corps ; les prêtres disent à ce propos : « du côté de notre seigneur Jésus Christ sortirent du sang et de l'eau ; nous les mélangerons en une seule boisson qui sera sanctifiée pour notre rachat ».

Chapitre 27
Dans ce 27ème chapitre, Julio explique que la croix fut de trois bois.

– La raison pour laquelle il choisit ce bois de sa croix serait très longue à expliquer, mais ce que je conçois est ceci : dans la croix se trouvent trois bois, le palmier, l'olivier, le cyprès ; par la palme nous prouve sa seigneurie, par l'olivier, la paix que sa passion a établie entre Dieu et les hommes ; par le cyprès, il nous fait comprendre que par sa mort sont vaincus la mort et le diable.

Chapitre 28
Dans ce 28ème chapitre, Julio explique pourquoi la résurrection de Jésus Christ attendit le troisième jour et ne se fit ni avant, ni après.

– La raison pour laquelle il ressuscita le troisième jour, selon ce que je crois, est celle-ci : vous devez savoir que, selon ce qui a été dit ci-dessus, Dieu ne pouvait jamais causer un tort à quelqu'un, car il n'est que pouvoir bon et ordonné, et pour le faire savoir, il devait donner ou gloire ou peine au corps selon ses mérites et selon les œuvres accomplies quand le corps était joint à l'âme. C'est pour cela qu'il convint que Jésus Christ fût à la fois Dieu et homme selon ce qui a été détaillé ci-dessus. Pour faire éclater sa gloire, de ses deux natures en une seule, qui avaient toutes deux ensemble accompli de belles œuvres, il fallait les réunir

encore et les faire ressusciter pour avoir la gloire méritée. Si Dieu peut faire cela de tout pécheur, en le menant à sa sauvegarde, vous pensez bien qu'il doit d'autant mieux le faire de Jésus Christ, qui est Dieu et n'a jamais péché. Il fut établi que sa chair, qui était celle d'un homme, dût mourir véritablement, mais pour ressusciter dans la gloire avec l'âme ainsi assemblée.

Il ressuscita le troisième jour, car Dieu ne cesse jamais de faire du bien à l'homme, à part si l'homme met l'obstacle du péché entre Dieu et lui ; alors, pour que les hommes souffrent quelque peine, Dieu leur fait attendre la résurrection jusqu'au jour du jugement. Ce jour seulement, tous seront réunis pour entrer ensemble dans la gloire, comme on l'a dit. Mais Jésus Christ n'a jamais péché, et on ne devait pas lui faire attendre sa résurrection, et cela ne se fit pas, car le Vendredi, à l'heure de none, il eut sa mort humaine et charnelle, mais jusqu'au Dimanche où il apparut ressuscité, il descendit aux enfers et en sortit les patriarches et les saints qui y attendaient sa venue et, pour montrer que la Trinité était accomplie en lui, il apparut ressuscité le troisième jour, et pas avant ni plus tard.

Chapitre 29
Le 29ème chapitre explique pourquoi Judas Iscariote, qui était l'un des apôtres, le vendit.

– La raison pour laquelle il voulut que Judas Iscariote, qui était l'un de ses apôtres, le vendît, vient à mon avis de deux arguments ; d'abord, il y avait en lui beaucoup de mal, car selon l'histoire, Judas tua son père, se maria avec sa mère et commit toujours de grands péchés, aussi Dieu le laissa faire encore ce mal suprême. Et puis, Dieu a voulu faire taire tous ces gens qui ont la manie de parler et, chaque fois que quelqu'un d'une société quelconque commet une mauvaise action, dit du mal de cette société toute entière au lieu de chercher pourquoi notre seigneur Dieu voulut que cela s'accomplît ainsi. Le seigneur a créé ce groupe des apôtres, et il est sûr que cet état est le meilleur et le plus accompli que ce peut être. Si de cet état, voulu par Jésus Christ, ne comprenant pas plus de douze apôtres, douze hommes, un seul d'entre eux

commit ce si grand mal, ce si grand péché, cette si grande trahison, ce n'est pas cela qui empêcha tout l'état des apôtres d'être saint, bon et accompli. De même, la mauvaise action d'un mauvais frère ou d'un mauvais homme de quelque état que ce soit, n'empêche pas la qualité de l'ordre ou de l'état d'où est sorti ce fautif qui n'a pas agi comme il le devait.

Chapitre 30
Le 30ème chapitre dit que, lorsque Jésus Christ monta au ciel, ceux qui étaient avec lui le virent ainsi.

– Il monta au ciel avec son corps et avec son âme, à la vue de tout le peuple, pour manifester à tous qu'il était véritablement Dieu et homme.

Chapitre 31
Le 31ème chapitre explique pourquoi il envoya l'Esprit Saint sur les apôtres le jour de la Pentecôte.

– Alors, il envoya l'Esprit Saint sur les apôtres le jour de la Pentecôte et les confirma dans la grâce et il leur enseigna toutes les langues et toutes les sciences pour pouvoir désormais enseigner la sainte foi catholique à toutes les nations. Tout ceci fut établi pour faire comprendre que la loi ancienne était l'annonce de la nôtre. De même que le Saint Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte, qui était le cinquantième jour après la résurrection de Jésus Christ, qui est la véritable Pâque au cours de laquelle fut mangé l'agneau et célébré le sacrifice de son corps, selon ce qui avait été ordonné le Jeudi précédent, de même avait été donnée la loi à Moïse sur le Mont Sinaï, cinquante jours après la Pâque de la nuit de la sortie d'Egypte. Ce serait un peu long, mais je vous montrerai facilement que tout ce qui se déroula dans cette Pâque fut l'annonce de la passion de Jésus Christ, du sacrifice qui se célébra et se célèbre toujours de son corps.
En suivant tout cela, on est forcé en toute logique de comprendre et de croire que Jésus Christ vint en ce temps-là, en cette façon, et de cette femme.

Chapitre 32

Le 32ème chapitre commence par cette phrase de Julio à l'infant : « Seigneur infant, je vous ai décrit les quatre sortes de gens, les Chrétiens, les Juifs, les Maures et les païens que l'on peut convaincre, soit par l'Ecriture, soit par le raisonnement, à propos de l'avènement de Jésus Christ ».

– Désormais, seigneur infant, quoi que tout soit très important, ni moi ni un autre ne pourraient tout vous expliquer complètement, mais je proclame que je vous ai dit beaucoup et de véritables arguments par lesquels les prêtres peuvent l'emporter par le raisonnement sur les païens et les gentils qui ne croient pas dans les Ecritures et qu'il faut convaincre par la raison. Je vous ai dit aussi que c'est par les Ecritures comme par le raisonnement que les prêtres peuvent l'emporter sur les quatre sortes de gens, les Chrétiens, les Juifs, les Maures et les païens, pour leur faire comprendre, soit par l'Ecriture, soit par la raison, comment peut être, et pourquoi, Jésus Christ à la fois vrai Dieu et vrai homme. Tout ceci a été dit, et il faut expliquer maintenant comment notre loi a pu être établie et comment il faut y croire selon toute raison ; quoi que ce soit par la raison qu'on la suive, que la raison soit en tout, la valeur de la foi n'en est pas diminuée pour autant, même si on dit que la foi n'a pas sa place si la raison parvient à tout par la démonstration. Il en est ainsi parce que notre loi et notre foi ne forment qu'un, sans distinction dans cet ensemble, quoi que dans ce tout, on peut saisir deux réalités qui sont chacune particulières, l'une, comment peut être et fut de toujours Jésus Christ Dieu et homme, la seconde, que voulut-il et que fit-il.

Les choses qu'il fit sont de trois origines : les unes, il les ordonna et les accomplit comme Dieu tout puissant ; les autres, comme homme véritable, et les autres encore comme Dieu et homme. Ce qu'il accomplit comme Dieu, ce sont les miracles, qu'il décida toujours pour racheter et pardonner les péchés ; ce qu'il fit comme homme fut le déroulement de ses actes humains, bien établis et sans péchés ; et ce qu'il fit comme Dieu et homme, ce furent les sacrements dans lesquels ils plaça une telle valeur qu'on ne put y croire que si on a la foi. Cette foi que nous avons lorsque

nous croyons dans les sacrements qu'il établit et ordonna, on ne peut l'expliquer par les raisonnements et elle nous permet le mérite de la croyance. Quoi que par la raison indubitable on peut prouver que Jésus Christ fut et est vrai Dieu et vrai homme, c'est tout de même par la foi que nous croyons ce qu'il fit et décida, il put le faire. Dans ce qu'il décida, c'est toujours par la foi qu'on croit que se trouve la valeur qu'il voulut y placer. Pour que vous le compreniez mieux, je vais vous dire une métaphore. Vous savez que si un seigneur a une ville, les gens peuvent douter si cette ville est à lui ou non et peuvent dire qu'elle n'est pas à lui avec quelques arguments ; mais s'ils reconnaissent qu'elle est sienne, sans en douter, désormais il ne doivent plus mettre en doute qu'il peut y accomplir tout ce qu'il désire, en tant que seigneur qui peut et a le pouvoir de le faire, dans son bien, et selon toute sa volonté. Ils doivent croire et avoir la foi, quoi qu'ils ne le voient pas, que tout est accompli par lui, qu'il l'a fait, le fait faire et peut le faire, et que tout est comme il l'a ordonné. Cette situation est une réalité pour les hommes, qui sont des créatures ; nous pouvons comprendre encore mieux que cela est possible à Dieu, qui est créateur.

Il vient d'être prouvé, sans hésitation désormais, que par raison et nécessité, Jésus Christ devait être homme véritable et Dieu tout puissant. Nous savons également que Jésus Christ ordonna les sacrements. Aussi, en toute raison, nous devons et nous devons croire que les sacrements qu'il ordonna sont de véritables sacrements, qui ont des valeurs qu'il plaça en eux. Nos raisonnements ne peuvent prouver toujours quelles sont ses vertus ; aussi, nous devons y croire, par notre foi. Quoi que nous soyons certains que Jésus Christ fut et est vrai Dieu et ordonna les sacrements, car il put le faire, cependant notre raison ne peut le démontrer, aussi nous avons le mérite de croire par la foi ce qui ne peut pas se laisser démontrer par la raison. Seigneur infant, c'est ainsi qu'est sauvée notre sainte loi et que notre foi catholique se prouve par la raison, et que la démonstration raisonnée ne fait perdre aucunement le mérite de la foi.

Par tous ces arguments et tout ce qui est dans ce livre, dans la première partie comme dans cette seconde partie, les prêtres peuvent faire comprendre à tous les gens les qualités et les avantages

que notre sainte loi a sur toutes les autres sectes. Ils peuvent montrer avec la raison ce qui est cru par le raisonnement et ce qui est cru par la foi. Et puis encore comment, dans notre sainte foi catholique, on peut sauver et se sauvent les âmes, alors que dans une autre, on ne le peut pas. Je pense que je vous ai entièrement prouvé ce que je vous ai déjà dit, et qu'avec la grâce de Dieu, on pourra encore expliquer.

Chapitre 33
Dans ce 33ème chapitre, l'infant dit à Julio : « tout ceci étant très bien expliqué, je vous en remercie beaucoup et vous m'avez tout fait comprendre de ce qui est nécessaire à un Chrétien tel que je suis ».

– Julio, dit l'infant, tout ce que vous venez de m'expliquer est très compliqué et je vous déclare que moi qui suis chrétien, je remercie beaucoup Dieu de me permettre de comprendre ce qui m'est nécessaire. Je peux même comprendre par le raisonnement ce que je dois croire par la foi. Maintenant que vous m'avez donné si bien ces éclaircissements, je vous demande de me parler de tous les états du clergé, tel que vous l'avez fait pour les états laïques, pour me montrer dans lesquels l'homme peut le mieux se sauver, sans aucun péril.

– Seigneur infant, dit Julio, il y a tellement d'états dans le clergé que ce serait très extraordinaire si en voulant parler de tous, nous ne laissions pas de côté tel aspect ou n'oubliions l'un ou l'autre. Car dans l'état du clergé se trouve d'abord le pape, qui est le plus grand de tous, a un grand pouvoir et joue un grand rôle, puisque vicaire spirituel de Dieu et de saint Pierre. Comme on l'a dit au début de ce livre, après lui viennent les cardinaux, qui tiennent lieu des apôtres, et puis les patriarches, et puis les archevêques, les évêques, les abbés, les doyens, les archidiacres, les chantres, les trésoriers, les écolâtres, les chanoines, les prébendiers, les chapelains qui chantent des chapellenies, les diacres, sous-diacres et les acolytes. Tous ces états se rencontrent dans les églises cathédrales. En plus de tous ceux-ci se trouvent les clercs dans les églises des villes et des alentours. Il y a aussi d'autres clercs, qui sont

religieux, hommes d'ordre et les membres des ordres mendiants comme l'ordre des Prêcheurs et l'ordre des Mineurs. Il y a aussi des ordres qui peuvent avoir des biens propres possédés en commun, comme l'ordre de saint Augustin et encore les moines blancs et bruns. Il y a enfin les ordres de chevalerie, qui peuvent avoir des chevaux et des armes et en user au service de Dieu, pour la défense de la foi contre les Maures, et qui peuvent avoir aussi des biens en communauté ; en Castille, d'où je suis originaire, ce sont les ordres de Santiago, de Saint Jean, de Calatrava et d'Alcantara. En Aragon, il y a un autre ordre, créé par le roi Jacques, celui de Montesa ; au Portugal, ceux d'Avis et du Christ, créés par le roi Dionis, qui doivent obéir à Calatrava.

Chapitre 34
Dans ce 34ème chapitre, l'infant dit à Julio : « je comprends bien, selon vos raisons, que l'état du clergé est très bien développé ».

– Julio, dit l'infant, selon toutes vos raisons, je comprends combien l'état du clergé est bien développé, mais selon mon avis, dans chacun de ces états du clergé peuvent se rencontrer toutes sortes de dangers pour la sauvegarde de l'âme. Mais, avec la grâce de Dieu, nous pouvons connaître le meilleur et je vous demande de m'expliquer chacun de ces états. De même que dans l'état des laïques, vous avez commencé par me parler en détail de celui des empereurs, le plus haut, puis vous êtes descendu progressivement jusqu'aux états les plus humbles, de même commencez par l'état des papes, le plus important et le plus haut dans le clergé. Puis vous irez en descendant avec les autres états, comme vous l'avez fait avec les laïques. Lorsque vous aurez parlé de tous les états, des clercs comme des laïques, je me fie en la grâce de Dieu, qui accomplit tout bien et qui connaît mon intention, que cette volonté sera alors accomplie. Il fera en sorte que je choisisse l'état dans lequel je pourrai le servir et sauver mon âme, en gardant et en approfondissant mon honneur dans l'état où il m'aura placé.

– Seigneur infant, dit Julio, vous me demandez là un gros travail, mais je vois que je ne peux pas m'en disculper, puisque vous le voulez. Aussi, je vais vous dire tout ce que je crois comprendre.

Chapitre 35
Le 35ème chapitre fait dire par Julio : « Seigneur infant, vous savez bien que dans tous les états où vivent les hommes, ils peuvent partout se sauver s'ils le veulent ».

– Seigneur infant, vous savez bien que dans la première partie de ce livre, je vous ai dit que dans tous les états où vivent les hommes, ils peuvent se sauver s'ils le veulent. D'autre part, il n'y a aucun état, si bon, si sain soit-il, dans lequel l'homme ne pourrait perdre son âme et aussi son corps s'il le désirait ; mais les états sont plus ou moins conçus pour permettre de bonnes œuvres ou au contraire pour donner occasion de pécher et de faire le mal, et il y en a de meilleurs que d'autres pour la sauvegarde des âmes. Même s'ils sont conçus pour les bonnes œuvres, il y a pourtant bien des façons, à l'intérieur de chaque état de ce genre, pour tomber dans de grandes erreurs et de grands péchés. Cependant, Dieu veut toujours accorder sa grâce à celui qui est en cet état qui l'invite à faire mal et à suivre sa seule volonté désordonnée ; et cet homme laisse tout pour suivre Dieu et ne faire plus ce qui ne lui convient pas, et alors accomplit de bonnes œuvres au service de Dieu et au profit de son âme et de sa renommée. Celui-là a alors plus de mérite que celui qui vit dans un état où il lui est facile de faire le bien, et où, même s'il le veut, il ne peut pas faire le mal. Ceci dit, selon ce que je comprends, je répète que le meilleur état du clergé pour la sauvegarde de l'âme, est celui du pape. Il y a tellement de raisons pour que le pape puisse avoir plus de mérites que tout autre homme, s'il veut vraiment travailler comme il le doit et selon ce qui revient à son état, que ce serait trop long à raconter, d'autant plus que je vous en ai déjà parlé. Croyez seulement que le pape peut accomplir de grands biens, pour sa personne comme pour toute l'Eglise, en bonnes œuvres, en dépensant les biens de l'Eglise au service de Dieu et en l'honneur de la sainte foi catholique contre les Maures, les gentils et les hérétiques, et en toutes sortes de belles œuvres, tout en préservant sa propre personne de toute action qui ne lui conviendrait pas, sans dépenser le bien de l'Eglise en vanités, plaisirs ou délices du monde ; je pense que le pape peut faire beaucoup de bien s'il agit vraiment ainsi, de même qu'il pourrait fort bien aussi mal agir s'il le voulait, mais il peut toujours choisir ce qu'il faut pour le service de

Dieu, pour accomplir ce qu'il doit, et je proclame donc que c'est là le meilleur des états pour la sauvegarde de l'âme. Il peut agir très bien, mais il peut aussi abandonner le bien et faire le contraire ; cependant, la faute n'en revient pas à l'état de pape ni à celui qui a créé l'état de pape, mais au pape lui-même qui n'agit pas comme il le doit.

Chapitre 36
Dans ce 36ème chapitre, l'infant dit à Julio qu'il lui a dit tant de généralités, qu'il ne peut le comprendre.

– Julio, dit l'infant, vous avez certes très bien parlé. Mais à plusieurs reprises, vous avez dit tant de généralités que je ne peux comprendre, par exemple dans cet état de pape, en quoi il peut mériter et en quoi il peut démériter. Je voudrais donc que vous m'éclaircissiez sur cinq points, sur l'état de pape lui-même, sur son élection, sur son pouvoir, en quoi il peut mériter et en quoi il peut démériter.

– Seigneur infant, dit Julio, pour vous détailler tout ce que vous me demander, il faudrait un autre livre aussi gros que celui-ci ; comme ce serait vraiment très long et que je pense que je peux m'en dispenser, je ne vous dirai pas tout, mais je vais vous dire ce que vous pourrez comprendre.

Votre première question concerne l'état de pape. Je vous réponds simplement que c'est le plus grand et le plus vénérable qui puisse être dans le monde. Le pape, en effet, placé en cet état, selon la loi des chrétiens qui est la loi véritable, a tout pouvoir accompli dans le domaine spirituel, puisqu'il est le vicaire véritable de Jésus Christ, et il a aussi un grand pouvoir temporel. C'est donc le plus grand des états.

Vous me demandez ensuite comment il doit être choisi, et je peux vous répondre sur ce que doivent faire les cardinaux. Dès que meurt le pape, les cardinaux doivent se réunir dans le lieu du décès du pape et doivent alors procéder à l'élection qui est valable si la majorité des voix a été réunie. Cette majorité étant exprimée, il est consacré aussitôt. Dès que le pape est confirmé,

personne ne peut s'opposer à lui en aucune façon, sauf s'il se révèle hérétique. Mais si les cardinaux ne se soumettent pas au rite de cette élection, les gens de la ville où est mort le pape doivent les enfermer dans une résidence et leur donner ce dont ils ont besoin pour trente jours. Si, au bout de ces trente jours, l'élection n'a pas été réalisée d'une façon légale, en suivant les trois étapes rituelles, l'appel au Saint Esprit, le compromis, la rédaction écrite du résultat, alors les gens de la ville doivent réduire progressivement leur provende jusqu'au point où on ne leur donne plus que du pain et de l'eau, et même jusqu'à démolir cette résidence où ils ont été rassemblés pour cette élection. On doit leur fournir tout, cependant, jusqu'à l'accomplissement de l'élection. Il faut que la majorité des cardinaux soit obtenue, et alors, le pape est institué. Par la suite, quel que soit le sujet, personne ne peut le contredire ni s'opposer à lui, sauf s'il est hérétique déclaré.

Dès cette élection, les cardinaux ouvrent un registre où se trouvent tous les noms que doivent porter les papes, chaque page portant l'un de ces noms, et ils en disent ce qu'ils lisent à la page ouverte, et ce nom que le pape porte désormais n'étant plus jamais appelé par son nom de baptême. Comme il est arrivé déjà qu'un pape renonce à la papauté, certains affirment que cela n'est pas possible, car il est le plus haut placé et il n'y en a pas d'autre au-dessus de lui, aussi, il ne peut avoir le pouvoir de renoncer à son propre pouvoir. Si le collège des cardinaux pouvait recevoir une telle renonciation, il aurait aussi le pouvoir de corriger quelque chose qui n'aurait pas été convenablement accompli par le pape. Cela ne se peut, et cette renonciation ne se peut pas non plus. Seigneur infant, quoi qu'il y ait encore d'autres détails, je peux vous dire que c'est ainsi qu'est choisi le pape.

Vous m'avez demandé quel est le pouvoir du pape. Certainement, seigneur infant, cela est pour moi très difficile de le dire ; car il pourrait m'arriver qu'en disant certaines choses, j'encourre une réprimande et même un blâme, ou bien je pourrais dire le contraire de ce qui est tenu par d'autres comme la vérité et la raison. Comme je ne voudrais rien dire qui scandaliserait qui que ce soit, je ne veux rappeler que ce qui est certain et qui ne soulève aucune contra-

diction. Je vous dis alors simplement que le pape a tout pouvoir accompli en tout ce qui est spirituel, comme notre seigneur Jésus Christ le donna à saint Pierre, qu'il créa son vicaire. Tous les chrétiens sont tenus d'observer et garder tous ces mandements spirituels. Il a aussi un grand pouvoir temporel ; mais quel que soit ce pouvoir, puisque je suis de Castille et que les rois de Castille et leurs royaumes sont libres de toute subjection vis-à-vis de toute puissance du monde, je ne peux en savoir grand-chose. Cependant, les gens de l'empire ou quelques autres qui relèvent de ce pouvoir, peuvent en parler. Nous, nous ne devons pas nous placer dans cette dépendance et nous ne voulons pas nous mettre dans ce que nous n'avons pas à observer.

A votre quatrième question, qui concerne les mérites du pape, seigneur infant, je dirai que la bonté de Dieu est si grande et qu'il a tant fait pour sauver les hommes, qu'il a voulu que sa passion et les mérites de sainte Marie et des saints fussent tous accomplis pour le rachat des pécheurs ; il leur a donné encore plus de grâce en voulant que dans tout acte que l'homme fait en état de péché, il y ait pourtant la valeur du rachat grâce aux bonnes œuvres accomplies jusque-là, et que l'homme participe à toutes les bonnes œuvres accomplies dans toute l'Eglise. Comme cela a été dit, Dieu voudrait toujours donner sa grâce à l'homme si celui-ci ne l'en empêchait pas par ses péchés. Celui qui a compris la valeur de la pénitence, s'il n'est plus entaché par le péché, peut agir dans le bien et obtenir cette grâce en tout, et participer à tout le bien qui se fait dans l'Eglise, dans les œuvres de miséricorde, dans les sens corporels comme dans les mandements de la loi et comme dans les bons talents.

Seigneur infant, vous savez bien que le bien et le mal sont choses contraires, et que pour le bien, l'homme doit gagner le bien, et pour le mal, il doit recevoir le mal. Aussi, quand l'homme pense faire une bonne œuvre, même s'il en est empêché, il y consacre toutes ses possibilités et ne s'arrête pas avant d'en avoir terminé, même s'il ne le peut pas ; cette belle ardeur est gratifiée par Dieu, même s'il n'a pu la mener à bien. Mais, s'il veut faire quelque chose de mal, et s'il n'y parvient pas parce qu'il ne le peut pas, Dieu ne lui en tient pas compte, du moins pas autant que s'il l'avait fait, et cela peut paraître contre raison ; car si Dieu récompense tant la

volonté de bien faire, même si tout s'arrête lorsque c'est impossible, comme si tout était accompli, alors, il semble que le bien et le mal sont semblables alors qu'ils sont contraires, alors pourquoi ne pas punir aussi l'ardeur à mal faire, qui ne s'arrête que si c'est impossible, comme si cela était fait ? Il semble bien que cela devrait être, en suivant ce raisonnement. Mais Dieu est toute bonté, il aime le bien et déteste le mal. La volonté de bien faire porte en elle la bonté complète et équivaut au bienfait accompli, et c'est bonté que de récompenser le bien fait plus qu'il ne devrait être et de punir le tort moins que ce qu'il demande ; c'est pourquoi Dieu, qui est toute bonté, récompense le bon talent, même si on n'a pas accompli ce qui a été entrepris, et ne punit pas tant le mauvais vouloir qui n'a pu être poussé jusqu'à sa fin. Il en est ainsi ; les chrétiens qui vivent une véritable pénitence ont le mérite de toutes leurs bonnes œuvres accomplies ou seulement désirées. Et si tout chrétien vivant en pénitence mérite si bien tout cela, d'autant plus peut le mériter et le mérite en bien des actes le pape, qui est tête et gouvernement des chrétiens. Car il est le grand prêtre qui a le pouvoir de consacrer le corps du Christ, ce qui est le plus grand des sacrements ; il doit faire ce saint sacrement tous les jours ou presque tous les jours ; nous pouvons donc comprendre qu'il vit sans cesse dans l'état de véritable pénitence. Quel que soit le prêtre qui réalise ce sacrement, celui qui n'est pas en cet état, mérite alors de ne pas être né, car il tombe dans la peine où tomba Judas Iscariote trahissant le corps de Jésus Christ. Le pape, qui doit toujours être en véritable pénitence, et nous devons croire qu'il s'y trouve, accomplit et désire tout bien pour tout le monde et peut avoir et a réellement tout mérite dans ses actes et ses volontés.

En ce que le pape peut démériter, je peux tout autant vous répondre, seigneur infant, que cela m'est très difficile. Je viens de vous dire que le pape peut mériter de bien des façons ; de même, il peut démériter s'il n'agit pas comme il le doit. Je vous ai dit également ci-dessus que tout homme, quel que soit son état, peut s'il le veut accomplir de tels actes qui sauvent son âme, et que de même il perd son âme s'il le veut vraiment. Je vous dis donc la même chose en ce qui concerne le pape. Je vous ai dit en quoi il peut mériter ; vous voulez savoir en quoi il peut démériter, alors je répète qu'il trouve beaucoup d'occasions à ne pas bien agir

comme il le doit, et à mon avis, il démérite s'il n'agit pas en faveur des cinq trésors qui sont en son pouvoir, le trésor spirituel de l'Eglise triomphante, le trésor temporel des rentes et des biens temporels de la sainte Eglise militante, le trésor de la justice qui est en son pouvoir pour être rendu, le trésor des bénéfices et des dignités de la sainte Eglise qui doivent être par lui distribués, enfin, le trésor du jugement de sa conscience[85].

Chapitre 37
Le 37ème chapitre décrit la manière dont le pape peut mériter ou déméríter.

– Il est certain, seigneur infant, qu'en tout cela, le pape démérite s'il n'œuvre pas comme il le doit en préservant ces cinq trésors, et personne ne pourrait vous dire toutes les occasions qui se présentent à lui. Mais le peu que je sais, je vais vous le dire de la façon la plus brève possible.

Il peut s'agir d'abord du trésor spirituel. Selon mon entendement, il s'agit là du plus grand et plus noble des trésors, car il vient des biens et des grâces accordés par Dieu aux hommes selon la volonté de Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, et en regard de tous ses mérites, et des mérites de sainte Marie, et ceux de tous les saints, et de toutes les belles œuvres accomplies par ceux qui sont en Paradis alors que sont en Enfer ceux qui les ont refu-

[85] L'éminente dignité du pape est suspendue à la volonté des hommes, des cardinaux qui l'élisent. Le conclave est institué en 1274 par la bulle *Ubi periculum* (au concile de Lyon II) par le pape Grégoire X, pour soustraire les cardinaux ayant la charge de cette élection, aux pressions extérieures. En 1241, Frédéric II avait fait enfermer les cardinaux dans un lieu insalubre du Palatin, et sous la menace avait été élu Célestin IV, mort un mois après. Le pape est libre de choisir son nom de pontificat; il ne peut s'agir du hasard de la page ouverte comme semble le raconter Don Juan Manuel. Le pape ne peut renoncer à sa charge, une fois consacré. Mais en 1294 Pierre de Morrone devenu pape Célestin V démissionna quelques semaines après son élection. Le souverain pontife est le suzerain de quelques royaumes occidentaux, par exemple l'Angleterre depuis 1066, l'Aragon depuis 1085, ou encore la Hongrie depuis l'An Mil et le royaume de Sicile depuis le XIIème siècle. Don Juan Manuel est heureux de dire que la Castille ne relève de personne! Puis, dans ces chapitres, en passant en revue les divers états ecclésiastiques, il suit la même idée du mérite et du démérite, selon l'accomplissement du devoir devant Dieu, en toute conscience.

sés. Vous devez savoir que tous les biens qui se font, les pardons qui sont obtenus, les sacrifices, les prières et toutes les autres bonnes œuvres qui s'accomplissent habituellement, tout cela se fait afin de racheter les âmes du Purgatoire, pour que, par ces bonnes œuvres, ces âmes sortent de la peine où elles sont plongées. Ceci a été établi par les saints et les docteurs de sainte Eglise, pour tout péché mortel dans lequel tombe l'homme, il doit passer un long temps dans les peines du Purgatoire. Comme personne ne pourrait en ce monde accomplir une telle pénitence qui le sortirait de cet état de péché, les confesseurs qui entendent en confession tout chrétien, lui donnent cette pénitence qu'ils jugent adaptée. Si l'homme se confesse avec une véritable douleur dans le cœur pour le péché commis, et s'il dit vraiment de sa bouche même comment il a agi, puis s'il accomplit la pénitence que lui a imposée son confesseur, il est absous de la faute du péché ; mais demeure la peine, et ce qu'il n'a pas pu accomplir par la pénitence, il doit le purger dans les peines du Purgatoire. Seigneur infant, vous devez savoir qu'entre les peines du Purgatoire et les peines de l'Enfer, il n'y a guère de différence ; mais ceux qui sont dans le Purgatoire, sont cependant certains que lorsqu'ils auront purgé leurs péchés, ils iront au Paradis, alors que ceux qui se trouvent en Enfer n'auront jamais aucune rédemption. Ceux qui vivent en ce monde ne sont cependant jamais certains de l'endroit où se trouvent les âmes des défunts, pensant qu'elles sont au Purgatoire, ils font pour elles le plus de bien possible, et si elles s'y trouvent vraiment, il les aident ainsi à sortir de cette peine ; mais si elles sont déjà au Paradis ou alors en Enfer, ils n'y peuvent rien. Car ceux qui sont au Paradis ne peuvent avoir plus de béatitude qu'ils n'en ont et ceux qui sont en Enfer ne peuvent plus recevoir aucun profit, puisqu'en Enfer, il n'y a plus aucune rédemption ; tous les biens qui s'accomplissent ainsi forment le trésor de sainte Eglise et le pape peut les distribuer. Mais certains prétendent que ces biens ainsi accomplis, s'ils ne sont pas faits par ceux qui l'auraient dû, peuvent être faits par les proches de leur lignage qui les ont côtoyés et en héritent. Mais, s'il n'y a personne de ce lignage, cela revient au trésor de sainte Eglise, dans la discrétion du pape.

Je vous ai parlé de ces trésors de façon générale et abrégée, mais je veux vous dire encore quelque chose, quoi qu'on ne puis-

se tout dire ; il faut connaître le si noble et le magnifique trésor que Dieu fit aux hommes en leur donnant Jésus Christ et tous ses mérites.
Seigneur infant, vous avez déjà vu dans ce livre que Dieu fit beaucoup pour les hommes ; mais, comme il est préférable à l'homme de parler souvent de ses bienfaits plutôt que de les passer sous silence, je veux vous le redire encore une fois, la raison le demande et on ne peut s'en excuser.

Il a été dit et prouvé que Dieu créa et est le créateur du monde et de toutes choses, qu'il fit tout quand et comme il le voulut, et il n'y mit que ce qu'il voulut, que tout est comme il le voulut, et ainsi fut fait. Mais, s'il fit tout et ne fit rien d'autre que de le vouloir, comprenez bien que, s'il le voulait, il pourrait sans peine racheter et pardonner le péché du premier homme. Mais il ne le ferait pas avec raison. Car pour que les pécheurs obtiennent un meilleur rachat et une meilleure conscience de leur faute, il agit tel qu'il l'a toujours voulu en toute raison et en toute justice. Il a décidé d'envoyer son fils, qui fut Dieu et homme ; Dieu pour demander à Dieu le pardon du péché qu'Adam commit contre lui ; homme pour mourir, pour racheter les hommes. Ceci ne put s'accomplir que parce que Dieu descendit du ciel sur la terre, entra dans le ventre de sainte Marie neuf mois, en naquit, fut enfant, et souffrit toutes les passions et les peines sans pécher, que les hommes connaissent de façon naturelle comme un homme véritable. Il fut chassé en exil, dans la crainte, comme tout homme de la terre, et après il fut baptisé et il prêcha, et puis il ordonna les sacrements et fut pris et torturé et crucifié et son sang coula, et après il ressuscita et monta aux cieux et envoya l'Esprit Saint sur les apôtres.

Si Dieu fit tout cela pour racheter les pécheurs et si lui, qui accomplit toute chose à partir de rien, voulut tout de même souffrir tout cela, et souffrit vraiment, est-ce que le pardon des pécheurs peut être obtenu facilement ? Et je ne dis pas tout ce que Dieu fit pour les hommes ; sa passion, ou la moindre goutte de son sang, ou un seul trait de sa volonté, peuvent faire ou défaire mille fois mille mondes ! Tous ces biens que Dieu fit aux hommes pour les racheter, tout cela forme le trésor de l'Eglise, et ce trésor, si noble

et si appréciable, est dans le pouvoir du pape, à distribuer pour les pécheurs. Il en est de même des mérites de sainte Marie, de tous les saints, et des bonnes œuvres que tous les hommes accomplissent. Tout cela forme le trésor de l'Eglise. Ce pouvoir fut donné par notre seigneur Jésus Christ à saint Pierre quand il l'établit pour son vicaire et lorsqu'il lui dit que tout ce qu'il dénouerait sur terre serait absous dans les cieux. Les saints et les docteurs disent bien que, sans tous ces mérites, ce serait autrement très difficile d'obtenir le pardon des péchés. Aussi, ce noble trésor qui est en son pouvoir, si le pape n'en dispose pas bien et s'il donne le pardon à ceux qui ne le méritent pas et à qui il ne faut pas le donner, comprenez bien combien alors, selon la raison et la justice, le pape démérite !

Chapitre 38
Dans ce 38ème chapitre, Julio dit à l'infant comment le pape, s'il ne partage pas bien le second trésor de l'Eglise, peut déméríter.

– A propos du second trésor, que sont les rentes, les lieux et tous les biens temporels que possède le pape, il peut beaucoup déméríter s'il ne les utilise pas comme il le doit ; il peut déméríter aussi bien en gagnant des richesses qu'en les distribuant. Si le pape demande des taxes et des aides désordonnées chez les vassaux de l'Eglise comme aux prélats et au clergé, ou encore s'il lève bien d'autres impositions qu'il pourrait collecter sous couleur de raison et de droit et qu'il ne déciderait que pour accumuler des trésors, comprenez bien, seigneur infant, combien il peut alors déméríter. Car le pape, agissant ainsi, peut faire croire qu'il se préoccupe d'accumuler des trésors, au lieu de faire ce qui convient à son état. A mon avis, le pape suivrait alors très mal l'exemple du pape saint Grégoire au sujet duquel l'ange parla à l'ermite qui lui disait qu'il se délectait plus à passer sa main sur le dos de sa chatte que saint Grégoire qui, en étant pape, pouvait disposer de toutes ces richesses.

S'il peut déméríter en gagnant et en accumulant les richesses et les trésors, j'affirme qu'il peut encore plus déméríter en les distribuant. Car le trésor temporel de l'Eglise doit toujours se dépenser

pour les pauvres et pour la défense de la loi et dans les œuvres de miséricorde, et encore pour l'honneur et l'entretien de son état. Cela, il faut qu'il le fasse pour garder son honneur et son état, et non pas pour quelque délice désordonné. Aussi, si le pape doit dépenser le trésor temporel de l'Eglise dans ce seul but et s'il le fait en toute autre chose qui est contraire, je ne veux pas l'évoquer, quoi que je connaisse et que je sache qu'il y a bien autre chose, car on doit parler par généralités et non pas descendre dans les cas particuliers, et je dis seulement en quoi il doit dépenser les richesses et les trésors temporels de l'Eglise, et en rappelant cela, j'affirme qu'en ce cas, le pape peut déméríter en dépensant tout à tort. Quand il dépense en actes qui ne sont pas profitables à ce qui a été dit, alors voilà bien le démérite[86].

Chapitre 39
Le 39ème chapitre fait dire par Julio à l'infant comment le pape peut déméríter à propos du troisième trésor, qui est celui de la justice.

– Dans le troisième trésor de l'Eglise, le pape peut encore déméríter s'il n'agit pas comme il le doit. Car il s'agit de la justice, et pour elle, il faut donner à chacun selon ce qu'il mérite. La justice doit être égale aux uns et aux autres. Je vais à ce propos vous exposer une métaphore, qui arriva une fois à un riche et à un roi. Il advint que ce roi commença son règne, et un jour, en s'adressant à ses gens, il leur parla de la justice. A la fin de son discours, ce riche lui répondit et, entre autres raisonnements, lui dit que la justice du roi devait être comme une toile humaine mais non comme la toile de l'araignée : car cette toile d'araignée, si passe par là un oiseau ou un grand volatile, est déchirée par lui et tombe, alors que si passe une mouche, celle-ci ne peut déchirer la toile puisque la mouche est mince, fine, vive. Mais la bonne

[86] Don Juan Manuel a évoqué la légende de l'ermite caressant sa chatte dans la 1ère partie, chapitre 55, note 42, ce qui se trouve dans la Légende Dorée, chapitre XLVI, 7. Les lignes de ce chapitre 38 de cette 2ème partie attaquent la simonie, toujours condamnable, sous une forme ou une autre, ce qu'il reprend encore au chapitre 40 à propos des bénéfices.

toile que tisse l'homme, ni l'oiseau ni l'insecte ni rien d'autre essayant de la traverser ne peut la déchirer. La justice doit être ainsi ; que l'homme soit grand ou petit, s'il fait une bonne œuvre, il doit en être toujours récompensé. S'il fait le mal, cause un tort, la justice n'est pas rigoureuse si on n'agit pas de la même façon selon qu'il est puissant ou moins important. De plus, dans l'Evangile, n'est pas dit que sont bienheureux seulement ceux qui font la justice, mais est dit que sont bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. Aussi, lorsque le pape, par crainte ou par volonté ou pour toute autre cause, donne ses grâces, ses pardons, ses dispenses, ses légitimations, de façon indue et ne rend pas la justice, sans récompenser les bonnes œuvres ni redresser et punir les mauvaises, vous saisissez bien s'il mérite ou démérite en n'agissant pas comme il le doit dans l'exercice de ce trésor de la justice. Quiconque a le pouvoir suprême peut faire beaucoup, et œuvrer comme il le doit, et ne doit pas user de ce pouvoir en autre chose que le bien et la justice.

Chapitre 40
Dans ce 40ème chapitre, Julio dit à l'infant que le pape peut démériter dans l'exercice du quatrième trésor, celui des bénéfices.

- De plus, il se peut que le pape ne distribue pas comme il le doit le quatrième trésor, celui des bénéfices de sainte Eglise. Et alors, il démérite grandement. Car les bénéfices de sainte Eglise, concernant les cardinaux, les patriarches, les archevêques, les évêques, et puis tous les autres bénéfices ecclésiastiques, doivent être toujours donnés aux hommes qui le méritent par une bonne vie propre, par leur science, par leur maturité, et il faut que ces qualités soient bien connues avant leur promotion à cet état. On ne doit pas les conférer d'une autre façon. Aussi, le pape qui accorde les dignités et les bénéfices de sainte Eglise sans observer tout cela, pour de l'argent ou sur des demandes ou par peur ou pour satisfaire l'une ou l'autre de ses volontés sans préserver les qualités susdites, semble avoir plus de talent pour accumuler trésors et richesses que pour faire ce qui lui revient, dans l'état où il se trouve. Car le pape est à la place de saint Pierre, et saint Pierre lui-même fut le lieutenant

et le vicaire de Jésus Christ, et certainement Jésus Christ apprécia plus la pauvreté que la richesse. Beaucoup se sont posé des questions à propos de la pauvreté de Jésus Christ ; mais voici la vérité : Jésus Christ ne fut pas vraiment pauvre, car on trouve dans les Evangiles et dans sa vie qu'il maniait des deniers et qu'il gouvernait des hommes, et Judas Iscariote était son majordome. S'il avait été totalement pauvre, il n'aurait pas pu vivre comme un homme véritable ; mais il agissait en montrant comment procéder sans péché, comment tout donner par amour de Dieu, et tous pouvaient voir ses saintes œuvres. Personne ne peut dire que Jésus Christ fut totalement pauvre et qu'il n'eut jamais rien ; mais croyez plutôt qu'il n'eut jamais ni ne voulut avoir de richesse temporelle, ni ville ni château, ni argent ni draperies, ni chevaux ni autres bêtes pour chevaucher. Par les chemins, il allait toujours à pied et déchaussé et, quand par hasard il était monté, c'était sur un âne ou une ânesse. Vous pouvez saisir ainsi s'il recherchait les richesses et les flatteries de ce monde, alors qu'il était roi des cieux et de la terre. Aussi, si le pape montre quelque grand appétit de trésor et d'honneurs dans ce monde plus qu'il ne revient à son état, vous pouvez comprendre combien il peut déméríter et combien il démérite en effet s'il n'agit pas comme il le doit.

Chapitre 41
Le 41ème chapitre montre comment le pape peut déméríter lorsqu'il n'use pas comme il le doit du cinquième trésor, le jugement de sa conscience.

– Dans le cinquième trésor, celui du jugement selon sa conscience, le pape peut encore déméríter s'il ne fait pas ce qu'il doit. Seigneur infant, ce jugement selon la conscience est le plus important du monde, car jamais l'homme ne peut choisir ce qui donne le mal et le péché, car toujours le ver luisant qui est au cœur de la conscience le travaille et lui fait comprendre que ce qu'il a fait n'est que mal et péché, et qu'il doit pour cela recevoir une remontrance. Le jugement de la conscience tranche et montre que selon le mal accompli viendra un mal en proportion. Si la conscience juge que le mal et le péché sont d'importance, il en est ainsi. Les saints et les docteurs assurent que si la conscience dit à l'homme

que c'est péché mortel que de bouger une paille d'un lieu dans un autre, si la conscience le ressent véritablement, alors c'est bien un péché mortel, puisque cela a été fait contre la conscience. Si la conscience accuse si fort l'homme ordinaire et si le jugement est si fort, vous pensez aisément que le pape, qui quotidiennement ou presque autant doit consacrer et recevoir le corps de Jésus Christ, si par hasard il ressent que sa conscience n'est pas pure en se trouvant dans un péché d'essence corporelle ou l'un des sept péchés mortels ou l'un des péchés contre les dix commandements de la loi ou commis contre les cinq trésors qui sont en son pouvoir, le pape alors peut grandement déméríter s'il ne débarrasse pas sa conscience de tout ce qui vient d'être dit.

Seigneur infant, je vous ai dit bien des choses, notamment pour les cas où le pape peut déméríter s'il n'agit pas comme il le doit et ne distribue pas ces cinq trésors de sainte Eglise qui sont en son pouvoir ; mais j'affirme maintenant que s'il les partage et s'il agit à bon escient, comme lui fait comprendre en toute vérité sa conscience, s'il n'agit que selon la justice, j'affirme vraiment qu'il peut mériter en toute occasion, de même qu'il peut déméríter en n'oeuvrant pas à bon droit, de même et d'autant plus, il est certain qu'il mérite en oeuvrant selon la raison et le devoir[87].

Chapitre 42
Dans ce 42ème chapitre, Julio dit à l'infant : « voici, seigneur infant, tout ce que je comprends à propos de vos cinq interrogations ».

– Maintenant, seigneur infant, je vous ai tout dit de ce que je peux comprendre, après vos cinq interrogations sur l'état des papes ; je pourrais en dire encore bien plus, mais j'allongerais beaucoup trop ce livre. Ce que je vous ai dit doit suffire. Dans tout ce que je vous ai dit et ce qu'on peut y saisir, vos cinq demandes sont assez satisfaites. Mais, si dans l'un ou l'autre point, vous doutez encore, et si vous désirez d'autres réponses, si vous voulez enco-

[87] La notion de péché mortel ou véniel se précise peu à peu dans le droit canon, mais Don Juan Manuel parle ici plutôt des sept péchés capitaux, l'orgueil, l'envie, l'avarice, la luxure, la gourmandise, la colère et la paresse.

re m'adresser d'autres questions sur l'état des papes, dites-moi tout ce que vous désirez et j'y répondrai le mieux possible.

– Julio, dit l'infant, je sais bien qu'il y a toujours quelques points, si minimes soient-ils, à propos duquel l'homme ne peut s'empêcher de raisonner s'il le désire, d'autant plus à propos de cette personne du pape où il y a tant à dire, et je sais bien que si vous le vouliez, vous pourriez encore en parler. Mais je pense qu'avec tous ces arguments, je peux maintenant comprendre tout sur l'état des papes ; je vous demande plutôt de me parler des autres états du clergé, pour que, avec la grâce de Dieu, je saisisse bien dans quel état laïque ou clérical je pourrai sauver mon âme.

Chapitre 43
Le 43ème chapitre dit quel est le premier état après celui des papes.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des papes vient celui des cardinaux. Ce nom de cardinal vient du latin, car pour cardinal, on dit en latin *cardinalis* et *cardinalis* signifie « le gond par lequel tourne et se meut la porte », pour faire comprendre que les cardinaux sont les pivots par lesquels se tient et évolue notre foi, et que par leur conseil et leur apport, le pape doit agir pour accroître et maintenir et défendre notre sainte et véritable loi et foi catholique. Les cardinaux sont les symboles de l'action de notre seigneur Jésus Christ en ce monde. Jésus Christ était le maître et le seigneur des apôtres et des disciples, et nous a enseigné la loi et tout le bien qui nous concerne ; de même, le pape, qui est le vicaire de Jésus Christ, est le seigneur et le maître des cardinaux et de tout le clergé ; aussi les cardinaux représentent les apôtres et les disciples, et tout le clergé représente tous les autres disciples. Les cardinaux sont au plus grand état après le pape, quoi que ne descendant pas du pape ; de même, après les apôtres venaient les disciples, qui n'étaient pas tous sur le même pied, car les uns eurent plus de dignité que les autres.

Les cardinaux ont des titres, car les uns sont évêques, les autres prêtres, les autres diacres. Ces cardinaux sont créés par le pape

quand il juge bon qu'il en a besoin. On dit qu'ils peuvent être jusqu'à soixante-douze. Quand le pape veut les nommer, il doit le faire aux quatre périodes de l'année ; et selon cette façon, il demande aux cardinaux combien et quels autres cardinaux il faut nommer, et avant de rendre publique cette décision, il envoie dans leur demeure des chapeaux rouges, et c'est alors qu'ils deviennent cardinaux officiellement et qu'ils portent les titres que le pape leur donne.

Ces cardinaux peuvent mériter ou démériter des façons déjà dites à propos du pape par les conseils qu'ils donnent au pape, et dont peut naître tout bien ou tout mal, et par les bienfaits ou, au contraire, les torts qu'ils peuvent commettre dans leur dignité et prélature conférées par le pape, car ils peuvent tomber dans la simonie, les torts et les fautes, ils peuvent aider ou au contraire nuire aux rois et aux princes par leur seule volonté, sans suivre la justice ni comprendre le mal qui en survient. Ils peuvent gagner ou dépenser des trésors comme ils doivent le faire, ou alors accomplir tout ou donner des conseils, contre leur conscience. Ils peuvent donner d'eux-mêmes et de leur vie, de très bons exemples aux gens ou tout le contraire. L'une des choses par lesquelles les hommes des grands états peuvent mériter ou démériter, est l'exemple que les autres gens suivent en eux.

A propos de tout cela, et encore en bien d'autres choses, les cardinaux ont une très grande importance pour servir Dieu, accroître et faire prospérer la sainte foi catholique et procurer de grands biens à tout le peuple tout entier, tous les clercs comme tous les laïques. Comme toutes leurs œuvres, ils ont grande récompense de Dieu s'ils agissent comme ils le doivent et, s'ils font le contraire, il est certain qu'ils reçoivent une grande peine.
Seigneur infant, quoi qu'il y ait beaucoup à dire de l'état des cardinaux, je pense que je vous ai dit là le principal[88].

[88] Les cardinaux-évêques occupent les sièges suburbicaires, soit les évêchés de la région de Rome ; les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres sont chargés des paroisses de la ville de Rome. Le Sacré Collège, au temps de Juan Manuel, ne réunit que de 16 à 20 cardinaux, qui seront 25 après le concile de Constance (1414-1418) et 70 au XVI[ème] siècle.

Chapitre 44
Le 44ème chapitre fait dire à l'infant qu'il est amplement renseigné sur l'état des cardinaux.

– Julio, dit l'infant, je pense que vous m'avez assez pleinement détaillé l'état des cardinaux; ceci étant, je vous demande de me parler des autres états de l'Eglise.

Chapitre 45
Le 45ème chapitre parle du pouvoir des patriarches et dit que c'est celui du pape sur toute la chrétienté.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des cardinaux vient celui des patriarches. Surtout, ce n'est pas parce que j'en parle après les cardinaux que cet état est moindre, au contraire, à mon avis, il est plus important. Car de même que les cardinaux sont les symboles des apôtres, de même l'état des patriarches symbolise celui des évangélistes. Comme les évangélistes ont une plus haute fonction spirituelle que les autres apôtres, dans l'Eglise hiérarchique et spirituelle, les patriarches devaient avoir une plus haute fonction. Mais l'Eglise a voulu se mêler de tout le monde temporel, et dès lors, les cardinaux, alors que tout irait mieux s'ils étaient moins haut placés, se trouvent au plus haut, car c'est par leur conseil que le pape agit dans le temporel. Aujourd'hui, nous apprécions mieux les hommes dans leurs faits temporels que dans leurs valeurs spirituelles, et c'est pourquoi j'ai placé dans ce livre l'état des cardinaux avant celui des patriarches.

Seigneur infant, il me semble qu'ici, le moment en est venu, je veux vous dire, selon mon avis, quelle supériorité, quels avantages, on peut placer entre les actes temporels et spirituels.

Seigneur infant, l'Ecriture nomme les actes temporels et les actes spirituels, vie active et vie contemplative; les bonnes œuvres, comme l'aumône, les pèlerinages, les jeûnes et le reste sont dans la vie active; la pensée de l'homme vers la bonté de Dieu, son amour pour lui, son désir de la gloire du Paradis, sa réflexion pour savoir refuser les choses vaines et nuisibles de ce

monde, dans lesquelles on ne trouve que vanité et obstacle, et pour tourner toute sa volonté en Dieu forment la vie contemplative. On en trouve un symbole dans l'Evangile, celui de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine. Sainte Marthe est le symbole de la vie active, sainte Marie-Madeleine celui de la vie contemplative. Et l'Evangile donne cette conclusion que Jésus Christ demanda de vive voix à sainte Marthe pourquoi elle se consacrait aux choses temporelles ou même si elle faisait de belles œuvres, elle serait troublée en beaucoup d'occasions, alors que sainte Marie-Madeleine, qui suivait la vie contemplative et avait choisi la meilleure part, ne verrait jamais ce choix ne lui être retiré.

Seigneur infant, les avantages de la vie contemplative sur la vie active se trouvent souvent évoqués dans la sainte Ecriture, et je ne saurais mieux ni si pleinement vous le dire comme cela y est écrit. Mais ces avantages se trouvent disséminés dans toute l'Ecriture, aussi, je veux les rassembler pour vous, selon ce que je comprends.

Seigneur infant, il est certain que la vie contemplative et la vie active sont toutes deux très bonnes et très simples et l'une ne peut être sans l'autre. Si l'homme accomplit l'une des bonnes œuvres de la vie active, il ne le peut que s'il pense à la bonté de Dieu et au bien qu'il espère obtenir par cette œuvre. Cette réflexion, cette contemplation, relève bien de la vie contemplative. De même, la vie contemplative ne peut être sans la vie active. Car, en faisant de bonnes œuvres, on donne ce qui relève de Dieu, et en s'éloignant des vanités du monde, on trouve la force d'œuvrer dans la vie active, et ces deux vies saintes ne peuvent être l'une sans l'autre. Mais je vois tout de même des avantages à souligner.

La vie active, comme on l'a dit, avant que l'action ne soit accomplie, pense au bien qui va s'ensuivre, puisque cette bonne œuvre a déjà eu son commencement dans la bonne contemplation. Ainsi la vie active porte en elle deux valeurs, la pensée qui vient en premier, et puis la vie, qui vient après. La vie contemplative a trois valeurs, d'abord la pensée qui est contemplation, car c'est penser à la bonté de Dieu et dans le bien qu'ont et auront

ceux qui parviennent à sa gloire, et en pensant ainsi, on peut tout accomplir de ce qu'on doit pour y parvenir ; puis, après l'action, en abandonnant toutes les vanités et ce qui peut y mettre obstacle, mettre tout son amour en Dieu et être toujours en train de penser à la bonté de Dieu et de ses œuvres, permet à ceux qui font cela d'aimer Dieu, donc, d'être aimé de lui. De plus, cette vie contemplative a cet avantage sur la vie active qui a les deux valeurs, de la pensée pour de la bonne action, d'avoir trois valeurs, la bonne pensée, la pensée en la bonté de Dieu, et les bonnes actions. Toutes ces bonnes œuvres qui se font dans la vie active en diverses occasions s'accomplissent dans la vie contemplative en peu de temps. Après l'accomplissement des bonnes œuvres, on reste toujours dans la contemplation de Dieu et de son amour. Il n'y a plus aucun obstacle venu des vanités et des périls du monde, capables d'empêcher la volonté et la pensée de s'élever dans l'amour de Dieu. La vie contemplative a donc tous ces avantages sur la vie active, elle est beaucoup plus sainte et plus appropriée à la sauvegarde des âmes que la vie active.

Au commencement de l'Eglise, toute raison et toute intention était dirigées vers la sauvegarde des âmes, puisque c'est la principale raison pour laquelle Dieu créa les hommes ; aussi, l'état des patriarches, qui symbolise l'état des évangélistes, qui eux relevaient de la vie contemplative, est plus haut placé que l'état des cardinaux, qui symbolise l'état des apôtres. Dans certaines choses, ils se mêlèrent de vie active, mais comme nous l'avons décrit. Puisque nous pensons maintenant plutôt dans la vie active que dans la vie contemplative et que nous sommes obligés de vivre comme vivent tous les hommes dans le monde, nous jugeons qu'est plus haut placé l'état des cardinaux au-dessus des patriarches. C'est pourquoi j'ai mis dans ce livre l'état des patriarches après celui des cardinaux. Ceci précisé, il faut que je vous parle des patriarches.

Seigneur infant, les patriarches furent ordonnés au commencement de l'Eglise, car saint Pierre, qui fut le premier pape, s'établit à Rome ; comme toute la terre devait être convertie à la foi de Jésus Christ, saint Pierre en était trop éloigné et il fut ordonné d'établir quatre patriarches, à Jérusalem, à Alexandrie, à Antioche et à Constantinople. Ces patriarches, par autorité du

pape, ont dans leur patriarcat le même pouvoir qu'a le pape sur toute la chrétienté. Ces patriarches peuvent mériter ou démériter en toutes choses, comme on l'a dit de l'état de pape.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez très amplement parlé de l'état des patriarches; parlez-moi désormais des autres états de sainte Eglise[89].

Chapitre 46
Dans ce 46ème chapitre, Julio parle à l'infant de l'état des archevêques.

– Seigneur infant, dit Julio, après les patriarches viennent les archevêques. Ce nom d'archevêque vient du Latin car *archiepiscopus* en latin signifie « l'homme qui doit contrôler l'évêque ». En effet, les archevêques ont, en bien des affaires, pouvoir sur les évêques de leurs provinces, car ils doivent visiter leurs évêques, examiner leur élection et ils doivent les consacrer. Les archevêques peuvent absoudre et dispenser en quelques cas les gens sur lesquels les évêques n'ont pas ce pouvoir. Il y a cependant certaines choses qu'ils ne peuvent entreprendre sans le mandement exprès du pape. Certains archevêques sont dits « primats » et ceux qui le sont et usent de la primatie ont le pouvoir d'agir dans toute leur province comme le fait le pape dans toute l'Eglise, à part le fait qu'on peut en appeler du primat au pape. Et le pape garde son pouvoir entier sur lui comme sur tout primat.

Je vais vous dire, seigneur infant, ce que m'a rapporté don Juan, mon ami, qui a trouvé dans les chroniques que, depuis que l'Espagne

[89] Le titre de Patriarche ne s'est généralisé qu'au Vème siècle. Le prélat ayant le pouvoir d'en consacrer d'autres et d'exercer sa juridiction sur un ensemble d'évêchés groupés en provinces, porte désormais ce titre. Le premier, après Rome du Ier siècle, a été établi à Alexandrie par le concile de Nicée de 325; celui d'Antioche revendiquait ce pouvoir depuis 200, mais le titre de patriarche lui fut conféré par le concile de Constantinople de 381, qui l'établit également dans cette ville capitale impériale. Enfin, c'est le concile d'Ephèse de 431 qui a conféré le patriarcat à Jérusalem. Dans ce chapitre, Don Juan Manuel évoque la vie contemplative aux côtés de la vie active. Les symboles en sont les deux sœurs de Lazare de Béthanie, Marthe l'active et Marie la contemplative (et non Marie-Madeleine, qui joue un autre rôle dans les Evangiles).

fut convertie à la foi de Jésus Christ et eut un archevêque à Tolède, ce dernier fut primat des Espagnes et en exerça la primatie. Depuis que la terre d'Espagne fut perdue, sa reconquête fut menée, et quand le roi Alfonse VII regagna Tolède, il y plaça un archevêque qui fut primat des Espagnes et exerça la primatie. Depuis, tous les archevêques eurent ce pouvoir, jusqu'à ces derniers temps. Don Juan m'a dit encore que c'est un malheur actuel dans la maison de Castille et c'est l'un des plus grands sujets de souffrance pour lui que de voir l'abaissement des rois de Castille, alors qu'il y avait eu tant d'honneur et tant de pouvoir naguère en ayant sur cette terre un archevêque primat des Espagnes. Il me dit aussi que lorsque l'infant don Juan, fils du roi d'Aragon, était archevêque de Tolède, alors que lui-même était marié à l'infante doña Constança, la sœur de l'archevêque, à plusieurs reprises il l'avait poussé à tout entreprendre pour recouvrer cette primatie ; il était d'ailleurs tuteur du roi et voulait l'aider en cela le plus possible. Mais don Juan vit qu'il n'y parviendrait pas, car personne ne faisait à ce sujet ce qu'il fallait et il souffrit beaucoup d'une grande peine et d'une grande douleur en son cœur, car cette perte revenait à déshériter la maison de Castille et rehausser le prestige des autres rois ses voisins, alors que, toujours jusque-là, les rois de Castille avaient surpassé les autres en honneur et en qualité, et qu'on trouvait habituellement en Castille tout l'honneur si on y accomplissait ce qu'on devait. Don Juan me dit encore qu'il en avait souvent entrepris le roi, qui, s'il en suivait le conseil, avec la grâce de Dieu, agirait si bien qu'il ne resterait bientôt plus de Maure dans le royaume de Grenade et que tous les Maures seraient dans sa seigneurie et dans le pouvoir des Chrétiens ; et tous les rois chrétiens ses voisins seraient tout à fait persuadés en toute raison que la Castille ne devait plus être déshéritée ni déshonorée. Ce serait un grand bien et un grand honneur pour la Castille, mais cela ne pourra être que lorsque Dieu voudra que les Castillans amendent leur vie et se rachètent de leurs péchés, car en ce moment, Dieu perd espoir avec eux et attend dans sa grâce que remède soit donné. Si cela ne peut se faire complètement, Dieu veuille de toute sa pitié qu'ils n'ajoutent pas encore d'autres péchés, pour que Dieu ne les plonge pas plus dans la souffrance, le mal et la honte, plus encore que ce qu'ils connaissent en ce moment. Entre les autres défauts de la Castille actuelle, il y a cette affaire de la primatie, que n'a pas l'archevêque de Tolède au

contraire de tous ses prédécesseurs. Comme je l'ai dit, l'archevêque de Tolède doit être primat des Espagnes ; il s'intitule tel dans ses chartes, mais il ne peut user de la primatie complètement. Les autres archevêques usent de leurs archevêchés, dans leurs provinces, comme on a dit qu'ils devaient en disposer.

Les archevêques, en tous leurs actes, spirituels comme temporels, peuvent mériter ou démériter, comme on l'a dit de l'état des papes, des cardinaux et des patriarches.

– Julio, dit l'infant, je suis très heureux de savoir tout cela des archevêques, en particulier ce que vous a dit don Juan votre ami. Maintenant, parlez-moi donc des autres états du clergé[90].

Chapitre 47
Dans ce 47ème chapitre, Julio dit à l'infant quel est l'état après les archevêques.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des archevêques vient celui des évêques, un état très saint et très bon en lui-même, très semblable à celui des archevêques, à part les avantages et les pouvoirs qui ont été évoqués. Le pape, quelques cardinaux, les

[90] Tolède a son archevêque Primat d'Espagne depuis le XIIème concile de Tolède de 681. Il ne semble pas que cette dignité lui ait été disputée. Mais le successeur de Juan d'Aragon en 1328 est Jimeno de Luna (jusqu'en 1338), encore un aragonais, contesté par beaucoup de Castillans. Pour Don Juan Manuel, voici une occasion de plus de se lamenter sur son époque, celle du roi Alphonse XI. En 1317-1318, la métropole de Tolède s'est affrontée aux archevêchés aragonais de Tarragone et du nouveau siège de Saragosse créé en 1318 par Jean XXII, pour la possession de territoires frontaliers contestés par les uns et les autres. Tolède ne l'a pas emporté, Saragosse et Tarragone ont gardé l'administration ecclésiastique des évêchés du bassin de l'Ebre incriminés. De plus, en Castille, les archevêques de Santiago et de Séville gardent leur quant-à-soi vis-à-vis de la métropole tolédane, sans parler de celui de Braga au Portugal. Don Juan Manuel évoque des discussions, une pression exercée sur l'archevêque Juan d'Aragon. En effet, entre 1321 et 1328, les deux princes se sont opposés dans la régence d'Alphonse XI. Le Livre des Etats offert à Juan d'Aragon voudrait sans doute réconcilier l'infant aragonais avec le prince castillan, mais Don Juan Manuel n'a pu s'empêcher de rappeler le rôle qu'il aurait voulu jouer sans faiblesse dans les grandes décisions castillanes ; cf. Ricardo GARCIA VILLOSADA (dir.), *Historia de la Iglesia en España*, BAC, Madrid, 1982, tome II, notamment le chapitre de J.F. CONDE, *la política de Aviñon en España*, p. 372-393.

patriarches, les archevêques, ont tous cette position d'évêque, quoique quelques cardinaux soient prêtres et non pas évêques, et d'autres sont diacres. Les évêques, en gardant bien leur état, peuvent beaucoup mériter, puisque leur état est bon et saint ; mais comme il est très saint, croyez bien que c'est très difficile de le préserver tel qu'il doit être. Si les évêques n'y parviennent pas, ils déméritent beaucoup en tous les actes évoqués pour les papes ou pour tous les autres énumérés dans cet état d'évêque. Seigneur infant, je ne vous dis que peu de mots de l'état des évêques, puisqu'il en est comme de tous les précédents, mais il est moins élevé, comme je vous l'ai expliqué.

– Julio, dit l'infant, j'aime beaucoup ce que vous venez de me dire. Parlez-moi du reste des états de l'Eglise.

Chapitre 48
Dans ce 48ème chapitre, Julio parle à l'infant de l'état des abbés.

– Seigneur infant, dit Julio, après l'état des évêques se trouvent les abbés de certains lieux spécialisés. Ils sont de plusieurs sortes, car certains sont abbés de crosse et de mitre et d'anneau, ayant juridiction sur leur abbaye comme des évêques. D'autres ont des abbayes qui leur sont données par les évêques et les archevêques, et d'autres qui les reçoivent des rois. Les abbayes et ces juridictions des abbés sont donc bien diverses, aussi, on ne peut tout détailler dans ce livre. Mais il faut dire qu'habituellement, ils ont dans l'Eglise un pouvoir moindre que celui des évêques, mais plus haut placé que celui des chanoines. Ces abbés peuvent mériter ou démériter selon leur propre juridiction dans leur abbaye et selon les heures qu'ils y accomplissent.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez parlé de cet état des abbés ; dites-moi encore ce que vous savez des autres états de l'église.

Chapitre 49
Le 49ème chapitre dit ce que sont les doyens dans les églises cathédrales.

– Seigneur infant, dit Julio, dans les églises cathédrales, il y a un état dit des doyens, et les doyens tiennent le plus grand état dans ces cathédrales après les évêques. Les doyens ont la première voix au chapitre, dans les élections comme dans tout ce qui concerne le profit et l'organisation du chapitre, à propos des rentes et de tout le nécessaire. Le doyen doit réunir et ordonner toute chose dans l'église et dans le chœur, et tout faire pour l'église après la volonté de l'évêque. Ces doyens peuvent donc mériter ou démériter selon leurs œuvres dans ces fonctions.

– Julio, dit l'infant, je suis heureux de ce que vous m'avez dit, mais il reste encore de très nombreux états dont vous ne m'avez pas parlé. Aussi, dites-moi seulement celui qui me conviendrait le mieux, le plus brièvement possible.

Chapitre 50
Dans ce 50ème chapitre, Julio dit à l'infant qu'après ces états, il y en a encore d'autres dans les églises cathédrales.

– Seigneur infant, dit Julio, je suis très content que vous me demandiez de parler très brièvement des plus petits états du clergé. Car après ces états dont je vous ai parlé, il y en a d'autres dans les églises cathédrales, ceux des archidiacres, des écolâtres, des trésoriers, des chantres, des autres chanoines et des prébendiers et demi-prébendiers. Tous ceux-ci ont des offices dans les églises cathédrales, les archidiacres doivent visiter leurs archidiaconées, et les autres de même selon leurs grades, en observant bien les coutumes de chaque église, car on n'use pas toujours de même façon dans un lieu ou dans un autre, et on ne peut entrer dans ces détails. Tous ceux-ci peuvent mériter ou démériter selon leur vie et selon leur état.

Il y a aussi des chapelains, dans les églises cathédrales comme dans les églises de la ville comme de ses alentours, et ces chapelains disent la messe chaque jour ou presque chaque jour. Au temporel, cet état n'est pas très haut placé, mais au spirituel, il est

très important. Car tout chapelain célébrant reçoit des ordres pour ce faire, et chacun dit la messe en consacrant l'hostie et par la valeur que Dieu plaça dans ces paroles. Il change l'hostie en vrai corps de Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui est né du ventre de sainte Marie, qui a vécu dans ce monde et qui est mort sur la croix pour racheter les pécheurs. Ces chapelains peuvent mériter ou démériter selon leurs œuvres. Je vous dis encore, seigneur infant, que certes la pitié de Dieu est très grande, mais que j'ai une grande crainte de tous ces hommes qui disent la messe et réalisent les sacrements du corps de Jésus Christ. Car tout homme qui dit la messe, du pape au dernier des chapelains d'une petite banlieue, s'il ne dit pas la messe en étant dans la véritable pénitence, lorsqu'il consacre le corps de Dieu, qu'il le consomme, lorsqu'il revêt les habits sacerdotaux et va avec eux à l'autel pour dire la messe, pèche mortellement et tombe dans le péché même de Judas Iscariote, en trahissant le sang et le corps de Jésus Christ. Quand je vois que ce clerc vit avec une fille pendant la nuit, qu'il salit ses mains et sa voix et tout son corps avec lesquels il doit célébrer un si haut sacrifice et prononcer de telles paroles, alors que tombe cet infâme chapelain qui ose faire cela alors qu'il est dans cet état et qu'il doit garder son âme et son corps ! Il y en a encore beaucoup d'autres qui dilapident le bien des églises et qui font et disent beaucoup de choses contraires à leur état.

Seigneur infant, comme je viens de vous le dire, tout clerc célébrant, du pape au plus petit chapelain, peut tomber dans ce tort s'il ne fait pas ce qu'il doit. Mais de même que tous peuvent tomber dans ce tort, de même s'il accomplissent comme ils le doivent ce saint sacrement, obtiennent le plus grand mérite qui soit.

Chapitre 51
Dans ce 51ème chapitre, Julio dit à l'infant quel est l'état des frères prêcheurs et quelle est leur règle.

– Julio, dit l'infant, vous m'avez parlé de tous les clercs non réguliers, parlez-moi donc maintenant des états des ordres et des religieux.

– Seigneur infant, dit Julio, les ordres et les religions sont nombreux, anciens et très saints. Mais sachez bien qu'il y a deux ordres

actuellement qui permettent mieux la sauvegarde des âmes et la glorification de la sainte foi catholique. Ces ordres prêchent et confessent et ont une meilleure approche du peuple. Ce sont ceux des frères prêcheurs et des frères mineurs. Ils ont été créés chacun en leur temps et comme celui des prêcheurs est antérieur, je vous en parlerai en premier.

Seigneur infant, dit Julio, cet ordre des prêcheurs a été créé par saint Dominique de Caleruega ; soyez assuré qu'il y a dans le monde beaucoup d'ordres, très honorables et très saints, mais je maintiens que celui-là est le meilleur. Je ne dis pas cela pour rabaisser les autres, ni pour parler contre eux, ni pour dire que cet ordre a une règle plus stricte, plus sévère que les autres, et que c'est pour cela qu'elle doit être plus sainte, car les règles des autres sont souvent beaucoup plus sévères. Mais je dis cela pour les grandes merveilles et la parfaite pensée que Dieu plaça en saint Dominique et dans les autres saints frères. Si Dieu le permet, je vous le montrerai plus loin. Seigneur infant, pour que vous sachiez certaines choses de cet ordre, il faut que je vous raconte comment il fut fondé.

Il advint qu'un roi de Castille, très saint et bienheureux, appelé Ferdinand, qui reconquit l'Andalousie et fut le grand-père de don Juan mon ami, alors qu'il se trouvait en âge de se marier, envoya l'évêque d'Osma chercher cette jeune fille qui devait être sa femme, fille du roi Philippe d'Allemagne, frère de l'empereur Frédéric. Cet évêque, pour ce voyage, emmena avec lui saint Dominique de Caleruega qui était alors prieur d'Osma, un homme excellent et un clerc tout aussi remarquable, de très sainte vie ; il était de Caleruega, son père s'appelait don Felizes et sa mère doña Juana. En chemin, l'évêque aborda la terre de Toulouse et trouva que s'y développait une telle hérésie qu'y prêchaient autant d'hérétiques que de Chrétiens. Quand saint Dominique vit cela, il en souffrit grandement, et en sainte créature de Dieu, il décida de rester en cette terre pour servir Dieu contre ces hérétiques.

Ce serait très long de tout relater et je n'en dirai pas plus, sauf qu'il accomplit sur place ce grand service pour Dieu et créa cet ordre à qui il donna la règle de saint Augustin, celle qu'il observait lui-même jusque-là puisqu'il était chanoine régulier, et le pape l'accepta. La raison de son ordre était de prêcher les hérétiques, aussi

son ordre s'appelle celui des prêcheurs. Quoique beaucoup de réguliers et de séculiers prêchent, seuls ont nom de prêcheurs les membres de cet ordre ; et ils sont aussi inquisiteurs des hérétiques. C'est un ordre mendiant, ils doivent mendier pour amour de Dieu et ils n'ont aucun bien propre, ni en collectivité, ni individuellement.

Saint Dominique qui le créa et les saints hommes qui le suivirent dans cet ordre, ayant été très courageux et très intelligents, anticipant sur ce qui pouvait arriver, ils voulurent choisir une règle qui pouvait être observée par tout homme et qui devait être acceptée avec raison. Mais en plus de la règle, ils rédigèrent des constitutions qui rendent l'ordre plus rigoureux que la règle elle-même. Comme dans tout ordre, les frères sont tenus de prêcher les vœux et de jurer d'observer la règle qu'ils acceptent, et ils prononcent ces vœux et ces serments. C'est pourquoi saint Dominique voulut choisir la règle capable d'être suivie par tout frère faisant ces vœux. Ils prononcent leurs vœux, et les constitutions les aident à les observer ; mais ils ne font ni vœu, ni sermon de les garder sous peine de sanction ; car la règle dit : « nous voulons que nos constitutions ne nous contraignent pas, sous peine de péché, mais seulement nous donne la notion de la faute, car nous ne sommes pas asservis à la règle ». Mais ils prononcent trois vœux, de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Et ils s'y obligent pour deux raisons, d'abord parce que quiconque y contrevient pèche mortellement ; ne croyez pas que je veux dire que tout homme doit observer cela, mais je dis que tout homme qui ne se comporte pas à ce propos comme il le doit pèche mortellement, et doit tout observer, mais selon les occasions. Saint Dominique l'a rappelé dans sa règle, même si on ne peut les observer, les trois obligations sont écrites et pèchent ceux qui ne les observent pas. L'autre raison est que celui qui est rentré dans l'ordre doit faire vœu de garder certaines choses plus sévèrement que les autres hommes qui ne s'astreignent à aucune règle.

Croyez bien, seigneur infant, que toutes les bonnes paroles et toutes les bonnes actions viennent de la grâce de l'Esprit Saint ; cependant, tout cela n'a pas été seulement voulu par l'Esprit Saint, mais je crois que tout émane de la Sainte Trinité, Dieu Père, Fils et Esprit Saint. Dans cette belle phrase de la règle, Dieu le Père montre son pouvoir, Dieu le Fils son savoir, et Dieu le Saint Esprit

sa volonté. Dans ces paroles se montrent les sept dons de l'Esprit Saint, la sagesse, la compréhension, le conseil, la force, la science, la pitié et la crainte de Dieu. Et dans ces sept dons du Saint Esprit se révèlent les sept vertus, les quatre cardinales et les trois théologales. Les quatre vertus cardinales sont la prudence, la justice, la force et la tempérance, et les trois théologales sont l'espérance, la foi et la charité. Aux sept dons du Saint Esprit répondent les sept vertus, théologales et cardinales. Elles y répondent de cette façon ; aux trois théologales, qui sont plus impliquées dans la vie active, je donne la première place et voici comment elles répondent aux dons du Saint Esprit, à l'espérance répond la crainte de Dieu, à la foi répond la science, à la charité répond la science. Puis, les quatre vertus cardinales répondent aux quatre autres dons du Saint Esprit, à la prudence, le conseil, à la justice, la pitié, à la force, la force, et à la tempérance, la compréhension. J'ai voulu vous dire bien clairement tout cela pour que vous puissiez mieux comprendre.

Seigneur infant, dans cette sainte et bienheureuse phrase de la règle, je trouve trois éléments : « nous voulons », « que nos constitutions ne nous contraignent pas sous peine de péché », enfin, « nous donne la notion de la faute ». Dans « nous voulons », se montre le pouvoir accompli qui est en Dieu le Père, car lorsqu'on dit : « nous voulons », cela sous-entend qu'on peut faire tout ce qu'on veut, et non pas qu'on attend un conseil comme si on disait : « nous sommes tous d'accord », ou bien encore : « il est possible de le faire ». Personne ne dit : « je veux faire cela » si on peut le faire. Ainsi se prouve le pouvoir accompli qui est placé en Dieu le Père. Et puis se montre ainsi la science complète qui est en Dieu le Fils lorsqu'est dit : « ne nous contraignent pas sous peine de péché ». Car dans le monde, il n'y a pas de science plus accomplie que celle qui mène à la gloire du Paradis et fuit les peines de l'Enfer. Il est certain que si l'homme dans ses actes n'était pas soumis à la tentation, il n'y aurait aucune raison pour qu'il aille en Enfer.

Seigneur infant, vous devez connaître la différence entre le péché et la faute. Le péché est le cas de l'homme plongé dans la colère de Dieu, car il a péché mortellement. La faute ne met pas entièrement dans la colère de Dieu, mais oblige à la peine de la pénitence en ce monde, et si ce n'est pas accompli en ce monde, ce sera au Purgatoire. Tout homme qui ne va pas en Enfer mais qui

tarde à rejoindre la gloire du Paradis va au Purgatoire. Vous comprenez quelle grande science est incluse dans cette parole qui demande de gagner le Paradis et éviter l'Enfer. Tous les savoirs et toutes les sciences existent essentiellement pour qu'à la fin de tout, grâce aux sciences, l'homme gagne la gloire du Paradis où se révèle la sagesse accomplie de Dieu le Fils.

Se montre à son tour le bon vouloir qui se trouve dans Dieu Esprit Saint, lorsqu'on dit : « mais à la notion de la faute ». Dans le monde, il n'y a pas meilleur vouloir que de délivrer l'homme d'un très grand mal pour lui faire connaître une petite peine. Si l'homme est délivré du mal de l'Enfer, pour en échange, jeûner un jour au pain et à l'eau ou recevoir une discipline, jugez si ce n'est pas le meilleur des vouloirs, qui est placé en Dieu l'Esprit Saint.
Dès lors, seigneur infant, je pense que j'ai détaillé avec beaucoup de raisonnement les éléments de cette phrase, soit les trois composantes de la Trinité, pouvoir accompli, savoir accompli, bien vouloir accompli. Jugez s'il y a meilleure qualité dans tous les états du monde, dans tous les ordres, que celui dans lequel tout est contenu en une seule parole.
Dans cette bienheureuse et sainte et fructueuse parole se révèlent encore les sept dons du Saint Esprit, et dans ces sept dons, les sept vertus cardinales et théologales, comme je l'ai dit plus haut. La façon dont ces sept dons et ces sept vertus se révèlent dans cette phrase, je vais vous l'exposer selon mon entendement.

Je commencerai avec la crainte de Dieu, l'un des dons du Saint Esprit. La phrase elle-même est : « nous voulons que nos constitutions ne nous contraignent pas, sous peine de péché, mais seulement nous donnent la notion de la faute, car nous ne sommes pas asservis à la règle ». La crainte de Dieu est dans la locution : « ne nous contraignent pas sous peine de péché ». Vous savez maintenant que la crainte de Dieu correspond à la vertu de l'espérance, qui fait éviter la damnation, et personne ne peut se forcer à tomber dans la colère de Dieu, pour une erreur qu'on pourrait réparer sans une trop grande peine. On y comprend aussi l'espérance, car en se gardant de tomber dans la damnation, on est dans l'espérance de la grâce de Dieu, qui est la gloire du Paradis.

La science est comprise dans la locution : « de nos constitutions ». La science, qui correspond à la vertu de la foi, est très grande ; car c'est une très grande science que celle qui permet d'ordonner une pénitence appropriée et raisonnable selon les torts que peuvent commettre les frères n'observant pas les constitutions, ou adaptant l'une ou l'autre à leur vouloir, et soumises alors à leur pénitence imposée par celui qui en a le pouvoir. Cela fut établi avec une grande science ; car dans l'ordre des prêcheurs, le prieur du couvent où tout frère prêtre choisi par le prieur peut donner une pénitence et absoudre le frère tombé dans le péché, à propos de la règle ou des constitutions. Bien des ordres religieux n'ont pas cette disponibilité, comme si personne n'y tombe dans la faute. Les prêcheurs ont une foi certaine et véritable qu'en gardant la règle et les constitutions, ils seront sauvegardés et assurés des mérites qu'ils ont gagnés en gardant leur ordre comme ils le doivent.

La sagesse, à laquelle correspond la charité, se montre dans le mot : « la faute » ; comprenez bien en quoi c'est une grande sagesse : le frère peut choisir la manière raisonnable et l'amendement qui lui permettent de gagner facilement la gloire du Paradis, désormais sans crainte de l'Enfer. En même temps, c'est une charité que d'aider à cette grande recherche ; si c'est une charité que de gouverner l'irréprochable, c'est une grande charité que de secourir l'homme qui a reçu une petite pénitence à accomplir et de l'aider à ne pas aller dans l'Enfer où il y a tant de mal et tant de pleurs à jamais. A ces trois dons de l'Esprit Saint correspondent donc les trois vertus théologales.

Puis, quatre dons correspondent aux quatre vertus cardinales. Le conseil, à quoi correspond la prudence, est compris dans la locution : « nous ne sommes pas asservis ». Vous pouvez comprendre quel bon conseil a été donné pour choisir cet état et dire cette phrase qui signifie que le frère est libre du pouvoir du diable. C'est la meilleure prudence en proportion, comme c'est expliqué. Et puis, la pitié, à quoi correspond la justice, se montre dans la locution : « sinon à la peine ». Il s'agit bien de pitié, car l'homme montre sa pitié en s'apitoyant sur quiconque dans le chagrin ; la pitié est d'autant plus grande lorsqu'on s'apitoie sur quelqu'un qui perd son âme. En elle se trouve la justice ; la justice est de ne pas tuer ni ne porter aucun mal à personne, et la justice est de rendre

à chacun ce qu'il mérite. Mais aussi, la justice est dans la louange de tout bienfait et dans la punition du tort, mais avec pitié et pas trop en proportion de ce tort. La justice est cependant préservée car, par le bienfait, le frère gagne la grande récompense du Paradis. Le manquement aux constitutions est pardonné après la pénitence qui peut s'accomplir facilement sans peine trop dure. La force se montre dans la parole : « nous voulons », car en disant « nous voulons », il est établi qu'existent force et pouvoir pour prendre le profitable et laisser le grand tort.

Puis, la compréhension, à quoi correspond la tempérance, se montre dans la locution : « nous sommes libres ». Je maintiens qu'il n'y a pas meilleure compréhension pour le frère que se garder dans cet état, car Dieu l'a libéré par le baptême du péché originel et, par son incarnation et sa passion, l'a libéré du péché dans lequel tomba notre premier Père Adam, et le frère ne peut plus faire la moindre chose qui l'éloignerait de cette liberté. La tempérance y est incluse, car il faut suivre des pénitences mesurées si on fait erreur en n'observant pas comme on le doit les constitutions de l'ordre.

Voici, seigneur infant, ce que je conçois dans cette phrase : « nous voulons », et cetera ; elle a été prononcée par une grâce spéciale de toute la Sainte Trinité ; en elle se trouvent les sept dons du Saint Esprit, et leurs sept vertus correspondantes. Je peux vraiment dire, en comparant ces paroles à la bienheureuse vierge sainte Marie, de qui la sainte Eglise proclame : « ô Vierge, mère de Dieu, en qui l'homme que le monde ne peut contenir, a voulu entrer en son sein » ! En comparaison de cela, on peut dire que la bonté de Dieu fut immense, car il a voulu montrer en cette phrase ce qu'on ne pourrait démontrer dans aucune autre phrase en ce qui concerne la pitié de Dieu.

Je veux encore dire qu'est si grand l'amour de Dieu pour cet ordre, qu'il a voulu y placer ce qu'il n'était pas possible de faire mieux encore, soit ce qui est dit dans cette phrase, qui vise en particulier les frères qui, malgré les tentations, ne veulent pas perdre leur âme. Par cette phrase, ils sont réunis dans la gloire du Paradis, et sont épargnés des peines de l'Enfer. Par les difficultés des consti-

tutions, en plus de la règle, ils peuvent se préparer à la gloire du Paradis mieux que dans tout autre état. Et s'ils errent dans ces constitutions, ils ne sont pas pour autant soumis à la peine de l'Enfer.

Si par hasard, quelqu'un affirme que je ne dis pas la vérité, que Dieu qui a voulu de son seul pouvoir que je n'agisse pas assez bien en ferveur de cet ordre pour la sauvegarde de l'âme, fasse alors que de meilleures actions éloignent tout péché. Et je répondrai que celui-là n'agit pas bien et agit mal, car les gens de Castille, qui fut la tête et le commencement de cet ordre, doivent prier Dieu et oeuvrent autant qu'ils se peuvent pour que la province d'Espagne grandisse encore en science et en bonne vie au service de Dieu et au profit de l'ordre et de ses frères. En particulier pour la gloire et la défense de la sainte foi catholique, ce qui est la raison pour laquelle l'ordre fut fondé. Que notre Seigneur, par sa sainte pitié et par les mérites de sainte Marie, sa mère, et par ceux de saint Dominique et des autres saints qui sont dans la gloire du Paradis, veuille ainsi nous exaucer. Amen[91].

[91] Ce long et dernier chapitre 51 est une louange portée par Don Juan Manuel à ses chers amis les Prêcheurs. L'ambassade de saint Dominique et de l'évêque Diego d'Osma s'est effectuée au Danemark et non pas en Allemagne auprès de Philippe de Souabe (assassiné en 1208 et fils cadet de Frédéric Barberousse et non pas son frère). La règle des chanoines de Saint-Augustin avec le texte de l'ordre des chanoines de Prémontré, qui est gardé par saint Dominique pour sa fondation, les Constitutions rédigées par le saint en 1216, et celles qui concernent l'ordre des religieuses de Saint-Sixte de 1221, le Livre de Jourdain de Saxe maître général de l'Ordre, puis diverses *Vitae* dominicaines du XIII^{ème} siècle, se trouvent dans le couvent de Peñafiel lorsque Don Juan Manuel achève son Livre des Etats. Il est très certain qu'il les a consultés à propos de ce dernier chapitre, notamment la rubrique *De culpis* des *Consuetudines* de 1216, qui lui permet sa réflexion sur la liberté de tout frère Prêcheur se soumettant par adhésion personnelle, sur le refus par saint Dominique de considérer la règle comme une obligation entraînant au péché en cas de non-observance, sur les coulpes graves, moyennes et légères, sur les nuances entre les péchés et les fautes, puis sur la pénitence, les dons du Saint Esprit, les vertus théologales et cardinales. cf. Marie-Humbert VICAIRE, *Histoire de Saint Dominique*, 2 tomes, Paris, les éditions du Cerf, 1957, notamment le IIème tome, *Au Cœur de l'Eglise, appendice V, les Consuétudes de 1216*, p. 365-371.

CONCLUSION

Don Juan Manuel a offert au prince aragonais archevêque de Tolède le plus beau cadeau qui était alors en son pouvoir : son livre, témoin de sa culture, de sa réflexion religieuse, de son éducation chrétienne et de ses lectures. Le prince castillan s'est placé lui-même, aux côtés du philosophe Julio, en docte conseiller du jeune Joas devenu Juan ; il est loisible de l'imaginer, impatient de prendre la parole, de donner ses avis et les résultats de ses expériences au cours de sa vie mouvementée, s'y reprenant à deux fois pour rédiger en deux parties bien distinctes ce vaste tableau des états de la société. Ce n'est pas un tableau toujours idéal, car tous, les ecclésiastiques tout comme les nobles, serviteurs de l'empereur, peuvent « démériter » et perdre leur âme, s'ils n'écoutent pas assez leur conscience ou les belles leçons de Don Juan Manuel.

Vers 1330, puis vers 1335, le fils de l'infant Don Manuel, trop écarté du trône, trop affronté au jeune roi de Castille Alphonse XI, a voulu laisser ce testament spirituel à toute la Castille de son temps, au-delà de l'archevêque de Tolède. Si les grands lisent ce livre, le reste du peuple en aura aussi la connaissance, puisque la tête commande le corps tout entier. La société castillane saura que tout le monde est placé sur terre selon un plan divin, et qu'il est vain de chercher à sortir de cet « état » tel qu'il a été voulu en haut lieu. Si le fils de l'empereur refuse la mission paternelle, il peut transgresser aussi gravement que le pape abandonnant sa haute charge, le chapelain délaissant ses devoirs et le curé célébrant la messe vivant pourtant en simonie et en nicolaïsme !

Don Juan Manuel, après ce Livre des Etats, en écrit une sorte de résumé pour son fils, le Livre Infini ; il écrit encore sa somme d'Exemples, le Comte Lucanor, où courent les mêmes notions, où paraît sa même culture historique, politique et chrétienne. La littérature politique castillane de la fin de l'époque médiévale en

est ainsi enrichie. Les nobles Manrique, Pero Lopez de Ayala, Perez de Guzman, le marquis de Santillana écrivent après lui, tout le siècle durant des années 1350-1450, avec leurs propres réflexions, leur culture personnelle du premier humanisme. La grande silhouette de Don Juan Manuel n'est jamais éloignée de leurs récits, de leurs poésies, de leurs traités ; le prince a su dire avant eux que la Castille, qui a tant de valeur, devait être bien servie.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

Ce qui concerne don Juan Manuel a fait l'objet de notes dans cette publication. Cette bibliographie a pour seul but de rappeler le monde politique et culturel gravitant autour du prince.

Il convient tout d'abord de rappeler quelques-unes des sources mêmes de Don Juan Manuel :

BURNS, R.I., *Las Siete Partidas*, traduction anglaise de Samuel PARSONS SCOTT, 1931, Presses de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 2001 (5 volumes).

LLULL, R, *Libro de Amigo y Amado*, traduction castillane et notes de Martín DE RIQUER, ed. Planeta, Barcelone, 1985 ; *Libro de la Orden de Caballería*, introduction et traduction castillane de Luis Alberto DE CUENCA, Alianza Editorial, Enciclopedia Catalana, Barcelone, 1986.

Signalons ensuite les publications régulières des revues savantes, *Annales du Midi, Cuadernos de Historia, En la España Medieval, Hispania, le Moyen Âge, la Revue Historique*. Leurs articles permettraient de constantes remises à jour. Mais on peut insister sur des ouvrages de référence.

A - Les Pouvoirs en Occident

ALVAREZ BORGE I., *Monarquía feudal y organización territorial ; álfozes y merindades*, Madrid, 1993.

AUTRAND F. (dir.), *Prosopographie et genèse de l'Etat moderne*, Paris, 1986.

AYALA MARTINEZ C. de, La monarquía y las órdenes militares durante el reinado de Alfonso X, *Hispania*, 178, 1991, p.409-463.

BISSON T., The problem of feudal monarchy, Aragon, Catalonia and France, *Speculum*, 53, 1978, p.460-478.
Preludio al poder, monarquía y constitución en los reinos de Aragón, 1175-1250, Robert I. BURNS (dir.), *Los mundos de Alfonso el Sabio y Jaime el Conquistador, Razón y fuerza en la Edad Media*, Valencia, 1990, p.49-66.

BOSSUAT A., La formule « Le roi est empereur en son royaume », son utilisation au XV^{ème} siècle devant le Parlement de Paris, *Revue d'Histoire du Droit Français et Etranger*, 1961, p.371-381.

BOURNAZEL E. et POLY J.P., Couronne et mouvance, institutions et représentations mentales, *La France de Philippe Auguste*, Paris, 1982, p.217-236.

BULST N. et GENET J.P. (dir.), *La ville, la bourgeoisie et la genèse de l'Etat moderne (XII^{ème}-XVIII^{ème} siècles)*, Paris, 1988.

CASTRILLO LAMA M.C., Monarquía y nobleza en torno a la tenencia de fortalezas en Castilla durante los siglos XIII-XIV, *En la España Medieval*, 17, 1994, p.95-112.

CAZELLES R., *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1958.
Société politique, noblesse et couronne, sous Jean le Bon et Charles V, Genève-Paris, 1982.

CONTAMINE P. (dir.), *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse), XII^{ème}-XVII^{ème} siècles*, Paris, 1989.
La noblesse au Moyen Age, XI^{ème}-XIV^{ème} siècles ; essais à la mémoire de Robert Boutruche, Paris, 1976.

ESTEPA DIAZ C., El realengo y el señorio jurisdiccional concejil en Castilla y León (Siglos XII-XV), *Ciudades y concejos en la Edad Media hispanica*, Madrid, 1990, p.465-506.

Propriedad y señorio en Castilla (siglos XIII-XIV), *Señorio y feudalismo en la Peninsula iberica*, Saragosse, 1990, p.373-425.

GAUTIER-DALCHE J., Un échec de la principauté, le cas des royaumes occidentaux de la péninsule ibérique, *Les Principautés au Moyen Âge*, SHMES (Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur), Bordeaux, 1979, p.l27-152.

GAUVARD C., L'opinion publique aux confins des Etats et des principautés au début du XV^{ème} siècle, *Les Principautés au Moyen Âge*, SHMES, Bordeaux, 1979, p.127-152.

GEARY P., The infancy of celebrated nations, folk, kingdom, and state in Medieval Europe, *Medieval Perspectives*, 3, 1991, p.18-37.

GERBET M.C., *Les noblesses espagnoles au Moyen Age, XIème-XV^{ème} siècles*, Paris, 1994.

GIESEY R., *Le roi ne meurt jamais*, Paris, 1987.

GONZALEZ ALONSO B., Poder regio, Cortes y regimen político en la Castilla bajomedieval, 1252-1474, *Las Cortes de Castilla y León en la Edad Media*, Valladolid, 1988, p.201-254.

GONZALEZ ANTON I., La Corona de Aragón, regimen político y Cortes. Entre el mito y la revisión historiográfica, *Historiographie de la Couronne d'Aragon*, Actes du XIIème Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon, Montpellier, 1989, p.61-82.

IRADIEL MURUGARREN P., Formas del poder y de organizaciones de la sociedad en las ciudades castellanas de la Baja Edad Media, *Estructuras y formas de poder en la Historia*, Salamanque, 1991, p.359-413.

JIMENO CASALDUERO J., *La imagen del monarca en la Castilla del siglo XIV*, Madrid, 1972.

KANTOROWICZ E., *Les deux corps du roi ; essai sur la théologie politique au Moyen Age*, Paris, 1989.

LADERO QUESADA M.A., La genèse de l'Etat dans les royaumes hispaniques médiévaux (1250-1450), *Le premier âge de l'Etat en Espagne*, Paris, 1989, p.9-65.
Monarquía y ciudades de realengo en Castilla (S.XII-XV), *Anuario de Estudios Medievales*, 24, 1994, p.719-774.
El ejercicio del poder real en la Corona de Aragón, instituciones e instrumentos de gobierno, Siglos XIV y XV, *En la España Medieval*, 17, 1994, p.31-P3.

LE GOFF J., Saint Louis, Paris, 1996.

LEROY B., *Le royaume de Navarre, les hommes et le pouvoir, XIII*ème*-XV*ème* *siècles*, Biarritz, 1995.

MAIRE VIGUEUR J.C., Représentation et expression des pouvoirs dans les communes d'Italie centrale (XIIIème-XIV^{ème} siècles), *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, Coll. Ecole Française de Rome, 82, 1985, p.479-490.

MARTINEZ SOPENA P, La nobleza de León y Castilla en los siglos XI-XII, estado de la cuestion, *Hispania*, 185, 1995, p.801-822.

MOEGLIN J.M., Les dynasties princières allemandes et la notion de maison à la fin du Moyen Âge, *Les Princes et le Pouvoir au Moyen Âge*, SHMES, Brest, 1992, Paris, 1993, p.137-154.

MOXO S. de, De la nobleza vieja a la nobleza nueva, la transformación nobiliaria castellana en la Baja Edad Media, *Cuadernos de Historia*, 3, 1969, p.1-120.

NIETO SORIA J.M., La Transpersonalización del poder regio en la Castilla bajomedieval, *Anuario de Estudios Medievales*, 17, 1987, p.559-570.

PALACIOS MARTIN B., Los actos de coronación y el proceso de « secularización » de la monarquia catalano-aragonesa (siglos XIII-XV), *Etat et Eglise dans la genèse de l'Etat moderne*, Madrid, 1986, p.113-127.

PENNINGTON K., *The prince and the law, 1200-1600, Sovereignty and rights in the Western legal tradition*, Berkeley-Los Angeles, 1993.

QUINTANILLA RASO M.C., Nobleza y señorios en Castilla durante la Baja Edad Media ; aportaciones de la historiografía reciente, *Anuario de Estudios Medievales*, 14, 1984, p.613-639.
Historiografía de una elíte de poder, la nobleza castillana bajomedieval, *Hispania*, 175, 1990, p.719-736.

RACINE P., Le rôle des *Judices* dans la formation des communes italiennes, *Villes et sociétés urbaines au Moyen Age, hommage à Jacques Heers*, Paris, 1994, p.163-172.

RIGAUDIERE A., *Princeps legibus solutus et quod principi placuit legis habet vigorem*, à travers trois couturniers du XIII[ème] siècle, *Hommage à Gérard Boulvert*, Nice, 1987, p.427-453.
Gouverner la ville au Moyen Age, Paris, 1993.

RUCQUOI A. (dir.), *Genesis medieval del Estado moderno, Castilla y Navarra (1250-1370)*, Valladolid, 1987.
Realidad e imagenes del poder, España a fines de la Edad Media, Valladolid, 1988.
Genèse médiévale de l'Espagne moderne ; du refus à la révolte, les résistances, Nice, 1991.

RUIZ T., Une royauté sans sacre, la monarchie castillane au Bas Moyen Age, *Annales E.S.C.*, 3, 1984, p.429-453.

Rappelons les actes des congrès :
Poderes publicos en la Europa medieval, Estella, 1996, Pampelune, 1997.
Le Sacre des rois, Colloque international d'histoire sur les sacres et les couronnements royaux, Reims, 1975, Paris, 1985.
SHMES : *Les Princes et le pouvoir au Moyen Âge*, Brest, 1992, Paris, 1993.
Les Elites urbaines au Moyen Âge, Rome, 1996, Paris, 1997.
Les Serviteurs de l'Etat au Moyen Âge, Pau, 1998, Paris, 1999.

B – Mentalités, vie chrétienne et Eglise

BECEIRO PITA, I., La vinculacion de los Judíos a los poderes señoriales castellanos, siglos XII-XV, *Miscelanea de Estudios árabes y hebraícos*, 42, 1993, p.95-109.

BUC P., *L'ambiguïté du livre. Prince, pouvoir et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Âge*, Paris, 1994.

COLISH M., *The mirror of language. A study in the medieval theory of knowledge*, Newhaven, 1968.

DELUMEAU J., *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII^ème^-XVIII^ème^ siècles)*, Paris, 1983.
Une histoire du Paradis, 1 / *Le jardin des délices*, Paris, 1992 ; 2 / *Mille ans de bonheur*, Paris, 1995.

Evangiles apocryphes, I et II, édition de H. HEMMER et P. LE JAY, coll. Textes et Documents pour l'étude historique du christianisme, Paris, Picard, 1914.

FERRO J.N., La elaboración de la doctrina política en el discurso cronístico del canciller Ayala, *Incipit*, 11, 1991, p.23-106.

GAUTIER-DALCHE P., Un problème d'Histoire culturelle, perception et représentation de l'espace au Moyen Age, *Médiévales*, 18, 1990, p.5-15.

GENET J.Ph. et VINCENT B. (dir.), *Etat et Eglise dans la genèse de l'Etat moderne*, Madrid, 1986, notamment, VERGER J., Le transfert des modèles d'organisation de l'Eglise à l'Etat à la fin du Moyen Âge, p.31-40 ; SARASA SANCHEZ E., La relación Iglesia-Estado en Aragón durante la baja Edad Media, p.165-174.

GENET J.Ph. (dir.), *L'Histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale, XIII^ème^-XV^ème^ siècles*, Madrid, 1993, Paris, 1997.

GUENEE B., *Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale (1956-1981)*, Paris, 1981.

Entre l'Eglise et l'Etat. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge, Paris, 1987.

GUILLEMAIN B., *La cour pontificale d'Avignon, 1309-1376; étude d'une société*, Paris, 1966.

GUGLIELMI N. et RUCQUOI A., *El discurso político en la Edad Media*, Buenos Aires, 1995.

KRYNEN J., *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIIIème-XVème*, Paris, 1993.

LE GOFF J., *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, 1977.

LINEHAM P., *La iglesia española y el papado en el siglo XIII*, Salamanque, 1975.
Frontier kingship, Castile 1250-1350, *La Royauté sacrée dans le monde chrétien*, dir. A. BOUREAU, Paris, 1992, p.71-79.

LOBRICHON G., La Bible des Pauvres du Vatican, Palat. Lat. 871; essai sur l'émergence d'une spiritualité laïque dans l'Allemagne de la fin du Moyen Âge, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Moyen Âge*, 98, 1986, p.295-327, rééd. *La Bible au Moyen Âge*, Picard, 2003, p.211-238.

LORCIN M.Th., Vieillesse et vieillissement vus par les médecins du Moyen Âge, *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 4, 1983, p.5-22.

MARTIN H., *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Âge, 1350-1520*, Paris, 1988.
Les mentalités médiévales, XI^ème^-XV^ème^ siècles, Paris, 1996.

MERINDOL Ch. de, Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir â la fin du Moyen Âge, *Les Princes et le pouvoir au Moyen Âge*, SHMES, Brest, 1992, Paris, 1993, p.303-323.

MINOIS G., *Histoire de la vieillesse en Occident, de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, 1984.

NIETO SORIA J.M., *Las relaciones monarquía-episcopado castellano como sistema de poder, 1252-1312*, Madrid, 1983.
Ceremonias de la realeza, propaganda y legitimacion en la Castilla Trastámara, Madrid, 1993.

PASTOUREAU M., L'Etat et son image emblématique, *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, Rome, 1985, p.145-155.

PEREZ-HIGUERA T., *La Nativité dans l'art médiéval*, préface de Marie-Thérèse CARON, Paris, Citadelles-Mazenod, 1996.

QUILLET J., *La philosophie politique de Marcile de Padoue*, Paris, 1970.

RAPP F., *L'Eglise et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1971.

RICHE P. et LOBRICHON G., *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, 1984.

SESMA MUNOZ A., Estado y nacionalismo en la baja Edad Media en Aragón. La formación del sentimiento nacionalísta aragonés, *Aragón en la Edad Media*, Saragosse, 1987.

VAUCHEZ A., *La spiritualité du Moyen Âge occidental*, Paris , 1976.
Les laïcs au Moyen Âge ; pratiques et expériences religieuses, Paris, 1987.

VERGER J.(dir.), Education médiévale. L'enfance, l'école, l'Eglise en Occident (VI^{ème}-XV^{ème} siècles), *Histoire de l'Education*, 50, 1991.
Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge, Paris, 1997.

VOGEL C., *Le pécheur et la pénitence au Moyen Âge*, Paris, éd. Du Cerf, 1969.

Rappelons encore les actes des congrès :
Viajeros, peregrinos, mercaderos en el Occidente Medieval, Estella, 1991, Pampelune, 1992.
La prière au Moyen Âge, Senefiance, CUERMA, Aix, 1982.

Les âges de la vie au Moyen Âge, Paris, 1992.
SHMES : *La Mort au Moyen Âge*, Strasbourg, 1975, Strasbourg, 1977.
Les Entrées dans la vie. Initiations et apprentissages, Nancy, 1981, Nancy, 1982.
Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge, Orléans, 1994, Paris, 1995.
Voyages et voyageurs au Moyen Âge, Limoges, 1996, Paris, 1997.
Les Echanges culturels au Moyen Âge, Boulogne, 2001, Paris, 2002.